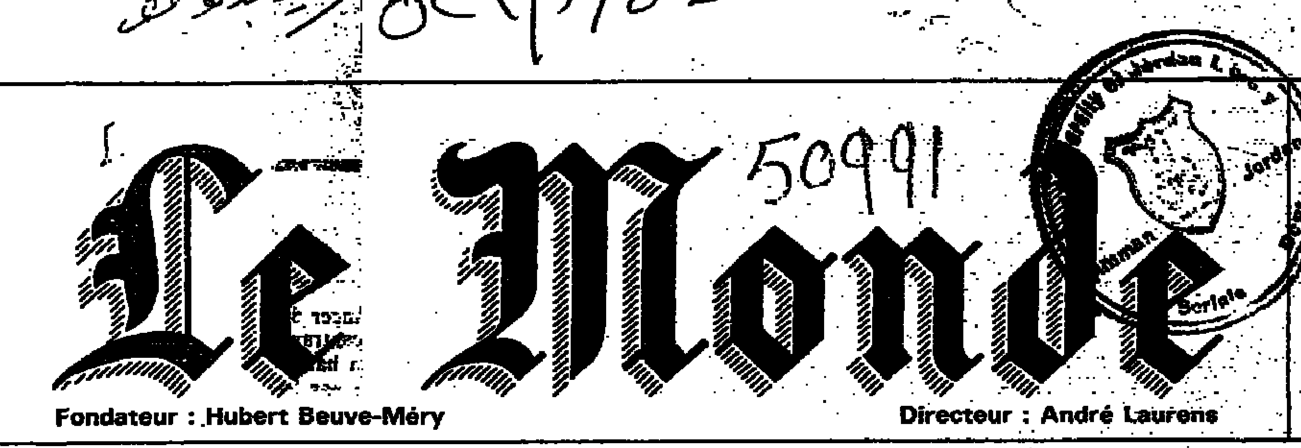
QUARANTIÈME ANNÉE — N° 12030

— SAMEDI 1er OCTOBRE 1983



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 350 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 3,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

A ROME

Rebondissement de l'enquête sur l'attentat contre le pape

LIRE PAGE 4

Washington encourage Paris et Londres à s'associer à l'effort de désarmement

L'idée d'une conférence des cinq puissances nucléaires avancée par M. Mitterrand à l'ONU, gagne du terrain

Ce qu'il faut bien appeler l'« incident Bush » aura eu au moins un avantage : en quarante-huit heures le « problème » soulevé par le vice-président américain à propos des forces nucléaires française et britannique aura donné lieu à une série d'utiles clarifications dans les deux sens : côté américain, la mise au point diffusée par l'ambassade américaine au nom du département d'État, et dont on trouvera le texte intégral page 3, devrait donner satisfaction à Paris et à Londres, encore que ce texte évite toute critique ou désaveu direct de M. Bush. Côté français, M. Max Gallo a réaffirmé, après M. Mitterrand à l'ONU, qu'il *« n'est pas réaliste, quand chacune des grandes puissances dispose de huit mille à neuf mille ogives nucléaires, de demander la prise en compte de quatre-vingt-dix-huit fusées »*. Sans mettre en cause le vice-président américain, il a fait allusion aux *« idées ici ou là émises et démenties »*, tout en rappelant que *« ce sont surtout les Soviétiques qui demandent cela »* (l'inclusion de la force française dans les négociations en cours).

Même réaction chez Mme Thatcher, qui, profitant d'une rencontre avec M. Reagan à la Maison Blanche, s'est livrée à un exposé jugé *« très persuasif »* par les Américains. Le premier ministre britannique a notamment fait valoir que les forces nucléaires française et britannique ne représentent que 2,5 % du potentiel nucléaire soviétique et que toute suggestion visant à les prendre en compte *« s'écarte du problème principal »*.

Paris et Londres sont également sur la même longueur d'onde pour accompagner leur refus actuel d'une approche plus positive, en ce qui concerne le long terme, du problème du désarmement et de leur participation. Faisant écho aux propos de M. Mitterrand à l'ONU, Mme Thatcher a indiqué qu'après une réduction éventuelle des *« nombres colossaux »* d'armes soviétiques, *« nous pourrions alors agir dans un monde différent et examiner les missiles stratégiques des autres »*. L'un des buts poursuivis par M. Bush était peut-être, comme le souligne la mise au point ultérieure de Washington, de saisir au vol ces engagements plus encourageants et de démontrer, tant à l'opinion américaine qu'au Kremlin, que les alliés des États-Unis n'étaient pas aussi « bouchés » que certains le prétendent.

Cela dit, le problème soulevé par le vice-président reste posé. D'abord parce que M. Bush ne peut nullement être considéré comme un membre irresponsable de l'administration américaine. Certes, il s'est distingué à l'occasion par son franc-parler : au cours d'un récent séjour à Budapest, il a énoncé ce qui paraît être une nouvelle doctrine en matière de relations avec l'Europe de l'Est, en distinguant les « bons » pays communistes des « mauvais » (*le Monde* du 23 septembre) ; peu auparavant, il avait exalté au cours d'une visite à Alger le parallélisme entre l'histoire des Etats-Unis et de l'Algérie, *« deux pays issus du combat anticolonialiste »* ... Mais sa connaissance des dossiers internationaux et un loyalisme généralement très discipliné lui ont valu de remplir d'importantes missions pour le compte de M. Reagan.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 3.)

L'impasse au Tchad inquiète les alliés africains de la France

Les perspectives de négociation domineront le sommet de Vittel

Pour la troisième année consécutive sous le septennat de M. Mitterrand, le conflit tchadien sera au centre des préoccupations de la Conférence franco-africaine qui s'ouvrira le lundi 3 octobre à Vittel. En novembre 1981, M. Goukouni Oueddeï, alors président du Tchad, où était stationnée l'armée libyenne, avait été la vedette d'assises pendant lesquelles Tripoli avait spectaculairement annoncé le retrait de ses troupes. M. Mitterrand, qui présidait pour la première fois cette conférence, à laquelle étaient représentés trente-deux pays africains, saluait la présence du président tchadien et déclarait : *« La France accordera, sans condition préalable, son aide à la reconstruction du Tchad. »*

En octobre 1982, à Kinshasa, tous les participants avaient guetté la poignée de main entre MM. Mitterrand et Hissène Habré. Le nouveau président du Tchad, dont c'était la première sortie après sa reconquête de N'Djamena en juin, était à la fois reconnu par la France et par trente-cinq de ses pairs qui n'avaient pu se réunir dans le cadre de l'O.U.A. après l'échec du sommet de Tripoli. M. Mitterrand déclarait alors : *« La France répondra sûrement à toute demande qui lui sera faite de participer à la renaissance du Tchad. »*

Que dira cette année M. Mitterrand, alors que le Tchad est pratiquement coupé en deux et que près de trois mille soldats français stationnés dans le pays d'est en ouest, en léger retrait des positions gouvernementales, font face à quelque six mille Libyens, partisans du GUNT et soldats de la « légion islamique » ?

Près de deux mois après l'arrivée des premiers parachutistes français baptisés frileusement « instructeurs » pour respecter la lettre des accords de 1976, où en est-on ? Notons d'abord que les accords de 1976 sont depuis longtemps dépassés par l'opération Manta. En effet, alors que ceux-ci ne prévoient qu'une mission d'*« instruction et d'organisation des forces armées du Tchad »*, M. Mitterrand déclarait lui-même dans son interview au *Monde* le 25 août dernier : *« Le dispositif que la France a installé lui donne les moyens, s'il le faut, de répondre militairement et vite à une nouvelle offensive. »*

FRANÇOISE CHIPAUX.

(Lire la suite page 6.)

Une crise violente ébranle l'unité du Pakistan

C'est dans un pays bien malade qu'arrive ce vendredi 30 septembre le secrétaire à la défense américain, M. Weinberger, à la fin de sa tournée asiatique. Le plus proche allié des États-Unis dans le sous-continent indien, et qui fait face aux troupes soviétiques occupant l'Afghanistan, est de plus en plus secoué par une crise qui menace non seulement le régime militaro-islamique du président Zia Ul Haq, mais encore l'unité même du Pakistan.

L'opposition, qui regroupe désormais la quasi-totalité des formations politiques au sein du Mouvement pour le rétablissement de la démocratie (M.R.D.), a lancé depuis près de deux mois une campagne de désobéissance civile. Celle-ci a culminé par un appel à la grève générale et au boycottage des élections locales, qui ont débuté jeudi. L'agitation est essentiellement concentrée dans la province du Sind, d'où était originaire l'ancien premier ministre Ali Bhutto, pendu par le régime Zia en 1979. Les derniers incidents, dont l'attaque jeudi d'une patrouille par des opposants qui avaient bloqué une route nationale, ont fait une quarantaine de morts, qui s'ajoutent aux dizaines de victimes et aux centaines d'arrestations. Il n'est donc pas étonnant que la participation électorale dans le Sind ait été très faible lors du premier jour du scrutin.

Mais il serait erroné de voir uniquement dans ces violences la manifestation d'un mécontentement régional. Au plan national, l'opposition, pourtant muselée par l'arrestation de ses dirigeants, les châtiments « islamiques », comme la flagellation publique, et la censure vigilante de la presse, n'en continue pas moins de réclamer la tenue rapide d'élections libres. Le général Zia a promis qu'elles auraient lieu au début de 1985 ; mais rien ne permet de dire si les partis politiques — interdits de participation aux élections locales en cours — seront autorisés à présenter des candidats.

En plus du Sind, l'agitation se poursuit au Baloutchistan et dans la province de la frontière du Nord-Ouest (N.W.F.P.) ; ces trois provinces supportent toujours mal — après trente-sept ans d'indépendance — la tutelle du Pendjab, la province la plus peuplée et la plus riche, sur le pays. Les dirigeants historiques de la N.W.F.P., M. Abdul Ghaffar Khan, l'ancien compagnon de Gandhi, et son fils, M. Wali Khan, sont en résidence surveillée. Les Soviétiques menacent de jouer de l'irrédentisme du Baloutchistan et appuient un P.C. baloutche replié en Afghanistan.

Formé de morceaux disparates, uniquement liés par l'Islam, lors du partage de l'Empire britannique en 1947, le Pakistan a toujours eu du mal à maintenir son unité. L'Inde a tout intérêt à l'affaiblissement de son voisin ; et aujourd'hui l'U.R.S.S., embourbée en Afghanistan, partage cette préoccupation. L'entêtement du général Zia à poursuivre sa politique répressive ne fait que renforcer une opposition où l'on trouve désormais les partisans d'Ali Bhutto, unis au sein du Parti du peuple (P.P.P.) dirigé par sa veuve, la bégum Nusrat, et sa fille Benazir, et ceux qui avaient contribué à sa chute. Le général Zia, qui avait dû sa survie politique il y a quelques années à la crise afghane, et qui doit faire face à une grave situation économique, risque-t-il de s'attirer à nouveau l'opposition de certains de ses pairs militaires, les seuls à disposer des moyens de lui faire quitter le pouvoir ? Il est probable que son extrémisme a lassé plus d'un général. Et on peut penser que l'armée pourrait intervenir, fût-ce au prix du renversement du général Zia, pour maintenir l'unité du pays si celle-ci lui paraissait en danger.

La nouvelle réorganisation de l'état-major de P.S.A.

M. Calvet va cumuler les présidences de Peugeot et de Citroën

LIRE PAGE 29 L'ARTICLE DE B. DETHOMAS

LES PROPOSITIONS DU R.P.R.

Cinq libertés pour la France

LIRE PAGE 9 LE POINT DE VUE D'ALAIN JUPPÉ

LE PREMIER BILAN DES VACANCES

« L'été Delors » : moins d'argent davantage d'imagination

LIRE PAGE 15

Point de vue

La fin d'un consensus

par THIERRY DE MONTBRIAL (*)

Lorsque le général de Gaulle jeta les bases concrètes de sa politique d'*« indépendance nationale »*, les circonstances étaient favorables à son dessein. Les atlantistes eux-mêmes sont obligés, aujourd'hui, d'en convenir. Au début des années 60, la puissance américaine et, corrélativement, la faiblesse politique et militaire de la République fédérale d'Allemagne étaient telles qu'en prenant ses distances par rapport à l'alliance atlantique, la France irritait, certes, ses partenaires mais ne risquait pas d'affaiblir le monde occidental face à l'Union soviétique.

En se retirant de l'organisation militaire intégrée de l'OTAN (1966-1967), et en nouant un dialogue privilégié avec l'U.R.S.S., de Gaulle tirait au bon moment tout le parti de la position unique du pays. Pour la première fois de son histoire, la France n'était pas en contact direct avec son ennemi potentiel le plus probable. Rien ne l'empêchait d'accéder à l'arme nucléaire stratégique, et d'élaborer une stratégie à deux niveaux : membre de l'Alliance, la France s'engageait toujours à intervenir en cas de conflit en Europe — mais suivant des modalités définies en toute souveraineté, — tandis que la sanctuarisation nucléaire de son territoire était assurée par l'arme nucléaire quoi qu'il arrive. Ce *« quoi qu'il arrive »* fait naturellement écho au concept de *« défense tous azimuts »* du général Ailleret, qui provoqua des réactions passionnées. De Gaulle savait les alliances mortelles et, pour lui, la dissuasion nucléaire, pourvu que les forces fussent constamment modernisées, donnait au pays une sorte d'assurance contre les risques majeurs à travers le temps.

Tout cela n'empêchait pas le général de développer simultanément les relations franco-allemandes et de donner ainsi à la Communauté économique européenne son ossature politique. Il participait à l'amarrage occidental de la R.F.A. tout en se garantissant contre les conséquences possibles d'un éventuel changement du système d'alliances à long terme. De Gaulle gagnait sur tous les tableaux. En particulier, l'image d'une France résistant aux volontés américaines a largement contribué au prestige de notre pays dans le tiers-monde, une fois terminée la guerre d'Algérie.

La politique étrangère de la France s'exerce aujourd'hui dans un contexte beaucoup plus mouvant.

(Lire la suite page 4.)

(*) Directeur de l'Institut français des relations internationales.

AU JOUR LE JOUR

Accueil

1975 : la France entière s'émeut pour Françoise Claustre, séquestrée pendant seize mois au Tibesti par les « rebelles » tchadiens et leur chef, Hissène Habré.

1983 : M. Hissène Habré, devenu chef de l'État tchadien, est accueilli à Paris avec les honneurs dus à son rang. En compagnie de M. Hernu, il passe en revue un détachement de la garde républicaine au son de la Marseillaise.

Voilà qui prouve, une fois de plus, qu'impossible n'est pas français.

BRUNO FRAPPAT.

LES HORAIRES DES ENSEIGNANTS

Une fronde des universitaires

par SERGE BOLLOCH

« Il y a de la grogne chez les enseignants du supérieur. » Peut-être les services des renseignements généraux ont-ils déjà transmis ce message au ministre de l'éducation nationale. Mais M. Alain Savary n'a pas besoin de cet avertissement. Ses conseillers et ses amis lui en ont déjà fait part. Les rencontres entre enseignants des mêmes disciplines, qui ont généralement lieu à l'automne, ont permis aux universitaires d'échanger leurs points de vue sur la situation et ont montré l'ampleur du mécontentement. Ainsi, lors du colloque Keynes, réuni à Paris du 12 au 15 septembre, les conversations de couloir ont montré que nombre de professeurs portaient un jugement défavorable sur la politique du ministre de l'éducation nationale.

Principal sujet de critique : un décret publié au début du mois (*le Monde* du 2 septembre) sur les obligations de service des enseignants. Il les porte à cent vingt-huit heures de cours magistraux par an, ou cent quatre-vingt-douze heures de travaux dirigés ou deux cent quarante-huit heures de travaux pratiques. Ce décret ne concerne que l'année universitaire 1983-1984 et précise que la répartition des services d'enseignement est arrêté par le chef d'établissement *« après avis du conseil d'établissement et du conseil de l'unité d'enseignement et de recherche siégeant l'un et l'autre en formation restreinte aux enseignants et assimilés. »* La préparation de ce texte ainsi que la discussion d'autres mesures sur les carrières avaient déjà provoqué, au début de l'été, l'indignation de certains universitaires et la désapprobation de deux syndicats : le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup-FEN) et le Syndicat général d'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.), qui avaient refusé de participer au comité technique paritaire.

Aujourd'hui, le mécontentement dépasse largement les seuls adhérents des syndicats. Les premiers, les professeurs d'économie, ont manifesté leur opposition. Le 19 septembre, une réunion au Panthéon a rassemblé bon nombre des trois cents professeurs d'économie des universités françaises, *« indépendamment de tout clivage politique, syndical ou scientifique »*. Un économiste, actuellement président d'une commission parlementaire, côtoyait des adhérents du syndicat autonome (proche de l'opposition).

Pour ces universitaires, qui ont décidé de créer une association (*le Monde* du 29 septembre), la politique du ministère est mauvaise.

(Lire la suite page 10.)

M. J.-P. CHEVÈNEMENT invité du « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* »

M. Jean-Pierre Chevènement, ancien ministre d'État, ancien ministre de la recherche et de l'industrie, maire de Belfort, sera l'invité de l'émission hebdomadaire le « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* », dimanche 2 octobre, de 18 h 15 à 19 h 30.

L'animateur du CERES répondra aux questions d'André Passeron et Philippe Labarde, du *Monde*, et de Gilles Leclerc et Bruno Cortès, de R.T.L., le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

Le dévergondage fiscal

par SERGE-CHRISTOPHE KOLM (*)

L'AUGMENTATION des impôts est une erreur macro-économique. Je suis désolé d'aller à contre-courant de ce qu'il est à la mode de dire à Paris (les restrictions nécessaires, etc.), mais c'est ce qu'indique le raisonnement, et cette mode est si nocive qu'il faut le dire.

Le « plan de rigueur » du printemps – impôts et emprunt forcé – diminue l'activité économique, comme prévu. Il en résulte une baisse des rentrées fiscales à taux d'impôts donné. D'où, pour compenser, l'augmentation des taux d'imposition décidée à l'automne. Mais cela fera décroître encore l'activité économique. Ce qui diminuera les rentrées fiscales. Et ainsi de suite : jusqu'à quand, jusqu'où, continuera-t-on cette spirale infernale de la déflation, de la crise faite par le gouvernement ?

Celui-ci a lancé son plan pour réduire le déficit des échanges extérieurs en restreignant les importations. Cette baisse des revenus a bien cet effet, mais à quel prix, avec quels gaspillages ! C'est la pire des façons d'obtenir ce résultat.

L'idée est que puisque, lorsque les Français reçoivent 4 F, ils en dépensent 1 en importations de l'étranger, pour supprimer ce 1, il suffit de couper les 4. Y compris les 3 qui, dépensés en France, donnaient emplois et revenus à des Français, et deviennent purement gaspillés sous forme du manque à produire du chômage involontaire.

Surtout, le gouvernement n'a pas vu que cette réduction du déficit extérieur par la déflation (« austérité », « rigueur ») a une logique tout à fait différente de celle de l'usage classique de cette politique dans le but final de diminuer l'inflation (comme l'ont fait par exemple les États-Unis et l'Angleterre, dont les monnaies flottent). En effet, quand la baisse de revenu et d'emploi finit par abaisser le taux de hausse des prix assez longtemps, l'observation de cette moindre inflation restreint les anticipations d'inflation, ce qui limite aussi l'inflation, et une relance de l'économie peut alors avoir lieu, sans relancer aussi fortement l'inflation, si elle est assez progressive. Rien de tel n'existe si l'objectif final est le déficit extérieur : dès que l'on relance pour sortir du trou, les importations et le déficit repartent aussi. La logique de cette politique impose donc d'y rester.

Il y a pis encore. Tant que notre inflation reste supérieure à celle de nos « partenaires commerciaux », il en résulte une dégradation permanente de nos « termes de l'échange » qui cause un déficit extérieur toujours croissant. Pour compenser cela par la méthode choisie (dite « rigueur »), il faut diminuer *sans cesse* les revenus et l'emploi en France.

Le gouvernement a certes au moins vu que cet excès d'inflation cause du déficit extérieur. Mais il existe un moyen très simple d'y remédier : faire glisser le franc par rapport aux autres monnaies de la différence constatée pour compenser l'effet de celle-ci sur les rapports des prix moyens nationaux. On évite ainsi ces coûts sévères et inutiles de la déflation. Et en glissant encore un peu plus, on peut relancer pour croître plus vite que les voisins, notamment en *diminuant* les impôts.

Où sont les « effets pervers » ?

Il est à la mode, à Paris, de dire que de tels mouvements du franc n'améliorent pas nos comptes extérieurs mais au contraire les détériorent, à cause des « effets pervers » dus à ce que les importations coûtent plus cher (en francs). Mais si c'était le cas, l'excès d'inflation, qui fait croître les prix français plus vite que les prix étrangers, diminuerait notre déficit et il en faudrait le plus possible. La moindre des choses qu'on doit exiger d'une pensée est sa cohérence logique.

C'est cette politique, et non celle que l'on suit, qui est conforme aux accords du système monétaire européen. Ceux-ci exigent en effet une « stratégie de retour au plein emploi », alors que la politique déflationniste actuelle fait le contraire. La réduction fiscale irait aussi, en elle-même, dans le sens de la libéralisation économique qu'ils préconisent. Cette politique du franc d'équilibre aiderait nos partenaires à établir le leur (car un déficit de l'un est un surplus inflationniste d'un autre) : ils n'auraient donc pas de raison de refuser les changements des « taux-pivots » quand c'est nécessaire.

Cette politique n'a rien à voir avec les dévaluations brutales auxquelles nous eûmes droit, qui créent des « effets pervers », font fluctuer la balance des paiements au lieu de la redresser, secouent une économie qui a besoin de régularité, et déchaînent la spéculation avide de gagner – ou de ne pas perdre – un certain pourcentage en une seule nuit. Elle est aussi supérieure sur tous les plans, on le montre aisément, à toute forme de protectionnisme à objectif économique global.

Cette stratégie du franc assurant l'équilibre extérieur permet de libérer l'économie de son garrot fiscal au lieu de la serrer de plus en plus. La réduction d'impôts entraîne reprise de la croissance et disparition rapide du chômage involontaire. Cette nouvelle croissance permet de financer dépenses privées et publiques, transferts et budget social. La hausse des prix est alors freinée par les baisses d'impôts, qui sont des diminutions de coûts, et par l'augmentation de la production, qui répartit les coûts fixes que l'entretien (justifié) des chômeurs a rendu très élevés au niveau national. Si cela n'y suffit pas, une politique directe des prix et des revenus – ce fut à peu près le seul succès de ce gouvernement – peut faire le reste. Cette croissance requiert une augmentation des moyens de paiement, et l'émission de cette nouvelle monnaie finance le déficit public et même le requiert au moins en partie (1).

La politique actuelle du gouvernement français est, hélas, aux antipodes de ce qu'il faudrait faire. Ce n'est pas par principe ou idéologie, mais simplement par défaut de comprendre comment fonctionne notre économie. Un ensemble d'idées, à ce sujet, s'est répandu dans les milieux dirigeants et « pensants » parisiens, bien qu'il soit contraire à des faits patents, et qu'il ne prenne pas en compte les possibilités les plus intéressantes. C'est un effet de mode, où chacun, impressionné par l'unanimité des autres, bloque un esprit critique et son imagination et se contente de quelques phrases explicatives superficielles sur des effets partiels.

L'histoire de la pensée économique montre que ce genre de phénomène social est courant dans ce domaine. Il est maintenant, en France, vraiment trop coûteux en chômage, baisses de bien-être, pertes de liberté économique et décadence économique nationale.

(*) Directeur du Centre d'enseignement et de recherche en analyse socio-économique (École nationale des ponts et chaussées).

(1) Cette critique et cette politique sont exposées en détail dans notre ouvrage *Sortir de la crise*, à paraître aux Éditions Hachette, octobre 1983.

LU

« ANDROPOV AU POUVOIR », de Jaurès Medvedev

Un auteur trahi par la précipitation

« DEUX mois seulement séparent l'édition française de ce livre de son édition anglaise. » Dès la préface, vous voilà prévenu : cet ouvrage a été vite fait. Hélas ! cela se voit. Jaurès Medvedev est bien arrivé le premier sur le marché, mais dans quel état ! Ce qui aurait pu et aurait dû être un livre de référence sur le successeur de Brejnev n'est qu'un brouillon. Pas du tout inintéressant certes, mais trop souvent approximatif. Comment le lecteur va-t-il démêler le vrai et l'incertain ? On a peine à imaginer qu'un auteur de cette qualité ait consenti à bâcler et de ce fait à gâcher son travail.

Quelques exemples parmi d'autres : J. Medvedev raconte que, lors de l'affaire du groupe antiparti (juin 1957), *« le départ de Chepilov* (du ministère des affaires étrangères) *laissa le poste vacant pour Andrei Gromyko ».* Mais M. Gromyko était déjà depuis quatre mois ministre des affaires étrangères lorsque M. Chepilov fut exclu du groupe dirigeant pour avoir conspiré contre Khrouchtchev. Un peu plus loin l'auteur trucide par mégarde MM. Chelepine et Semitchasni, qui sont toujours vivants. Il affirme que tous les deux *« moururent pareillement dans la disgrâce ».*

Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, qu'il s'embrouille lui-même. Ainsi, à la page 205, il écrit qu'à la Maison Blanche M. Reagan *« ne disposait à titre de spécialiste de l'Union soviétique que du professeur Richard Pipes, plus connu comme historien de la Russie tsariste (ainsi que pour ses opinions antisoviétiques et son manque de tact) »...* Mais dès la page 210 il se ravise : *« Avec le départ du professeur Pipes, la Maison Blanche et le département d'Etat perdirent un conseiller qui avait une bonne connaissance de l'Union soviétique. »*

Quel dommage d'abîmer ainsi une marchandise qui vous mettait l'eau à la bouche et qui aurait, sans doute, tenu les promesses de la publicité si on avait pris le temps de l'ordonner. Car dans ce matériel qui nous est maintenant présenté en français – ou presque – il y a bien des richesses. J. Medvedev connaît, sur le monde dirigeant soviétique, nombre d'histoires qui ne sont jamais publiées à Moscou. Des disgrâces jamais expliquées, par exemple celle de Tolstikov, ancien premier secrétaire du P.C. à Leningrad, s'éclairent par ce qu'il en dit.

On ne fera pas l'injure à J. Medvedev, qui fut pratiquement chassé d'U.R.S.S., de le ranger parmi les propagandistes de M. Andropov. En maints endroits il dit, d'ailleurs, les réserves que lui inspirent ceux qui dès novembre 1982 ont célébré les mérites du nouveau numéro un soviétique. Mais voilà qu'il tombe lui-même dans le panneau. Qu'il juge M. Andropov beaucoup plus intelligent que son rival, M. Tchernienko, cela va de soi. Passe encore qu'il lui sache gré d'avoir protégé quelques intellectuels dissidents, si c'est avéré. Mais, par petites touches et comme à son insu, il finit par donner une image très flatteuse de son modèle. Ce qui l'amène à noter, dans sa conclusion : *« Les premiers indices de son « règne » sont contradictoires mais ils ont, en termes de politique étrangère, servi la cause de la paix mondiale. »*

A ce moment on pense à l'histoire des obsèques célébrées par un officiant qui, faute d'avoir préparé son homélie, s'écrie : « C'était un homme bon. » Alors la veuve murmure à l'orphelin : « Viens, on s'est trompé d'enterrement. »

BERNARD FÉRON.

★ *Andropov au pouvoir*, Flammarion, 254 pages, 28 F.

LETTRES AU Monde

Monuments « réservés » ?

Je me réfère à un article paru dans *le Monde* daté du 2 septembre, indiquant les choix effectués par M. Mitterrand parmi les projets relatifs à l'opéra de la Bastille.

Il est indéniable que le prédécesseur immédiat de M. Mitterrand a procédé de façon analogue en ce qui concerne le musée d'Orsay de la Défense, et que Louis XIV a eu une part prépondérante dans les plans de Versailles. Je me demande s'il entre dans les attributions du président de la République de trancher des concours d'architecture. Il me paraît difficile d'admettre que cela fasse partie du « domaine réservé » dont M. Mitterrand a mis en son temps en doute la constitutionnalité. A ma connaissance, le président des Etats-Unis n'est jamais intervenu dans l'aménagement de la nouvelle National Gallery de Washington, et ni sa Gracieuse Majesté, ni son premier ministre, n'ont eu leur mot à dire en ce qui concerne les plans du Barbicean Center à Londres, bien qu'il soit osé d'affirmer que c'est la raison qui fait que ces établissements sont plus vivables que le Centre Georges-Pompidou.

ANATOLE BRAUN
Oxford
(Grande-Bretagne).

Delorosa...

Ayant lu, dans vos colonnes, les recommandations de M. Delors quant aux facilités qui seraient offertes aux contribuables ayant quelques problèmes pour payer le solde de leurs impôts, je tente ma chance.

L'unique guichet ouvert, à cet effet (perception du 6e arrondissement), est orné d'une pancarte hâtivement collée : « Les délais ne sont accordés qu'aux seules personnes touchées par le chômage. » Le nom de Delors timidement murmuré n'entraîne que haussement d'épaules et jugement bien senti. On me propose toutefois de payer dans le temps, avec majoration, le tout agrémenté d'un commentaire à voix haute afin de décourager la foule des naïfs ou impécunieux qui, comme moi, font la queue dans l'espoir de quelque sursis.

Peut-être devrais-je faire comme notre ministre : ne lire que *l'Équipe*, ce qui m'éviterait de croire ce qu'un vain politique recommande à ses administrés.

C. TREMBLAY
(Paris).

Roger Garaudy répond...

Après mon article : « Pourquoi je suis musulman », j'attendais un dialogue à un autre niveau que celui des lettres publiées dans *le Monde* du 10 septembre. Un musulman pieux disait : *« Je te donne ce que j'ai ; tu me donnes ce que tu as. »* Dans cet échange, M. Mozaffari a peu à donner, sinon l'occasion de rappeler, contre des ignorances étranges (qu'il n'est malheureusement pas seul à partager), quelques points fondamentaux.

Il me reproche d'avoir affirmé que le prophète Mohamed n'a jamais prétendu créer une religion nouvelle, mais rappeler à la foi fondamentale d'Abraham. C'est pourtant ce que le Coran enseigne : *« Qui donc professe une meilleure religion que celui qui répond à l'appel de Dieu, qui fait le bien et qui suit la religion d'Abraham ? »* (IV, 125), et, par conséquent : *« Suivez la religion d'Abraham »* (II, 135). Le Coran recommande de s'adresser fraternellement aux juifs et aux chrétiens : *« Dites : Notre Dieu, qui est votre Dieu, est unique, et nous lui sommes soumis »* (XXIX, 46).

M. Mozaffari me reproche d'avoir dit qu'être musulman n'est pas renier Jésus. A-t-il l'ignorance médiévale de la manière dont il est parlé de Jésus dans le Coran : *« Oui, le Messie, Jésus, fils de Marie, est le Prophète de Dieu : il est Sa Parole, qu'il a semée en Marie, un Esprit émanant de Lui »* (IV, 171) ?

Je ne veux nullement ainsi faire un cours de théologie sur la christologie dans le Coran, mais combattre seulement des clichés générateurs d'incompréhension et de haine, comme j'ai toujours tenté de le faire, par les dialogues entre chrétiens et marxistes, comme avec le « dialogue des civilisations ». Cinq siècles d'une sanglante histoire ont montré que l'atrophie de la dimension divine, transcendante de l'homme, a conduit à une jungle où s'affrontent les volontés de croissance, de puissance et de violence des individus, des groupes et des nations, et peut nous conduire à un suicide planétaire.

L'œcuménisme total que j'invoque est dans le Coran : *« Nous croyons à ce qui a été à Moïse, à Jésus, aux prophètes, de la part de leur Seigneur, nous ne faisons point entre eux de différence »* (II, 36 et III, 84). A côté de l'immensité de cette tâche, quelle pauvre rancœur dans le cri de M. Mozaffari – *« Je ne connais qu'un seul Allah : c'est celui qui m'a foutu dehors de mon pays » !* Il m'est arrivé, à moi aussi, d'être exclu d'une communauté. Je lui avais donné trente-sept ans de ma vie. J'en ai souffert à en mourir ; mais jamais je ne confondrai les quelques hommes qui m'ont fait cela avec le marxisme, et jamais je n'ai parlé ni ne parlerai ainsi à la communauté fraternelle à laquelle j'ai appartenu, même si ses dirigeants provisoires m'en ont exclu.

« Pourquoi se convertir à quelque chose qui est inexistant ? », insiste M. Mozaffari. J'ai dit déjà qu'il n'existe pas davantage de « société chrétienne », mais que Jésus demeure un ferment de nos vies, et qu'il nous appartient, contre toutes les pesanteurs du passé, de faire toujours davantage « exister » sa brèche dans l'histoire. Il en est de même pour le judaïsme ou l'islam, quelles que soient leurs perversions historiques.

Bien entendu, cela suppose que l'on ne se réduise pas au petit positivisme dont se réclame Mme Lily Skenasi, qui nous propose ce principe de vie : *« Il y a des atomes, et il y a de l'espace – et tout le reste est opinion. »* Principe de mort pour tout ce qui donne un sens et une beauté à la vie : l'espérance – à défaut de la foi, – l'art, l'amour, ne se réduisent pas aux atomes, à l'espace et à l'opinion. Je souhaite seulement à Mme Skenasi de dépasser cette « suffisance » pour vivre une vie à visage humain.

Je remercie le docteur Benoît Gammer de poser enfin, avec force et humilité, le vrai problème : contre toute tentation de triomphalisme (*« ne voir l'islam qu'à travers des textes »*), n'oublier jamais *« les contradictions et les souffrances »*, dans les sociétés islamiques comme en toute société, et appeler les uns et les autres à *« s'interroger sur leurs responsabilités historiques ».* Puisse son appel être entendu par les « suffisants ». J'accepte sans réticences sa critique. J'essaierai, pour ma part, de lui être fidèle.

Le cèdre sans voix

La communauté libanaise de France est en deuil. La Voix du cèdre s'est tue, subitement bâillonnée, sur ordre du gouvernement français. Des milliers de Libanais, surtout ceux de condition modeste dont la radio est la plus accessible, sinon le seul moyen de communication avec le Liban, se trouvent désormais en plein désarroi, coupés de leur malheureux pays. Ainsi donc la France socialiste, généreuse et libérale, protectrice des faibles, n'aurait pas les *moyens de ménager sur ses ondes* une petite place à un pays ami plongé dans la tourmente ?

Personne ne le croira – en tout cas pas les Libanais qui se sentent aujourd'hui bafoués et trahis, – et ce ne sont certes pas les pitoyables arguments invoqués par le ministre français de la communication qui dissiperont le sentiment de honte qui les submerge aujourd'hui. Seule la réprobation manifestée par nos amis français empêchera cette vilaine action de sonner le glas de la plus belle image de la France, celle des libertés.

Y. GABRIEL
(Paris).

Marx et la haine

Le marxisme, dit-on, est dépassé. Même si François Mitterrand a admis (*Changer la vie*, p. 10) que *« l'apport théorique principal qui inspire le parti socialiste et reste marxiste »*. Le marxisme est « dépassé »... dans la tête de ceux qui ne l'entendent point, dit François Châtelet. Et de ceux qui ne regardent pas la carte du monde, pourrait-on ajouter.

Le marxiste de base ignore généralement ce que Marx lui-même appelle sa *« conception du monde »*, la théorie (*die Theorie*, dit-il lui-même) qui fonde sa praxis. Pendant dix ans, professeur de lettres dans une école de formation de cadres, j'ai pu le constater presque quotidiennement.

Mais d'éminents marxiste et marxologues oublient délibérément ce qui saute aux yeux à travers une lecture assidue de toute l'œuvre, la parole sous-jacente à tous les mots, qui semble l'essence de cette âme singulière, une âme « rongée de part en part » (*« eine durch und durch zerfressene Seele »*), la haine. (« Pure calomnie », dira-t-on aux masses, qui n'ont pas la possibilité de juger sur pièces.)

FRANÇOISE OLIVEAU
(Salies-de-Béarn).

Le triangle rose ?

Certains médias portent leur part de responsabilité si, pour beaucoup, l'homosexualité et le SIDA sont liés par un rapport de cause à effet. De multiples articles évoquant cette maladie ont été autant de coups bas envers la minorité homosexuelle. « Le cancer gay », « La maladie des homosexuels », tels ont été, entre autres, les gros titres racoleurs de certains quotidiens qui ont provoqué notre indignation.

Le pédé 83 reste une « grande folle » éthérée, fragile et insouciante, qui refuse la réalité. Cette vision caricaturale et injurieuse n'est pas nouvelle, mais on veut faire maintenant de nous des individus dangereux pour la communauté. Notre époque a ses nouveaux « pestiférés ». Le SIDA nous contraindra-t-il, à nouveau, au port du triangle rose ?

De nouveaux arguments sont donnés au « racisme » antihomosexuel. Devant ces attaques pernicieuses, nous sommes en droit de nous sentir menacés. Tant que notre parole ne sera pas prise en compte, tant que nous n'aurons pas les moyens légaux (extension à l'orientation sexuelle des lois antiracistes et antisexistes) de contrer de tels débordements, nous n'obtiendrons jamais la reconnaissance à laquelle nous avons droit.

DENIS BOULLÉ,
membre du Copark
(Comité parisien antirépression homosexuelle).

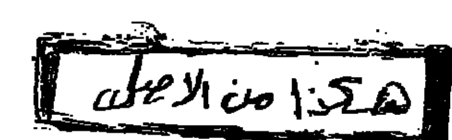
Chères chevilles

Pourquoi les joueurs de ballon rond français ne sont-ils pas équipés de ces bandages protecteurs utilisés en R.F.A. et en Hollande depuis 1982, lesdites protections diminuant de 75 % les blessures et fractures aux chevilles ?

Utilisées depuis 1980 aux États-Unis par les joueurs professionnels de basket-ball, des protections similaires ont permis de diminuer de 50 % le nombre de fractures et blessures. Les caisses des équipes professionnelles, aux États-Unis, ont ainsi moins de débours, et le taux des assurances, pour ces joueurs payés très cher, a fortement diminué.

En France, l'exemple de Just Fontaine, meilleur buteur de Coupe du Monde de football, pourrait pourtant aider à réfléchir.

VINCENT IMBO
Châtillon-Coligny
(Loiret).



Le Monde

étranger

LE DÉBAT SUR LA SÉCURITÉ EUROPÉENNE

La mise au point du département d'Etat : « La parité soviéto-américaine est la seule base acceptable »

La mise au point diffusée jeudi 29 septembre, au nom du département d'Etat, par l'ambassade des Etats-Unis à Paris, après les déclarations de M. Bush, est ainsi rédigée :

« Comme tous ses prédécesseurs, l'actuel gouvernement [américain] considère que la parité soviéto-américaine est la seule base acceptable pour des négociations entre nos deux pays sur les forces nucléaires. En même temps, nous avons pris note des déclarations des gouvernements britannique et français, ainsi que chinois, indiquant qu'à certain moment dans l'avenir, et à la condition que des réductions significatives se soient produites dans les forces nucléaires des Etats-Unis et de l'Union soviétique, ces gouvernements pourraient être disposés à reconsidérer leur propre position en ce qui concerne l'inclusion de leurs propres forces nucléaires dans le contrôle des armements.

» Le vice-président [Bush] a simplement rendu compte de notre soutien aux positions prises par les gouvernements britannique et français.

» La solution consistant à négocier dans le cadre d'une seule négociation sur les forces intermédiaires et stratégiques a été prise en considération dans le passé, tout particulièrement dans les mois qui ont précédé la décision de l'OTAN en 1979 (1). A la fois, les Etats-Unis et leurs alliés étaient parvenus, à cette époque, à la conclusion que la conduite d'une négociation séparée sur les forces intermédiaires (F.N.I.) offrait la meilleure perspective de résultats rapides et positifs. Cette opinion reste celle des Etats-Unis et de leurs alliés. C'est pourquoi l'idée de fusionner les deux négociations ne fait l'objet d'aucun examen.

» *Même lorsque l'idée de négocier* à la fois sur les forces intermédiaires et stratégiques était envisagée auparavant, il n'a jamais été considéré que l'Union soviétique devrait, dans le cadre d'une telle négociation, recevoir une compensation pour l'existence des forces de pays tiers. La parité soviéto-américaine continuera d'être la seule base acceptable pour des négociations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique. »

(1) La décision de décembre 1979 sur les euromissiles spécifiait que les négociations à engager avec l'U.R.S.S. auraient lieu « dans le cadre de SALT-3 ». (N.D.L.R.)

● *Les pacifistes dans la City.* – Plusieurs centaines de manifestants ont envahi jeudi 29 septembre les rues de la City, le quartier des affaires de Londres, pour protester contre les investissements dans les industries d'armement. Les protestataires ont organisé des sit-in près de la Bourse dont l'entrée principale avait été fermée. Quarante-quatre d'entre eux ont été appréhendés par la police. – (*A.F.P.*)

« L'Humanité » : M. Bush semble avoir compris

René Andrieu, directeur adjoint de *l'Humanité*, souligne, vendredi 30 septembre, dans le quotidien du P.C.F., qu'« *il ne peut y avoir de progrès* » dans le désarmement « *s'il n'y a pas équilibre des forces* ». « *Ni d'un côté ni de l'autre*, explique-t-il, *on n'acceptera de désarmer, si l'on n'est pas assuré que le partenaire en fait autant. D'où la nécessité, pour amorcer le processus, de faire, au préalable, un décompte exact de toutes les armes. C'est ce que le vice-président des Etats-Unis, M. Bush, semble avoir compris.* »

Dans une interview publiée par *le Matin de Paris*, vendredi, M. Albert Mercier, membre du secrétariat national de la C.F.D.T., précise la position de sa confédération, signataire d'une déclaration commune avec le Comité pour le désarmement nucléaire en Europe (Cdéne), sur la question de la force nucléaire française.

« *Nous ne pensons pas que la France doive être présente à Genève*, explique M. Mercier. *Nous ne pensons pas davantage que les forces française et britannique doivent être prises en considération. Les superpuissances ne doivent pas pouvoir décider de ce qui est bon pour nous. En revanche, s'il y avait accord à Genève, le processus engagé devrait avoir, selon nous, deux prolongements : d'une part, la France devrait tirer, pour ce qui la concerne, les conséquences de cette désescalade. Ensuite, Genève devrait être suivi d'une négociation entre tous les pays européens. Nous sommes partisans d'une plus grande cohésion entre les pays européens, y compris sur les problèmes de défense.* »

Le secrétariat national du Mouvement de la paix a rappelé, pour sa part, jeudi 29 septembre, les mots d'ordre sous lesquels il place ses initiatives : « *Pour le succès des négociations américano-soviétiques sur les euromissiles ; pour qu'il ne soit rajouté aucune nouvelle arme nucléaire en Europe, mais que, au contraire, soient réduites celles existant à l'Est comme à l'Ouest ; pour que la France prenne des initiatives pour leur réduction, partout.* » Le Mouvement de la paix rejette donc sur le Codène la responsabilité du désaccord, qui entraînera l'organisation de manifestations différentes, le 22 octobre pour le premier, le 23 octobre pour le second.

● *Mme Marie-France Garaud* s'est montrée sceptique, jeudi 29 septembre, sur TF 1, quant aux chances de la conférence sur le désarmement, préconisée, à l'ONU, par M. Mitterrand. Relevant une phrase du discours du chef de l'Etat – « *La force appelle la force, la faiblesse appelle la faiblesse* », – Mme Garaud a déclaré : « *Le président français est un verrou en ce qui concerne la liberté de l'Europe. J'espère que cela durera.* »

Les énigmes de la télévision soviétique

Moscou (*A.F.P.*). – Enigme à la télévision soviétique : les versions données par la télévision et l'agence officielle Tass, dans la soirée du mercredi 28 septembre, de la déclaration du numéro un soviétique, M. Iouri Andropov, divergent. La version de l'agence Tass, publiée jeudi dans la *Pravda*, comporte trois paragraphes très critiques à l'égard de Washington qui n'ont pas été lus à la télévision, où ils ont été remplacés par un passage consacré à la préparation au combat des forces du pacte de Varsovie (*le Monde* du 30 septembre).

L'explication avancée tant par les responsables de la télévision que de source soviétique généralement bien informée plaide « *l'erreur* ». « Une enquête administrative est en cours », a-t-on déclaré à la télévision, où l'on assure que « *c'est le texte de la* Pravda *qui fait foi* ».

Une source soviétique généralement bien informée a estimé qu'il y avait eu confusion à la télévision, où un texte sans rapport aucun se serait glissé parmi les quinze feuillets de M. Andropov lus mercredi par M. Igor Kirillov.

Le passage qui figure dans la version de l'agence Tass et qui a été omis par la télévision proclame : « *Mais ceux qui sont aveuglés par l'anticommunisme sont sans doute incapables d'y réfléchir. Ayant commencé par l'intimidation au moyen de la « menace militaire soviétique », on en est venu aujourd'hui à la déclaration d'une « croisade » contre le socialisme en tant que système social. On cherche à inculquer aux hommes l'idée que pour le socialisme il n'y a pas du tout de place dans le monde. On tait, à vrai dire, le fait qu'il s'agit d'un monde tel que Washington désirerait le voir.* »

La déclaration de M. Andropov a été publiée à la une de toute la presse soviétique, sans la moindre photo du dirigeant, ce qui accentue le caractère de sobriété solennelle de cette déclaration de la « direction soviétique ». Si, dans le passé, l'agence Tass et la presse écrite ont parfois « purifié » certains discours de dirigeants (notamment en ce qui concernait certaines expressions triviales de M. Khrouchtchev), une modification volontaire d'un texte du chef du parti serait un fait sans précédent.

Reste l'hypothèse de l'« erreur technique ». Elle a pu se produire malgré les nombreux contrôles des textes avant leur lecture à l'antenne. Ainsi, en mai dernier, M. Vladimir Dantchev avait-il réussi à déjouer tous les systèmes de contrôle pour critiquer à cinq reprises l'intervention de l'armée rouge en Afghanistan. Mais, dans le cas présent, la modification du texte ne semble répondre *a priori* à aucun critère politique perceptible.

Washington encourage Paris et Londres

(*Suite de la première page.*)

Sur le fond également, la mise au point du département d'Etat ne saurait évacuer le problème posé par M. Bush. Sans remonter jusqu'à l'hostilité quasi viscérale manifestée par Washington contre la force de frappe française à ses débuts (en principe cette page a été tournée avec la déclaration d'Ottawa, adoptée par l'OTAN en 1974 et reconnaissant que cette force contribue, avec celle de la Grande-Bretagne, au potentiel dissuasif de l'alliance), on se souviendra que tous les gouvernements démocrates américains se sont posé la même question, notamment au cours des pourparlers SALT-2 menés jusqu'en 1979.

Aujourd'hui les partisans américains du « gel » nucléaire sont les premiers à dénoncer ces empêcheurs de tourner en rond vers le désarmement que sont la Grande-Bretagne et la France. Dans leur prise de position contre le premier emploi de l'arme nucléaire, au printemps 1982, M. McNamara et ses amis avaient vu dans l'attitude de ces deux pays une volonté d'« *autonomie nationale résiduelle* » – une expression qui en dit long sur la persistance de la « superbe » des années 60. Et c'est ce secteur de l'opinion américaine que M. Bush a sans doute voulu flatter.

En Europe également, l'exigence avancée par M. Andropov en décembre dernier de prendre en compte les forces françaises et britanniques n'a sans doute pas eu sur la contestation l'effet radical attendu (la grande organisation néerlandaise I.K.V. l'avait même jugée inacceptable), mais elle a fait tout de même évoluer les opinions. Non seulement d'importants membres du S.P.D. allemand ou M. Healey, le dirigeant travailliste en Grande-Bretagne, l'on jugée raisonnable, mais on lui trouve des échos, au moins dans la variante atténuée que lui en donne M. Bush, auprès de certains gouvernements européens : le gouvernement néerlandais, puis M. Craxi en Italie, ont récemment parlé, comme M. Bush, d'une prise en compte, « *à un moment ou à un autre* » et dans « *tel ou tel cadre* » des négociations sur le désarmement, des forces françaises et britanniques. La presse se divise également, notamment à Londres : si le *Daily Telegraph* juge que le vice-président américain a été « *très peu avisé en semblant ajouter sa voix au chœur orchestré par Moscou* », le *Financial Times* lui donne raison, invitant la France et la Grande-Bretagne à « *être plus ouverts en vue de la contribution qu'ils pourraient apporter au processus* » (du désarmement).

De là en tout cas est née l'idée d'une négociation entre les cinq puissances nucléaires, sur laquelle la Chine, M. Mitterrand personnellement et, dans une certaine mesure, la Grande-Bretagne ont donné ces *derniers jours des précisions*. Mais si les conditions posées sont claires et se recoupent pour l'essentiel, on voit mal encore selon quels critères des réductions d'armement pourront être discutées dans ce cadre. Pour la France, il semble qu'une conférence à cinq ne serait pas « *Est-Ouest* », mais globale, chacun étalant son arsenal sur la table mais sans se référer aux alliances existantes : non *seulement parce* que la Chine ne fait partie d'aucune, mais aussi parce que les arsenaux de la France et de la Grande-Bretagne sont « hors alliance » en quelque sorte, utilisables précisément dans les cas où les engagements prévus par l'alliance n'auraient pas fonctionné : le cas français est certes beaucoup plus net, mais la position de Londres n'est pas très différente, malgré les hommages *que l'on y rend périodiquement* à l'alliance : c'est un peu en effet ce que dit Mme Thatcher lorsqu'elle parle de sa force nucléaire comme de l'arme « *du dernier recours* ».

La crispation soviétique

Toutes ces discussions n'ont de toute façon aucune conséquence directe sur le problème immédiat de l'heure. Comme on l'a dit, les Soviétiques sont beaucoup moins intéressés aujourd'hui par une très hypothétique et lointaine conférence à cinq que par leur souci d'empêcher l'installation des missiles de l'OTAN, et par conséquent d'obtenir une mise en balance des forces françaises et britanniques avec leurs SS-20 et eux seuls. Une attitude *plus souple de leur part leur aurait* sans doute permis de pêcher dans les eaux troubles remuées par M. Bush. Mais l'agence Tass s'est bornée, dans un « commentaire » passe-partout, à accuser le vice-président américain d'« *induire en erreur l'opinion publique* », ce qui évite *tout souci pour le moment* au gouvernement américain et à ses alliés.

Faut-il en conclure que le Kremlin a tracé une croix sur les négociations de Genève et s'est résigné à l'installation des Pershing, comme l'indiquent des diplomates à Moscou cités par l'A.F.P. ? Ou encore que les manœuvres internes liées à une succession visiblement non réglée « *doivent être tellement intenses que personne ne peut procéder aux légers ajustements inséparables d'un processus de négociation* », comme l'a affirmé jeudi M. Kissinger ? Il y a sans doute de tout cela à la fois, et ce n'est pas la déclaration anonyme présentée au nom de M. Andropov (avec d'étranges erreurs de lecture) à la télévision soviétique qui va clarifier les choses. Le ton nouveau et dramatique adopté par le président soviétique, son silence sur tout ce qu'il avait fait de « positif » ces derniers temps (l'accord de Madrid, sa promesse de réduire ses SS-20), autorisent en tout cas à se demander, avec l'ancien secrétaire d'Etat, si « *nous n'allons pas entrer dans une période prolongée de refroidissement* » des relations Est-Ouest.

MICHEL TATU.

AU SOMMET DE NEW-YORK

Les non-alignés réaffirment leur volonté de réformer les institutions financières internationales

New-York (Nations unies) (*A.F.P.*). – Le sommet de vingt-quatre chefs d'Etat et de gouvernement de pays non alignés, occidentaux et communistes, réunis au siège de l'ONU sur l'invitation de Mme Gandhi, premier ministre indien, s'est achevé jeudi 29 septembre. Les non-alignés ont réaffirmé qu'ils souhaitaient « *modifier* » les structures de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, mais maintenir ces institutions.

Aucune « percée » ni aucun résultat substantiel n'étaient attendus de cette réunion. Mme Gandhi, qui préside le mouvement des non-alignés, avait d'abord espéré, en lançant ses invitations, qu'il en résulterait une rencontre Reagan-Andropov et avait proposé les thèmes généraux de paix, du désarmement, du renforcement de l'ONU et du développement. Ce dernier thème a dominé la rencontre.

Le sommet avait été ouvert, mardi, par M. Mitterrand, qui avait déploré le « *durcissement des positions* » de certains pays industriels, notamment au sein du F.M.I.

Jeudi, la position du tiers-monde à propos des réformes à apporter au F.M.I. et à la Banque mondiale a été précisée par M. Nyerere, président de la Tanzanie, et par Mme Gandhi, tandis que M. Trudeau se faisait « l'avocat du diable ». Le premier ministre canadien aurait affirmé que si, au sommet Nord-Sud de Cancun (octobre 1981), les pays en développement avaient reclamé « *la moitié d'un pain* » au lieu d'« *un pain tout entier* », ils l'auraient obtenu.

Les pays en développement « *n'ont jamais voulu la destruction de la Banque internationale ou du Fonds monétaire* », a rétorqué M. Nyerere. Ils souhaitent seulement que des institutions créées au lendemain de la deuxième guerre mondiale soient modifiées pour refléter la situation actuelle et les intérêts du tiers-monde. Mme Gandhi a souligné que les réformes demandées par les pays en développement n'étaient pas « *de nature radicale* ».

Selon les milieux indiens, la réunion a joué un rôle de « catalyseur » dans l'examen des problèmes Nord-Sud, et pourrait être suivie d'autres *rencontres*, Aucune disposition n'a toutefois été prise pour le renouvellement de cette expérience. Outre Mme Gandhi, MM. Nyerere et Trudeau, seize chefs d'Etat et de gouvernement ont participé à la réunion de jeudi, notamment le roi Hassan II du Maroc, M. Tanchev, vice-président de Bulgarie, M. Kyprianou, président de Chypre, le président finlandais, M. Koïvisto, M. Lubbers, premier ministre des Pays-Bas, M. Ortega, coordonnateur de la junte de Nicaragua, M. Jablonski, président de la Pologne, M. Palme, premier ministre de Suède, et le président Spiljak de Yougoslavie.

ASIE

Inde

Le P.C. prosoviétique s'en prend vivement au premier ministre

New-Delhi. – A l'issue de la réunion de son conseil national, le parti communiste prosoviétique (P.C.I.) vient de souligner son opposition à la politique de Mme Indira Gandhi. Son secrétaire général, M. Rajeswara Rao, a, en effet, lancé une attaque d'une rare violence contre la personne du premier ministre indien, accusée de « *communalisme* ». *D'après* M. Rao, Mme Gandhi chercherait à « *attiser les sentiments pro-hindous* », de la communauté majoritaire *afin d'éviter* une défaite aux prochaines élections législatives prévues fin 1984.

Les observateurs voient dans ces déclarations une volonté du P.C.I. de sortir du flou qui entourait jusqu'alors ses intentions, ainsi que d'affirmer son indépendance à l'égard de Moscou. L'U.R.S.S. considère, en effet, d'un assez mauvais œil l'évolution d'une politique *hostile à son allié privilégié* dans la région.

De notre correspondant

Le P.C.I. a mis l'accent sur le caractère « antidémocratique » d'un parti au pouvoir qui se serait mis au service des « *grands monopoles capitalistes* ». Pour Moscou, au contraire, Mme Gandhi représente une garantie « *anti-impérialiste* » dans le sous-continent indien.

La première victime de ce recentrage a été la faction dirigée par MM. Yogendra Sharma, Mohit Sen et Vyas, connus pour leur esprit de conciliation envers le Congrès (I). M. Sharma a même été frappé de mesures disciplinaires pour avoir accepté de remettre à M. Andropov une lettre de Mme Gandhi lors de son voyage à Moscou en juin dernier.

Dans l'immédiat, le P.C.I. a choisi, au contraire, de se rapprocher de l'autre P.C. marxiste (P.C.I.-M.). Les deux formations ont accepté de mettre un terme à la polémique qui les opposait jusqu'alors sur la nature du régime chinois. Elles ont approuvé la récente *création du Front uni de l'opposition* – dirigé par M. Chandra Shekhar du parti Janata, – mais ont *refusé* de s'y joindre tant que le Front n'aurait pas « *clairement adopté une stratégie anti-impérialiste ferme* ».

Les accusations de communalisme dirigées contre Mme Gandhi *surviennent à un moment particulièrement* délicat. Les émeutes opposant hindous et musulmans dans l'Andhra-Pradesh viennent, *en effet*, d'entrer dans leur deuxième semaine. Elles ont déjà fait trente-six morts *et plus de cent soixante* blessés.

La police de la capitale de l'Etat, Hyderabad, a, par ailleurs, suspendu la publication d'une quotidien local en langue ourdoue, *Munsiff*, accusé d'incitation à la haine religieuse, et a procédé à l'arrestation de trois députés musulmans.

(*Intérim.*)

DIPLOMATIE

LE DÉBAT SUR LA SÉCURITÉ EUROPÉENNE

La fin du consensus

(Suite de la première page.)

Les Etats-Unis se sont affaiblis par rapport à l'Union soviétique. La R.F.A. a entrepris et poussé très loin son *« Ostpolitik »*. Se sentant moins protégée par l'Amérique, elle pourrait se montrer plus sensible aux autres sirènes. Si, aujourd'hui, la France avait refusé d'appuyer la *« double décision de l'OTAN »* (1) (quoi que l'on pense des aspects proprement militaires du déploiement des Pershing-II et des missiles de croisière), elle aurait sûrement contribué à élargir la fissure entre l'Europe et les États-Unis. Mais l'opération n'a pas été gratuite. L'Union soviétique exige désormais avec une insistance de plus en plus pesante l'inclusion des forces françaises dans la négociation sur les armes nucléaires à moyenne portée. Jusqu'ici, les États-Unis s'y sont opposés, soutenus par l'Allemagne. Mais, comme de nombreux indices le font craindre, rien n'assure que, sur ce point, la résistance de nos alliés sera éternelle.

La tendance est de plus en plus forte au sein de l'OTAN pour envisager d'exclure l'usage en premier des armes nucléaires et, par conséquent, pour remplacer la stratégie de riposte graduée par une stratégie fondée sur les armements classiques hypersophistiqués que développe aujourd'hui la technologie américaine. On ne saurait écarter, pour un terme plus ou moins proche, l'hypothèse d'une conjonction d'un condominium américano-soviétique retrouvé, et de la mobilisation chez certains de nos voisins des forces opposées à l'existence même de notre dissuasion nucléaire. Une telle conjonction soumettrait la France à d'énormes pressions. Il est peu vraisemblable qu'à la longue le fragile consensus qui *existe aujourd'hui dans notre pays* sur la force de frappe demeure insensible à un environnement extérieur de plus en plus hostile.

Les difficultés qui s'annoncent pour la France ne sauraient être imputées à la seule dégradation des *rapports franco-soviétiques*. Peut-être Paris pourrait-il obtenir de Moscou un *nihil obstat* pour ses armes nucléaires en échange d'une sorte de neutralité au sein de l'alliance atlantique. *Peut-être même l'U.R.S.S.* serait-elle prête, comme prix d'une attitude qu'elle feint d'identifier au gaullisme, à modérer son œuvre de déstabilisation dans ceux des pays du tiers-monde où nous sommes encore acteurs de l'histoire. Mais un *tel marché n'est pas de notre intérêt*, à moins de penser que l'alliance atlantique est aujourd'hui encore assez forte pour s'accommoder de l'abstention de la France.

Sans doute les relations franco-soviétiques sont-elles descendues trop bas. On peut d'*autant plus* souhaiter la reprise d'un dialogue entre les deux pays que les Allemands de l'Ouest ont toujours maintenu un dialogue avec les Russes. Il n'est d'ailleurs pas difficile de concevoir les domaines où pourrait s'amorcer une détente : par exemple, l'Europe de l'Est, le tiers-monde et les affaires économiques. Mais la marge de manœuvre est limitée, et l'on aurait tort de compter sur l'amélioration des *relations franco-soviétiques* pour nous préserver des turbulences qui affectent nos partenaires au sein de l'alliance.

Trois solutions théoriques

En particulier, la *question* de la défense européenne et de la contribution de la France à cette défense se pose aujourd'hui d'une manière inéluctable. Les solutions théoriques sont connues :

– Organisation d'une défense intégrée purement européenne, c'est-à-dire sans les Etats-Unis ;

– *Coordination* des *forces* nucléaires françaises et britanniques au service de l'Europe ;

– Extension de la dissuasion nucléaire française au bénéfice de ses voisins, donc d'abord de l'Allemagne fédérale.

Chacune de ces options se heurte à des obstacles considérables, qu'il n'est pas sérieux de sous-estimer. La première suppose des conditions politiques, sociales et économiques tellement éloignées des réalités présentes qu'il est peu utile de s'y attarder. L'expérience *passée* des relations franco-britanniques suggère que la seconde a peu de chances. Il n'est d'ailleurs pas impossible que les Anglais en viennent à renoncer purement et *simplement* aux armes nucléaires. Il faudrait en tout cas que la Grande-Bretagne revienne sur sa décision de remplacer les fusées Polaris par des Trident (les unes et les autres de fabrication américaine) et que *s'amorce entre* les deux pays une coopération concrète sur les armes elles-mêmes.

La troisième solution semble plus facile, du moins sur le papier, mais, à la réflexion, les difficultés ne sont pas moins énormes. Pour être techniquement *crédible* au service d'un concept de dissuasion élargie, la force nucléaire française devrait être développée, qualitativement et quantitativement, dans des proportions sans doute importantes. D'autre part, peut-on s'imaginer que l'opinion publique française accepterait sans broncher la perspective de l'anéantissement de la France alors *même que notre territoire ne serait* pas directement menacé ? En fait, la théorie de la dissuasion du faible au fort exclut qu'on aille trop loin dans l'élargissement de la dissuasion. L'arme nucléaire – *quelle que soit* d'ailleurs sa nationalité – ne saurait résoudre par une sorte de formule magique la totalité du problème de la sécurité de l'Europe occidentale. Cela dit, il est essentiel que toutes ces questions soient débattues par *les experts et les hommes politiques*, et que la maturation des idées rende possibles des évolutions qui, aujourd'hui, paraissent encore hors de portée. Il faut compter avec le temps.

Maintenir le doute

Dans l'immédiat, et pour ce qui nous *concerne directement*, la France ne peut – comme le gouvernement a entrepris de le faire – que donner plus de substance à sa contribution « conventionnelle » à la défense de l'Europe. En ce qui concerne sa force nucléaire stratégi*que (F.N.S.)*, la *France ne peut* pour le moment que maintenir le doute sur les circonstances où, jugeant ses intérêts vitaux menacés, elle aurait recours aux armes atomiques. La question des armes nucléaires tactiques est incontestablement de celles qui *requièrent* un approfondissement de la réflexion stratégique.

Le débat parlementaire sur la loi de programmation militaire 1984-1988 a cependant bien fait ressortir que l'adaptation des concepts n'est *qu'un aspect du problème*. Les forces françaises, classiques ou nucléaires, ne pourront remplir leurs missions à moyen terme que si elles atteignent un niveau quantitatif et qualitatif adéquat. Si la défense nationale devait faire les frais de la *crise économique*, aucune habileté rhétorique ne saurait empêcher à la longue le déclin de notre influence dans les affaires européennes.

La France doit donc contribuer plus explicitement que jadis à la défense de l'Europe. Elle est en droit cependant d'*attendre* de ses partenaires de l'alliance qu'ils n'agissent pas contre ses intérêts les plus fondamentaux et en particulier qu'ils s'interdisent avec une fermeté inébranlable *toute remise* en cause de l'indépendance de sa F.N.S., dont la *contribution* à la *sécurité* de l'alliance a d'ailleurs été reconnue par le Conseil atlantique à Ottawa en 1974. Notre pays est en droit, également, d'attendre des progrès concrets pour réduire, en matière d'armements, la dépendance de l'Europe *vis-à-vis des États-Unis*. Si nos partenaires jouaient contre nous au moment où ils nous sollicitent davantage, on entendrait dans notre pays de plus en plus de voix rappeler qu'en effet les alliances sont mortelles et affirmer qu'il convient de *réexaminer* les *bases mêmes de no*tre politique extérieure en vue d'une ère nouvelle.

THIERRY DE MONTBRIAL.

(1) Négociation avec les Soviétiques et installation d'euromissiles américains à partir de fin 1983 en cas d'échec.

● *M. Philippe Malaud*, président du C.N.I.P., estime que dans son discours à l'ONU, le 28 septembre, *« à côté d'une utile suggestion, qui n'a, malheureusement, pas été jusqu'à la création d'un impôt international sur les dépenses d'armement, M. Mitterrand a repris les thèmes tiermondistes, en faveur chez les marxistes de sa majorité, assortis d'une référence à la défense tout azimut, qui, venant après la prise de position de la C.F.D.T., avaient quelques relents neutralistes »*.

AMÉRIQUES

El Salvador

Le dialogue reste ouvert entre le gouvernement et la guérilla

Les délégués de la guérilla et du gouvernement salvadorien se sont séparés, jeudi 29 septembre, à Bogota (Colombie) sans parvenir au moindre accord sur la manière de mettre un terme à la guerre civile, mais sans qu'aucune des deux parties ne prenne le risque de rompre le dialogue direct. Après trois heures et demie de discussion, les trois membres de la commission gouvernementale de paix et les quatre représentants du Front démocratique révolutionnaire-Front Farabundo Marti de libération nationale sont seulement convenus de se retrouver ultérieurement, sans fixer de date ni de lieu.

Sur le terrain, la guerre continue, marquée par des massacres de civils comme celui que relate notre envoyé spécial.

La prise et la reprise de Tenancingo

De notre envoyé spécial

Tenancingo. – Sans doute un jour Tenancingo revivra. Pour l'instant, elle fait le compte de *ses morts et de ses ruines*. A voir ses deux rues toutes droites, on croirait qu'elle tient encore debout. Mais, derrière les façades, il n'y a plus que des lambeaux d'où les rescapés s'efforcent de sauver quelques meubles. A 40 kilomètres au nord-est de San-Salvador, dans les montagnes et la forêt, Tenancingo a été victime d'un chassé-croisé routinier mais particulièrement brutal. Occupée par *la guérilla, elle a été reprise, deux* jours plus tard, par l'armée. Mais à quel prix... *« Une tuerie »*, dit un habitant épuisé, qui trouve encore, trois jours après les faits, *des réserves de colère. « Je n'ai rien contre les militaires, mais ce qu'ils ont fait, c'est une tuerie. »*

L'homme montre sa maison dévastée, les taches de sang qui couvrent les murs et les carrelages. En face de chez lui, il ne reste plus rien d'un dispensaire. Des amas de pierres avec des *branchages plantés droit cachent* quelques cadavres. En voici un qu'on vient tout juste de découvrir : dans ce qui fut une véranda, un petit corps, qu'on croirait de Celluloïd, s'il n'y avait les viscères étalés et les mouches.

L'église, elle-même, semble avoir été saccagée. C'est là, ra*conte un enfant, qu'ont été trans*portés les blessés. Des journalistes ont vu, à l'hôpital de Cojutepeque, la ville la plus proche, des femmes au visage brûlé par le souffle des bombes, des gamins avec des éclats dans les bras. *« Ils savaient qu'il y avait des civils. Que nous étions là. On avait mis des draps, des linges blancs sur le toit. Pourtant, ils nous ont bombardés dimanche dans la matinée. »*

Quelques habitants parlent de « subversifs » (le mot officiel pour désigner les guérilleros) en disant que rien ne se serait passé s'ils *n'avaient pas été là*. D'autres comparent l'intervention de la guérilla, qui n'a pas fait de mort chez les civils, avec celle de l'armée qui a fait *« entre trente et cent » victimes, selon un témoin.*

Des excuses à la population

Sur la place, la Croix-Rouge internationale distribue du riz et du maïs, ainsi que de l'eau potable. Pendant une heure, Tenancingo semble revivre. Puis, c'est de nouveau le désert. Dans la montagne toute proche, on entend des tirs d'armes automatiques et d'artillerie : le bataillon d'élite Atlacatl, formé aux Etats-Unis, donne, depuis deux jours, la *chasse aux « subversifs ». Le ciel*, très bleu, est parcouru de charognards.

Ce qui scandalise les habitants, c'est que, après les avoir évacués, de la localité à la suite d'une première opération-éclair de la *guérilla, en juin, l'armée les ait in*vités à revenir. Un capitaine s'était installé avec trois cents soldats qui avaient creusé des tranchées et monté des parapets en vue d'une éventuelle attaque. La garnison resta pendant douze *heures, le samedi 24 septembre*, avant de fuir ou de se rendre. De quinze à vingt soldats auraient été tués.

Le capitaine, lui, a résisté tant *qu'il a pu. Enfermé* avec une quarantaine de soldats dans la maison dont il avait fait son Q.G., il a appelé des renforts par radio. Des habitants l'accusent d'avoir or*donné et dirigé lui-même par radio* le bombardement de la localité. Mardi, quand les guérilleros sont partis, ils l'ont emmené, lui et un autre officier, en compagnie de plusieurs dizaines d'autres soldats capturés.

*Sur la place du village, les ré*cits sont contradictoires. *« Les guérilleros ne font rien aux pauvres*, disent deux femmes. *Ce n'est pas à nous qu'ils voleraient de quoi manger ! »* Un habitant parle pourtant de portes défon*cées, de maisons dévalisées*. En fait, il n'était plus là pour voir. Quelques inscriptions sur les murs : *« Reagan, go home ! »* Les « muchachos » (les gamins) – *nom donné par la population aux* guérilleros – ont dit, pendant leur bref passage, qu'ils se battaient contre *« l'impérialisme yankee »*.

Quand le chef du bataillon Atlacatl, le colonel Domingo Monterrosa, est entré avec ses troupes, il a présenté ses excuses aux habitants de Tenancigo. La *guérilla était dans les maisons*, a-t-il expliqué. Il fallait attaquer pour protéger les soldats. Une protection qui aura été bien cruelle pour cette nouvelle localité martyre du Salvador, située à 15 kilomètres d'une route pan*américaine, où l'armée donne* la main à la population... sur les pancartes.

CHARLES VANHECKE.

A TRAVERS LE MONDE

Bulgarie

● *LIMOGEAGE D'UN MEMBRE DU BUREAU POLITIQUE*. – M. Alexandre Lilov, l'un des responsables de l'idéologie, a été libéré *« à sa demande »* de ses fonctions au bureau politique et au secrétariat du P.C. bulgare. *Il serait nommé* à d'autres fonctions qui ne sont pas précisées pour l'instant. Agé de cinquante ans, il était secrétaire du comité central depuis le 13 juillet 1972 et membre du bureau politique depuis le 3 juillet 1974. Député depuis 1962, il est membre du Conseil d'Etat depuis 1976. – *(A.F.P.)*

Chili

● GRÈVE DE LA FAIM A SANTIAGO. – Une centaine de personnes ont commencé jeudi 29 septembre dans la capitale *une grève de la faim pour protes*ter contre *« l'injustice et l'absence de respect des droits de l'homme »*. Les participants, intellectuels, employés, ouvriers et étudiants, appartiennent à diverses tendances politiques et à croyances religieuses. *(A.F.P.)*

Chine

● OUVERTURE D'UN SÉMINAIRE CATHOLIQUE A PÉKIN. – Le premier séminaire catholique a été ouvert jeudi 29 septembre à Pékin, a annoncé l'agence Chine nouvelle. Cet établissement accueillera une soixantaine d'élèves. – *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

● EXPULSION D'UN SOVIETIQUE. M. Vassili Ionov, membre de la délégation commerciale soviétique à Londres, a été informé le jeudi 29 septembre qu'il avait une semaine pour quitter la Grande-Bretagne. C'est la sixième fois cette année qu'un Soviétique est expulsé pour espionnage. M. Ionov, *conformément* à une loi adoptée en 1971 par les Britanniques après l'expulsion de cent cinq officiels soviétiques, ne sera pas remplacé. – *(U.P.I.)*

Nicaragua

● REPRISE DES AFFRONTEMENTS A LA FRONTIÈRE AVEC LE COSTA-RICA. – Les attaques d'éléments antisandinistes ont repris mercredi 28 septembre au soir contre le poste frontière de Penas-Blancas, a déclaré jeudi le ministère nicaraguayen des affaires étrangères. Deux avions venant du Costa-Rica ont bombardé des positions de l'armée sandiniste dans la même région, a-t-on indiqué de même source. *(A.F.P.)*

R.F.A.

● IMPORTANTE MANIFESTATION A BONN. – Plus de cent trente mille ouvriers des secteurs en crise de la sidérurgie et de la construction navale ont défilé, le *jeudi 29 septembre*, dans les *rues* de Bonn, pour protester contre la politique industrielle du gouvernement fédéral et défendre leurs emplois menacés. Selon les représentants des entreprises de ces deux branches, *trente mille emplois* dans la sidérurgie et quinze mille dans la construction navale sont menacés d'ici à 1985.

République Sud-Africaine

● ASSASSINAT D'UN BLANC SUD-AFRICAIN. – M. Neil Acock, qui avait lancé une campagne contre le déplacement forcé des Noirs, a été assassiné, mercredi soir 28 septembre, dans une embuscade près de Durban. Agé de soixante-cinq ans, M. Acock a été abattu alors qu'il rentrait chez lui, après avoir assisté à une réunion de conciliation entre des clans rivaux dans le nord du Natal (province de l'extrême-est de l'Afrique du Sud). Cinq personnes qui l'accompagnaient ont été blessées dans l'embuscade. Selon une étude récente, plus de 3,5 millions de personnes, pour la plupart des Noirs, ont été contraintes de quitter leurs maisons et de s'installer dans d'autres *régions* au *nom* de l'*apartheid*. – *(Reuter.)*

EUROPE

Italie

L'enquête sur l'attentat contre le pape

EN QUOI ET POURQUOI ALI AGÇA A-T-IL MENTI ?

(De notre correspondant.)

Rome. – La thèse de la « piste bulgare », selon laquelle l'attentat contre le pape et la tentative d'assassinat de M. Lech Walesa lors de son passage à Rome auraient été ourdis avec la complicité de Sofia, commence à s'effriter. Mais on ignore encore avec précision sur quels points. Un fait est désormais certain : le juge d'instruction Martella, qui enquête sur l'affaire, a accusé le *13 septembre* Ali Agça, *auteur de* l'attentat contre le pape, de faux témoignage contre M. Antonov, ancien fonctionnaire des lignes aériennes bulgares, arrêté le 25 novembre dernier sur la base de ses déclarations.

L'avocat de M. Antonov, Me Consolo, confirme avoir eu entre les mains la copie de cette communication du juge, envoyée il y a trois jours à son client. Selon Me Consolo, le texte de la communication judiciaire ne précise pas les cas dans lesquels *Agça aurait menti*. La presse italienne, citant les habituelles *« indiscrétions »* du palais de justice, écrit que le délit de diffamation dont Agça est accusé *« ne concerne qu'une partie des faits mais que la piste bulgare subsiste toujours »*.

Quoi qu'il en soit, cette communication judiciaire indique que le juge d'instruction *commence* à nourrir quelques doutes sur les déclarations du Turc – jusqu'à présent les seules *« preuves »* retenues contre M. Antonov. Si Agça a menti, la justice devrait chercher qui lui a « soufflé » les affirmations qu'il a plus tard présentées *comme* des aveux. Les circonstances de la visite faite à la prison d'Agça par des membres des services secrets italiens, à partir du 29 décembre 1981, restent toujours très mystérieuses.

PHILIPPE PONS.

Turquie

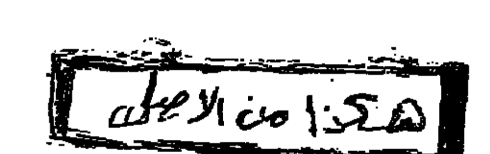
LA NOUVELLE LOI SUR LA PRESSE LIMITE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

Ankara *(Reuter)*. – L'Assemblée nationale turque a adopté, jeudi 29 septembre, une nouvelle loi sur la presse qui limite la liberté d'expression. Ce texte complète l'article de la Constitution adoptée l'an dernier, indiquant que la liberté d'expression *peut être limitée pour* préserver la sûreté et l'ordre public.

Les magistrats locaux ont désormais autorité pour fermer un journal ou interdire des textes avant distribution. Le conseil des ministres a, pour sa part, le droit d'interdire toute publication turque ou étrangère qui constitue *« une menace pour l'unité du pays, les principes de la République, la sécurité nationale et la morale publique »*.

Aucune personne condamnée *pour terrorisme ou délit politique* n'a le droit d'exercer la profession de journaliste. Les journalistes qui révéleraient des secrets d'Etat, qui nuieraient à la sécurité nationale ou violeraient la législation en vigueur à propos de la propagande marxiste ou *religieuse* seront passibles d'amendes et de peines pouvant aller jusqu'à un an de prison.

Cette loi codifie la pratique qui s'est instaurée depuis le coup d'Etat de septembre 1980 et confie aux magistrats locaux un contrôle jusqu'à présent exercé par les administrations militaires et tribunaux d'exception, appelés à disparaître dans le cadre du « retour à la démocratie ».





Grande-Bretagne

AU CONGRÈS DE BRIGHTON

Les travaillistes vont élire un leader appartenant à la gauche modérée

De notre correspondant.

Londres. — A la veille de son congrès annuel, qui débute dimanche 2 octobre à Brighton, et quatre mois après sa cuisante défaite aux élections législatives, le parti travailliste se trouve face à un choix fondamental dont dépendra largement son aptitude à conserver son titre de principal adversaire des conservateurs : doit-il rester fidèle au programme politique très à gauche qui a contribué à sa déroute électorale ? ou bien doit-il adopter une ligne plus modérée, plus proche des opinions de la majorité des Britanniques ?

Dimanche, les travaillistes commenceront par élire un nouveau leader et son adjoint, en remplacement de MM. Foot et Healey, qui ne se représentent pas. Les deux nouveaux dirigeants seront choisis par un collège électoral dans lequel les syndicats possèdent 40 % des voix, le groupe parlementaire 30 % et les sections locales du parti également 30 %. M. Neil Kinnock, qui appartient à la gauche « souple » du parti, est quasiment assuré d'obtenir le poste suprême aux dépens de son principal rival, M. Roy Hattersley, champion de l'aile droite. En revanche, ce dernier devrait être en mesure de battre son concurrent le plus sérieux pour le poste de leader adjoint, M. Michael Meacher, candidat de la gauche radicale.

Derrière ces luttes de clans et de personnalités, se joue un combat d'idées plus fondamental. Avec ses amis, M. Meacher estime que le parti travailliste doit ramener les électeurs à lui grâce à une meilleure présentation de ses thèses, qui resteraient inchangées. M. Hattersley pense au contraire que c'est au Labour de se rapprocher du public en mettant de l'eau dans son vin. M. Kinnock, quant à lui, se situe quelque part entre ses deux rivaux : il n'est pas disposé à renier l'essentiel du programme électoral de son parti, mais il souhaite tenir compte des enseignements des législatives.

La déroute de juin

Le 9 juin dernier, le Labour subit une défaite que l'on peut qualifier d'historique, puisque la proportion de ses suffrages tomba à son niveau le plus bas depuis 1918 (27,5 %). En termes de sièges parlementaires, il n'échappa à la catastrophe que grâce à l'injustice du système électoral britannique, qui pénalisa durement l'Alliance centriste. Un grand nombre d'ouvriers aisés qui l'avaient soutenu en 1979 abandonnèrent le parti travailliste au profit de l'Alliance. *« L'électorat travailliste reste largement ouvrier, mais la classe ouvrière n'est plus largement travailliste »*, écrivait le professeur Ivor Crewe, de l'université d'Essex, dans son autopsie de la déroute travailliste.

Outre les changements sociologiques tels que la montée des classes moyennes et la réduction du nombre des travailleurs manuels, plusieurs facteurs ont causé la débâcle du Labour : un leader que personne ne prenait au sérieux, une image de marque ternie par des années de luttes intestines, une politique de défense presque aussi controversée à l'intérieur du parti qu'à l'extérieur, une stratégie de relance économique jugée peu crédible.

Le remplacement escompté du patriarche Michael Foot, dimanche, par M. Neil Kinnock, un homme beaucoup plus jeune (quarante et un ans) et plus dynamique mais dépourvu de toute expérience ministérielle devrait résoudre le problème de la direction. Si l'on en croit l'étude du professeur Crewe, cette question est, cependant, secondaire, car les électeurs s'attachent beaucoup moins à la personnalité des dirigeants politiques qu'au programme des divers partis pour former leur jugement.

La ligne politique qui sera celle du parti travailliste à l'issue du congrès de Brighton dépendra avant tout, elle aussi, des syndicats, qui détiennent l'essentiel du pouvoir de décision grâce au système du vote bloqué. L'orientation politique actuelle des organisations ouvrières n'est pas facile à définir en raison des divergences qui existent en elles et entre elles. Certes, les syndicats ont opéré un glissement à droite lors du récent congrès du TUC en votant en faveur d'un dialogue avec le cabinet Thatcher et, en termes codés, pour un relâchement des liens qui les unissent au Labour. Mais ils ont aussi apporté un soutien massif à la candidature de M. Kinnock, champion de l'aile gauche travailliste, et n'ont accordé au candidat de l'aile droite, M. Hattersley, que l'espoir d'obtenir *le prix de consolation* en devenant leader adjoint.

L'Europe et les missiles

En fait, les positions de M. Kinnock apparaissent beaucoup moins radicales aujourd'hui qu'à la veille des élections. Ainsi a-t-il évoqué la nécessité de dépouiller le parti travailliste de sa poussiérieuse image de parti ouvrier uniquement préoccupé par le sort des plus défavorisés et insensible aux aspirations des classes moyennes. A la mi-septembre, il a déclaré à Strasbourg, devant les députés socialistes de l'Assemblée européenne, que le retrait de la Grande-Bretagne de la C.E.E. — l'un des chevaux de bataille du Labour aux dernières élections — devait être considéré uniquement comme une solution de dernier recours. Le comité exécutif du parti travailliste l'a suivi sur ce terrain, puisqu'il ne parle plus de la « *possibilité* » d'un retrait. Les législatives ont montré que l'anti-européanisme n'était pas du tout l'atout électoral que le Labour avait imaginé, et que beaucoup d'électeurs redoutaient les conséquences catastrophiques qu'aurait un retrait de la C.E.E. sur l'économie du pays.

De même, il semble que le parti travailliste s'apprête à assouplir considérablement sa position dans le domaine de la défense. Avant les élections, il s'était engagé à procéder de façon unilatérale et « *avant la fin de la prochaine législature* » au désarmement nucléaire de la Grande-Bretagne. Or son comité exécutif vient de publier un document dans lequel il abandonne ce principe et se contente de souhaiter que la Grande-Bretagne « *œuvre en faveur* » d'une stratégie de défense non nucléaire. Si la majorité des Britanniques sont hostiles au déploiement des missiles de croisière dans leur pays, ils ne veulent pas non plus entendre parler d'abandon inconditionnel de la force de dissuasion nationale. Cette idée éveille dans leur esprit le souvenir du pacifisme des années 30 et la faiblesse des gouvernements face à la montée du nazisme.

Si le congrès de Brighton accepte les recommandations de son exécutif, le parti travailliste aura écarté un obstacle majeur dans la lutte qu'il a engagée avec l'Alliance centriste pour la conquête de l'électorat non conservateur, d'autant que l'unité de l'Alliance bute précisément sur la question de l'armement nucléaire.

(Intérim.)

R.D.A.

Amnesty International dénonce des atteintes à la liberté d'expression

Amnesty International vient de publier un rapport (1) concernant les violations de la liberté d'expression en R.D.A. L'organisation avait adressé, le 14 septembre, à M. Honecker, *chef de l'État et du parti est-allemand*, une lettre dans laquelle elle soulignait que la législation de son pays, qui permet d'emprisonner des personnes exerçant de façon non violente leur droit à la libre expression, n'était pas conforme au droit international et aux engagements contractés par la R.D.A. en matière de droits de l'homme.

De nombreux exemples sont cités dans le rapport : *« Un jardinier de Saarfeld qui faisait depuis trois ans des démarches répétées en vue d'émigrer, écrit au chef de l'État et envoie une copie de sa lettre à une organisation étrangère des droits de l'homme : il est emprisonné pour* « contacts hostiles à l'État »*... Un ingénieur enregistre des chansons d'un marxiste dissident et les distribue à ses amis : le tribunal de Karl-Marx-Stadt le condamne à une peine de prison pour* « incitation contre l'État »*... A Berlin, après avoir vu ses demandes d'émigration rejetées dix fois de suite, un couple manifeste pacifiquement, portant une banderole avec ces mots : « Laissez-nous partir » ; ils sont emprisonnés pour atteinte aux activités publiques... »*

Le texte d'Amnesty International souligne qu'en R.D.A. c'est la loi elle-même qui autorise de telles violations des droits de l'homme. Il examine, en particulier, six articles du code pénal est-allemand, invoqués, dans la plupart des cas, contre des personnes qui ont demandé l'autorisation de quitter le pays. Cette autorisation est très souvent refusée, et beaucoup de ceux qui la demandent font l'objet de poursuites en vertu de ces six articles.

Les peines infligées sont souvent longues. Toutefois, note l'organisation, *« la plupart des prisonniers d'opinion sont relâchés avant d'avoir purgé intégralement leur peine et sont autorisés à émigrer en République fédérale, en échange d'une somme d'argent versée à la R.D.A. par le gouvernement de Bonn. C'est ce que l'on appelle officiellement les « efforts spéciaux » de la R.F.A. (...). Tout en reconnaissant que beaucoup de prisonniers d'opinion ont été libérés grâce à ce système, Amnesty International tient à rappeler au gouvernement de la R.D.A. qu'il est tenu, de par ses obligations internationales, de libérer les prisonniers d'opinion sans délai et sans aucune condition d'ordre financier. »*

(1) *Atteintes à la liberté d'expression en R.D.A.* Éditions francophones d'Amnesty International.

Norvège

On n'est jamais aussi bien renseigné que par soi-même...

En 1947, quelque cent cinquante hommes d'affaires norvégiens fondèrent, au cours d'une réunion secrète, leur propre service de renseignement, qui opéra au sein du parti travailliste et dans les syndicats afin de s'opposer à toute tentative éventuelle des communistes de prendre le pouvoir en Norvège, comme ils étaient en train de le faire dans les pays de l'est de l'Europe.

Ces affirmations sont contenues dans un livre, *la Norvège secrète*, paru à Oslo le mardi 20 septembre. L'auteur en est M. Christian Christensen, qui appartint jadis aux services de renseignement militaires et fut un certain temps le rédacteur en chef du quotidien conservateur *Morgenbladet*.

Ce service de renseignement privé fonctionna encore dans les années 50 avant d'être pris en charge par les services du ministère de la défense tout en continuant à bénéficier de subventions des industriels fondateurs.

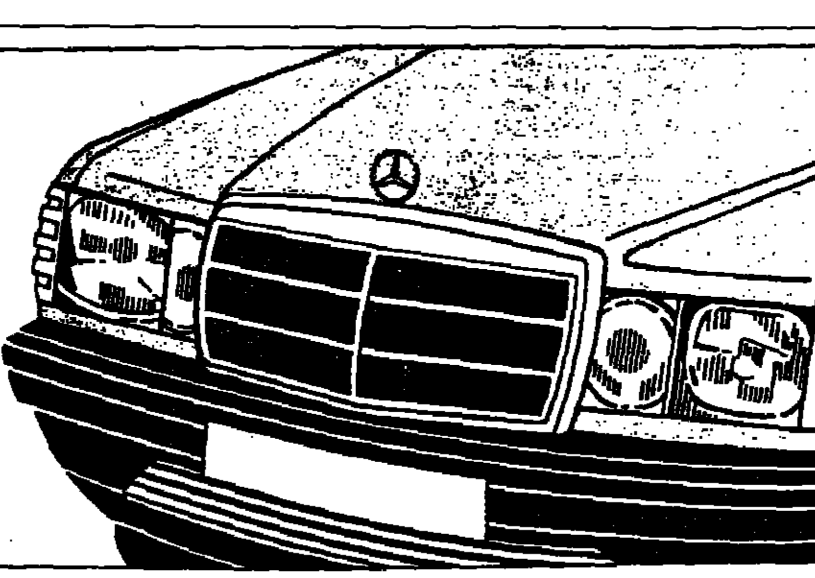
Le parti travailliste alors au pouvoir mena lui aussi une lutte contre les tentatives d'infiltration des communistes norvégiens et soviétiques. Cet ouvrage est préfacé par M. Oddmund Hammerstand, secrétaire d'État à la défense.











EUROPE

LA R.D.A. MODERNISE LES DISPOSITIFS DE TIR AUTOMATIQUE A SA FRONTIÈRE AVEC LA R.F.A.

Embarras et déception à Bonn

Candeur, manque d'expérience ou démagogie ? Les dirigeants de Bonn se sont en tout cas un peu prématurément réjouis des « succès » obtenus dans les relations avec Berlin-Est. La R.D.A. n'avait-elle pas annoncé en début de semaine la suppression de l'obligation de change pour les visiteurs ouest-allemands de moins de quatorze ans et des assouplissements concernant la réunion des familles séparées et les mariages entre Allemands ? N'avait-on pas constaté surtout, en Bavière notamment, que les Allemands de l'Est étaient en train de démanteler le dispositif de tir automatique à la frontière, ces armes particulièrement meurtrières, dont la mise en place dans les années 70 avait constitué un véritable traumatisme pour les Allemands de l'Ouest : cinquante-quatre mille systèmes à déclenchement électrique, fixés sur les 1 400 kilomètres de frontière commune sur un grillage de 3,20 mètres de haut et qui menaçent de mort ou de blessures atroces ceux qui sont parvenus à franchir les champs de mines ?

Sûr de lui, M. Peter Boenisch, le porte-parole du gouvernement de Bonn, avait affirmé mercredi : *« Nous disposons d'indications selon lesquelles les Allemands de l'Est seraient prêts à démanteler toutes leurs installations. »* En période de tension Est-Ouest, alors que l'installation des Pershing en R.F.A. devient de plus en plus probable, c'était un franc succès, un exploit même, et quelques commentateurs imprudents estimaient déjà que le gouvernement chrétien-démocrate avait obtenu davantage en quelques mois que les sociaux-démocrates en treize ans l'Ostpolitik !

Il ne faut pas rêver, et l'heure du désenchantement est venue mercredi quand on s'est aperçu que les batteries de tir automatique n'avaient été retirées que pour être remplacées par un matériel plus moderne. C'est le ministre de l'intérieur bavarois qui a fait état le premier du perfectionnement de ces *« automates de la mort »* dans la région de Neustadt, près de Cobourg. Peu après, des réfugiés arrivés par Kassel affirmaient à leur tour que de nouvelles installations avaient été mises en place, à 500 mètres environ des barrages délimitant la frontière, alors que les précédentes installations se trouvaient sur le tracé même de la frontière.

A deux jours d'euphorie succèdent ainsi à Bonn l'embarras, la déception et aussi la colère. Le ministre des affaires interallemandes, M. Windelen, n'a pas caché la sienne : si ces informations se confirmaient, a-t-il dit, cela *« constituerait un coup très dur pour les relations entre les deux Allemagnes. (...) Le gouvernement ouest-allemand aurait été dupé »*. Oubliés les quelques aménagements – au demeurant de faible portée – sur le change et la réunion des familles. Les chrétiens-démocrates, qui pendant des années ont reproché à leurs prédécesseurs leur « laxisme » à l'égard de la R.D.A., s'aperçoivent avec amertume qu'ils ne sont pas, eux non plus, payés de retour pour l'énorme crédit récemment consenti à Berlin-Est.

A un moment où monte la contestation pacifiste, le chancelier Kohl aurait eu pourtant bien besoin de succès tangibles dans les rapports interallemands. La menace que fait peser sur le dialogue entre Allemands l'installation des Pershing est, en effet, l'un des arguments favorables au mouvement pour la paix. – C. T.

Pologne

LES POURSUITES CONTRE QUATRE ANCIENS ANIMATEURS DU KOR

Inculpés et otages

L'acte d'accusation établi contre MM. Jacek Kuron, Adam Michnik, Henryk Wujec et Zbigniew Romaszewski, tous anciens animateurs du KOR (comité de défense des ouvriers), a été transmis, le jeudi 29 septembre, au tribunal militaire de Varsovie, a annoncé l'agence officielle PAP. Tout semble donc prêt pour l'ouverture d'un grand procès politique qui permettra au pouvoir de régler ses comptes avec ceux qu'il considère comme les inspirateurs du mouvement qui donna naissance à Solidarité. Le cas de deux autres militants de l'ex-KOR, MM. Jan Jozef Lipski et Jan Litynski, fait l'objet d'une instruction séparée, a indiqué l'agence PAP.

Cependant, devant la Diète, le ministre de la justice, M. Sylwester Zawadzki, a semblé vouloir entretenir une certaine incertitude, en rappelant que la loi d'amnistie votée le 22 juillet dernier autorisait la Cour suprême, sur requête du procureur général, à *« annuler les poursuites engagées au titre des délits définis au chapitre XIX du code pénal »*, chapitre où sont mentionnés les « préparatifs » ou les « tentatives » visant à renverser le système socialiste, qui sont reprochés respectivement aux militants de l'ex-KOR et aux sept dirigeants élus de Solidarité, eux aussi dans l'attente de leur procès.

Selon le ministre de la justice, *« l'application de ces dispositions* (concernant l'abandon des poursuites) *dépendra des progrès de la situation en Pologne, notamment des progrès de la normalisation et de l'arrêt par les clandestins de leurs activités criminelles »*.

Cela revient à traiter les inculpés en otages, sans donner pour autant aucune garantie quant à leur libération en cas de reddition des clandestins. Ces derniers, d'après la même loi d'amnistie, ont jusqu'au 31 octobre pour se présenter aux autorités sans encourir de poursuites.

M. Zawadzki a affirmé que trois cent vingt-sept personnes avaient déjà profité de cette offre, tandis que trois mille soixante-huit prisonniers politiques avaient bénéficié, sous une forme ou sous une autre, de l'amnistie (qui prévoit en particulier des réductions de peine, ou des remises en liberté, mais reste conditionnelle : les « amnistiés » peuvent être réarrêtés à tout moment pendant une durée de trois ans et doivent alors faire face à nouveau aux charges qui pesaient contre eux).

Le ministre a ajouté que quatre-vingt-trois personnes emprisonnées pendant l'état de guerre restaient détenues, tandis que cent seize autres avaient été arrêtées depuis la levée de la loi martiale le 22 juillet.

A Gdansk, M. Lech Walesa, qui a été fêté jeudi par plusieurs milliers de personnes, y compris par des délégations venues de diverses villes de Pologne, à l'occasion de son quarantième anniversaire, a signé avec soixante-dix autres responsables de Solidarité une lettre adressée à la Diète pour protester contre les insuffisances de la loi d'amnistie. – *(A.F.P., U.P.I., Reuter, A.P.)*

● *Les adhérents aux « nouveaux syndicats ».* – Les nouveaux syndicats mis en place après la mise hors la loi de Solidarité comptent trois millions trois cent mille membres, dont un tiers de retraités, sur une population active de treize millions de personnes, a déclaré jeudi 29 septembre à Paris un conseiller du ministre polonais du travail. La proportion des membres du parti n'y excède pas 45 %, et les travailleurs sont conscients que le retour au pluralisme syndical, théoriquement possible à partir de 1985, *« ne servirait pas leur cause »*, a affirmé le même conseiller, M. Jan Wiszkielis.

AFRIQUE

LE SOMMET FRANCO-AFRICAIN

L'impasse au Tchad

(Suite de la première page.)

Cette mission découle sans conteste beaucoup plus d'un accord de défense que d'un accord de coopération. Mais n'est-ce pas justement dans ces contradictions entre l'esprit invoqué (« La France ne sera pas le gendarme de l'Afrique ») et l'action concrète que résident les ambiguïtés de la politique africaine de la France ?

Pour avoir longtemps tergiversé sur la réponse à donner à une intervention libyenne, reconnue avec retard, Paris a dû prendre le risque d'envoyer de nouveau et massivement l'armée française dans le « caillou » tchadien. Certes, M. Mitterrand peut se prévaloir d'avoir pratiquement bloqué la guerre et empêché une nouvelle arrivée des troupes libyennes à N'Djamena. Mais à quel prix ? *Les hésitations* du départ n'ont-elles pas mis à rude épreuve la confiance des alliés africains dans le « parapluie » français et favorisé une surenchère américaine ?

Négocier quoi ?

Aujourd'hui beaucoup d'alliés africains de Paris ont des doutes sur ses véritables intentions. Tout en soulignant que la France reste en contact avec toutes les parties, on se réfugie à Paris derrière l'O.U.A., qui dit-on, « *négocie* ». *Mais quoi, et* avec qui, puisque, à ce jour, aussi bien M. Hissène Habré que M. Goukouni Oueddeï n'ont encore reçu aucun émissaire de l'Organisation ? Celle-ci, laisse-t-on entendre, serait sur le point d'inviter M. Hissène Habré à une future négociation comme président du Tchad et non comme chef d'une tendance. Mais ce dernier n'avait-il pas été reconnu comme tel à Addis-Abeba en juin dernier ?

Le mini-sommet africain du 15 août dernier à Brazzaville avait mandaté le président de l'O.U.A. pour obtenir un cessez-le-feu et le départ des troupes étrangères. Que l'on sache, le cessez-le-feu *de facto* est l'œuvre de la dissuasion française, et le départ des troupes étrangères n'apparaît pas proche.

Les échecs répétés de l'O.U.A. dans la crise tchadienne devraient pourtant faire réfléchir, sans compter le fait que certains pays « modérés » cachent à peine leur méfiance vis-à-vis d'un président de l'O.U.A. qui entretient sur son territoire des milliers de conseillers soviétiques et cubains. Le compromis boiteux obtenu à Addis-Abeba pour sauver l'Organisation après les deux échecs de Tripoli montre assez la profonde division de ses membres pour que l'on ait des doutes sur sa capacité à trouver solutions au conflit tchadien.

On reconnaît dans le même temps, côté français, que *« Vittel tombe bien »*, signifiant par là-même que les rencontres informelles entre les vingt-sept chefs d'État attendus pourraient permettre de dégager le terrain pour une éventuelle négociation. Mais négocier quoi ? Une réconciliation inter-tchadienne ? C'est l'*« anarchie en perspective »* répond-on à N'Djamena, où l'on se déclare prêt à parler avec tout le monde, mais pas à remettre en cause un pouvoir chèrement acquis. Pour N'Djamena, l'interlocuteur reste la Libye, seule responsable de la perpétuation de la guerre. M. Hissène Habré, qui vient solliciter la solidarité de ses amis traditionnels, pourrait trouver auprès d'eux, face à la position française, de solides appuis. Ne dit-on pas que les plus fidèles alliés de Paris se concerteraient avant de rencontrer dimanche soir 2 octobre le chef de L'Etat français ? Ils pourraient à cette occasion, dit-on, renouveler solennellement leur soutien à M. Hissène Habré, dénoncer le risque d'éventuelles « combines », d'une réconciliation trop bien parrainée, et insister auprès de M. Mitterrand sur la nécessité pour le Tchad de retrouver au plus vite son intégrité territoriale dans les frontières héritées de la colonisation.

Cette position sera sans nul doute combattue par les « progressistes » présents à Vittel qui, s'ils reconnaissent en privé la lassitude que leur inspirent les menées du colonel Kadhafi, ne veulent pas se prononcer publiquement contre lui.

Que fera la France, qui, paradoxalement, semble faire dépendre le sort de son armée de négociations qui se déroulent ou ne se déroulent pas en dehors d'elle-même ? Le projet de fédération, relancé après M. Giscard d'Estaing par M. Mitterrand, est pratiquement rejeté par tous les Tchadiens, qui y voient l'ébauche de la partition. Une chose est sûre, la situation actuelle ne peut s'éterniser. Le colonel Kadhafi a sans doute moins qu'autrefois les moyens d'entretenir à grands frais un corps expéditionnaire qui n'a pas gardé de très bons souvenirs du Tchad, mais il n'a pas, comme M. Mitterrand, à se préoccuper de son opinion publique. M. Hissène Habré, quant à lui, ne peut se permettre de rester trop longtemps maître que d'une moitié du pays, d'autant plus que l'agitation reprend dans le Sud.

« La France n'ira que là où elle voudra aller dans l'intérêt commun qu'elle entend servir », disait M. Mitterrand le 25 août. Mais, répond-on à N'Djamena, non sans justesse, *« la France est condamnée à réussir ou à échouer avec nous »*. La partie, mal engagée, est loin d'être gagnée.

Une demi-mesure

Mise à rude épreuve dans l'affaire du Tchad, la crédibilité française a aussi subi un revers en Haute-Volta. L'arrestation, le 17 mai, du premier ministre, considéré comme prolibyen, le capitaine Sankara, alors que M. Guy Penne se trouvait à Ouagadougou, puis sa libération, qui lui a permis de fomenter un coup d'Etat et de reprendre le pouvoir, le 4 août, sont portés au débit du gouvernement de Paris.

Une fois encore, la demi-mesure a prévalu. A partir du moment où l'on intervenait pour conseiller au président Ouedraogo de se débarrasser de son remuant premier ministre, n'aurait-il pas fallu lui assurer les moyens de la politique qu'on lui suggérait ? Certes, le capitaine Sankara clame ses bonnes intentions vis-à-vis de la France, mais ce n'est plus un secret à Ouagadougou que des armes libyennes débarquent à Pô, via le Ghana. Comment cela *n'inquiéterait-il pas le colonel* Kountché du Niger, déjà aux prises avec les visées libyennes sur ses Touaregs du Nord, ou le président Houphouët-Boigny, dont le pays accueille plus d'un million de Voltaïques ?

Troisième point sur lequel la politique française a déçu nombre d'Africains, l'Afrique australe. Rituellement, depuis 1981, à la fin de la conférence franco-africaine, les participants souhaitent l'indépendance de la Namibie pour l'année suivante. M. Mitterand, lors de sa conférence de presse à l'ONU, mercredi, s'est contenté de répéter que *« le gouvernement français s'impatientait des piétinements du groupe de contact* (Etats-Unis, Grande-Bretagne, République fédérale d'Allemagne, Canada, France) *et pourrait envisager de s'en retirer »*. C'est ce qu'on dit depuis deux ans, à Paris, face à une situation qui paraît aujourd'hui totalement dans l'impasse.

La crise économique mondiale, qui frappe tout particulièrement l'Afrique, sera le deuxième point important discuté à Vittel, puisqu'une réunion ministérielle, en présence de M. Delors, est prévue le mardi 4 octobre. Ce sera sans doute l'occasion pour le ministre français des finances d'examiner avec ses partenaires les efforts que peut consentir la France, alors que vient de s'achever l'assemblée générale du F.M.I. et de la Banque mondiale. Cette réunion précédera de quarante-huit heures l'ouverture, à Bruxelles, des négociations entre la C.E.E. et les pays A.C.P. sur le renouvellement de la convention de Lomé.

Sur ce chapitre, le discours présidentiel est constant. Il n'est pas de sommet, de réunion – et le discours de M. Mitterrand devant l'Assemblée générale de l'ONU en porte encore témoignage – où la France n'ait tenu un langage lucide et courageux sur le nécessaire développement économique des pays du Sud. Les pays africains y sont sensibles, mais, dans la réalité, les choses ne sont pas aussi simples. Les problèmes du pétrole congolais ou du gaz camerounais sont autant d'exemples de la difficile adéquation de l'action au discours.

Certes, le budget de la coopération, dont on va soustraire la part liée au surcoût du gaz algérien, est en augmentation de 11 à 12 %, alors que le budget général n'augmente que de 6,3 %. Dans ce budget, les crédits du FAC (Fonds d'action et de coopération), qui vont être, dit-on, réorientés en faveur des investissements productifs, augmenteront de 14 %. C'est incontestablement un signe de la volonté politique de respecter les engagements pris pour atteindre, en 1988, le chiffre recommandé par l'ONU de 0,7 % du produit national brut en faveur des pays en voie de développement. Mais un examen plus attentif des engagements pris, notamment lors des commissions mixtes, montre que beaucoup de projets doivent être reportés ou établis budgétairement sur plusieurs années pour pouvoir être réalisés.

Du fait de la crise, la coopération au sens strict n'a-t-elle pas pris le pas sur le développement, au risque de décevoir les espoirs qu'avait fait naître dans le tiers-monde l'arrivée des socialistes au pouvoir ?

Pris entre un héritage historique qu'il entend pleinement assumer et une idéologie tiers-mondiste parfois éloignée des réalités, M. Mitterrand a souvent été contraint de s'adapter aux circonstances. Il a, certes, effacé les aspects les plus scandaleux des relations franco-africaines. Il lui reste toujours à définir une véritable politique, ce qui n'est pas une mince tâche, l'idéologie s'accommodant mal des diverses réalités.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Kenya

Les résultats des élections législatives témoignent d'une désaffection à l'égard du régime

De notre correspondant

Nairobi. – Pari perdu pour M. Arap Moi, le chef de l'État, qui avait appelé ses concitoyens à se rendre en masse aux urnes, le lundi 26 septembre, pour renouveler le Parlement (*le Monde* du 28 septembre). Les résultats provisoires laissent, en effet, apparaître un taux de participation nettement inférieur à 50 %, alors qu'il avait atteint environ 75 % aux élections législatives de novembre 1979. A Nairobi, il n'a pas dépassé 30 %. Il est même tombé à 20 % à Mathare-Valley, la plus grande circonscription du pays (120 000 inscrits), où « campent » les ruraux attirés par les lumières de la capitale kenyane.

Autre déception pour M. Arap Moi : les Kenyans ont ignoré l'appel qu'il leur avait lancé pour l'aider à changer le personnel politique. Sur les 158 sièges à pourvoir, les sortants n'en ont abandonné que 66 – M. Philip Leakey, le seul parlementaire blanc, a conservé le sien, – soit un taux de renouvellement voisin de 40 %, alors qu'à la faveur des précédentes consultations plus de la moitié des circonscriptions avaient changé de titulaire. Cinq ministres sur vingt-quatre ont été battus. M. Zacharia Onyanka, ministre du plan et du développement, vient, pour sa part, d'être inculpé, après sa réélection, du meurtre d'un partisan de l'un de ses adversaires.

Au reste, la tribu dominante du pays, les Kikouyous, a probablement voulu traduire, par son bulletin de vote, un certain ressentiment à l'encontre du pouvoir qui lui a donné l'impression de lui chercher querelle à travers les attaques portées contre M. Njonjo, l'un de ses plus éminents représentants. Le chef de l'Etat doit maintenant, selon la Constitution, nommer douze députés. Repêchera-t-il, à cette occasion, certains de ses fidèles ? Il doit surtout former un nouveau gouvernement dont les membres sont obligatoirement choisis parmi les parlementaires. Le résultat des élections complique la mission qu'il s'était donnée de *« faire du ménage dans la maison »*.

Constatation plus amère encore pour le chef de l'État : plusieurs de ses proches collaborateurs, notamment deux ministres adjoints, MM. John Keen et Kuguru, ainsi qu'un certain nombre de candidats considérés, à tort ou à raison, comme des « hommes du président » ont été battus. A Kikuyu, fief de M. Charles Njonjo, ancien ministre des affaires constitutionnelles, que M. Moi avait démis de ses fonctions en juin dernier, M. Kabibi Kinyanjui, chef de sa précédente campagne électorale, qui se présentait en ses lieu et place, a fait subir une cuisante défaite à un envoyé du pouvoir, rassemblant 23 244 suffrages derrière son nom et n'en concédant que 1 226 à son adversaire.

En l'absence de tout commentaire officiel sur les résultats assez surprenants de cette consultation, la presse kenyane s'interroge sur les raisons de l'abstentionnisme du corps électoral, qualifié de « déplorable » par le *Daily Nation*. Certains mettent en avant le fait que le 26 septembre n'avait pas été déclaré jour férié. D'autres, plus sérieusement, évoquent l'attitude de la nouvelle génération d'électeurs, moins « motivés » que leurs aînés qui, eux, ont connu *« le combat pour l'indépendance »*. D'autres encore expliquent cette apathie populaire par la distance que prend le citoyen de base – le *wananchi* – vis-à-vis d'un système qui, à l'expérience, lui profite peu.

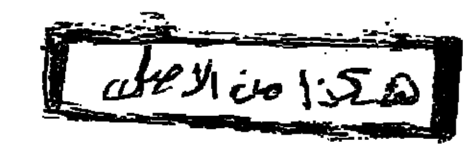
JACQUES DE BARRIN.

Centrafrique

Vers un « front uni » de l'opposition ?

Plusieurs membres de partis politiques centrafricains, interdits par le régime militaire du général André Kolingba, se sont réunis clandestinement, le 5 août dernier, dans le nord du Centrafrique pour constituer une nouvelle formation politique, le parti révolutionnaire centrafricain (P.C.R.). La réunion s'est déroulée dans la localité de Moyenne-Sido, au nord-est de la ville de Bossangoa, non loin de la frontière tchadienne. Le P.C.R. regroupe notamment des éléments du Mouvement de libération du peuple centrafricain (M.L.P.C.) de M. Ange Patasse, des membres du Front patriotique oubanguien-Parti du travail (F.P.O.-P.T.) de M. Abel Goumba, qui a été récemment libéré des prisons centrafricaines, ainsi que des éléments du Mouvement centrafricain de libération nationale (M.C.L.N.). Cette dernière formation avait revendiqué l'attentat dans un cinéma de Bangui qui, le 14 juillet 1981, avait fait plusieurs morts. Un des principaux responsables du M.C.L.N. est l'ex-général François Bozize, impliqué dans la tentative de coup d'Etat du 2 mars 1982.

D'autre part, le M.L.P.C. a tenu un congrès extraordinaire du 14 au 18 septembre en Centrafrique (dans un lieu resté secret). Un *« jugement globalement négatif »* a été rendu sur l'activité du bureau politique, présidé par M. Ange Patasse. Au cours du congrès, le bureau a été dissous et une nouvelle *« direction politique »* de neuf membres a été élue. Le secrétaire général du comité exécutif est M. Francis-Albert Ouakanga, le secrétaire général adjoint, M. Jacques Boniba, et le secrétaire aux relations extérieures, M. Raphaël Nambele. Le M.L.P.C., qui s'est prononcé pour le *« socialisme démocratique »*, a lancé un appel au général Kolingba pour que celui-ci entame *« le processus de démocratisation de la vie politique nationale »*, en engageant un dialogue avec *« toutes les forces patriotiques sans exclusive »*. Le M.L.P.C. souhaite promouvoir une stratégie visant à créer un « front uni » de l'opposition.



PROCHE-ORIENT

L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION AU LIBAN

Les Beyrouthins commencent à espérer que le cessez-le-feu sera durable

De notre envoyé spécial

Beyrouth. – Après trente-deux jours de fermeture, l'aéroport international de Beyrouth, rouvert le jeudi après-midi 29 septembre à la navigation aérienne, a accueilli un Boeing-707 de la Middle East Airline venant de Djeddah avec cent deux passagers à bord, pour la plupart des pèlerins de La Mecque.

Le bruit assourdissant des moteurs des gros-porteurs qui survolent la capitale libanaise à très basse altitude avant d'atterrir constitue d'habitude une source de gêne pour les habitants de la capitale. Jeudi, il était pour les Beyrouthins la plus douce des musiques : la preuve que l'on s'engageait de part et d'autre sur la voie de concessions pour empêcher que le fragile cessez-le-feu ne s'effondre.

Le problème de la réouverture de l'aéroport, que l'on croyait difficile à régler, a été résolu rapidement au cours de la seconde séance de la commission militaire de sécurité chargée de superviser le cessez-le-feu. Le parti socialiste progressiste, qui, mercredi encore, affirmait que l'ouverture de l'aéroport avantagerait l'armée libanaise, a, semble-t-il, reçu l'assurance formelle qu'il serait réservé strictement au trafic civil. On ajoute qu'une démarche pressante de l'Arabie Saoudite a également contribué à précipiter le règlement de ce litige.

Les Beyrouthins commencent maintenant à espérer que le cessez-le-feu sera durable, même si les préparatifs pour la convocation du congrès national de réconciliation semblent piétiner. La troisième réunion de la commission de sécurité prévue pour ce vendredi matin pourrait permettre de dégager de nouvelles mesures. Le *Safir* évoque la possibilité de lever le couvre-feu, qui oblige les habitants de Beyrouth-Ouest à rester chez eux à partir de 20 heures. On parle également du dégagement de la route côtière qui mène de Beyrouth à Saïda, vers le sud. Une portion de cette route, entre Khaldé et la rivière Awali, est, en effet, encombrée de barrages « *agressifs* » des Forces libanaises (chrétiennes), qui « *harcèlent* » souvent les voyageurs musulmans. Le représentant des Forces libanaises au sein de la commission aurait promis de faire tout son possible pour obtenir l'élimination de ces barrages qui constituent non seulement une entrave à la circulation, mais également une source de tensions permanentes.

A ce propos, M. Saeb Salam, l'un des chefs de la communauté sunnite de Beyrouth, a violemment critiqué les Forces libanaises, qui, a-t-il dit, « *ne tiennent pas les promesses maintes fois répétées de ne plus susciter les rancunes en lésant les intérêts des gens ou en portant atteinte à leur dignité* ». Evoquant les exactions des « *barrages illégaux* » sur la route Saïda-Beyrouth, celles qui se multiplient dans l'Iklim-el-Kharroub et dans le port, M. Saeb Salam a estimé que « *le comportement « sharonien » des miliciens des Forces libanaises n'aide pas l'Etat à consolider son autorité* ». Il pose la question : « *Le Front libanais est-il responsable de tout cela et l'admet-il ? M. Pierre Gemayel, qui est devenu le commandant suprême des Forces libanaises, accepte-t-il ce qui se produit ?* »

Une autre mesure apparemment destinée à dépassionner le climat politique est la décision des autorités d'étendre la censure préalable – appliquée depuis près de trois semaines à la presse écrite – à toutes les radios privées. Celles-ci, au nombre de trois – la Voix du Liban libre (les Forces libanaises), la Voix du Liban (parti des Phalanges) et la Voix du Liban arabe (mourabitoums nassériens), – devront, désormais, soumettre le texte de leurs bulletins d'information, leurs commentaires et leurs causeries politiques aux inspecteurs de la sûreté générale, qui, en vertu d'un décret-loi du 1er janvier 1977, sont chargés d'exercer la censure sur les médias.

La censure sur la presse

Trois autres postes privés, celui des Maradas, de M. Soleiman Frangié, dans le nord, la Voix de l'espoir, du commandant Saad Haddad, dans le sud, et une radio expérimentale du parti socialiste progressiste, émettant à partir d'Aley, échappent à cette mesure, puisqu'elles sont situées hors du territoire contrôlé par l'Etat.

Il faudra un certain temps cependant pour voir comment sera appliquée cette nouvelle mesure et constater si elle sera dirigée essentiellement contre la radio des mourabitoums, qui reflète avec plus ou moins de bonheur une certaine sensibilité musulmane, ou également contre la radio du parti phalangiste, et surtout contre celle des Forces libanaises, qui, depuis dimanche dernier, critique sévèrement le volet politique de l'accord conclu, le 25 septembre, pour l'instauration d'un cessez-le-feu.

En ce qui concerne la censure sur la presse écrite, il est évident qu'elle favorise les journaux « pro-gouvernementaux ». Il arrive souvent qu'une information censurée dans le *Safir*, qui penche plutôt en faveur de l'opposition, soit autorisée à paraître telle quelle dans le *Nahar*. C'est ainsi que la récente déclaration de M. Walid Joumblatt affirmant que « *les druzes auront recours aux armes si les négociations échouaient* » a été supprimée dans le *Safir*, mais conservée dans le *Nahar*. Une autre information parue dans le *Safir* sur une colonne et affirmant que M. Yasser Abd Rabbo, un des dirigeants du Front démocratique palestinien, demandait des mesures contre Washington, a été supprimée par les censeurs, qui, en revanche, n'ont soulevé aucune objection à ce qu'elle soit publiée dans le *Nahar* sur trois colonnes. Tout récemment, un communiqué du Front du salut national affirmant qu'il n'opposait aucun veto à la participation de MM. Wazzan et Kamal Assaad au dialogue national a été censuré afin, semble-t-il, de ne pas contredire la thèse officielle selon laquelle les amis de M. Joumblatt s'opposaient à la participation du premier ministre et du président de l'Assemblée nationale à la conférence de réconciliation nationale prévue par l'accord de cessez-le-feu (1).

Toutes les déclarations critiques de la politique américaine au Liban sont systématiquement supprimées même si elles sont le fait de personnalités connues sur le plan international. C'est ainsi que M. Gromyko a été censuré dans l'ensemble de la presse libanaise pour avoir dit que les Américains « *devraient quitter le Liban* ». Même l'émir Bandar Bin Sultan, l'émissaire du roi Fahd, et principal artisan de l'accord du 25 septembre, n'a pas échappé à la vigilance des autorités, qui ont empêché la publication de sa déclaration affirmant que, « *s'il n'y avait pas d'accord rapide, ce serait la partition* » (du Liban).

Depuis mercredi, la censure s'applique également aux illustrations. Les combattants chiites, druzes et phalangistes, par exemple, ne sont plus visibles dans les nombreuses pages de photos que la plupart des journaux de Beyrouth consacrent aux événements.

JEAN GUEYRAS.

(1) N.D.L.R. – *L'exclusion de ces deux personnalités a été requise et obtenue, semble-t-il, par la Syrie.*

La Syrie refuse la présence d'observateurs de l'ONU

Le maintien du contingent américain de la force multinationale au Liban jusqu'en 1985 est désormais acquis. Après la Chambre des représentants, le Sénat des Etats-Unis a approuvé, le jeudi 29 septembre, un projet de loi autorisant le président Reagan à proroger la présence des « *marines* » pendant *dix-huit mois*. Le texte a été adopté à une majorité de 54 voix contre 46.

Pour empêcher son adoption, certains sénateurs s'étaient référés à un sondage publié le jour même indiquant que 58 % des Américains souhaitaient le retour de leurs soldats avant six mois ; 43 % contre 46 % des personnes interrogées estiment que l'engagement américain au Liban *pourrait conduire à une guerre* ; 67 % sont d'accord pour affirmer que le Liban n'est pas suffisamment important pour que les Etats-Unis courent le risque d'être engagés dans une guerre.

Cet aspect du conflit libanais étant réglé, il reste au gouvernement américain à convaincre la Syrie et l'Union soviétique d'accepter le déploiement rapide d'observateurs des Nations unies dans le pays du Cèdre. Au cours de délicates tractations conduites jeudi à New-York, le chef de la diplomatie de Damas, M. Khaddam, s'est montré intraitable, notamment au cours de ses entretiens successifs avec les ministres des affaires étrangères des Etats-Unis, de France, de Grande-Bretagne et d'Italie.

On apprend, de source américaine, que la Syrie, ne veut pas d'observateurs venant « *de pays déjà impliqués au Liban* » et penche plutôt pour une force recrutée dans les pays arabes.

L'émir Bandar, le médiateur saoudien, actuellement à Washington, a pris la défense de l'attitude de la Syrie en déclarant notamment que celle-ci avait « *soulevé des objections valides* » puisqu'elle voulait éviter d'instaurer au Liban une situation de « *type chypriote* », où la présence des observateurs de l'ONU a entraîné la partition de l'île.

Précisément, le président de l'O.L.P., M. Yasser Arafat, a lancé jeudi un cri d'alarme contre la menace de partition du Liban que projeteraient, selon lui, les Etats-Unis, Israël et « certains partenaires arabes ». M. Arafat estime, d'autre part, qu'il a été « lâché » par l'opposition libanaise qui aurait « *cédé au chantage de la Syrie* ». Il s'est également plaint, implicitement, de l'attitude soviétique tout en lui trouvant des circonstances atténuantes : « *L'U.R.S.S.*, a-t-il dit, *demeure perplexe devant la confusion de ses alliés arabes avec lesquels elle a signé des pactes.* »

Le gouvernement syrien a, pour sa part, confirmé que les fedayin, partisans de Yasser Arafat, avaient été expulsés de la vallée libanaise de la Bekaa en raison d'activités « *qui servaient les intérêts de l'ennemi sioniste* ». – *(A.F.P., U.I.P., A.P., Reuter)*

Le Monde

politique

LES JOURNÉES PARLEMENTAIRES DANS L'OPPOSITION ET LA MAJORITÉ

Équilibre difficile

Goguenard, M. Pierre Mauroy soulignait jeudi après-midi, devant les parlementaires socialistes, que le débat ouvert par l'opposition sur les difficultés d'une éventuelle cohabitation, après les élections législatives entre M. François Mitterrand et une majorité de droite *« a pour premier mérite de faire éclater les contradictions entre Barre, Giscard et Chirac »*.

Le premier ministre jouait sur du velours puisque le matin *même, à Divonne-les-Bains*, M. Giscard d'Estaing lui avait donné raison sur ce point, en *affirmant que ce débat lui paraissait « inopportun, car il divise l'opposition »*.

M. Mauroy a prolongé ses propos par une lapalissade : *« La solution au problème,* dit-il, *c'est la reconduction d'une majorité de gauche ! »* Dans le discours qu'il a prononcé à huis clos (seuls quelques extraits de cette allocution ont été rendus publics), M. Mauroy a souligné, toutefois, que non seulement la marge de manœuvre du gouvernement reste faible, mais qu'elle a tendance à se réduire davantage. Cette analyse traduit, de sa part, *une évolution*.

Au printemps dernier, le chef du gouvernement laissait entendre qu'un surcroît d'effort en 1984 permettrait de desserrer l'austérité en 1985 pour pouvoir ensuite aborder les législatives en se prévalant d'une réussite devant les électeurs.

Aujourd'hui, M. Mauroy n'est plus sûr de rien. C'est pourquoi il s'accroche fermement à un projet de budget dont l'élaboration lui a donné tant de mal, incitant *les parlementaires à se réserver eux-mêmes une marge de manœuvre... pour 1985 : « N'oubliez jamais que chaque fois qu'en 1984 vous donnez un avantage (à un contribuable), vous n'en disposerez plus en 1985 »*, disait-il jeudi à son auditoire. *« A moyen terme*, ajoutait-il, *il n'existe aucune certitude »*, à cause de l'environnement international.

M. Mitterrand a quelque peu compliqué la question par les *promesses d'allègement* de la fiscalité qu'il a faites le 15 septembre sur TF 1. Le premier ministre a fait observer que le projet de budget pour 1985 serait donc aussi difficile à « boucler », sinon plus, que celui de cette année.

Bref, M. Mauroy se montre beaucoup plus circonspect qu'il ne l'était au lendemain des municipales, *quand il assurait que*, pour la gauche, *« la moisson viendra en 1985-1986 »*.

Comme il n'est pas question de sacrifier l'effort de redressement économique aux contraintes électoralistes, sauf à se déconsidérer totalement, le premier ministre compte maintenant sur sa majorité parlementaire pour l'aider à compenser les *nouvelles contraintes* budgétaires par la continuation des réformes tendant à *« transformer la société française »*. Surtout de réformes qui puissent se traduire très concrètement dans la vie quotidienne, avant 1986.

Le premier ministre en conclut *que*, entre ces différents impératifs, l'« équilibre » sera difficile à trouver. C'est le moins qu'on *puisse dire*.

ALAIN ROLLAT.

Au P.S. : M. Mauroy affirme que le gouvernement est abusivement accusé de « matraquage fiscal »

Au terme de leurs deux journées d'études, qui se sont terminées par une intervention du premier ministre et un débat essentiellement consacrés aux questions économiques, les parlementaires socialistes ont voulu donner l'image d'un accord dans le soutien à la politique de rigueur du gouvernement. M. Christian Goux, président de la commission des finances, qui, dans le passé, avait critiqué le plan Delors, ne tient pas un langage très éloigné de celui du premier ministre lorsqu'il affirme que la lutte anti-inflationniste *« est nécessaire pour éviter l'augmentation du chômage »*.

Seuls les amis de M. Chevènement (CERES) sont restés en retrait bien qu'ils aient modéré leurs critiques. M. Georges Sarre, l'un des fondateurs du CERES, a réclamé jeudi à la tribune *« un renforcement de notre industrie, à marche forcée (...), principalement dans les filières porteuses d'avenir »*. Le député de Paris a ajouté : *« Si on attend 1985 pour « ouvrir le robinet » et pour préparer les élections législatives de 1986, il sera trop tard (...). On ne peut pas se contenter d'une incantation au patronat sur le thème « Investissez, investissez » et d'une orientation générale déflationniste. »* A propos de la fiscalité, M. Georges Sarre a estimé que *« décharger les entreprises pour charger les ménages »* est une entreprise *« à haut risque »* politique.

Les dispositions fiscales du budget 1984 font toujours l'objet d'un débat entre le groupe socialiste et le gouvernement. Comme le premier ministre, M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste, a certes affirmé, avec parfois une certaine irritation, que la question du seuil — 20 000 F ou 30 000 F — de la surtaxe sur l'impôt sur le revenu ne touchait que sept cent cinquante mille foyers fiscaux. Il a remarqué, en l'opposant à la surtaxe de 2 %, sur l'ensemble des ménages envisagée par M. Delors, qu'elle épargne la grande masse des contribuables et qu'elle est progressive en fonction des revenus. Il reste que cette affaire a pris, aux yeux même des députés socialistes, valeur de symbole.

Le premier ministre acceptera une décote appliquée au moins aux couples se situant au seuil du déclenchement de la surtaxe.

Les parlementaires socialistes doivent se réunir mardi en présence de M. Delors. A l'issue de cette réunion, ils devraient faire part au premier ministre de leurs souhaits, c'est-à-dire essentiellement du relèvement du seuil des 20 000 F. La réponse de M. Pierre Mauroy pourrait dépendre de la nature des « compensations » fiscales proposées par les députés.

J.-L. A.

M. Pierre Mauroy a répondu aux réserves formulées sur le projet de budget pour 1984 par certains parlementaires de la majorité. Le premier ministre a notamment déclaré : *« En 1984, l'effort fiscal demandé aux revenus du capital sera, relativement, aussi important que celui qui est demandé aux revenus du travail. Et cela pour trois raisons : premièrement, la surtaxe progressive touche l'impôt sur le revenu touche les revenus du capital comme ceux du travail. Les revenus professionnels (bénéfices non commerciaux, bénéfices agricoles, bénéfices industriels et commerciaux), d'une part, les revenus fonciers comme ceux des capitaux à risque (dividendes), d'autre part, entrent en effet dans le champ de l'impôt sur le revenu. S'il est vrai que certains salariés seront assujettis à cette surtaxe progressive, ce sera aussi le cas des professions libérales et commerciales. Certains cadres paieront la surtaxe, mais des notaires, des pharmaciens, des commerçants, la paieront aussi. (...)*

» La seconde raison qui explique que le capital est vraiment mis à contribution, c'est que le prélèvement proportionnel de 1 % sur les revenus imposables, destiné au financement de la Sécurité sociale, sera étendu l'an prochain aux plus-values boursières, aux profits réalisés sur des constructions et aux revenus tirés de placements à revenu fixe soumis aux prélèvements libératoires.

» Enfin, la troisième raison qui montre que le capital est vraiment mis à contribution, c'est la réforme des droits de succession. Il s'agit d'une réforme particulièrement importante puisque nous prévoyons notamment de doubler les taux qui frappent les gros patrimoines, tout en allégeant l'impôt sur les héritages modeste. »

Le premier ministre a ensuite justifié la surtaxe instituée sur l'impôt sur le revenu : *« Le seuil a été fixé par le gouvernement à 20 000 francs d'impôt, ce qui permet d'exonérer l'immense majorité des travailleurs actifs ou retraités. Il existe dans notre pays 22 millions de foyers fiscaux. Il n'y en a que 1 870 000 qui seront concernés par la surtaxe progressive. C'est-à-dire moins de 9 % ! Ne nous laissons donc pas abuser par des campagnes excessives qui, pour défendre une minorité, cherchent à affoler l'ensemble des Français. (...)*

» Sur les 1 870 000 foyers fiscaux qui devront acquitter [la surtaxe], *environ 750 000, ceux qui versent entre 20 000 et 30 000 francs d'impôt, seront assujettis à une majoration de 5 %. Pour un ménage avec deux enfants, le seuil de 20 000 francs d'impôt correspond, ainsi que je l'ai indiqué à la télévision, à un salaire mensuel net de 16 000 francs environ.*

» Je n'ai, bien sûr, jamais dit qu'avec 16 000 francs par mois on était riche. Mais je demande que l'on garde à l'esprit la réalité du niveau des salaires en France ! (...) Il est exact que lorsque les deux conjoints travaillent, ils peuvent dépasser le seuil des 20 000 francs d'impôt sans que, pris séparément, ils fassent partie des titulaires de revenus élevés. Un grand nombre d'entre vous ont souhaité un aménagement de la surtaxe progressive visant à effacer l'effet de ressaut autour du seuil de 20 000 francs d'impôt.

» Nous réfléchissons à un dispositif qui, sans remettre en cause les principales caractéristiques de la surtaxe (seuils à 20 000 et 30 000 francs, taux de 5 à 8 %), permette un lissage de cet effet. (...) pour les contribuables situés dans la zone proche de 20 000 francs d'impôt. Ce lissage pourrait être obtenu par un mécanisme de décote qui aurait pour effet d'alléger en sifflet la charge des contribuables situés entre 20 000 et 25 000 francs d'impôt. (...) »

Le premier ministre a conclu : *« J'avoue être excédé de constater que le gouvernement est abusivement accusé de matraquage fiscal par ceux-là mêmes qui ont alourdi, subrepticement, l'impôt sur le revenu pendant sept ans.*

» Les prélèvements les plus indolores, qu'il s'agisse de la T.V.A. ou de la sous-indexation du barème de l'impôt sur le revenu, sont d'ailleurs, socialement, les plus injustes.

» En matière fiscale aussi, le gouvernement parle un langage de justice, de vérité et de clarté. »

● *M. Joxe et le CERES.* — M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, écrit, dans l'hebdomadaire du P.S., l'*Unité*, daté 30 septembre, sous le titre « La synthèse est souhaitable », que la motion du CERES pour le congrès socialiste de Bourg-en-Bresse *« a été précédée de déclarations parfois inconciliables avec la politique suivie actuellement. Elle est accompagnée de nouvelles déclarations partiellement contradictoires... Cela surprend beaucoup d'entre nous »*. M. Joxe ajoute cependant : *« Dans ses grandes lignes, la motion 2 n'est pas contradictoire, dans son état actuel, avec la nôtre* [la motion 1, qui réunit les amis de M. Jospin, ceux de M. Joxe, de M. Mauroy et les rocardiens]. On peut penser qu'elle est rédigée pour préparer une synthèse au congrès qui me paraît souhaitable. »

« Serrons les coudes »

Selon Mme Véronique Neiertz, député de Seine-Saint-Denis, nouveau porte-parole du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, les journées parlementaires du P.S. se sont déroulées dans un climat *« extrêmement studieux, les députés ont compris que ce sera difficile. Ils se sont dit : serrons-nous les coudes. »*

M. Pierre Joxe, président du groupe, affirme, lui, que la session d'automne du Parlement sera suivie de bien d'autres sessions *« utiles »*. Il demande aux députés de se remettre au travail *« dès janvier »* et souhaite, dans un raccourci audacieux, qu'*« il n'y ait pas d'intersession »*. M. Joxe, propose, notamment, une *« réflexion globale sur la fiscalité »*.

Dans cette frénésie laborieuse, le gouvernement n'est pas en reste. M. Pierre Mauroy a annoncé qu'au programme d'une session déjà très chargée le gouvernement pourrait ajouter, en fonction de l'actualité, des textes sur l'aide à l'emploi, l'école, ainsi qu'une loi sur la presse.

A l'U.D.F. : M. Giscard d'Estaing propose une « opposition libérale »

Après avoir un moment hésité, M. Giscard d'Estaing s'était finalement décidé à se rendre aux journées parlementaires de l'U.D.F. réunies à Divonne-les-Bains (Ain). Jeudi, il a reçu des députés et des sénateurs — que M. Barre avait su séduire deux jours auparavant — un accueil très réservé. Intervenant à la fin du déjeuner, M. Giscard d'Estaing n'a pas su trouver le ton juste, à tel point que l'on a pu se demander s'il ne considérait pas, dès son arrivée à Divonne, sa visite comme une opération manquée.

Dans ce cas, pourquoi venir ? Pourquoi parler ? D'autant plus que M. Giscard d'Estaing, de toute évidence, se réservait pour son intervention du 4 octobre à l'Hôtel de Ville — il parlera des institutions et de la cohabitation — et du 7 octobre sur FR 3. Attendu sur la « cohabitation », M. Giscard d'Estaing a soigneusement évité d'aborder un sujet que M. Barre avait su prendre en charge. Il a simplement confié dans les couloirs qu'il jugeait ce débat *« inopportun »* dans la mesure où celui-ci ne peut que diviser l'opposition et où la décision d'accepter ou non la cohabitation appartient au seul président de la République. M. Giscard d'Estaing a, semble-t-il, oublié qu'il avait, en janvier, lancé la discussion en publiant dans *l'Express* ses scénarios pour l'avenir (*le Monde* du 16 janvier).

L'ancien président de la République a préféré s'en tenir à un exposé très général sur le thème des *« valeurs »* que l'U.D.F devra défendre, sans toutefois citer une seule de ces valeurs. Il a proposé à l'U.D.F. de se réclamer de *« l'opposition libérale »* sans susciter la moindre réaction. Il a même irrité de nombreux parlementaires en essayant à nouveau d'enfermer M. Barre dans un rôle d'économiste. Bref, à un moment où M. Barre, qui a les cartes en main, voit sa popularité croître ches les parlementaires, M. Giscard d'Estaing s'est livré à une prestation jugée *« maladroite et décevante »*. Il n'a pa réussi jeudi à s'imposer comme l'animateur du débat d'idées qu'il souhaite être. Tandis que M. Barre, qui a adopté une logique de parcours, franchissait une nouvelle étape, M. Giscard d'Estaing connaissait un ratage dans sa stratégie de rendez-vous.

De notre envoyée spéciale

Divonne-les-Bains. — M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., insiste, jeudi 29 septembre, sur la *« constance »* dont fait preuve l'U.D.F. *« Nous ne sommes pas*, dit-il, *de ceux qui marchons pour expliquer ensuite pourquoi nous prenons telle direction. Nous n'avons jamais réclamé d'élections législatives anticipées, demandé de référendum ! Nous parlons aussi avec beaucoup de fermeté et de modération dans le jugement de ce qu'il adviendra après les prochaines échéances législatives : c'est l'ampleur de notre succès ou de l'échec des socialo-communistes qui déterminera ce que ni la lettre de la Constitution, ni les discours préalables ne peuvent trancher »*.

Avec beaucoup d'habileté, M. Lecanuet évoque le dernier sondage de la Sofres (*le Monde* du 29 septembre) : *« Comment*, se demande-t-il, *M. Mitterrand pourrait-il résister à la poussée de l'opinion qui, dès maintenant, souhaite son départ »* si une assemblée de droite est élue en 1986. *« En 1978*, ajoute-t-il, *68 % des Français souhaitaient le maintien de M. Giscard d'Estaing, même si sa majorité perdait les élections. Soupesez ces deux pourcentages, et portez attention aux dates : 1978 était loin de 1974, 1983 n'est que deux ans après 1981 ! »*

M. Lecanuet juge que si le débat sur la cohabitation est *« prématuré »*, il n'en est pas moins *« utile »* : le fait de parler de l'après-législatives ouvre, selon lui, *« l'éventualité du départ du président de la République. Nous créons*, dit-il, *une dynamique du succès. Parler de l'après 1986, c'est aussi tarir les sources d'un mouvement d'extrême droite que le gouvernement souhaite faire apparaître pour se donner abusivement le monopole de la défense de la République »*. Ce qui est également clarifié par M. Lecanuet, c'est *« le caractère utopique du recentrage »*.

« Je ne puis pas non plus imaginer une seconde, déclare-t-il, *que le R.P.R. engendrerait le centre pour gouverner avec les socialistes »*. M. Lecanuet dénonce une éventuelle *« manœuvre ultime du pouvoir »* qui proposerait un nouveau découpage électoral et la proportionnelle. *« Le pays*, estime-t-il, *mépriserait ce procédé oblique et incompréhensible »*. Pour lui, le fait que la majorité évoque la proportionnelle est un aveu, *« l'aveu qu'elle a renoncé à rester majoritaire »*.

La revanche

M. Giscard d'Estaing, qui intervient au cours du déjeuner, explique que l'opposition, qui en 1982 devait *« expliquer le présent »*, doit aujourd'hui *« construire l'avenir »*. Elle doit *« faire connaître son message et apparaître comme une force de remplacement et de capacité »*. Il suggère à l'U.D.F. de se *« donner un nom qui n'exprime pas seulement le refus du socialisme, mais qui propose un choix : l'opposition libérale »*. M. Giscard d'Estaing juge que la France est *« lasse* [de] *deux ans et demi d'échecs économiques, sociaux et internationaux. Malheureusement, les résultats les plus sombres sont encore à venir »*. M. Giscard d'Estaing met en garde l'U.D.F. contre *« les opérations de diversion que pourrait tenter un pouvoir qui ne peut plus retrouver la confiance des Français »*. Au nombre de ces opérations, il retient une modification de la loi électorale. Or, dit-il *« la nouvelle loi électorale ne devra pas tricher : c'est un droit sacré de l'électorat »*. Il juge que *« le prochain combat décisif qui aura lieu en 1986 se fera, non pas sur les hommes (...), non pas exclusivement sur l'économie, mais d'abord sur les valeurs »*. Il explique que les Français *« se détachent des valeurs de la gauche — discréditées par l'échec du socialisme — et qu'ils ont besoin d'autres valeurs. Ils demanderont*, précise-t-il, *de se prononcer* [en 1986] *pour des valeurs claires, modernes et justes »*.

L'ancien président de la République précise : *« Le libéralisme social que je propose est un système de valeurs simples »*. Il définit le libéralisme social comme une *« économie fonctionnant selon des règles modernes au profit de tous. La revanche, qu'elle soit personnelle, partisane ou sociale, n'est pas une valeur d'avenir. Quand le peuple aura à se prononcer*, conclut-il *la différence se fera en faveur de ceux qui proposeront de nouvelles valeurs capables de rassembler les Français et non de les diviser à nouveau pour leur malheur »*.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

● *M. Pierre Zarka*, secrétaire général du Mouvement de la jeunesse communiste, a fait état, jeudi 29 septembre, au cours d'une conférence de presse, d'*« une certaine impatience, qui grandit, dans la jeunesse, vis-à-vis de la droite et du patronat, mais aussi vis-à-vis de la gauche et du gouvernement »*.

Au R.P.R. : « La France est entrée en récession » déclare M. Marette

De notre envoyé spécial

Avignon. — Il était impossible de trouver, jeudi 29 septembre, en Avignon, un parlementaire R.P.R. acceptant de parler du problème de la « cohabitation ». Non seulement aucun orateur des journées d'études du groupe chiraquien n'a évoqué cette question, mais, même dans les conversations privées, ce thème ne faisait pas recette. Tout au plus, chacun renvoyait-il au dernier exposé de la question par M. Chirac, dans les colonnes du *Figaro* (*le Monde* du 30 septembre), pour assurer que, ainsi, tout avait été dit. Le président du R.P.R. lui-même ne compte plus s'exprimer sur ce sujet ; il rappelle seulement que la décision, en cas de victoire de l'opposition en 1986, appartiendra au seul chef de l'Etat.

Les parlementaires R.P.R. jugent plus sage et plus efficace d'affiner encore leurs critiques de la politique gouvernementale et d'affûter un peu plus les propositions de remplacement qu'ils avancent. C'est en matière européenne qu'ils ont été le plus concrets. Aucun, cependant, n'a évoqué la proposition de constituer une liste d'union de l'opposition pour le scrutin du 19 juin 1984, le R.P.R. considérant que le refus de l'U.D.F. règle au moins pour aujourd'hui cette question.

Sur le plan technique, en revanche, les orateurs ont tous déploré les carences des communautés européennes. Ainsi, M. Michel Noir, député du Rhône, a-t-il fait quatre propositions : *« Savoir dire « non » et provoquer une crise pour sortir du ronron technologique ; proposer une stratégie pour les industries du futur ; coordonner les efforts en vue de réduire la dépendance énergétique ; faire de même pour les politiques économiques et monétaires. »* Selon lui, en effet, *« l'Europe accepte un « Munich » industriel, scientifique et technique, puisque son industrie se vend par morceaux aux Américains et aux Japonais »*. M. Marc Lauriol, député des Yvelines, a proposé la création d'une caisse européenne d'équipement, chargée de financer de grands travaux.

La politique économique du gouvernement a été largement critiquée. Un thème central s'est dégagé, sous forme d'une sorte de syllogisme : seule la confiance et les libertés retrouvées peuvent assurer la relance économique ; or le gouvernement a perdu cette confiance ; donc il faut que les électeurs changent la majorité. Ainsi, M. Jacques Marette, député de Paris, a-t-il affirmé : *« La France est entrée en récession ; le pouvoir socialo-communiste, pris à la gorge par deux ans de dépenses et d'endettement à tout va, développe, dans le plus grand désordre, un plan d'austérité sauvage (...) pour exorciser le ras-le-bol des Français par une gigantesque manœuvre d'intoxication où alternent les contre-vérités et le rêve éveillé. »* Selon M. Marette, dans le projet de budget pour 1984, *« les recettes ont été surestimées et les dépenses sous-évaluées »*. Il a affirmé que les statistiques du chômage sont manipulées et que la charge de la dette est systématiquement minimisée.

M. Marette a expliqué, aussi, que lorsque l'opposition reprendra la pouvoir, elle devra établir *« un plan de redressement sévère s'étalant sur plusieurs années et dont les priorités seront de rendre la confiance, de desserrer le carcan bureaucratique, de réduire les dépenses publiques et les prélèvements obligatoires »*. La dénationalisation du secteur bancaire figurera au premier rang de ces mesures.

M. Robert-André Vivien, député du Val-de-Marne, a expliqué : *« Dire que M. Mitterrand a, désormais, mis ses pas dans ceux de M. Reagan et de Mme Thatcher est, évidemment, idiot. Un drame économique va se jouer en 1984 : la déflation sauvage ajoutera ses effets asphyxiants aux effets d'écrasement exercés par les charges fiscales et sociales. »* Enfin, M. Jacques Godfrain, député de l'Aveyron, évoquant le rôle des syndicats, a lancé un avertissement à ses amis : *« N'attendons pas que les Français se jettent dans nos bras, si nous restons les défenseurs crispés d'une saine économie, sans définir les motifs profonds, humanistes et nationaux de notre action politique. »*

ANDRÉ PASSERON.

LES CONSÉQUENCES DE LA DISSOLUTION DE LA C.C.N.

Le vice-président de l'assemblée de Corse quitte le M.R.G.

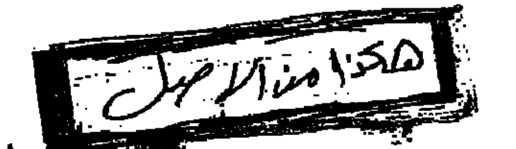
Correspondance

Bastia. — M. Toussaint Luciani, vice-président de l'Assemblée de Corse, a démissionné, mercredi 28 septembre, de la fédération de Corse-du-Sud du Mouvement des radicaux de gauche (*le Monde* du 30 septembre). *« La voix des caciques du clanisme prime désormais sur celle du président de l'assemblée de Corse »*, a estimé M. Luciani qui ajoute dans une déclaration : *« Les principaux dirigeants du Mouvement des radicaux de gauche continuent de camper sur des positions passéistes. »*

M. Luciani, qui conserve son poste de deuxième vice-président de l'assemblée de Corse, entend protester contre la prise de position de M. François Giacobbi (M.R.G.), président du conseil général de la Haute-Corse, après la rencontre des élus corses avec le ministre de l'intérieur, dimanche 25 septembre. M. Giacobbi a affirmé que les élus présents avaient été unanimes pour réclamer la dissolution de la Consulte des comités nationalistes (C.C.N.). Or M. Prosper Alfonsi, président de l'assemblée de Corse, a précisé que, lors de sa rencontre avec M. Defferre, il n'avait à aucun moment donné son accord pour cette dissolution.

Cette polémique interne au Mouvement des radicaux de gauche de Haute-Corse traduit un malaise ancien entre M. Giacobbi, qui entend strictement limiter l'application du statut particulier auquel il était opposé, et M. Alfonsi, qui en est un farouche partisan. Face au mouvement nationaliste, les deux hommes divergent aussi totalement. M. Giacobbi le récuse en effet d'emblée. M. Alfonsi distingue, lui, sa dimension culturelle, qu'il ne rejette pas, de son expression politique, qu'il combat. Alors que cette polémique a surpris, les deux protagonistes ne veulent pas envenimer les choses et évitent de nouvelles prises de position qui pourraient conduire à un trouble profond au sein du Mouvement des radicaux de gauche du nord, traumatisés après l'assassinat de Pierre-Jean Massimi.

DOMINIQUE ANTONI.



L'ÉLECTION MUNICIPALE DE SARCELLES

Le rock et la pêche à la ligne

Sarcelles, cinquante-quatre mille habitants dont 13 % d'immigrés, ville partagée entre les vieux quartiers et ceux, neufs, de Lochères, vote à nouveau dimanche 2 octobre.

Au soir du 6 mars 1983, date du premier tour des élections municipales, le procès-verbal du bureau de vote nº 14 avait été raturé, permettant la réélection de M. Henry Canacos avec 36 voix d'avance, alors que son adversaire, M. Raymond Lamontagne, affirmait en totaliser 104 de plus.

Le 2 septembre, le Conseil d'État a confirmé la décision du tribunal administratif d'annuler les résultats de ce scrutin.

Au cours de sa campagne, M. Henry Canacos n'a pas manqué de rappeler les réalisations accomplies par la municipalité : des emplois, des espaces verts, des logements. Une énumération que complétaient les supporters du maire communiste : la revitalisation du centre commercial des Flanades, le centre sportif, le forum des Cholettes. *« Aujourd'hui les grands projets sont réalisés*, explique M. Canacos, *nous allons donc nous attaquer un peu plus à la vie quotidienne. »* Il a organisé des réunions chez l'habitant, sillonné les rues de Sarcelles, les marchés. *« C'est du démarchage »*, commente M. Raymond Lamontagne : *« Contrairement à mon adversaire je ne fais pas de porte-à-porte car il s'agit d'un viol des consciences. »*

M. Lamontagne a choisi les réunions de quartier, les sorties d'écoles. Les impôts, la propreté de la ville, la vie culturelle, ont fait partie de ses thèmes de campagne. Il a aussi voulu dénoncer tous les mensonges de la gauche. *« Henri Canacos et ses amis annoncent aux personnes âgées que l'aide sociale disparaîtra si je suis élu, ou alors que je ferais raser des immeubles aux Sablons, à Lochères, pour placer les locataires dans des cités de transit. Ils disent que je veux toucher à la culture, aux associations. C'est faux, mais il est évident qu'une association de locataires qui a ouvertement soutenu mon adversaire ne peut pas attendre grand-chose de moi. »*

Face à la détermination de son challenger, M. Henri Canacos se veut confiant et fermé à toute attaque qui concernerait pas précisément sa ville. *« Personne ne me parle de fraude, ce n'est pas leur préoccupation. J'ai déjà expliqué que le bureau centraliseur a seulement réparé une erreur commise dans un procès-verbal. »*

Les deux candidats ont essayé de « ratisser » large : au meeting organisé par la gauche le 24 septembre on n'avait oublié ni les jeunes, qui ont eu droit à une prestation de deux groupes de rock, ni les quatre cent quatre-vingt-quinze pêcheurs à la ligne mentionnés dans un discours... A droite, des réunions ont eu lieu avec des femmes et des personnes âgées de confession juive, et deux soirées ont rassemblé, autour du candidat de l'opposition, une importante fraction représentative de la communauté antillaise. Antillais et Israélites figurent sur la liste de M. Canacos. Les revendications de ces deux communautés – la communauté juive représente 17 % de la population et les électeurs antillais sont au nombre de 3 000 – ont été prises au sérieux par les deux candidats. Elles pourraient bien, dimanche, faire le partage.

JACQUELINE MEILLON.

POINT DE VUE

Cinq libertés pour la France

Par ALAIN JUPPÉ (*)

FACE à la crise – longtemps avant elle d'ailleurs – deux idées de la vie en société s'affrontent dans le débat politique français : l'idolâtrie de l'Etat sur laquelle repose le socialisme, qu'il soit proprement marxiste ou prétendument « à la française » (à preuve : les nationalisations) et qui, par contagion insidieuse, a atteint la technocratie d'inclination social-démocrate ; et l'humanisme, qu'il faut bien se décider à nommer par son nom, puisqu'il mise tout sur l'homme et les valeurs de la personne.

Depuis 1789, l'humanisme s'est accompli dans l'ordre du politique : le sujet y est devenu citoyen. Mais dans l'ordre économique et social, la citoyenneté n'a pas pénétré ; la révolution de la liberté et de la responsabilité personnelle y reste à faire.

Par un curieux paradoxe, c'est peut-être d'ailleurs l'une des attentes qui explique le vote d'un certain nombre d'électeurs en 1981. Vote paradoxal, car la logique d'étatisation qui inspire la démarche socialiste ne pouvait que décevoir l'aspiration ainsi exprimée. Il suffit de voir ce qui se passe depuis deux ans.

Cinq actions pourraient enclencher un mouvement de libération non pas seulement de l'économie mais surtout de la société française.

● **Il faut d'abord libérer la communication audiovisuelle.** – Le monopole étatique de la télévision est un cadavre qui n'a plus rien d'exquis.

Qu'on ne vienne pas le défendre au nom de la qualité des programmes (que d'émissions affligeantes sur nos lucarnes officielles !)ou des nécessités du service public. Les gouvernements conservateurs du siècle dernier tenaient le même langage aux républicains d'alors qui se battaient pour conquérir la liberté de la presse écrite.

Il faudra donc, par une loi prise dès que l'alternance aura joué, libérer l'audiovisuel du monopole étatique et autoriser le libre financement des télévisions et des radios privées.

● **Notre système éducatif crève doucement, depuis vingt ans, de son gigantisme et de son uniformité.** – Tant qu'un ministère unique croira pouvoir gérer de manière centralisée le dinosaure administratif qu'est devenue l'Education nationale, il n'y aura ni innovation, ni efficacité, ni qualité. Le seul remède, c'est la liberté.

Nous mènerons le combat par tous les moyens légaux pour sauvegarder le pluralisme scolaire et le libre choix des parents.

Mais *le* libre choix doit s'exercer également au sein même du secteur public. La rénovation de l'édifice éducatif, dans ses bases mêmes, c'est-à-dire les cycles primaire et secondaire, passe par l'extension des responsabilités au niveau de l'établissement ; il faut y décentraliser non seulement la gestion des choses, mais aussi l'administration et le recrutement des hommes ; accroître les compétences du chef d'établissement ; constituer dans chaque école, collège ou lycée une véritable communauté éducative « enseignants-parents-élèves » chargée de définir, avec une réelle marge de liberté, un projet éducatif propre ; abolir la carte scolaire et promouvoir une authentique émulation ; généraliser les relations contractuelles entre les établissements et la collectivité afin de garantir les principes du service public.

● **Le salariat est aussi à libérer.** – Sous sa forme actuelle, le contrat de travail qui lie l'employeur et son salarié est une sorte de curiosité historique. Il repose sur la notion archaïque de louage de service et sur une relation de dépendance totale.

Il convient d'inventer le « contrat d'entreprise », où chacun fait son propre apport à l'œuvre commune et se trouve à égalité de droits et de devoirs.

Dès lors que le salarié devient partenaire, il est logique que sa rémunération tienne davantage compte des résultats de l'entreprise : les possibilités ouvertes par la législation sur l'intéressement, par exemple la prime de productivité, doivent devenir d'application courante.

Le salarié-partenaire a, de même, vocation à l'actionnariat, et c'est pourquoi la diffusion du capital parmi les salariés doit être l'une des modalités importantes de la désétatisation des entreprises nationalisées. Les salariés des entreprises privées devront aussi profiter des mécanismes de « stock options » ou de fonds communs de placement.

Mais surtout le salarié-partenaire doit devenir l'entrepreneur de son propre travail, grâce à l'extension des responsabilités à tous les niveaux de l'entreprise. Il est impératif de généraliser les pratiques existantes dans les entreprises socialement les plus avancées et de donner la parole à chaque travailleur sur l'organisation de son travail, en étroite liaison avec l'encadrement dont la vocation est d'exercer le pouvoir hiérarchique dans un esprit nouveau.

Soyons lucides : à quoi sert de partir en guerre contre les syndicats marxistes révolutionnaires en multipliant les moulinets belliqueux avec un sabre de bois ? Si nous voulons vraiment mettre nos entreprises en situation de compétitivité et de progrès, il faut y faire évoluer les relations sociales en élargissant les responsabilités personnelles des salariés.

Dernière conséquence, mais non la moindre : entre partenaires responsables, l'Etat doit intervenir le moins possible. Les excès de réglementation doivent être systématiquement combattus. L'Etat doit notamment diminuer ses interventions dans le processus d'embauche et de licenciement.

● **La libération des revenus est d'autant plus nécessaire que l'augmentation continue des prélèvements obligatoires est devenue démentielle depuis deux ans.** – On en connaît les effets : perte de compétitivité de notre économie, face aux grands pays industriels dont la pression fiscale est inférieure de plusieurs points ; démotivation des cadres et d'une fraction croissante des classes moyennes ; fuite des chercheurs et des créateurs.

Il est un effet plus insidieux encore : la part du revenu direct – c'est-à-dire de la liberté – dans le pouvoir d'achat des citoyens ne cesse de décroître par rapport à celle des prestations indirectes, c'est-à-dire de la socialisation. C'est ainsi qu'on collectivise peu à peu une société. N'en déplaise à tel ou tel dirigeant syndicaliste, le salaire ne doit pas devenir l'« argent de poche » du salarié, dont tous les besoins seraient couverts par ailleurs grâce à des allocations publiques. Il faut, au contraire, élargir la possibilité, pour chacun, d'utiliser librement les fruits du travail individuel.

On peut imaginer plusieurs mesures dans ce sens : dans le domaine social, complémentariat réaffirmé des institutions publiques et des organismes privés par la garantie d'une concurrence loyale ; recours accru, pour certains risques ou en deçà d'une franchise fixe, à la prévoyance volontaire ; dans le domaine fiscal, plafonnement à 50 % du taux marginal de tout impôt assis sur le revenu, tant il paraît naturel que les exigences de la solidarité nationale n'obligent pas le citoyen à renoncer à plus de la moitié du fruit de son travail au profit de la collectivité. Cette mesure coûterait moins de 20 milliards de francs et pourrait être compensée partie par des économies budgétaires, partie par un relèvement temporaire et modulé du taux normal de la T.V.A.

● **Une démocratie bien tempérée ne peut s'accommoder d'une pratique de plus en plus monarchique du pouvoir.** – L'organisation sociale ne doit pas être bouleversée sans que le suffrage universel se prononce en toute connaissance de cause.

La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen à laquelle renvoie le préambule de notre Constitution doit être complétée par un « Code des libertés fondamentales. Doivent être notamment inscrits dans la loi constitutionnelle sans ambiguïté et sans obscurité : le pluralisme scolaire et la liberté de l'information et de la communication audiovisuelle. Dès lors ces principes ne pourraient être modifiés que selon les procédures solennelles de révision de la Constitution elle-même.

En contrepoids on peut proposer la réduction du mandat présidentiel à cinq ans car l'exercice de plus en plus centralisé du pouvoir suprême ne peut se concevoir sans un retour plus fréquent devant le suffrage universel ; l'élargissement des possibilités de recours au référendum ensuite, qui pourrait être déclenché dans les mêmes conditions que la saisine du Conseil constitutionnel ; l'extension enfin de la procédure des lois organiques prévues à l'article 46 de la Constitution, et même de celles qui doivent être votées dans les mêmes termes par les deux assemblées. Il devrait en être ainsi de la loi électorale ou des nationalisations dont le champ d'application devra de toute manière être limité aux seuls services publics en situation de monopole.

Qu'on ne s'y trompe pas ! Il ne s'agit pas seulement de rechercher l'efficacité ou un meilleur « savoir-gouverner ». C'est avant tout un problème de morale.

(*) Secrétaire général du Club 89, conseiller R.P.R. de Paris.

société

AU TRIBUNAL DE PARIS

La comtesse, la gouvernante et l'avocat

Côté partie civile, sur le fauteuil où on l'a conduit avec mille précautions, *un pauvre corps* chaussé de charentaises bordeaux, habillé d'un pauvre manteau, coiffé d'un bonnet de laine d'où s'échappent des mèches blanches que les mains décharnées arrangent nerveusement. C'est Mme Diane Dufaure de Rochefort, comtesse authentique, *âgée aujourd'hui de quatre-vingt-quinze ans*, et qui fut *fortunée*.

Côté prévenus, une solide *matrone* blonde de soixante ans qui fut la gouvernante de la comtesse, Arlette Vanacker, son mari Raymond, un comparse avec lequel elle est aujourd'hui en instance de divorce, et surtout un avocat du barreau de Paris, Me Charles Taillet, *actuellement* suspendu par son ordre.

A ces trois-là, il est reproché escroqueries et complicité par le *biais de faux en écritures privées*, d'abus de blancs-seings et de *quelques autres malices. Résultat* concret, selon l'accusation, une somme de 1 800 000 F a été soutirée en moins de deux ans des comptes de la comtesse, sans parler d'un testament, faux lui aussi, qui faisait de Mme Vanacker *la légataire universelle* de cette vieille dame sourde et quasi*ment aveugle*.

Devant la trentième chambre *du tribunal de Paris, il s'agissait*, jeudi 29 septembre, sous la présidence alerte de Mme Jacqueline Chevallier, de reconstituer cette histoire simple en apparence, mais complexe dans ses mécanismes.

Au début, il ne paraît pas que Diane Dufaure de Rochefort ait éprouvé de méfiance à l'égard d'Arlette Vanacker. Du côté de Libourne, où la comtesse avait son hôtel, Arlette était d'une *famille* amie. *Les Dufaure de* Rochefort et les Vanacker se *connaissaient depuis trois générations*. Ainsi, lorsque, après la *mort* de sa dernière sœur, Mme de Rochefort se retrouva seule, sans héritier, elle accepta volontiers qu'Arlette s'occupe un peu d'elle. Arlette s'en occupa bientôt un peu trop. Elle commença par *l'amener à Paris, ce qui n'était* peut-être pas une nécessité.

Il est vrai que la situation de la comtesse était complexe. Un *notaire de* Libourne *négligent* avait omis de régler la succession après le décès de la dernière sœur. Le fisc avait eu vent de cette anomalie et, pour non-paiement de droits, parlait de saisie-arrêt. Il convenait de remettre de *l'ordre. Arlette Vanacker* connaissait Me Charles Taillet. Cet avocat de *bon renom — trente-six* ans de carrière sans accroc — fit merveille au début, récupérant ce qui devait l'être, apurant comme il convenait cet imbroglio.

Des choses singulières

L'ennui, c'est qu'à partir de 1981 il se passa des choses plus *singulières. On plaça* la vieille dame dans une maison de retraite de Nogent-sur-Marne où elle n'avait pas du tout l'envie d'aller. On donna pour consigne à la directrice de ne laisser entrer aucun visiteur sans l'accord d'Arlette. On *installa même un* micro dans sa chambre. Quand on *la ressortit finalement de cette* retraite forcée, ce fut pour la conduire en Espagne dans un hôtel de la Costa-Brava. Elle se demanda où elle était, s'ouvrit de sa détresse et de son désarroi à des touristes de passage.

Dès lors, on flaira la méchante affaire. Bientôt, la police débarquait chez Arlette Vanacker pour retrouver la vieille dame, qui avait été ramenée à Paris. Elle était confinée dans une chambre de l'appartement de *la gouvernante*. Dans quel but ? On crut le com*prendre lorsque l'on regarda* de plus près.

D'abord, pourquoi cette procuration qui avait permis à Arlette Vanacker *de tirer sur le compte* de la comtesse 1 800 000 francs *par une multitude de chèques*, chacun n'étant pas en lui-même une bagatelle : 20 000, 30 000 francs, etc ?... Cette pro*curation*, c'est Me Taillet, en qui la comtesse avait une grande *confiance pour les services rendus* précédemment, qui lui avait conseillé de la signer. Mais pourquoi, ensuite, le compte, ouvert à l'origine dans une succursale de la B.N.P. de l'avenue Rapp, avait-il été transféré à l'agence de cette même *banque, place des Ternes*, où M. Taillet avait les siens ? *Pourquoi encore* la gouvernante et le conseil faisaient-ils croire à la vieille dame que le fisc était toujours à ses trousses, ce qui leur permettait de lui dire que, si elle mettait le nez dehors, elle allait être arrêtée illico ? Et pourquoi *encore lui faire espérer une opération* de la cataracte qui ne fut *jamais entreprise ?* La peur et l'espérance, voilà certes des moyens de pression. Il y a aussi cette acceptation par Me Taillet d'une émeraude sertie de diamants et qu'on n'a jamais revue.

« Je la lui ai restituée », dit l'avocat. La comtesse assure qu'il n'en fut rien. Voilà l'accusation. Voilà aussi la position de Mes Jean-Pierre Emié et Jean-*Pierre Peninque, les avocats de la* vieille dame. Aussi bien M. Bertrand Faure, substitut du procureur de la République, a-t-il requis cinq ans de prison ferme contre Arlette Vanacker et contre Me Taillet. Mais la défense plaide non coupable et, en dépit de tous les chèques tirés grâce à la procuration, *Arlette Vanacker soutient* qu'elle n'a jamais rien pris. Et *Me Taillet, à qui l'on fait grief* de ne pas s'être soucié de l'usage que *faisait* la gouvernante de cette procuration puisque c'était lui qui avait poussé la comtesse à la consentir, répond que sa déontologie l'empêchait d'être un gestionnaire en quoi que ce soit.

Ainsi Me Jeanine Artigaud pour Mme Vanacker, Mes Francis Szpiner et Pierre Jacquet pour Me Taillet, ont-ils plaidé avec plus ou moins de conviction la relaxe. Me Taillet a *beaucoup pleuré. La vieille* dame, elle, n'a pas dit un mot. *Elle avait seulement voulu être là.*

Jugement le 20 octobre.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

L'ARRESTATION DU MEURTRIER DE GÉRALDINE LACOUR

Marié, deux enfants, récidiviste

C'est un homme âgé de trente-sept ans, marié et père de deux jeunes enfants, Daniel Clerbout, qui *est le meurtrier de Géraldine* Lacour, dix ans, qui avait disparu le *16 septembre sur* le court trajet qui va de son école au domicile familial, à Auberchicourt (Nord). Le corps de la fillette, qui avait été violée puis étranglée, avait été retrouvé le 23 septembre, flottant dans le canal de la Sensée, à Goeulzin, à quelques kilomètres d'Auberchicourt.

Appréhendé le mercredi 28 septembre par des policiers du S.R.P.J. *de Lille, Daniel Clerbout est passé* aux aveux dès le lendemain. C'est après un long travail de compilation d'archives que les enquêteurs, qui ont examiné l'une après l'autre toutes les affaires de mœurs fichées dans leurs dossiers, devaient interpeller Daniel Clerbout, ouvrier à Renault-Douai et domicilié à Brébières (Pas-de-Calais).

En 1974, la cour d'assises du *Nord l'avait condamné à dix ans de* réclusion criminelle pour le viol d'une fillette âgée de treize ans, à Bugnicourt (Nord). Daniel Clerbout avait été libéré au début de l'année 1982, bénéficiant de la réduction de peine automatiquement accordée à tous les détenus dont la conduite en prison est convenable.

Présenté, tard dans la soirée du *jeudi 29 septembre*, à M. Régis Verhaegue, juge d'instruction à Douai, Daniel Clerbout a été inculpé d' *« enlèvement de mineur, viol et homicide volontaire »*. Ayant appris son transfert au palais de justice, une centaine de personnes, nous indique notre correspondant à Lille, se sont introduites dans la cour du bâtiment, manifestant aux cris de *« A mort ! »* et *« Rendez-le nous, nous ferons justice ! »*

Un peu hâtivement, M. Fernand Gousseau, procureur de Douai, avait déclaré, le 24 septembre, que *« la petite fille avait été enlevée par quelqu'un qu'elle connaissait bien »*, tandis que les policiers orientaient leurs recherches vers *« des suspects proches de la famille »* (*le Monde* daté 25-26 septembre). Or le meurtrier a indiqué qu'il ne *connaissait pas la fillette et que s'il* l'avait remarquée c'est parce qu'elle était *« la plus jolie »* des écolières qu'il guettait.

● *Nomination au Conseil d'Etat.* — Par décret du 27 septembre, M. Fernand Grévisse, conseiller d'Etat, est nommé à compter du 1er octobre, président adjoint de la section du contentieux du Conseil d'Etat.

LE DÉBAT SUR L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Les évêques appellent les catholiques à faire preuve de « sang-froid » et de « cohésion »

A *quelques* jours de l'annonce, par M. Alain Savary, de nouvelles propositions sur les rapports de l'enseignement privé et de l'enseignement public, Mgr Jean Honoré, archevêque de Tours et président de la commission épiscopale du monde scolaire et universitaire, vient d'adresser une lettre aux *« parents, maîtres, gestionnaires et membres du personnel, élèves et anciens élèves »* de l'enseignement catholique, après une réunion de cette commission, le 26 et le 27 septembre, à Paris.

Mgr Honoré rappelle d'abord les données *générales du débat scolaire* à l'approche d'une *« échéance délicate »* qui sera pour l'enseignement catholique une *« épreuve de vérité »*. Il souligne *« l'urgence d'une réforme du système d'enseignement »*, réforme qui *« s'impose à l'Etat, quels que soient le ou les partis politiques au pouvoir, qu'ils soient de droite ou de gauche »*. L'Etat, responsable du secteur public, *« ne peut pas non plus être dessaisi de son droit de contrôle sur les établissements sous contrat. La réforme nécessite de nouvelles structures pour les établissements dans le cadre de la décentralisation »*.

Cette *« réforme progressive »*, rendue nécessaire par l'inadaptation de l'école, aura des répercussions sur les établissements catholiques et permettra d'envisager pour eux de nouvelles dispositions statutaires.

Mgr Honoré pose alors une *« double condition »* pour accepter les propositions du ministre de l'éducation nationale. La première est que soient reconnus le principe du choix éducatif des parents et des maîtres, le principe d'un projet éducatif chrétien, le principe du *choix* d'un chef d'établissement responsable de l'équipe éducative. La deuxième condition est que la mise en œuvre d'un nouveau régime statutaire des établissements privés *« soit entreprise en corrélation avec la mise en œuvre de la réforme de l'ensemble du système scolaire »*. Il faudra *« du temps et une patiente concertation »* pour trouver *« les solutions de techniques juridiques et administratives »*.

Mgr Honoré s'adresse ensuite à chacun des *« grands groupes constitutifs de l'enseignement catholique »*. Aux personnels, il demande que, devant l'offre de titularisation qui leur serait proposée, *« ils mesurent bien les avantages et les risques. A la fois pour eux, personnellement, et pour les établissements dont ils se veulent solidaires »*. Aux parents et aux responsables, il recommande *« la fermeté dans la résolution et la vigilance, mais aussi le sang-froid et la cohésion »*. Il insiste pour que, *« malgré les craintes d'un changement plus ou moins radical, que beaucoup éprouvent »*, tous fassent *« crédit aux organismes qui les représentent au sein du comité national de l'enseignement catholique. Celui-ci* — il s'en porte garant — *ne se laissera pas emporter dans aucune dérive politique ni dans aucune concession dommageable à la liberté d'enseignement et à l'avenir de nos établissements »*. Les évêques veulent *« tout faire pour que la liberté d'enseignement soit soustraite aux enjeux politiques et électoraux »*.

Enfin, Mgr Honoré écrit, à l'intention de l'opinion catholique, que, *« pour s'engager dans une voie nouvelle »*, l'enseignement catholique a besoin *« de percevoir dans l'enseignement public les signes du changement »* qu'on lui propose. Il attend qu'on n'accuse pas trop vite les responsables de l'école catholique de *« montrer prudence et rigueur »* dans l'aménagement d'un nouveau statut, qui exigera *« des mesures appropriées et juridiquement défendables »*.

Une ultime mise en garde

Mgr Honoré s'était trop souvent fait l'avocat d'une fermeté sans équivoque sur la liberté scolaire pour qu'on ne relève pas dans sa déclaration une tonalité nouvelle. Quelque chose de différent, malgré la prudence *de toutes les déclarations* épiscopales.

Certes, le président de la commission épiscopale chargée du monde scolaire ne revient en rien sur sa défense du libre choix de l'école par les parents. Il continue de subordonner toute modification de l'enseignement privé à la rénovation des établissements du sec*teur public. Ce qui ressemble à un* déni de changement, car cette *rénovation* reste bien aléatoire ! Il n'empêche que, cette fois, Mgr Honoré, parlant au nom des évêques, se place dans une perspective d'ouverture. Comme si l'idée de négociations était, sinon acquise, du moins déjà envisagée par celui qui prônait la *« chaise vide »* — selon sa propre expression — *en décembre dernier.*

Il est vrai qu'alors les propositions de M. Savary venaient d'être connues. Elles allaient ête repoussées. Aujourd'hui, l'archevêque de Tours compte peut-être sur une ultime mise en garde à M. Savary. Que le ministre soit raisonnable et il verra combien *nous prendrons* plaisir à parler avec lui...

Le texte de Mgr Honoré suggère une seconde remarque, qui concerne les appels réitérés à la cohésion. L'épiscopat sentirait-il le sol se dérober, l'unité sur le point de se lézarder ? Le trouble qu'il perçoit chez des parents et des maîtres, avivé par l'attente qui se prolonge, l'inquiète. Ainsi qu'il nous l'a déclaré, il sait que, *« si nous disons oui aux propositions du ministre, nous serons sous les fourches caudines de ceux qui nous accuseront de brader l'enseignement catholique »*. Suivez son regard : il se tourne vers les milieux politiques de droite. Et Mgr Honoré répète que les évêques ne ménageront pas leur peine pour continuer de *« soustraire le problème scolaire au débat électoral »*, comme le réclamait en ces termes l'archevêque de Paris, au rassemblement de Pantin en avril 1982.

Tâche ardue, tant les pressions et la sociologie pèsent et pèseront, à mesure que poindront de pro*chaines échéances* électorales. Car, quoi qu'il arrive, une prévision ne peut être démentie : rejetée ou acceptée, la négociation que proposera le gouvernement la semaine prochaine ne sera que l'étape d'une longue marche.

CHARLES VIAL.

Une fronde des universitaires

(Suite de la première page.)

« La question n'est pas seulement de savoir si nous ferons un peu plus d'heures d'enseignement, explique Mme Jeanne-Marie Parly, de Paris-IX ; *nous critiquons le côté « punition » de ces décrets. Sous couvert d'économies budgétaires, le ministre met en cause l'indépendance des professeurs en accordant au conseil élu la répartition des enseignements »*.

Un autre économiste parisien regrette qu'il n'y ait pas eu de définition claire des droits et des devoirs des professeurs et que ne soit pas précisé *« la spécificité du corps des professeurs d'université, grand corps de l'Etat, dont le recrutement normal doit continuer à être assuré par un concours national, seule voie réellement démocratique et garantissant la qualité scientifique »*.

Un ministre solidaire

Les professeurs d'économie multiplient les interventions auprès du président de la République pour obtenir la modification d'une politique universitaire qu'ils jugent globalement mauvaise. A côté de ces francs-tireurs, qui se sont lancés très vite dans la contestation, les juristes paraissent modérés. Mais ils n'en critiquent pas moins un décret qui, selon M. Michel Moreau, de Poitiers, les a *« violemment heurtés »*. Les mathématiciens envisagent, eux aussi, de se rassembler pour manifester leur opposition à un texte qui ne tient pas compte des autres activités des universitaires, et notamment de la recherche. Un alourdissement des horaires d'enseignement est, selon M. Jean Durup, de Paris-Sud, *« néfaste pour des scientifiques qui effectuent déjà, par passion pour l'enseignement et la recherche, un horaire de travail réel très supérieur au temps légal »*.

La colère se manifeste aussi dans les établissements. Ainsi, à l'université de Lyon-II, un texte signé par des professeurs de différentes disciplines, juridiques et littéraires, circule pour dénoncer des augmentations d'horaires sans amélioration des conditions de travail. *« Nous ne pouvons accepter*, explique M. Pierre Dockes, *que nos compétences ne soient pas reconnues et que le collège unique des enseignants ait tous les pouvoirs. »*

Cette fronde des professeurs est nouvelle. Elle ne peut être assimilée au repli de quelques mandarins. Ces enseignants, souvent jeunes, s'inquiètent d'une évolution de l'enseignement supérieur qui, au nom de la démocratie, accorde le pouvoir dans les établissements aux catégories les plus nombreuses, c'est-à-dire les maîtres-assistants et les assistants. Ils rejoignent les propositions de M. Laurent Schwartz, qui, depuis longtemps, s'oppose aux promotions par listes ou à l'ancienneté et réclame *« une prise en compte de la qualité des travaux scientifiques des enseignants chercheurs »*. Certains de ces universitaires ne sont pas opposés à une ouverture plus grande de leur corps, mais *« sur des critères de compétence reconnus » (1)*.

Ce mouvement de mauvaise humeur des professeurs risque d'influer sur le climat dans les universités lors de la rentrée. De leur côté, maîtres-assistants et assistants, même si le nouveau décret implique pour certains une diminution des services, ne jugent pas positives toutes les mesures en préparation sur les carrières. Une nouvelle fois, M. Savary risque de se trouver seul face à l'opposition des universitaires, qu'elle soit syndicale (le SNE-Sup appelle à une « action nationale » du 17 au 21 octobre) ou de type associatif.

SERGE BOLLOCH.

(1) Les enseignants du supérieur comptent 10 900 professeurs, 15 900 maîtres-assistants et environ 12 000 assistants.

هكذا من الأصل

SPORTS

PREMIERS MATCHES DE LA COUPE DAVIS

Victoire de Noah, défaite de Leconte

L'Australie et la France sont à égalité, 1 à 1, après la première journée de la rencontre comptant pour les demi-finales de la Coupe Davis. Ce vendredi 30 septembre, sur l'herbe pelée du stade de White-City, Noah a battu l'espoir australien Cash en trois manches (6-4, 10-8, 6-3), tandis que Leconte s'inclinait devant Fitzgerald en quatre sets (4-6, 10-8, 9-7, 6-2).

De notre envoyé spécial

Sydney. — Décidément, en tennis, une même cause n'a pas les mêmes effets. C'est, pour le moins, la leçon qu'on peut tirer de cette première journée. La même cause c'était le retour de service, cette phase décisive dans le jeu sur herbe, qui est le plus souvent réduit à la simple expression du service-volée. Eh bien ! Noah et Leconte ont été particulièrement impressionnants dans ce compartiment du jeu, vendredi. Les numéros un et deux français ont tiré des coups époustouflants, qui ont arraché des exclamations d'émerveillement au public, pourtant cantonné, la plupart du temps, dans une réserve très britannique. Leconte obtenait ainsi le maximum de rendement de l'exceptionnelle vitesse de son bras gauche. En revanche, Noah faisait la démonstration d'une détermination qui lui a permis de combler une lacune habituelle de son jeu. Pourtant, avec des retours de service fulgurants, l'un a gagné et l'autre a perdu.

« *J'ai bien anticipé sur l'engagement de Cash ; il a alors essayé de modifier ses angles et ses effets, mais, du coup, il a été moins efficace* », a expliqué Noah. L'ancien champion du monde junior a, en effet, été contraint de prendre de plus en plus de risques pour gagner son service, et il eut rapidement les pires difficultés à monter au filet. Exercice périlleux : il passa de moins en moins de premières balles et fit au total huit doubles fautes.

Donné favori par la presse australienne, qui n'avait pas été favorablement impressionnée par les mouvements d'humeur de Noah à l'entraînement, Cash a été pris à la gorge par le numéro quatre mondial, qui dispose, désormais, d'une marge de sécurité même sur une surface comme le gazon sur lequel il n'avait pas joué depuis deux ans (il avait été battu au premier tour de Wimbledon en 1981). « *Nous sommes là pour gagner. L'herbe et le vent n'ont pas d'importance. L'important, c'est d'essayer de gagner pour disputer une nouvelle finale de la Coupe Davis* », a commenté Noah, qui fut accroché seulement au quatorzième jeu du deuxième set : Cash eut alors deux balles de set que le Français effaça en servant le plomb.

Mais ce qui avait désespéré le premier Australien survolta le second. Fitzgerald, qui a été « transpercé » par les retours de Leconte dans la première manche, fit ensuite des prouesses pour intercepter les missiles du Français. Celui-ci laissa passer sa chance lorsqu'il servit, sans succès, une balle de 3-0 au deuxième set. Après quoi, l'épreuve de vérité du service-volée trancha inéluctablement en faveur de l'Australien, qui sauva même deux balles de set au douzième jeu de la troisième manche. Mais, déjà, le bras de Leconte, qui s'était énervé sottement à cause de quelques fautes des juges de ligne, n'avait plus la même sûreté. Après le repos traditionnel, Fitzgerald conclut, en vingt-huit minutes, faisant trois fois le break et ne concédant son service qu'au quatrième jeu.

Bref, il ne suffit pas de bien jouer pour gagner un match de Coupe Davis, il faut encore surmonter cette tension très particulière qui, vendredi, a fait craquer successivement Cash et Leconte.

ALAIN GIRAUDO.

A LA TÉLÉVISION

ANTENNE 2

Samedi : double dans l'émission « Les jeux du stade » (à partir de 15 heures).

Dimanche : derniers simples, de 8 heures à 10 heures.

● *Les Jeux de Paris.* — M. Jacques Chirac, maire de Paris, a annoncé, mercredi 28 septembre, que « *seraient organisés aux mois de mars et d'avril 1984 les Jeux de Paris* ». Cette compétition réunira les sportifs — des cadets aux seniors — des vingt arrondissements de la capitale dans les disciplines suivantes : footbal, judo, tennis et volley-ball.

JUSTICE

Pour lutter contre l'asphyxie des tribunaux

Pour lutter contre l'asphyxie des tribunaux, M. Robert Badinter a décidé de lancer un plan de sauvetage de l'institution judiciaire (*le Monde* du 29 mars). En application de ce plan, les chefs de juridiction et les greffiers en chef viennent de recevoir une circulaire s'inspirant des propositions de la commission Daussy, du nom de M. Albert Daussy, président du tribunal de Caen chargé, il y a deux ans, d'un rapport sur « *le fonctionnement et la gestion des cours et tribunaux* ».

Parmi les « *suggestions immédiates* » de M. Badinter figure la nécessité d'appliquer plus strictement les dispositions du nouveau code de procédure civile qui permettent d'accélérer le cours des procédures. Les magistrats sont aussi invités à réduire les délais qui précèdent la phase du jugement et à les faire respecter par les avocats. M. Badinter indique d'autre part que certaines réformes envisagées par la commission Daussy font l'objet d'études. Le garde des sceaux souhaite notamment réduire les délais d'expertises et parvenir à un allégement de la rédaction des jugements et des arrêts. D'autres mesures, qui nécessitent une réforme législative, interviendront, comme la possibilité de faire juger certaines affaires par un magistrat au lieu de trois.

● *Grave marée noire sur la côte de l'Angleterre.* — « *La plus grande* catastrophe écologiste qu'ait connue la Grande-Bretagne », c'est ainsi que les responsables britanniques qualifient la marée noire provoquée par un pétrolier iranien qui a heurté, le 27 septembre, la jetée du port d'Immingham, sur la côte est du pays.

Les 3 000 tonnes de pétrole brut échappées du *Sivand* forment une nappe d'une quarantaine de kilomètres de long. — *(A.F.P.)*

RELIGION

OUVERTURE DU SIXIÈME SYNODE

Les évêques et la réconciliation

De notre correspondant

Cité du Vatican. — C'est par une messe solennelle à Saint-Pierre, concélébrée par le pape Jean-Paul II, que s'est ouverte, jeudi 29 septembre, l'assemblée générale du synode mondial des évêques, qui a pour thème « la réconciliation et la pénitence dans la mission de l'Eglise ». Un thème plus religieux que celui du synode de 1980 consacré à la famille.

Ce synode est marqué par l'importance du nombre des évêques du tiers-monde, qui représentent 58,8 % de cette assemblée comptant deux cent vingtrente et un membres. A la différence du synode de 1980 où étaient présentes seize femmes, à titre d'« experts », aucune n'assiste à l'assemblée qui vient de s'ouvrir. Le rapporteur est le cardinal Martini, archevêque de Milan,, et les « présidents délégués » chargés de coordonner les débats sont les cardinaux Cordeiro (pakistanais), Manning (américain) et Ratzinger (allemand). Pendant la première semaine des travaux du synode, chaque participant exposera la situation dans son pays. Puis commenceront les travaux en commissions réparties en onze groupes linguistiques.

Le message délivré par le pape à l'occasion de l'ouverture du synode a été essentiellement de nature évangélique. Jean-Paul II a rappelé que « *l'opposition entre le bien et le mal est entrée dans l'histoire de l'homme en détruisant l'innocence originelle dans le cœur de l'homme et de la femme* », et que « *dans le mystère de la réconciliation avec Dieu, dans le sacrement par lequel s'accomplit cette réconciliation,l'homme s'accuse lui-même en confessant ses péchés et, par cela même, ôte la puissance à cet accusateur qui, jour et nuit, accuse chacun de nous et l'humanité tout entière* ».

Ph. P.

Rome interdit l'usage d'hosties diététiques

Le Vatican a décidé d'interdire l'usage des hosties sans gluten qui étaient fabriquées par des religieuses à Tuam, dans le comté de Galway (Irlande) : sans cette texture végétale, l'eucharistie ne serait pas licite. C'est un appel à l'ordre canonique ; un de plus, au sein de l'Eglise catholique.

L'ouest de l'Irlande est une des régions du monde où l'on relève le plus de troubles gastriques et intestinaux et, notamment, la maladie cœliaque, réaction immunitaire anormale en présence du gluten qui provoque une diarrhée chronique. Les sœurs de la Présentation de Tuam confectionnaient des hosties diététiques à base de farine de froment sans gluten pour permettre aux malades de communier au cours des célébrations eucharistiques.

A la demande de la Congrégation de la doctrine de la foi, l'archevêque de Tuam, le Dr Cunnane, a ordonné aux religieuses d'arrêter la fabrication de ces hosties. Le droit canon stipule en effet : « *Pour servir de matière valide au sacrifice, le pain doit être : a) fait avec du froment ; b) pétri avec de l'eau naturelle ; c) cuit au feu ; d) non substantiellement corrompu* ». Il est précisé que le pain eucharistique doit « *être fait avec de la pure farine de froment, exempte de tout mélange* ».

Selon notre correspondant à Dublin, l'archevêque de Tuam a déclaré que la farine sans gluten n'était plus de la farine ; que le pain confectionné avec cette farine n'était plus du pain et que l'eucharistie consacrant un tel pain n'était donc plus l'eucharistie. Il a ajouté que les personnes ne supportant pas le gluten conservaient le droit de communier, au cours de la messe, sous la forme du vin.

Cette interprétation du droit canon dans le sens le plus restrictif réjouira tous ceux qui estiment que, depuis le concile Vatican II, clercs et laïcs en ont pris un peu trop à leur aise avec les rites essentiels de la religion catholique. Elle en désespérera d'autres, et particulièrement les missionnaires qui essaient d'adapter un rituel catholique fortement imprégné de culture occidentale aux modes de vie et de pensée africains, asiatiques ou latino-américains.

AL. F.

AÉRONAUTIQUE

Le choix des Japonais en faveur du Boeing-767 provoque une profonde déception des Européens

Dans les milieux européens à Bruxelles, on a accueilli avec une profonde déception l'annonce de l'achat, par Japan Airlines, de neuf avions biréacteurs Boeing-767 de transport civil, pour une somme de 560 millions de dollars (environ 4 480 millions de francs), de préférence à l'Airbus européen A-300 (nos dernières éditions du 29 septembre). La compagnie japonaise a annoncé aussi la prise d'option sur six autres exemplaires du même modèle de Boeing.

Pour les responsables de la Communauté économique européenne, cette commande est une nouvelle occasion manquée de corriger le déséquilibre des échanges commerciaux entre le Japon et la C.E.E. Cette décision de Japan Airlines est d'autant plus injustifiée, dit-on à Bruxelles, qu'on ne peut reprocher à l'Europe de manquer de compétitivité, dans le secteur aéronautique, avec ses rivaux américains.

De son côté, le consortium européen Airbus-Industrie a tenu à rappeler qu'il avait proposé ses versions A-300-600 et A-310 et qu'il demeurait convaincu, en dépit du choix de Japan Airlines, que son offre était tout à fait compétitive tant du point de vue financier et commercial que du point de vue des qualités opérationnelles et techniques de l'Airbus. Du reste, la compagnie intérieure japonaise Toa Domestic Airlines a déjà acheté neuf A-310 (*le Monde* du 10 mars).

En réalité, le choix du Japon a surtout été motivé par le fait que ce pays est industriellement associé à la fabrication du Boeing-767 dont sa propre construction aéronautique assure 15 % de la charge de travail. De surcroît, nul n'ignore le poids politique, économique et militaire de Washington dans les affaires intérieures du Japon. Enfin, une autre compagnie aérienne japonaise, All Nipon Airways, a déjà commandé vingt-cinq Boeing-767, et Japan Airlines est un client de longue date de Boeing puisqu'elle est, à ce jour, la compagnie qui possède la plus importante flotte de 747 au monde (quatrante-trois avions commandés).

Il n'en demeure pas moins que ce succès de Boeing sera interprété comme une défaite d'Airbus-Industrie dans une région du monde, l'Asie, où, jusqu'à l'apparition du Boeing-767 sur le marché, l'avion européen s'était taillé une part importante du marché avec, pour ce qui concerne le modèle A-300, quatre-vingts appareils vendus à douze compagnies.

Comme tous les autres constructeurs d'avions civils, Airbus-Industrie a « *la grippe* », pour reprendre l'expression de son administrateur-gérant, M. Bernard Lathière, à cause, principalement, des importantes difficultés financières des compagnies aériennes. Déjà, au début de cette année, le général Jacques Mitterrand, alors président-directeur général de la Société nationale industrielle aérospatiale, avait, dans une lettre confidentielle (*le Monde* du 28 janvier) à ses partenaires européens, attiré l'attention des gouvernements sur les risques de voir la production d'Airbus s'entasser sans clientèle.

CARNET

Naissances

— Viviane CURTHELET et Michel ROUSSEL ont la joie d'annoncer la naissance de

Cécile,
le 24 septembre 1983 à la clinique de Meudon-Vélizy.

Mariages

— Monsieur Lucien CARREAU,
Madame François RIBADEAU-DUMAS,

Monsieur et Madame Camille GAY,

ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants

Nathalie CARREAU
et
Francisque GAY,

qui a eu lieu le 6 septembre 1983 en la chapelle Notre-Dame-de-Vie à Mougins.

1ter, boulevard de La Saussaye,
92200 Neuilly-sur-Seine.

81, rue de Grenelle,
75007 Paris.

— Serge PAPIERNIK,
Lisa HIRSCH,
font part de leur mariage qui a eu lieu le 14 août 1983, à Chapel-Hill, North-Carolina, U.S.A.

Décès

— *Pascal et Sylviane* Busnel et Vincent,
Francis et Martine Alasseur,
Bruno, Benoît et Xavier,
Anne-Marie Busnel,
Philippe Nahon et Léa,
Jean-Pierre et Hélène Huet,
Julien et Clément,
M. et Mme Jean-Pierre Viguié,
Pierre et Marie-Christine Carpentier et Stéphanie,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Geneviève BUSNEL,
née Vignier,

survenu le 27 septembre 1983 à Montgeron.

Le service religieux sera célébré le samedi 1er octobre 1983, à 9 heures, en l'église Saint-Joseph de Montgeron (91).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Jean Clemann,
son époux,
Mme Evelyne Clemann,
M. et Mme Bussi,
Les familles Dragonelli, Rodriguez, Lavacry,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean CLEMANN,
née Constance Monique Dragonelli,

officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palmes,
médaille des C.V.R.,
médaille de la Résistance,
médaille de la déportation,
déléguée du Relais sacré
pour l'Essonne,
membre de la protection civile,

survenu à Corbeil, le 27 septembre 1983, dans sa soixante et unième année.

Un dernier hommage lui sera rendu le *lundi 3 octobre 1983, à 9 h 30, au funé*rarium de Corbeil, 100, boulevard de Fontainebleau.

L'incinération aura lieu le même jour, à 15 h 30, au colombarium du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— François et Catherine Didier ;
Fabrice, Elisabeth, Etienne et Pierre,
Marie-Françoise et Henri Verdier ;
Catherine et Peter Stott ; Juliette, Antoine, Laurent, François et Fabienne,
Nicole et Emmanuel Billy ; Sophie, Isabelle, Jean-Baptiste et Jérôme,
ses enfants et petits-enfants, son arrière-petit-fille,
Jean Gourcerol,
son frère,
font part avec une grande tristesse du décès de

Mme Paul DIDIER,
née Germaine Gourcerol,
survenu à Nemours, le 23 septembre 1983, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Ses obsèques ont été célébrées le mardi 27 septembre 1983, à Cahors, où elle a été inhumée.

Une messe sera célébrée à sa mémoire le mercredi 12 octobre 1983, à 16 heures, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, 2, rue Gerbert, 75015 Paris.

A son souvenir sera associé celui de son mari

Paul DIDIER,
décédé en 1947.

« *Credo* ».

40, avenue du Château,
92190 Meudon.
63116 Beauregard-l'Evêque.
175, rue de la Convention,
75015 Paris.
27, quai de Grenelle,
75015 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— MM. Dang Van Lien
et Dang Van Ky,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de leur mère

Mme HO THI MONG CHI,
survenu le 17 septembre à Paris.

La levée du corps aura lieu le mardi 4 octobre, à 7 h 30, à l'hôpital Lariboisière.

L'inhumation sera faite vers 9 heures au cimetière de Choisel (Yvelines).

1, rue des Iris, 75013 Paris.

— M. et Mme Pierre Calvet,
M. et Mme Dominique Pedinielli,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la mort de

Mme veuve Jean MARIE,
née Madeleine Villard,

pieusement décédée dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques auront lieu le lundi 3 octobre 1983, à 14 heures précises, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris-7e, où l'on se réunira.

19, avenue Paul-Deschanel,
75007 Paris.

— Mme Szlama Norych,
David et Josseline Norych,
Emmanuel et Anne Malka Norych-Scialom et Léa,

ont la profonde douleur de faire part de la perte très cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Szlama NORYCH,
leur mari, père et grand-père,

survenue le 27 septembre dans sa soixante-seizième année.

Les obsèques auront lieu le lundi 3 octobre.

Réunion à 10 h 45 à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien.

Ni fleurs ni couronnes.

— Lyon. Paris. Colmar. Nancy.

On nous prie d'annoncer le décès de

Michel PERNOT,
survenu, le 27 septembre 1983, dans sa cinquante-cinquième année.

Une messe sera célébrée en son intention lundi 3 octobre 1983, à 10 h 45, en l'église Sainte-Madeleine de Villeurbanne.

Selon sa volonté son corps sera incinéré.

De la part de
Jean-Claude et Mady Mathé,
Christine et Aude,
Yves et Renate Pernot et Silke,
Annie et François Pernot-Velin.
Ni fleurs ni couronnes.

— Paris. Londres. Le Caire.
Mme Sonja Soussana Munnich,
M. et Mme Simon Oldale
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Beaume
et leurs enfants,
Les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri SOUSSANA,
survenu à Paris, le 25 septembre 1983.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

— Que tous ceux qui ont connu
Yves MERCIER-BELLEVUE
ne l'oublient pas.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université Paris-I (U.E.R. de sciences politiques), mardi 4 octobre, à 9 heures, salle 307, M. Jean-Pierre Magnant : « Terre et pouvoir dans les populations dites « Sara » du Tchad ».

LÉGION D'HONNEUR

PREMIER MINISTRE

Est promu *officier :*

M. Horst Georgi, ancien adjudant au 2e régiment étranger de parachutistes.

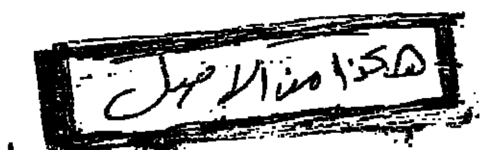
Sont nommés *chevaliers :*

MM. Armin Barsonian, ancien légionnaire de 1re classe au 4e régiment étranger d'infanterie, et Mohammed Mouhib, ancien caporal-chef au 6e régiment de tirailleurs marocains.

Intérieur et décentralisation

Est nommé *chevalier :*

M. Albert Payen, brigadier de la police nationale, mortellement blessé le 30 août à Beyrouth devant l'ambassade de France.





Olivetti France, 91, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris

LES NOUVELLES MACHINES A ÉCRIRE ÉLECTRONIQUES OLIVETTI ET111-ET115

1.000.001

1.000.000 de machines à écrire électroniques Olivetti ont été vendues dans le monde à ce jour. Olivetti détient ainsi le record mondial. La première machine à écrire électronique au monde fut une Olivetti. En 1978.

Depuis, Olivetti n'a cessé de consolider son avance. La gamme Olivetti est la plus complète au monde : de très nombreux modèles, compatibles et évolutifs pour croître avec les besoins de l'utilisateur tout en sauvegardant son investissement initial.

Aujourd'hui Olivetti prend une nouvelle avance. Sa machine N°1.000.001 est différente des précédentes : elle est entièrement électronique. La suppression des dernières parties mécaniques a donné naissance aux nouvelles ET111-ET115, des machines hautement professionnelles qui ouvrent le chapitre du deuxième million de machines à écrire électroniques Olivetti.

olivetti

INFORMATIONS « SERVICES »

MUSÉES

Les Invalides retrouvent leur passé

L'inauguration des fossés qui bordent l'ensemble des bâtiments des Invalides devant la cour du Dôme et le long du boulevard de Latour-Maubourg est l'événement parisien de ce vendredi 30 septembre.

L'hôtel national des Invalides, *« la plus grande pensée de mon règne »*, dira Louis XIV — et le plus beau palais de Paris sinon du monde, — a fait l'objet, depuis près de vingt ans, d'une très importante restauration grâce à deux lois-programmes conçues sous l'autorité du ministère de la culture agissant avec le concours financier des ministères de la défense nationale et des anciens combattants (*le Monde* du 17 janvier 1976 et du 24 octobre 1977). La construction des fossés, dont une première tranche, inaugurée cette semaine, représente 224 mètres de long, et la résurrection du Jardin de l'intendant sont certainement les opérations de remise en état qui ont le plus frappé le public. Elles ont permis en tout cas de dégager entièrement les abords des bâtiments élevés par Robert de Cotte (côté Latour-Maubourg) et ceux jouxtant la cour du Dôme, complètement débarrassés des tristes constructions parasites qui déshonoraient cet admirable ensemble depuis le début du vingtième siècle.

M. Bertrand Monnet, architecte en chef honoraire des monuments historiques, qui est le maître d'œuvre de toute cette entreprise, en poursuit l'exécution avec le concours de MM. Jean-Paul Meyer et François Monnet.

Mais si les 180 mètres de fossés qui doivent border l'avenue de Tourville depuis le petit pavillon, à droite de la cour du Dôme, jusqu'au porche du 6, boulevard des Invalides (1), entrée principale de l'institution, ne peuvent pas être construits cette année (les crédits affectés à cette opération étant pour l'heure quasiment inexistants), certains travaux, en revanche, ont déjà été entrepris grâce à des crédits alloués par le ministère des anciens combattants. C'est ainsi qu'après avoir fait disparaître l'affreux foyer de l'institution des Invalides, qui s'élevait à gauche de l'entrée du boulevard du même nom, on aménage sous son emplacement un parc de stationnement souterrain de deux étages, qui sera affecté aux voitures des pensionnaires et du personnel de l'institution. Sur la dalle qui va recevoir cet ouvrage, on installera un petit jardin à la française (il y a déjà des pelouses), qui fera exactement contrepoint au Jardin de l'intendant, puisqu'il sera situé à l'angle Tourville-boulevard des Invalides.

Toutes ces opérations se poursuivent ou se poursuivront, est-il besoin de le dire, en même temps que s'achèvera peu à peu la restauration totale de l'hôtel des Invalides. Mais si l'esplanade est maintenant complètement recouverte de pelouses, le dôme d'Hardouin Mansart n'a toujours pas retrouvé sa vraie parure. En effet, les matériaux employés en 1937 ont été de si mauvaise qualité qu'ils ont presque complètement disparu. Il suffirait, paraît-il, pour que le dôme retrouve son éclat, de quelques kilogrammes d'or, mais l'échafaudage qui serait mis en place coûterait, à lui tout seul, une fortune !

ANDRÉE JACOB.

(1) Les deux petits bâtiments anciens qui l'encadrent seront conservés et restaurés.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 2 OCTOBRE

« La galerie dorée de la Banque de France », 10 h 30, coin rues Radziwill et des Petits-Champs, Mme Garnier-Ahlberg.

« Le Palais du Luxembourg », 10 h 30, 15, rue de Vaugirard, Mme Vermeersch.

« Le Conseil d'Etat », 15 heures, grilles du Palais-Royal, Mme Bouquet des Chaux.

« Hôtel de Sully », 15 heures, rue Saint-Antoine, M. Jacomet.

« Les galeries du Palais-Royal », 15 heures, 3, rue de Valois, Mme Lemarchand.

« Les Buttes-Chaumont », 15 heures, métro Botzaris, Mme Pennec.

« Le château de Maisons-Laffitte », 15 h 30, entrée côté parc, 15 h 30, Mme Hulot (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le Marais », 15 heures, place des Vosges (Approche de l'art).

« La Conciergerie », 15 heures, 1, quai de l'Horloge (Arcus).

« Murillo », 10 h 30, musée du Louvre, porte Janjard, M. Bouchard.

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h 30, 52, rue Bonaparte, Mme Camus.

« L'île de la Cité », 15 heures, 24, place Dauphine, M. Czarny.

« Le Marais », 10 h 30, métro Saint-Paul (*Connaissance d'ici et d'ailleurs*).

« L'ancienne manufacture de Sèvres », 14 h 30, arrêt mairie, autobus 171, Mme Ferrand.

« Jardins des Champs-Elysées », 14 h 30, devant l'Elysée-Matignon (La France et son passé).

« Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

« La Folie Saint-James et la Folie d'Arturo », 15 heures, 34, avenue de Madrid à Neuilly, Mme Hager.

« Notre-Dame de Paris », 15 heures, métro Cité, Mme Hauller.

« Les Arènes de Lutèce », 15 heures, métro Jussieu (Histoire et archéologie).

« L'Ile Saint-Louis », 10 h 30, métro Pont-Marie, P.-Y. Jaslet.

« Autour de Beaubourg », 14 h 30, 2, rue du Renard (Paris autrefois).

« L'île Saint-Louis », 15 heures, 45, quai Bourbon (Paris et son histoire).

« Saint-Germain-l'Auxerrois », 15 heures, métro Louvre (Résurrection du passé).

« L'île de la Cité », 15 heures, métro Pont-Neuf, Mme Romann.

« Le Sénat », 15 heures, 20, rue de Tournon (Tourisme culturel).

« Les synagogues de la rue des Rosiers », 16 heures, 9, rue Malher (Le Vieux-Paris).

CONFÉRENCES

14 h 30, 60, boulevard Latour-Maubourg : « La Malaisie inconnue », M. Brumfeld.

16 h 30, même adresse : « La Norvège ».

LOTO

TIRAGE N°39

DU 28 SEPTEMBRE 1983

5 — 12 — 19 — 24 — 33 — 49

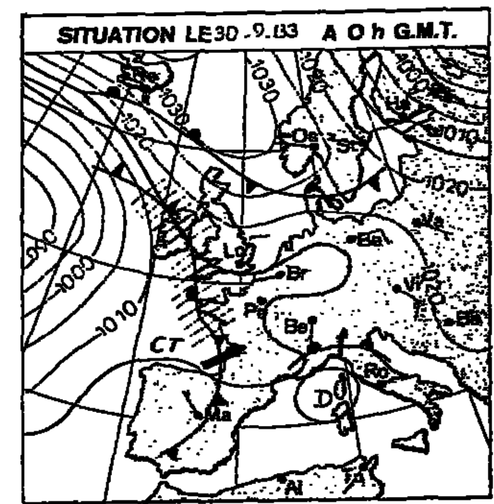
NUMERO COMPLEMENTAIRE **41**

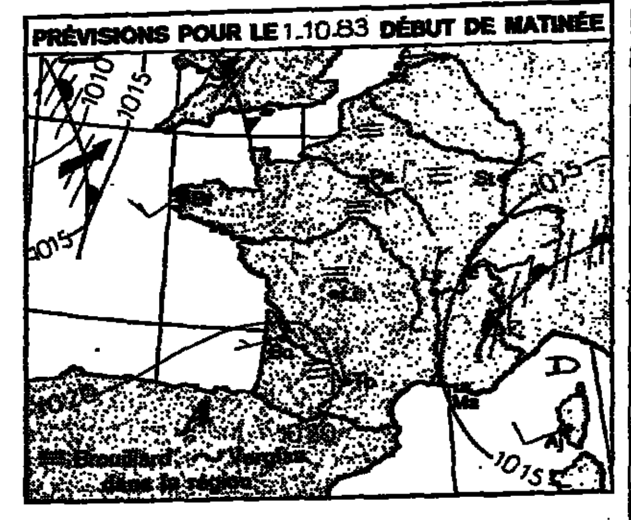
	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	38	340 546,30 F
5 BONS NUMEROS + complémentaire	152	42 568,20 F
5 BONS NUMEROS	6 771	2 866,80 F
4 BONS NUMEROS	278 830	69,60 F
3 BONS NUMEROS	3 901 215	7,10 F

PROCHAIN TIRAGE LE 5 OCTOBRE 1983

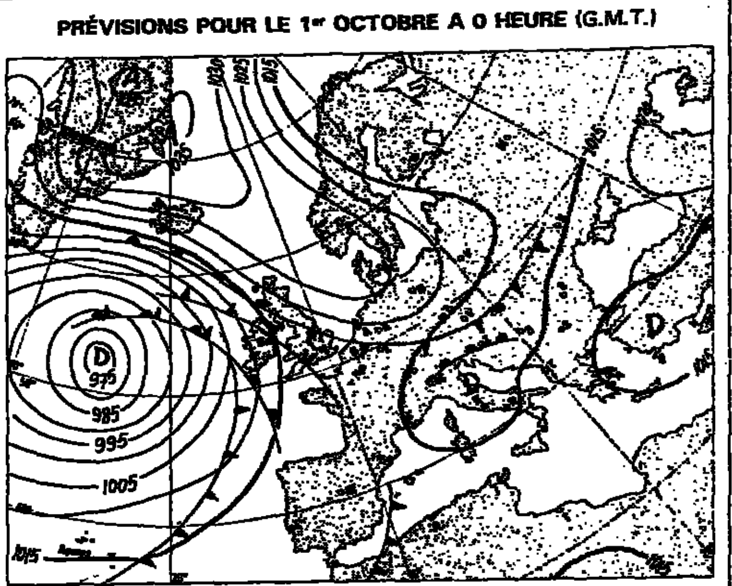
VALIDATION JUSQU'AU 4 OCTOBRE 1983 APRES-MIDI

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 1er OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 30 septembre à 0 heure et le samedi 1er octobre à minuit.

Progressivement les hautes pressions s'éloignent de la France, laissant une zone de pressions moyennes, le marais barométrique, dans lequel des zones de *temps médiocre vont s'infiltrer.*

Samedi. Deux pôles de temps maussade aux extrémités opposées du pays. *Dans le Sud-Est, sur les Alpes essentiel*lement, temps lourd et orageux avec quelques averses résiduelles le matin. Sur le Nord-Ouest : Bretagne, Normandie, Picardie, ciel assez nuageux avec des petites pluies côtières intermittentes.

Entre ces deux zones, sur la plus grande partie de la France, brumes matinales suivies de beau temps ensoleillé. Les régions proches des deux pôles de temps médiocre pourront voir passer quelques bancs de nuages en cours de journée.

Les températures au lever du jour, voisines de 15 degrés sur une grande partie du pays, seront localement de 10 à 11 degrés dans l'intérieur de la Normandie, mais pourront atteindre 20 degrés près de la Méditerranée. L'après-midi, de 22 à 30 degrés du nord au sud.

Le vent, faible en général, soufflera plutôt du sud-ouest.

Evolution générale. Les hautes pressions qui règnent sur le bassin méditerranéen et sur l'Europe méridionale vont lentement se renforcer sur la France, maintenant la circulation perturbée océanique assez nord au niveau des îles Britanniques et de l'Allemagne.

Précisions pour dimanche 2 octobre. De la Bretagne et de la Normandie jusqu'aux Flandres et aux Ardennes, temps généralement très nuageux avec vents modérés de sud-ouest et pluies passagères, plus marquées le matin près de la frontière belge. Rares éclaircies dans la journée sur le reste de la France, persistance de la période de beau temps, brumeux le matin (bancs de brouillards locaux surtout dans le Sud-Ouest, les régions du Centre et de l'Est), ensoleillé et chaud avec des températures élevées pour la saison qui dépasseront souvent 25 degrés et atteindront 27 à 28 degrés dans le Midi.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 30 septembre 1983 à 8 heures, de 1016 millibars, soit 762 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 29 septembre ; le second le minimum de la nuit du 29 septembre au 30 septembre) : Ajaccio, 27 et 18 degrés ; Biarritz, 29 et 19 ; Bordeaux, 27 et 13 ; Bourges, 26 et 12 ; Brest, 21 et 12 ; Caen, 25 et 11 ; Cherbourg, 17 et 14 ; Clermont-Ferrand, 26 et 11 ; Dijon, 23 et 11 ; Grenoble, 22 et 12 ; Lille, 24 et 14 ; Lyon, 24 et 13 ; Marseille-Marignane, 27 et 17 ; Nancy, 24 et 9 ; Nantes, 26 et 13 ; Nice-Côte d'Azur, 24 et 18 ; Paris-Le Bourget, 27 et 12 ; Pau, 25 et 15 ; Perpignan, 25 et 15 ; Rennes, 25 et 12 ; Strasbourg, 23 et 10 ; Tours, 26 et 12 ; Toulouse, 26 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 13 degrés ; Amsterdam, 23 et 10 ; Athènes, 28 et 15 ; Berlin, 19 et 8 ; Bonn, 26 et 9 ; Bruxelles, 24 et 12 ; Le Caire, 32 et 18 ; îles Canaries, 26 et 18 ; Copenhague, 12 et 5 ; Dakar, 32 et 25 ; Djerba, 27 et 21 ; Genève, 23 et 12 ; Jérusalem, 25 et 15 ; Lisbonne, 26 et 15 ; Londres, 20 et 14 ; Luxembourg, 23 et 11 ; Madrid, 27 et 15 ; Moscou, 8 et 2 ; Nairobi, 26 et 12 ; New-York, 18 et 12 ; Palma-de-Majorque, 28 et 11 ; Rome, 22 et 19 ; Stockholm, 11 et 1 ; Tozeur, 32 et 22 ; Tunis, 28 et 17.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

EN BREF

FISCALITÉ

PAIEMENT MENSUEL DE L'IMPOT SUR LE REVENU. — Pour les contribuables qui choisiraient le paiement mensuel de l'impôt sur le revenu en 1984, la date limite d'adhésion à ce système est fixée, exceptionnellement, cette année, au 15 octobre 1983 au lieu du 30 septembre fait savoir le ministère de l'économie et des finances.

Un formulaire d'adhésion a été adressé au domicile de chaque personne soumise à l'impôt sur le revenu pour plus de 6 000 francs et n'ayant pas encore opté pour la mensualisation.

Les percepteurs peuvent fournir tous renseignements sur ce mode de réglement et procurer les formulaires d'adhésion.

SALONS

ARTS ET LOISIRS DE GARCHES. — Le XXIIIe Salon international arts et loisirs de Garches expose, *du 1er au 9 octobre*, dans l'hôpital Raymond-Poincaré de Garches (Hauts-de-Seine), les œuvres d'artistes handicapés physiques. Sculptures, aquarelles, peintures à l'huile, dessins au fusain, travaux sur bois, vannerie, photographies *peuvent être acquis par les visiteurs.*

★ **Club des loisirs et d'entraide de l'hôpital Raymond-Poincaré, 92380 Garches. Tél. : 741-79-00 (poste 3240), le mardi et le vendredi de 13 heures à 15 heures.**

TOXICOMANIE

UN SÉMINAIRE SUR LA PRÉVENTION. — *Le onzième séminaire de* l'Abbaye aura lieu, 35, rue de Sèvres à Paris, du 17 au 21 octobre. Il aura pour thème : « La demande de prévention ». A ce séminaire participeront notamment le docteur Claude Orsel, directeur général de l'association l'Abbaye, le *professeur Serge Lebovici et* M. Franck Periez, président de la mission permanente de lutte contre la toxicomanie. Il sera l'occasion de débats, de confrontations d'idées et d'échanges d'expériences sur la façon dont les intervenants du secteur social et médico-social envisagent la prévention.

★ **Association Abbaye, 7, rue de l'Abbaye, 75006 Paris. Tél. : 325-47-91.**

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 30 septembre :

DES DÉCRETS

● Relatif aux modalités d'application du régime de travail à temps partiel des agents stagiaires et des agents non titulaires des établissements d'hospitalisation publics et de certains établissements à caractère social ;

● Modifiant le décret du 10 mars 1964 relatif aux maîtres contractuels et agréés des établissements d'enseignement privés sous contrat ;

● Modifiant le décret du 8 mars *1978 aux maîtres des établissements* spécialisés, sous contrat simple, accueillant des enfants et adolescents handicapés.

Les mots croisés se trouvent page 20.



Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 194 F	1 727 F	2 260 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; *nos abonnés sont invités à formuler* leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de *rédiger tous les noms propres en* capitales d'imprimerie.

ASSURANCES

AMÉLIORATION DU CONTROLE DE LA RÉPARATION DES VÉHICULES

Grâce à une convention qui vient d'être signée entre le Syndicat français des assureurs-conseils (SFAC) et deux chambres syndicales d'experts, les automobilistes devraient bénéficier dorénavant d'un meilleur contrôle des réparations effectuées sur leurs véhicules.

Le but de cette convention est d'élargir le cadre de l'expertise automobile actuellement limitée au seul choix du mode de réparation et de l'évaluation des dommages. Un accord en ce sens a été signé par la Chambre syndicale nationale des experts en automobiles de France (C.S.N.E.A.F.) et la Chambre syndicale nationale des experts en automobiles et matériel industriel (C.S.N.E.A.M.I.), qui représentent environ 90 % des experts en automobiles.

L'assureur-conseil, adhérent du SFAC (six cents courtiers sur un total de trois mille), proposera aux automobilistes un contrat de « mission étendue », moyennant une somme de 180 F, qui prévoit notamment un contrôle de la fourniture des pièces neuves et du retrait des pièces endommagées, *de la qualité* et du prix de la réparation et de la sécurité du véhicule réparé. L'assuré pourra également bénéficier d'une assistance technique en cas de litige avec le réparateur. Une « mission spécifique », dont le coût se situe entre 200 et 500 F, prévoyant une possibilité d'assistance technique en cas de contrôle périodique, recherche de vice caché ou vice de construction, sera en outre proposée à l'assuré.

BOURSES

SÉJOURS AU JAPON

En application de l'accord franco-japonais d'échanges culturels, des bourses d'études et de recherche d'une durée de deux ans (d'avril 1984 à mars 1986) ou d'un an et demi (d'octobre 1984 à mars 1986) sont attribuées par le gouvernement japonais pour toutes les disciplines littéraires, artistiques et scientifiques. Les boursiers qui n'ont aucune connaissance, *ou que des notions*, de la langue japonaise seront automatiquement inscrits à un stage linguistique de six mois.

Les candidats devront être au minimum titulaires du diplôme de licence ou d'un diplôme équivalent et avoir moins de trente-cinq ans.

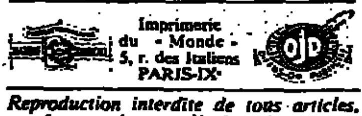
Pour le retrait du dossier, écrire au bureau de la formation des Français à l'étranger, ministère des relations extérieures, 34, rue La Pérouse, 75116 Paris. Le dossier devra *être retourné à la même adresse* avant le 15 novembre.

★ **Renseignements : ambassade du Japon, service culturel, 87, avenue Foch, 75008 Paris, tél. : 766-02-22.**

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

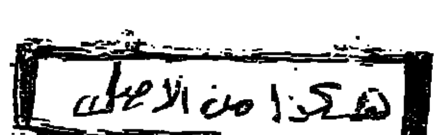
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication.

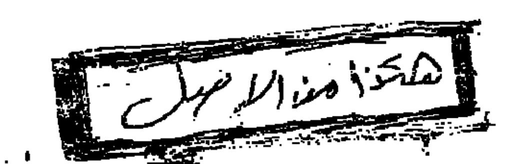
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.





Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

LES LEÇONS DE « L'ÉTÉ DELORS »

Moins d'argent davantage d'imagination

« LA ligne noire continue, c'est mon chiffre d'affaires en 1982. Celle en pointillé, celui de 1983. Jusqu'en mars, c'est-à-dire avant l'annonce de la limitation des devises touristiques, la seconde survolait la première. Après, comme vous pouvez le constater, c'est le plongeon ! Voilà l'été Delors ! »

L'homme qui parle ainsi, graphiques à la main, c'est M. Jean-Claude Rouach, patron de O.I.T.T. Voyages, une agence qu'il présente comme *« l'une des plus importantes parmi les indépendantes »*. Ancien président du Syndicat national des agents de voyages (SNAV), il voit aujourd'hui une partie de la profession se mobiliser pour l'aider à traverser une passe financière critique. *« Pour l'essentiel, un problème de trésorerie »* (1), minimise celui qui n'oublie pas de glisser, dans la conversation, qu'il a, il y a quelque temps, repris et sauvé Delta Voyages, alors en perdition. *« J'ai joué les pompiers, ce qui m'a rendu plus vulnérable. Aujourd'hui, comme beaucoup d'autres, je suis victime de l'« effet Delors. »*

L'« effet Delors » ? Les chiffres sont éloquents. D'octobre à mars, le chiffre d'affaires d'O.I.T.T. était en progression de 38 %, de 55 % sur les trois premiers mois de l'année. A la fin de la saison, il aura chuté de 4 %, soit, compte tenu de l'inflation, de 20 % en réel. *« Il nous ont fait très mal »*, conclura M. Rouach, qui s'estime parfaitement représentatif d'une profession qui n'hésite pas à s'affirmer « sinistrée », et qui, pour un peu, vous transformerait la Rue de Rivoli en Mur des lamentations.

Un coup de massue

Dans les bureaux lambrissés du ministère des finances, on fait également les comptes. N'était la dignité des lieux, on se frotterait presque les mains. *« Nous ne nous étions pas réellement fixé d'objectif* (bien que le chiffre de 5 milliards de francs ait été avancé), *mais nous entendions voir augmenter significativement un excédent touristique qui, en 1982, s'était élevé à 12 milliards. Pour 1983, nous pouvons raisonnablement tabler sur un excédent de 20 milliards (pour le premier semestre, il aurait été de 8,5 milliards), soit 8 milliards de plus que l'an dernier. »*

Un résultat qui, selon les experts de la Rue de Rivoli, s'expliquerait par la conjonction de trois facteurs : le contrôle des changes, certes, mais aussi la hausse du dollar (2), sans oublier l'« effet revenu », une expression pudique pour désigner les conséquences des divers prélèvements fiscaux opérés sur les revenus des Français. A quoi s'ajouterait également une fraude (toujours très difficile à évaluer) mais qui, estime-t-on, serait demeurée dans des limites « raisonnables ». On relève, à cet effet, que les rachats de billets français par la Banque de France sur les marchés extérieurs, notamment en Suisse (un des moyens de mesurer la fraude), n'a, au cours de l'été, enregistré aucune augmentation significative.

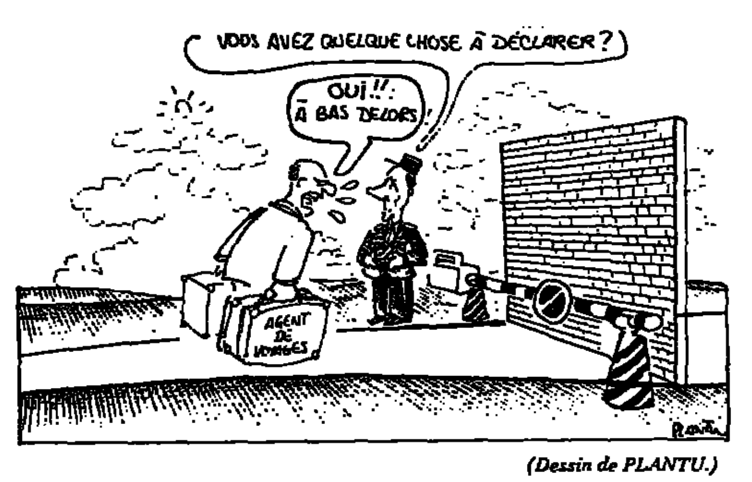
« Finalement, on a traversé la tempête sans trop de drames », constate-t-on rue de Rivoli, où l'on relève toutefois que les mesures d'assouplissement finalement consenties en faveur des agences de voyages ont sans doute évité « de gros problèmes d'emploi ». On reconnaît même que les professionnels du tourisme « passent un mauvais moment » et qu'il convient maintenant de mettre « derrière ce coup de massue » quelque chose de « plus positif ».

A court terme, on confirme la disparition, l'an prochain, du carnet de change. Mais, indique-t-on, il faudra sans doute attendre octobre (et l'examen des résultats enregistrés au cours du troisième trimestre) pour avoir une idée du montant de devises que l'on pourra emporter à l'étranger (il était de 5 000 francs avant le 29 mars) et, surtout, de l'usage qui pourra être fait des cartes de crédit.

Sur un plan plus général, le gouvernement semble vouloir désormais favoriser tout ce qui peut contribuer à *« la promotion du produit France à l'étranger »*, c'est-à-dire tout ce qui peut augmenter le nombre de visiteurs dans notre pays. Des mesures à cet effet ont d'ores et déjà été prises (3), d'autres sont à l'étude. Ainsi, dans une économie reconnue aujourd'hui, dans les couloirs mêmes du pouvoir, « en état de guerre », le gouvernement paraît décidé à mobiliser un tourisme considéré comme *« l'un des points forts de notre commerce extérieur »* et qui se voit traiter enfin (verbalement du moins) comme une véritable industrie.

« Aujourd'hui, insistait récemment M. Roland Carraz, secrétaire d'État au tourisme, *on assiste à une concurrence acharnée entre pays se disputant une clientèle qui, en raison de la crise, stagne. Il faut donc être agressif et performant. »*

Une prise de conscience dont la profession, même maussade, ne peut que se réjouir. Même si certains de ses membres comprennent mal la logique d'une politique qui aurait contribué, selon eux, à porter *« un rude coup »* à un secteur économique sur lequel on affirme maintenant vouloir s'appuyer. *« Ils ont mis en l'air la profession, tué la poule aux œufs d'or »*, accusent les plus « sanguins », qui relèvent que, depuis 1975, c'est-à-dire depuis le début de la crise, le tourisme avait été le seul secteur à n'avoir pas molli.



(Dessin de PLANTU.)

« Aujourd'hui, constatent-ils, *nous faisons le gros dos, nous n'allons plus de l'avant. »*

La victoire de Proust sur Kessel

« Certes, reconnaît M. Jean-Claude Murat, l'actuel président du SNAV, *on a frisé la catastrophe et tout le monde est morose. » « Mais*, ajoute-t-il aussitôt, *pour une profession aussi jeune et enthousiaste que la nôtre, il n'est pas question de baisser les bras et de céder à cette osmose dépressive ». « La crise*, affirme-t-il, *nous allons nous y adapter (4) et nous sommes déjà d'ailleurs en train de nous y adapter. La preuve ? Dans la situation actuelle, la moitié des agences auraient dû sauter comme des bouchons de champagne. Il n'en a rien été. Elles se sont débrouillées. Oui, il faut mettre l'imagination au pouvoir et profiter notamment du fait que, contrairement à nos collègues étrangers, nous ne touchons encore seulement que 10 % des gens qui voyagent. Même affecté par la crise, il y a là un potentiel que nous devons exploiter. » « C'est souvent à partir d'une contrainte que l'on devient créatif »*, observe, sourire en coin, un haut fonctionnaire janséniste qui n'hésite pas, devant nous, à prôner les vertus du « carême touristique » ainsi imposé à ses concitoyens.

Le fait est que, une fois la « gifle » encaissée, les professionnels ressemblent souvent, aujourd'hui, à des boussoles cherchant de nouveaux nords ou à des girouettes anxieuses d'être de nouveau dans le vent. Savoureux spectacle que celui de ces hommes souvent qualifiés, avec un certain mépris, de *« petits boutiquiers poujadistes »*, se muant soudain, sous la pression des événements, en sociologues du tourisme humant de nouveaux comportements et à l'affût de nouvelles modes. Et vous confiant, par exemple, que désormais *« le moindre trou perdu de la Corrèze vaut mieux que le Zambèze »* et que, à travers *« l'herpès génital, le SIDA, le contrôle des changes ou les propos du pape »*, s'érigent de nouvelles barrières morales, se dessine un retour à des valeurs victoriennes. A les entendre, ce serait la victoire de Proust et de Cabourg sur Kessel et l'exotisme.

Reste, au-delà des impressions et des intuitions, la constatation que le secteur touristique est maintenant, lui aussi, touché par la crise, que la période d'expansion est, pour un certain temps du moins, terminée et qu'il appartient à la profession, dans son ensemble, de s'adapter à cette récession. En offrant, par exemple, aux vacanciers, en cette période de vaches maigres, de nouveaux pâturages et en les leur proposant à des prix moins élevés (*« Il faut racler partout »*), sans pour autant trop réduire la durée des séjours. Et en s'adaptant à la demande, ce qui, dans certains secteurs, appelle des révisions déchirantes. Ainsi, l'heure est – semble-t-il – venue, pour l'hôtellerie traditionnelle, de faire son deuil de la « pension complète ».

Un consommateur averti

Une attitude qui, finalement, une fois dissipée l'irritation du pouvoir face à des réactions jugées « démagogiques » et « politiquement motivées », cadre plutôt bien avec le « positivisme » en honneur dans les milieux officiels.

Ainsi le secrétaire d'Etat au tourisme, M. Roland Carraz, se refuse-t-il à accepter la notion d'un *« tourisme de crise »* et préfère parler d'un infléchissement des comportements, d'une évolution de fond, indépendante de la conjoncture, et dont il résume ainsi les grandes lignes : raccourcissement de la durée du séjour d'été dans le cadre d'un temps de vacances plus long mais mieux réparti sur toute l'année, plus grande mobilité et besoin accru de liberté. Portrait robot d'un nouveau touriste devenu, au fil des ans, mieux informé, donc plus exigeant, en somme un consommateur averti aux goûts et aux besoins duquel il convient désormais de s'adapter.

Vision bien rose cependant que celle d'un secrétaire d'État qui aime à théoriser et à rationaliser et qui, manifestement, se plaît davantage à penser que ces nouveaux comportements, *effectivement observés et* confirmés, notamment par la majorité des directeurs des maisons de la province à Paris, sont davantage le fruit d'une évolution que le résultat beaucoup plus banal d'une adaptation à une situation plus subie que voulue : celle résultant d'une diminution sensible du pouvoir d'achat qui conduit ceux qui en sont victimes à modifier leur mode de vie, quitte à se retrancher derrière l'alibi du contrôle des changes.

Un secrétaire d'Etat qui observe plus justement que, pendant trop longtemps, le tourisme n'a pas été *suffisamment pris au sérieux* et constate que, parallèlement à l'« été Delors » (il préfère quant à lui parler de l'« été français »), se mettait en place une véritable politique du tourisme dont les objectifs d'« intérêt national » devraient pouvoir, selon lui, rassembler l'ensemble de la profession.

Reste que, au-delà de la polémique *(stérile en raison de l'absence* d'un outil statistique vraiment fiable) sur le bilan d'une saison jugée *« très convenable »* par le ministre mais médiocre ou franchement mauvaise par les professionnels, à quelques exceptions près (5), le contrôle des changes, conçu, de l'aveu même du pouvoir, *« pour faire comprendre aux Français qu'ils vivaient au-dessus de leurs moyens »*, aura incontestablement provoqué, dans l'opinion, le choc recherché. Et que du point de vue de cette « conscience de crise », évoquée par un fonctionnaire, *« on aura fait des progrès en 1983 »*. Avec, pour résultat inattendu, l'apparition d'un nouveau terrain d'affrontement politique : celui des vacances. En somme, un 1936 à rebours.

Réunis le week-end dernier à Deauville, à l'occasion de Top Resa, *une rencontre commerciale annuelle*, les professionnels du tourisme offraient un peu le spectacle de rescapés, tout étonnés d'être encore en vie et se réchauffant de l'aveu de leurs malheurs respectifs. Bien décidés à faire front, à relancer une machine aujourd'hui grippée, mais pressentant aussi que la fin du carême n'était pas pour demain.

PATRICK FRANCÈS.

(1) Les agences spécialisées dans la billetterie d'entreprises observent en effet que ces dernières *« se font tirer l'oreille »* et qu'il est difficile *« de faire rentrer »* l'argent qui leur est dû. D'où les problèmes rencontrés pour faire face à des échéances impératives.

(2) Elle expliquerait l'afflux des Américains qui, selon les professionnels, auraient sauvé l'hôtellerie de luxe (4 étoiles), sans compenser pour autant ni la diminution de la clientèle étrangère nordique, notamment allemande, ni l'évanouissement de la clientèle française dans les hôtels de catégories moyennes, un phénomène jugé *« nouveau et préoccupant »*.

(3) Ainsi, au niveau de la promotion du tourisme français sur les marchés étrangers, les crédits ont été augmentés de 53 % par rapport à l'an dernier.

(4) Le prochain congrès du SNAV aura pour thème : « Des adaptations nécessaires. »

(5) Notamment dans la zone franc, la Réunion, les Antilles et le Sénégal. Et, *au niveau des formules*, la confirmation du succès des gîtes ruraux et des Relais et châteaux.

OUVERTURE : LE DOSSIER CHASSE

Mme BOUCHARDEAU, le secrétaire d'Etat chargé de l'environnement et de la qualité de la vie, s'était donné six mois pour connaître l'essentiel du dossier de la chasse en France et pour être en mesure de dégager des orientations. L'imminence de l'« ouverture » dans les quarante départements qui font la moitié nord de la France *lui a donné* l'occasion, jeudi 29 septembre, de faire le point. Au cours de cette réunion, elle a prononcé un discours-programme plus qu'elle n'a donné une conférence de presse. On lui saura gré d'abord d'avoir été claire, on se félicitera *aussi du soin qu'elle a mis à taire* ses inclinations pour aborder de front les problèmes en suspens.

Si l'on voulait définir les positions du secrétaire d'Etat, elles se résumeraient *ainsi* : *la* chasse est en France une réalité sociale (un million huit cent cinquante mille porteurs de permis) ; concilier les arguments des chasseurs et ceux des antichasseurs ne sont pas dans ses intentions ; il faut éviter la souffrance animale *inutile ; une gestion prudente* et respectueuse des cycles biologiques de la faune sauvage est indispensable si l'on veut que la chasse ait des raisons d'exister dans l'avenir. Les objectifs qui découlent de là seraient les suivants : développer les moyens de *connaissance et de diffusion* de l'information des chasseurs, mieux assurer leur formation, organiser la chasse, assurer l'évolution de la réglementation.

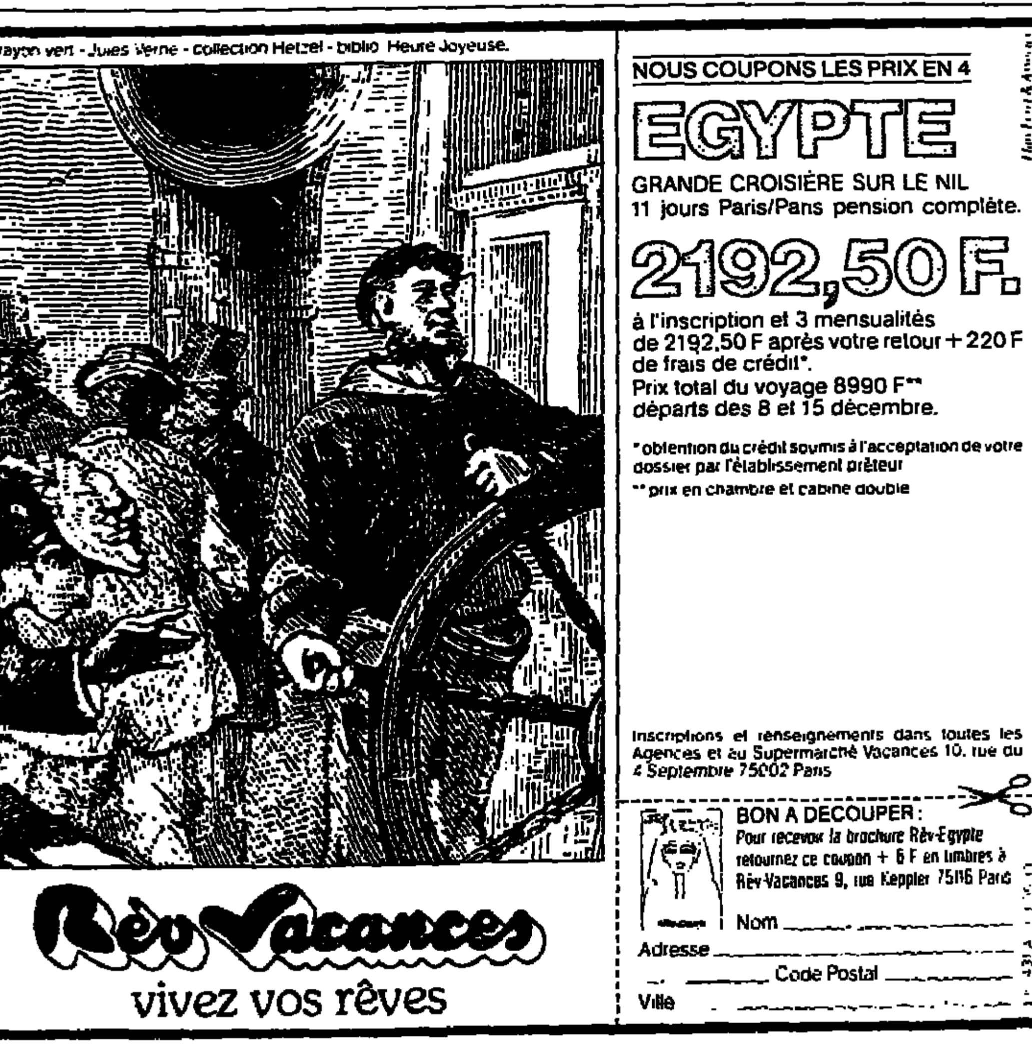
Rien de révolutionnaire, dira-t-on ; dans la ligne des préoccupations des prédécesseurs.

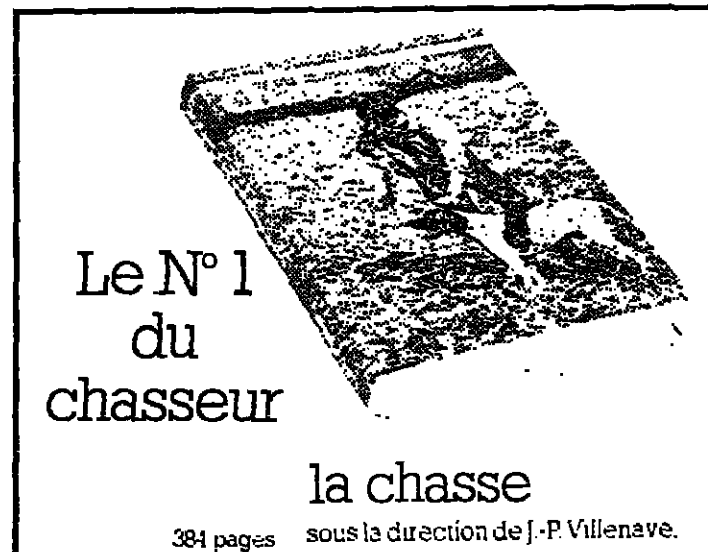
Ce qui est nouveau, c'est la fermeté avec laquelle Mme Bouchardeau a rappelé ces grands principes sans avoir le souci de ménager les uns ou les autres. A preuve sa position vis-à-vis des veneurs à qui elle a demandé de ne pas prolonger les souffrances de l'animal forcé par une meute, mais à qui elle a promis que la *chasse à courre ne serait pas in*terdite.

Les *premières* décisions qu'a annoncées le secrétaire d'État – suppression progressive du piégeage par engins à mâchoire, fonctionnarisation des gardes, mise au point de règlements qui ne pourront plus être tournés, application des directives et accords internationaux – ne manqueront pas pour autant de rallumer les querelles.

Il est trop tôt pour juger de l'efficacité dont Mme Bouchardeau saura faire preuve pour que soient appliquées ces mesures autrefois évoquées. Félicitons-la *déjà d'avoir su dégager* l'essentiel des points noirs que connaît la chasse en France et de ne s'être à aucun moment *laissée* tenter par les accents démagogiques si prisés parfois dans les discours politiques, quand les passions sont en cause.

CLAUDE LAMOTTE.





Chasse

Idées et adresses

Pour ceux qui ne souhaitent pas chasser toute la saison mais *préfèrent participer à quelques sorties sur* des territoires privés entretenus à cet effet (notamment grâce à la présence de cultures à gibier), voici quelques adresses :

— *La Billebaude*, domaine de la Prévostière, à Gièvres, *41130 Selles*-sur-Cher (tél. : 16 (54) 98-60-66. A Paris : 387-31-89). 400 hectares de bois et de plaine. Lièvres, *lapins*, pigeons, sauvagines, sangliers, le tout gibier naturel, mais aussi faisans et perdreaux *élevés en liberté sur* le territoire. Terrains et méthodes de chasse tournés surtout sur le travail des *chiens. Hébergement* et table commune de très bon accueil. (Il faut compter 1 300 F par jour et *90 F pour la chambre.*)

— *Le domaine du Nahon*, près de Souesmes (41450 ; tél. : 16 (54) 98-82-42), offre la possibilité de chasser sur un territoire exceptionnel réservé aux chiens d'arrêt. On y chasse en tout petit groupe avec le responsable des lieux, jaloux de la qualité du gibier qui vit sur ses terres. On prend ses repas en famille et l'on dort dans les auberges des environs (1 300 F par journée sans l'hébergement).

— *Le club de la Roche-Couloir* (tél. : 052-68-88 et 052-17-80) plus près de Paris, dispose d'un territoire de chasse de plus de 300 hectares près de Chevreuse. Les faisans, très nombreux, y sont élevés sur des aires à ciel ouvert clôturées par des filets, puis sont lâchés sur le territoire en début de saison. Il faut compter 1 000 F par journée. Les repas se prennent dans un pavillon de chasse très confortable (180 F) ou au club de tir (installation de skeet, de fosses, de parcours de chasse) pour un prix moindre (75 F). Chiens d'arrêt recommandés.

— *Pour ceux qui veulent tirer sans tuer de gibier*, un nouveau club s'est ouvert près de Chevry, dans la *banlieue est de Paris*, le domaine de la Marsaudière (tél. : 425-44-39). 200 hectares destinés au travail des chiens, au *tir sur plateaux*. On peut y déjeuner. On pourra plus tard y dormir.

C. L.

BALADE A LA CARTE

Sur les crêts du Pilat : herboriser avec Jean-Jacques

EN août 1769, Jean-Jacques Rousseau parcourait le Pilat, persuadé d'y trouver des *plantes rares. Pour le bicentenaire* de sa visite, un itinéraire botanique long de 32 kilomètres fut créé à son nom, suivi de nombreux autres sentiers à l'usage des promeneurs. Serait-ce le paradis des randonneurs ? Parlons plutôt de purgatoire, car certains chemins ont souffert de la tempête de novembre 1982 et, d'une façon générale, il faut surveiller cartes et balises en *tentant de les accorder*.

Jean-Jacques Rousseau s'était *donc rendu au Pilat pour y herboriser*. En août, il ne vit plus les jonquilles, narcisses, violettes et genêts en fleurs mais, sans doute, l'arnica, les ancolies et de grandes digitales. Il eût été préférable d'attendre l'automne car, dès la fin de l'été, la bruyère et les épilobes *colorent de pourpre les landes et les* clairières alors qu'en altitude les rares feuillus jaunissent parmi les sapins. Il n'y a pas de plantes rares parmi tous ces noms, mais l'intérêt réside plutôt dans la variété et la profusion. En fait, ce n'est pas la végétation qui surprend le plus le *randonneur matinal, mais les oiseaux*, communs eux aussi, mais très nombreux, dans la mesure où on recense cent trente espèces évoluant chacune dans leurs zones de prédilection. A l'automne, c'est le regroupement des migrateurs pour le grand départ, ou le simple passage d'autres espèces venues du nord. Quelle que soit la saison, c'est durant les quatre heures qui suivent l'aube qu'on peut en entendre et en observer le maximum.

Enfin, troisième intérêt du Pilat, la variété de ses paysages, extrêmement changeants, des basses prairies aux plateaux et aux crêts parsemés de « chirats », *surprenantes pentes rocailleuses* dans le vert sombre des moutonnements.

Le Parc naturel régional du Pilat est sillonné de nombreux sentiers balisés. Il est possible de les suivre de bout en bout, à la découverte des différents étages de végétation, par des villages et des *maisons isolées*. Mais il est intéressant aussi de les articuler en boucles. En voici deux qui se nouent au Bessat, *village paisible et accueillant*. Par leur dénivelée, ils prennent un petit caractère montagneux. (Les sentiers du parc sont *balisés* blanc-grenat, avec des numéros, alors que les G.R. sont blanc-rouge.)

Pour commencer, la vallée du Furan ne manque pas de surprendre, avec l'étroit Gouffre d'Enfer et des gorges sauvages qui dissimulent les deux barrages centenaires construits pour alimenter Saint-Etienne en eau potable.

● ROCHETAILLÉE - LE BESSAT.

A *Rochetaillée (alt. 774 m)*, prendre vers le sud la route des Barrages. A 500 m, par le chemin qui, *dans un virage, s'en écarte sur* la gauche, rejoindre l'aqueduc des Fontaines, le suivre jusqu'à la Roche Pointue, descendre à l'Auberge du Gouffre d'Enfer et s'engager dans l'étroit vallon du Furan. On atteint le premier barrage soit par un chemin régulièrement incliné, soit *par des passages équipés* d'escaliers, plus pénibles mais plus sauvages. De là, l'itinéraire nº 6 mène *au deuxième barrage, le Pas de* Riot, et suit le Furan en R.D. ou R.G ; au lieu-dit Centre naturaliste (cote 954), emprunter le sentier nº 5 qui, après Tarentaise, coupe la D 8 puis le GR 42. Emprunter alors celui-ci à droite : il conduit au Bessat (alt. 1 160 m).

400 m de dénivelée, 13 km, environ quatre heures trente (itinéraire réversible avec la quatrième journée, plus courte par le GR 42).



● *LE BESSAT - SAINT-SABIN.*

Le GR 42 par le Grand Bois continué par le sentier nº 6 conduit à Thélis-la-Combe d'où il repart pour Colombier (alt. 812 m, 13 km, étape possible). De là, les sentiers 6-3, puis 3 regagnent les hauteurs vers Saint-Sabin (1 050 m) dans un *paysage agreste et doucement* vallonné, tout à fait différent de la première journée.

6 km depuis Colombier, 350 m en *descente*, 250 m *en montée*. 19 *km* au total.

● SAINT-SABIN - LE BESSAT.

C'est la journée des crêtes, par les sentiers 3 puis 4, chacun des sommets étant bien repérable, qui *son antenne, qui sa tour*, du crêt de l'Œillon (1 370 m) au crêt de la Perdrix (1 432 m), qui ne comporte, *lui*, qu'une *table* d'orientation. Le panorama est vaste de toutes parts, sur les Alpes et le Massif Central, avant d'entamer la descente par la forêt sur le Bessat.

11 km 500 en montée (davantage selon l'ardeur à gravir les crêts secondaires) et presque autant en descente.

● LE BESSAT - ROCHETAILLÉE

On quitte Le Bessat au N.-O. par le GR 42 (à préférer au sentier nº 4 qui s'en sépare) pour rejoindre Rochetaillée. Des forêts, des champs, encore des forêts pentues, c'est une dernière vision du Pilat, havre providentiel tout près de Saint-Etienne et de Lyon et très facile d'accès (8 km).

ANNICK MOURARET.

EN ROUTE

— ACCÈS : Saint-Etienne. Nombreux trains, dont T.G.V. depuis Paris et Lyon. Autocars pour Rochetaillée et Le Bessat (cars Chazot, gare routière Chavanelle, quai nº 1. Tél. (77) 25-22-28). Rochetaillée est à la sortie S.-E. de Saint-Etienne : Bus nº 8 « Dorian-Rivière », descendre au terminus « la Rivière ».

— INFORMATIONS ET ACHATS DOCUMENTATION :

Comité Tourisme Loire-Forez, 5, place Jean-Jaurès, 42021 Saint-Etienne — Tél. (77) 33-15-39.

Parc naturel régional du Pilat, 2, rue Benay, 42410 Pélussin. Tél. (74) 87-65-24.

— CARTO-BIBLIOGRAPHIE :

Carte 1/50 000, Parc Pilat (avec sentiers retracés) : 32 F (+ 3,10 port) : Les huit grands sentiers du Pilat (Parc) : 25 F (+ 3,10 port) ; Le Sentier Flore (Parc) : 18 F (+ 6,30 F port) ; Le Pilat à vol d'oiseau (Parc) : 10 F (+ 3,10 port).

— SENTIERS ACTUELLEMENT ENCOMBRÉS D'ARBRES (chablis).

Sentier nº 6, pour la partie en balcon à l'ouest du Barrage d'Enfer et la portion entre le Centre naturaliste et le GR 7 : ils sont évités dans l'itinéraire décrit.

— *HÉBERGEMENT* : Beaucoup de lieux sont fermés en septembre.

Au Bessat : H. Rest. de France (2 étoiles), tél. (77) 22-72-22, H. Rest. La Fondue (1 étoile), tél. (77) 22-58-07, Nouvel Hôtel, tél. (77) 22-65-14. (H. Rest.).

A Colombier : H. Rest. Degrais, tél. (77) 51-50-14, avec gîte d'étape 20 places (très souvent occupé), H. Rest. Marsot, tél. (77) 51-51-90.

La Croix-Saint-Sabin : Ferme-auberge (entre Colombier et le crêt de l'Œillon), dortoir 20 places et repas, tél. (77) 51-50-34.

H. Rest. de l'Œillon, sous le crêt de l'Œillon, tél. (77) 51-50-61.

La Jasserie, au nord du crêt de la Perdrix, tél. (77) 22-67-16 - Hébergement restreint, restauration.

— VOTRE ASSIETTE DANS LE PILAT :

Elle sera attrayante pour 45 F-50 F et la formule « casse-croûte » à partir *de 30 F est* déjà tout un menu : charcuterie de campagne, omelette ou cuisses de grenouilles, fromages, *fruits*. Dans le Pilat, le fromage ne se conçoit pas sans le « blanc » et le « sec » ; dans les boulangeries, les miches de pain sont énormes, et on trouve des confitures pures ou mélangées : myrtilles, framboises, mûres, sureau, avec un zeste de citron...

— LE CLIMAT : le sommet est à 1 432 mètres, il faut donc prévoir la fraîcheur des crêts. L'hiver, on fait du ski de fond dans le Pilat.

— A VOIR A SAINT-ÉTIENNE : le Musée d'art contemporain.

BUDGET 1984

Le coup de semonce de Tourisme et Travail

LES vacances d'été de 1983 *« ont été pour le moins identiques sinon meilleures que celles de 1982 »*, ont estimé, récemment, au cours d'une réunion de presse, les responsables de Tourisme et Travail. Pour M. Bruno Meynet, secrétaire fédéral de l'organisation, *« un démenti cinglant est ainsi apporté aux apôtres de l'apocalypse qui ont annoncé des vacances catastrophiques pour l'année en cours »*. Mais Tourisme et Travail convient cependant d'*« un certain tassement par rapport aux dernières années »*.

A propos de la loi de finances pour 1984, présentée par le gouvernement, et dont l'Assemblée nationale doit débattre prochainement, M. Meynet estime qu'elle traduit une régression *« préoccupante »* des crédits alloués au tourisme social. *« En 1983, ces crédits*, a-t-il précisé, *étaient de 95 millions de francs. Ils seront de 67 millions en 1984, entraînant ainsi une chute de la dotation budgétaire de plus de 21 % pour les villages de vacances et de 58 % pour le camping-caravaning. Certes, il convient d'ajouter les sommes prévues dans le cadre de la décentralisation des budgets, mais, même en les intégrant, nous sommes très loin du compte. »* Si le débat parlementaire ne permet pas d'augmenter les crédits réservés au tourisme social, *« eh bien !* a affirmé M. Meynet, *il y aura décalage entre la volonté sociale du gouvernement et la réalité concrète »*.

A Tourisme et Travail, on s'étonne également de la disparition dans *« certains discours, certains écrits, des termes « loisir social » et « tourisme social » au profit de tourisme associatif. Au-delà du vocabulaire nous pouvons légitimement nous demander si ces formulations nouvelles ne recouvrent pas un changement de nature »*, a indiqué M. Meynet. Bref, le secrétaire fédéral de Tourisme et Travail n'y est pas allé par quatre chemins, ce mardi, pour réclamer une révision du budget 1984. *« A partir de ces appréciations, voire de ces critiques, d'aucuns pourraient se demander si nous n'avions pas décidé de partir en guerre contre le gouvernement »*, s'est interrogé M. Meynet qui a précisé aussitôt qu'*« il n'en était rien »*. Alors que faire pour lancer une grande politique du tourisme social, comment la financer ? L'association propose notamment la constitution d'un fonds, comparable au « 1 % pour le logement », alimenté par les entreprises, pour aider les activités culturelles, sportives et de loisirs.

En attendant, Tourisme et Travail, qui est proche du P.C.F., veut mobiliser et sensibiliser l'opinion publique à propos de cette « régression » des crédits alloués au tourisme social. Des délégations demanderont à être reçues par les députés pour qu'ils déposent, au cours de la discussion budgétaire, des amendements à la loi de finances. Voilà M. Roland Carraz, secrétaire d'État au tourisme, prévenu. Bref, ce n'est pas la guerre, mais une évident coup de semonce.

J. P.

Pêche

Irlande : en moulinant dans l'Eire

TALON d'Achille du tourisme dans beaucoup de pays, la « basse saison » ne mérite pas, en Irlande, cette image un peu péjorative. Les conditions climatiques peu changeantes au fil de l'année, une nature presque immuable, (les verts prodigieux y subsistent longtemps en automne et même *en hiver*), la richesse de la vie sociale, font de l'île d'Emeraude une destination de toute l'année et qui offre de nombreuses activités directement liées à la nature : pêche, chasse, golf, randonnées de toutes sortes.

On trouve de l'eau partout en Irlande. Des centaines de lacs et de rivières poissonneux dans des sites de rêve. Très exactement, 14 500 kilomètres de cours d'eau où jeter la ligne. On distingue plusieurs types de pêche, adaptés à vos désirs ou, tout simplement, à vos moyens. D'abord, la *coarse angling*, c'est-à-dire la pêche en rivière ou en lac de tous les poissons, à l'exception du saumon et de la truite de mer. Ouverte toute l'année, elle ne nécessite aucune autorisation ou permis. Mais certaines périodes sont plus favorables aux bonnes prises.

La pêche au brochet (*pike*), qui se déroule pratiquement toute l'année (meilleures périodes : octobre-novembre et de mars à mai), est à recommander pour plusieurs raisons : l'esprit combatif du brochet irlandais, les nombreuses rivières en contenant, le désintérêt des pêcheurs locaux pour ce type de poisson. Impossible de citer tous les lieux de pêche au brochet. Voici cependant les plus renommés : d'abord la région du fleuve Shannon. L'un des moyens les plus pittoresques de pêcher consiste à louer un bateau à moteur et à descendre la rivière. Formule assez coûteuse mais abordable à plusieurs. On part de Carrik-on-Shannon ou d'Athlone. Bateau confortable (pas de permis nécessaire), aucun danger (fleuve calme et sans courant), initiation par moniteur et cartes détaillées fournies.

On peut choisir également de pêcher dans le Lough Derg, traversé par le Shannon, dans une région qui invite au repos et à la détente. Autres coins réputés pour la *coarse angling* : le Lough Erne, à la frontière de l'Ulster, et ses dizaines de *petits lacs* ; la région de *Ballisodare*, au sud de Sligo, et The Barrow Catchments, au nord de Waterford. On trouve aussi dans les rivières irlandaises quantité de brèmes, goujeons et gardons.

La *game angling* englobe la pêche au saumon et à la truite de mer (*sea trout*). Le permis de pêche est obligatoire, et s'y ajoute parfois un droit de pêche à acquitter sur un certain nombre de cours d'eau. Il faut toujours se renseigner à ce sujet. La *game angling* se pratique dans la plupart des régions pittoresques, qui ont fait la réputation de l'Irlande. Pour le saumon et la truite de mer, la saison s'étend de février à fin septembre avec des décalages suivant les régions. La meilleure période se situe en avril et en mai.

De la truite de mer à la raie blanche

Quant aux meilleurs emplacements, ils se trouvent dans le Kerry, le Connemara et le comté Mayo. Mentionnons, bien sûr, les lacs de *Killarney*, dont la réputation n'est plus à faire, en particulier le Lough Leane, pour la truite de mer. Pêcher dans les environs du lac Caragh et de Glencar, au pied des Macgillycuddy's Reeks, la montagne la plus haute d'Irlande, c'est mêler définitivement le plaisir de la pêche à celui des yeux, tant la nature y est belle, sauvage et préservée. Le Connemara offre également ses merveilles : le *lac Corrib notamment, où l'on peut* pêcher librement, encore que pour le saumon le permis y soit nécessaire. Le lac de Ballynahinch s'inscrit dans un paysage magnifique avec comme cadre les monts Twelve Bens. La saison du saumon y est plus tardive et s'étend de juin à août ; celle de la truite de mer de juillet à septembre.

Pour finir, un mot de la pêche en haute mer, qui possède ses inconditionnels. Les centres de pêche sont nombreux. Ceux de Kinsale, Courtmagsherry, Baltimore (dans le comté Cork) et de Wesport (comté Mayo) *sont les plus célèbres*. A Kinsale, l'un des premiers ports européens pour la pêche en haute mer, on peut louer bateaux et matériel sur place. Wesport revendique le titre de capitale de la pêche au requin et à la raie. Clew Bay permet des prises monstrueuses. Ainsi, récemment, une raie blanche de 160 livres y fut attrapée avec une simple canne. A noter que c'est une pêche sportive et que la plupart des grosses pièces sont remises à la mer.

Autre activité hivernale, la chasse. La meilleure saison s'étend de novembre à janvier. Canaris, sar*celles et bécasses s'y rassemblent*. Pour chasser en Irlande, il faut posséder un permis de chasse irlandais. *Il est conseillé* d'écrire au moins un mois à l'avance au Forest and Wild Service, Leeson Lane, Dublin 2. Le certificat pour importer un fusil s'obtient au Department of Justice, 72 st. Stephen's Green, Dublin 2, et coûte 10 livres irlandaises. Il doit être obligatoirement en possession *du chasseur à son arrivée en Irlande*. Le formulaire est disponible à l'Office de tourisme, et une assurance est, *bien entendu*, recommandée.

PIERRE JOSSE.

● **Renseignements pratiques :**

– Office du tourisme irlandais, 9, boulevard de la Madeleine, 75009 Paris, tél. : 261-84-26.

– Aer Lingus, 38, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 742-12-50.

– Depuis cette année, Air France dessert Dublin.

Parmi les agences spécialisées, citons :

– Orchape, 6, rue d'Armaillé, 75017 Paris, tél. : 380-30-67.

– Jet Tours Chasse et Pêche, 19, avenue de Tourville, 75007 Paris, tél. : 550-20-75.

– Atlantide 2000, 29, rue des Pyramides, 75001 Paris, tél. : 261-52-90.

Tauromachie

Nîmes : les vendanges d'Ojeda

CE gros peon boudiné dans un *costume orange à pois noirs* qui, à grands coups de cape, tire habilement le taureau empêtré dans le caparaçon du centaure a été salué comme il convenait. Cet Andalou bouffi n'a rien de l'image type du torero véhiculée par tout un folklore littéraire. Et quel ne fut pas l'étonnement des promeneurs, perdus un jour de feria au pied des arènes nîmoises, de voir photographier devant son hôtel le bonhomme comme s'il s'agissait d'un grand matador. Ils ont vite appris, ces béotiens, que ce torero, aujourd'hui subalterne du Yiyo, s'appelait *Ordonez, le frère du grand Antonio*. Bon sang ne saurait mentir. Il le prouva dans l'arène.

Au cours des traditionnelles ferias des vendanges qui viennent d'avoir lieu à Arles et à Nîmes, les aficionados ont vu le meilleur et le pire. Tout a commencé par une formidable interrogation : viendra... viendra pas ? Annoncé à Arles le dimanche précédent, Paco Ojeda s'était finalement désisté. Un passage à vide. Le petit monde nîmois de la tauromachie *entrait en ébullition*. Pourrait-on revoir avant l'hiver celui qui, en mai dernier, lors des fêtes de Pentecôte, avait fait exploser le cirque romain avec des naturelles et des derechazos de rêve ?

A la fin juin, Paco Ojeda, après ses triomphes du printemps en Espagne et en France, où il se révéla comme le torero nº 1 de l'année (*le Monde* du 28 mai), signa près de quatre-vingts contrats pour les trois mois à venir. Empochant ainsi quelques dizaines de millions de centimes par corrida. Tel le Cordobes à l'époque de ses grands jours, Ojeda sillonne alors l'Espagne du nord au sud, de l'est à l'ouest, avec, pour primes, quelques détours au-delà des Pyrénées. Des rendez-vous dangereux dans chaque arène. Il est le meilleur, il doit le rester. *Il se saoûle* de capes, de muleta et d'estocs. La pression nerveuse est de plus en plus forte. Afficher Ojeda au cartel, ce sont des milliers de pesetas qui tombent dans l'escarcelle de l'organisateur de la course. En juillet, par exemple, selon la revue *Toros*, le torero *a effectué le paseo à Sanlucar* le 21, à Bilbao le 22, à Cuenca le 23, à Almeria le 24, à Almagro le 25, à Almeria le 26, à Bilbao le 27, à Marbella le 28, à Tarazona de Aragon le 29 *et à Linares le 30. A ce nombre* de kilomètres il faut encore ajouter deux corridas à Bilbao lors de la feria.

C'est alors que le poignet se fatigue et que l'épée pèse plus lourd. Mais le taureau, lui, yatagans en avant, charge toujours vite et fort. Soudain le torero comprend. Il n'a plus que deux attitudes possibles : toréer un ton *au-dessous ou se faire* encorner. Il a choisi. Il eut alors, début septembre, des journées difficiles. Il décida de rester chez lui, loin du bruit et du sang. Mais il reprend l'épée et participe de nouveau au jeu tragique. Finalement Simon Casas, le responsable de la régie municipale des arènes de Nîmes, annonce : « *Paco Ojeda sera bien là.* » Deux jours avant il aura revêtu l'habit de lumière à Togrono et, la veille, à Jerez, au sud de l'Andalousie...

Sanglé dans un costume noir et or, Paco Ojeda défile dans le cirque romain. A bien le regarder on comprend vite que le bougre cache son âge. Manifestement il a plus de trente ans (ce qui est tard pour commencer une carrière de torero mais n'enlève rien à sa valeur), alors qu'il en *avoue vingt-huit. Peu importe.* Face à un taureau noble de Jandilla, il offrit aux aficionados plusieurs véroniques qui soulevèrent les gradins. Avec douceur et délicatesse, il commença sa faena au centre de l'arène. S'engageant résolument dans le terrain de la bête, il cisela sur le sable *des naturelles profondes*, des derechazos immenses et des passes hautes hiératiques. La muleta tire majestueusement le taureau sans le toucher. Le bicho boit le leurre. Les pieds cloués au sol, Ojeda enchaîne passe après passe. Le taureau est dominé. C'est fini. Une grande estocade *le jette au sol*. Ojeda est toujours Ojeda. Il l'a encore prouvé à son deuxième taureau, peu commode, en le changeant de terrain avec élégance, pour le citer avec sincérité, malgré le vent qui soulevait l'étoffe, découvrant ainsi son corps.

Ainsi donc l'Andalou a une nouvelle fois triomphé. Si au cours de la prochaine temporada il reste le numéro un, c'est-à-dire s'il confirme son art de combattre les taureaux, Paco Ojeda deviendra un torero d'époque.

Cette saison qui se termine a *confirmé* la bonne santé de la tauromachie en France. Au cours de ces ferias des vendanges, les aficionados ont envahi, en effet, les vieilles pierres, dorées et patinées par le soleil et le vent, des arènes de Nîmes et d'Arles. En attendant de retrouver les espadas au printemps prochain, le mundillo français suivra de très près ce qui va se passer à Arles. Car la concession des arènes arrive à expiration en décembre prochain. Le nouveau maire de la cité – il a *été élu en mars dernier*. – M. Jean-Pierre Camoin (act. loc.), a deux possibilités : soit faire confiance à un concessionnaire (le régime actuel), soit créer, comme à Nîmes, une régie municipale. Il n'a pas encore fait son choix. Mais depuis quelques saisons les arènes d'Arles ont beaucoup déçu les aficionados. *Il est temps* que la « fille du Rhône » redevienne un des temples de la tauromachie.

JEAN PERRIN.

Hippisme

Encore un Arc au féminin

AUX courses, au moins, c'est la fête. D'abord sur la piste : dimanche, Arc de Triomphe.

Cette chronique a dû être rédigée *avant que ne soient connus les forfaits*. On voudra donc bien nous excuser si, d'aventure, un des chevaux que nous citons choisit, en fin de compte, l'abstention. Cependant, il serait fort étonnant qu'on ne retrouvât pas, au départ, *Time Charter, Sun Princess, Diamond Shoal, Awaasif, Stanera, Luth Enchantée, All Along, Sharaya* et *Zalataia*.

Il s'agit là du peloton des « premières chances ». Il est dominé à la fois par les britanniques et par les femelles. Un seul mâle dans cette liste : *Diamond Shoal*. Quatre françaises seulement : *Luth Enchantée, Sharaya, Zalataia, All Along*.

Il n'est plus un observateur doté d'au moins un dixième d'acuité visuelle qui nie que l'extraordinaire réussite des femelles dans l'Arc, au cours des douze années écoulées (où elles ont été aussi souvent victorieuses que dans le demi-siècle précédent), a davantage emprunté aux hormones qu'aux caprices d'une déroutante mais honnête loi des séries.

La Société d'encouragement assure que ses détecteurs ont rattrapé leur retard et que, maintenant, on ne la lui fait plus. Nous sommes de ceux *qui restent sceptiques. Quand* on voit, comme on l'a vu encore dimanche, et toujours en provenance des mêmes écuries, des « deux ans » atteindre le niveau de développement de « quatre ans », on se dit que les détecteurs pourraient bien avoir à *nouveau* une guerre de retard.

Pourtant, l'appartenance de plusieurs des pouliches de l'Arc 1983 rassure quelque peu. Certes, l'une est irlandaise, mais trois sont anglaises, donc hors de soupçon, et trois françaises relèvent des entraînements Cunnington, Royer-Dupré et Fabre ; des entraînements à qui l'on donne également le bon dieu hippique sans confession, même si, avant qu'Alain de Royer-Dupré ne la prît en charge, son écurie connut une douteuse affaire *Vayraan*.

Quelle tentative d'explication, alors, donner à ce qui paraît être, avant le départ, *la supériorité des femelles* ?

On incline à retenir des considérations commerciales. Dans le marché fou fou fou du pur-sang outre-Atlantique (tellement fou que — nous l'avons déjà signalé — un *yearling a été payé, au mois de juillet*, 10,2 millions de dollars), un futur étalon de haut niveau, dont on vendra, pendant quinze ans, cinquante « services » par an à 100 000 dollars en plus chacun, vaut vingt *fois plus* qu'une future poulinière de même *niveau* (qui, *elle*, ne *mettra* au monde, en moyenne, que sept ou huit poulains dans toute sa vie). Dès que par trois ou quatre performances éclairs au mois de juin — le mois des derbies — *le mâle a atteint* sa valeur maximale, il est donc syndiqué pour une carrière d'étalon aux Etats-Unis ou en Irlande (paradis fiscal hippique).

Dès lors, on ne prend plus aucun risque pour lui et son prestige. On le garde douillettement *dans le coton* en attendant que les femelles — qui, elles, continuent d'en découdre sur les pistes — viennent lui rendre visite le printemps suivant.

Le phénomène est particulièrement net cette année. *Au moment* où nous écrivons ces lignes, aucun des gagnants des trois grands derbies européens — *Caerleon, Teenoso*, et *Shareef Dancer* — ne paraît devoir être là *dimanche, non plus* que *L'émigrant*, meilleur « trois ans » français sur l'ensemble de la saison. *Shareef Dancer* et *L'Emigrant* sont en cours de syndication *pour les Etats-Unis, aux prix respectifs*, paraît-il, de 40 millions et 12 millions de dollars.

M. de La Palice eût dit que les femelles sont supérieures aux mâles quand les mâles sont absents.

Des considérations commerciales — *en tout cas économiques* — peuvent également expliquer l'apparente supériorité anglaise. Les propriétaires anglais sont moins pressés de vendre ou d'expatrier leurs champions *que ceux établis en France et* pour qui Chantilly n'est que l'antichambre de la Californie ou de Belmont Park. Il est symptomatique qu'on retrouvera au départ deux « quatre ans » britanniques de très haut niveau : non pas certes des mâles, mais — ce qui serait déjà quasi impensable sous des casaques françaises — une troisième du précédent Arc de Triomphe, *Awaasif*, et une gagnante des Champion Stakes, *Time Charter*.

Cette *Time Charter*, lauréate « dans un canter » des King George et, voilà trois semaines, du Prix Foy, est la favorite toute désignée. Mis à part l'inexpérience de son jockey, le jeune Billy Newnes, elle a tout pour elle, y compris l'aptitude, essentielle dans l'Arc, à pouvoir attaquer de très loin, dès les premiers mètres de la ligne droite. Pourtant, elle nous excusera de lui préférer au nombre de lignes, pour le romanesque, *Luth Enchantée* et *Zalataia*.

Luth Enchantée n'a mis que dix-huit secondes et 300 mètres à devenir une héroïne de Longchamp. C'était le 5 septembre, dans le Prix du Moulin, une des courses les plus prestigieuses d'Europe sur 1600 mètres. *L'Emigrant* avait pris huit longueurs d'avance à l'entrée de la ligne droite. *Luth Enchantée*, mal à son aise dans la descente, était bonne dernière. On ne pensait plus à elle, quand elle se mit en devoir de *combler son retard*. Prodigieux match-poursuite. La pouliche le gagna d'une demi-longueur. De l'avis de beaucoup, la plus belle course de l'année.

Mais, dimanche, *le parcours sera* plus long de 800 mètres : 2400 mètres, et la pouliche n'a jamais dépassé, en course, le cap des 1 800 mètres.

Sa tentative illustre encore la « féminisation » de l'Arc. S'il s'agis*sait d'un poulain, on ne le risquerait* pas dans la course. Gagnant du Prix du Moulin après le Prix Le Marais, il vaudrait trop d'argent pour qu'on lui fît remettre en jeu son prestige sur une distance excédant de 50 % ses aptitudes. Pouliche, on se dit qu'elle n'a rien à perdre à l'aventure, qu'elle ne vaudra pas 1 dollar de moins si elle est battue et que, si elle gagne, elle vaudra au moins, en plus, les 1 300 000 francs alloués au vainqueur.

Zalataia sera la fleur bleue du peloton. Elle a été élevée par un petit aubergiste de la région de Deauville. *Un aubergiste venant*, il est vrai, du sérail. Carlos Lombard était entraîneur à Maisons-Laffitte et avait connu maints succès, notamment à Auteuil, quand il lui apparut, voilà une dizaine d'années, que les courses étaient en train de changer complètement de visage, qu'elles devenaient un « business » dans lequel il fallait savoir prendre le thé au Waldorf Astoria et, si possible, parler arabe, avant de savoir où passe le suspenseur et ce que sont les os sésamoïdes. *Il* mit la clé *sous la porte* de son écurie et monta une auberge en Normandie. Comme il avait le cheval chevillé au corps, il s'arrangea, tout de même, pour louer derrière l'auberge quelques hectares d'herbages.

C'est dans ce haras - mouchoir de poche qu'est née *Zalataia*, d'une jument qui avait été l'une des dernières pensionnaires de l'ancien entraîneur. Celui-ci la vendit 70 000 *francs*, yearling, à un petit propriétaire dont elle porte toujours les couleurs. Au poids, elle ne vaut pas plus que ces 70 000 francs. Mais il y a chez ce modèle réduit de pouliche, *né dans un modèle* réduit de haras, un cœur gros comme une maison, celui de son grand-père : *Tapioca*. Quelle fête, à l'auberge, si *Zalataia* — déjà gagnante, s'il vous plaît, du *Grand Prix de Deauville* — se classait dans les trois premiers !

La fête, elle est déjà présente, à partir de ce soir, à la pelouse de Longchamp. Pour son cent cinquantième anniversaire, la Société d'encouragement a eu l'idée — *évidemment non dénuée* d'un souci de relations publiques au moment où son futur statut est sur le métier, au ministère de l'agriculture — de doubler l'événement sportif d'un spectacle hippico-historico-artistique. Au programme : rétrospective — en partie à travers des tableaux vivants animés par des gentlemen-riders et des mannequins — de cent cinquante années de courses, c'est-à-dire de vie parisienne ; projections panoramiques sur *360°*, grâce à quarante-deux appareils coordonnés ; chorégraphies équestres ; reconstitution de la vie d'une écurie à l'heure mystérieuse de l'entraînement ; exposition « Un cheval... un artiste », avec des prêts de plusieurs musées et grands collectionneurs (lesquels ne manquent pas parmi les propriétaires) ; restaurant et bar avant et après le *spectacle*. Les privilégiés qui ont assisté aux répétitions sont très élogieux. Cinq séances sont prévues : ce vendredi à 20 heures et à 22 heures ; samedi à 19 heures et à 21 heures ; *dimanche* à 19 heures (et peut-être également à 21 heures). Un service de réservation est ouvert à la Société d'encouragement, 11, rue du Cirque, Paris-8e.

Puisque les courses sont décidément devenues un « business », il devrait aussi y avoir, ce week-end, une fête du dollar.

Samedi, en demi-nocturne, l'agence Goffs organise, au polo de Bagatelle, sa classique « vente de l'Arc ». Au catalogue, notamment : *Luth Celtique*, une demi-sœur yearling, par *Thatch*, de *Luth Enchantée*, et *Marie de Litz*, quatrième du Prix Vermeille et engagée le lendemain dans l'Arc. Acheter la veille, en débarquant de New-York ou de Dallas, le rêve de gagner l'Arc, cela vaut bien 500 000 dollars, non ?

LOUIS DÉNIEL.

Plaisirs de la table

LE SIGNE DU SAUMON

JE rêve quelquefois d'un zodiaque gourmand. Entre le signe de l'Agneau et celui de la Truffe, le signe de l'Oie et celui du Cep, n'y aurait-il pas place pour le signe du Saumon ? J'imagine que ce pourrait être « *mon* » *signe*.

Ce grand poisson argenté *(salmo salar)*, moitié d'eau douce, moitié de mer, fréquente encore quelque peu nos rivières (Loire et Adour) mais nous vient surtout du Nord : d'Ecosse, des fjords de Norvège, du Groenland. Et aussi du Canada, mais, généralement, surgelé.

Frais, il est cuisiné, mais, déjà au Moyen Age, la « fish connection » conduisait jusqu'aux confins de la Méditerranée orientale les saumons salés, desséchés par un fumage prolongé, des Vikings.

Aujourd'hui le saumon cru mariné a envahi les cartes de nos restaurants. On aurait pu croire, même, que cette folie allait diminuer la consommation du saumon fumé. Eh bien, non ! Pour la première fois, pour Noël 1982, les ventes de saumon *fumé sont arrivées en deuxième* position (après le foie gras et largement devant les huîtres), en progression de 8 %.

Sous le signe du Saumon, il faut citer les escalopes à l'oseille des *Troisgros*, si souvent copiées. L'idée *(géniale !) fut de couper ce saumon* frais en escalopes minces (comme de saumon fumé) et non en darnes épaisses. Le voyage de Roanne peut se justifier pour ce seul plat des *Troisgros*.

Une autre façon, puriste comme on dit au Danemark, de préparer le saumon frais est l'« unilatéral ». Coupé épais, cette fois, en carré, et cuit grillé, peau en dessous, c'est tout bonnement une merveille. Il est la gloire de la carte du *Copenhague* (142, av. des Champs-Elysées (8e), tél. 359-20-41), où l'hommage au saumon nordique le propose également fumé à la danoise, mariné à l'aneth, saumuré aux pommes à la crème, fumé à chaud sur nid d'épinards, etc. *Cela me permet de vous* signaler une « annexe », un Copenhague aux champs *(Les Quatre Saisons de Chantilly*, 9, av. Leclerc (Oise), tél. (4) 457-04-65), où vous retrouverez ces saumons fumés ou marinés ainsi qu'une soupe de saumon en gelée... Ne manquez pas non plus le canard salé à l'embeurrée de chou.

L'Unis Fish Food, qui fournit son saumon fumé à *Bocuse* comme au *Taillevent* pour ne citer que ceux-là, sélectionne rigoureusement les poissons, pêchés de Trondheim au cercle polaire. Ceux du Groenland, me dit-on d'autre part, sont plus gras (en sont-ils meilleurs pour cela ?). Laissons-là le « fumé » pour en revenir à l'envahissant saumon cru mariné. A partir de saumons frais de bonne *qualité (Ecosse, par exemple)* ce peut devenir un « manger » délicieux. Le bon Delaveyne *(Le Camélia*, à Bougival) le cuit et sert « sur glace » avec une sauce extraordinaire. Le saumon mariné de *Lasserre est un des meilleurs*. Les *Trois gros* l'accommodent au sel de morue (morue très sèche, râpée en poudre passée au tamis fin).

Ce qui compte dans le saumon cru c'est *l'accompagnement*. Chez *Le Duc* (243, bd Raspail (14e), tél. 320-96-30), il est « aux deux poivres ». L'important du saumon fumé (outre la provenance – au *Petit Bedon* de la rue Pergolèse (16e), tél. 500-23-66, Christian Ignace le fume lui-même !) – est de ne pas le servir *avec du pain de mie (gras sur gras)*. Les blinis du *Taillevent* conviennent mieux. Ou du pain bis.

Enfin conjuguant les deux saumons, frais et fumé, les rillettes de *saumon sont, à mon goût*, une belle entrée. Comme aux *Marronniers* du 53 *bis*, du boulevard Arago (13e), tél. 707-58-57, par exemple. *Ou* chez *Lapérouse* qui, petit à petit, redevient le grand Lapérouse d'autrefois.

Le saumon, vous le voyez, n'a pas *fini de faire parler de lui*. Et lorsque, comme moi, on rêve d'être né sous son signe, on n'hésite pas, à se régaler, après un saumon de Norvège fumé, à choisir une paupiette de saumon aux écrevisses à la fondue de cresson. C'est ce qui m'est advenu au *Relais Louis XIII* (1, rue du *Pont-de-Lodi (6e), tél. 326-22-55)*.

Et, maintenant, que boire ? Sur le fumé et le cru mariné, l'akvavit de circonstance (à défaut, vodka ou genièvre ou gin). Sur le saumon frais *cuisiné, vin blanc*.

LA REYNIÈRE.

QUAND LE CHAMPAGNE COULE A FLOTS

Un deuxième miracle

CHAMPAGNE qui pleure, Champagne qui rit... Les vendanges viennent de commencer sur les coteaux qui ourlent la montagne de Reims et qui descendent en pente douce *vers la Marne, dans une euphorie* générale. Pour la deuxième année consécutive, une récolte exceptionnellement abondante va remplir les pressoirs, un véritable miracle pour les viticulteurs, qui estiment revenir de loin.

Trois récoltes déficitaires s'étaient succédé en quatre ans (1978, 1980 et 1981) : « *Accident naturel unique* », assuraient les professionnels, provoqué par une accumulation rarissime *catastrophique de gelées printanières*, de périodes de froid humide, faisant « couler la fleur de vigne », d'attaques d'oïdium, de mildiou et de pourriture grise, jusqu'à des vents violents qui, en juillet 1981, égrenèrent littéralement les grappes nouvellement formées.

Conséquence logique, le niveau des stocks, vitaux pour la viticulture champenoise, puisqu'un vieillissement, de dix-huit mois au minimum et de trois ans en général, est indispensable pour assurer la qualité du vin, *était tombé dangereusement* bas. De 575 millions de bouteilles avant la récolte de 1978, la plus faible depuis 1957, ils étaient tombés à 385 millions de bouteilles à la fin de l'été 1982, pour 168 millions de bouteilles vendues pendant les douze mois *précédents, soit 2,6 fois les expéditions*, contre 3,5 fois durant l'été 1977, et un déficit de 185 millions de bouteilles.

Remplir les piscines

Comme la bonne règle exige trois bouteilles en cave pour une expédiée, et que les producteurs, sagement, ne voulaient pas compromettre la qualité en abrégeant le vieillissement, ils s'étaient résignés à contingenter leurs clients français et étrangers. Au printemps 1982, l'appréhension était grande en *Champagne*, où l'on craignait le pire.

Le résultat fut une récolte historique à l'automne 1982, avec le plus gros rendement jamais enregistré, un potentiel de 300 millions de bouteilles, et une excellente qualité, grâce à des conditions climatologiques idéales. Un véritable miracle qui permit de rétablir les stocks à 540 millions de bouteilles, soit 3,7 fois *les expéditions, au plus* haut niveau depuis dix ans.

Pour l'année suivante, la vigne ayant « pissé » dru et se trouvant, théoriquement, un peu « *fatiguée* », *les viticulteurs, fort* de leur expérience, estimaient que la récolte serait moins abondante. Comme on l'a vu, ils se sont trompés. A nouveau, les conditions météorologiques ont été excellentes : la chaleur du mois de juin a permis une bonne « *nouaison* » *de la fleur, le soleil* a brillé en juillet et en août, la pluie de début septembre a donné du jus, le froid a évité la pourriture grise, et le beau temps revenu ces derniers jours fait monter le taux de sucre.

Du coup, la qualité, un peu *compromise, a des chances de* redevenir très bonne, et voilà une récolte encore plus abondante que la précédente, en passe de déferler sur la Champagne, ajoutant 300 millions de bouteilles aux stocks : déjà, les viticulteurs craignent de manquer de place, *et on parle malicieusement de* remplir les piscines.

La capitulation des vignerons

Devant cette avalanche, les barrages ont craqué. *D'abord*, celui du prix du raisin, fondamental pour les maisons de négoce, qui assurent 66 % des expéditions, mais ne détiennent que 12 % du vignoble. Le prix, par suite de la pénurie, est passé de 9,41 F en 1978 à 20 F en *1981, avec une pointe de 23,50 F* en 1980, en raison d'une prime supplémentaire de 10 F pour « rareté ». En 1982, au terme d'une féroce bataille entre les négociants, qui réclamaient 18 F, et les récoltants, qui exigeaient 20 F, on transigea à 19,03 F sous *la pression des pouvoirs publics*. « *Beaucoup trop élevé !* » clamèrent les négociants, car le champagne est devenu un produit « cher » ; son prix a progressé beaucoup plus vite que l'inflation (l'écart était de près de 20 % fin juillet 1983).

Cette fois-ci, les vignerons ont *dû capituler : le prix du kilo de* raisin est redescendu de 19,03 F à 15,53 F, 16,53 F en réalité, compte tenu d'un rabais exceptionnel de 1 F pour diminution volontaire du rendement au pressurage. Du coup, estime-t-on, le prix du raisin est revenu, en monnaie *constante, au niveau de* 1977, sur une pente qu'il n'aurait pas dû quitter. Cela permettrait aux manipulants récoltants (50 %) de la consommation française et aux négociants, qui assurent presque toutes les exportations, de ne pas augmenter leurs *prix de vente en 1984, selon toute* probabilité.

M. Yves Bénard, président de Moët et Chandon, premier expéditeur de la région avec 14 % des ventes, et premier exportateur, vient d'annoncer la couleur, avec peut-être, 1 % ou 2 % de hausse *l'année prochaine, sans certitude*, après 6 % à 8 % de majoration en 1983. En fait, tout va dépendre de l'état du marché et des ventes des trois derniers mois de l'année (50 % des ventes annuelles pour la France). Dans notre pays, le poids de la crise et de la fiscalité *risque* de peser lourdement et d'entraîner des ventes « promotionnelles », notamment dans les grandes surfaces : certaines maisons en frissonnent d'avance.

A l'étranger, si la vente en Grande-Bretagne et surtout aux Etats-Unis, les deux premiers *marchés, augmente fortement* (la hausse du dollar a permis de ne pas augmenter les prix depuis deux ans outre-Atlantique), elle s'est effondrée au Mexique et au Venezuela (2 millions de bouteilles à eux deux), victimes de la crise du pétrole. Les producteurs de champagne vont donc être obligés de jouer serré et de ménager l'avenir, en réduisant les prix, comme on le leur *conseillait* en vain depuis un an, et en évitant les « coups d'accordéon » dans leurs expéditions. Déjà, outre la diminution du coût du kilo de raisin, déjà évoquée, ils ont décidé de bloquer 30 % de la récolte, mise en réserve pour l'avenir. *Cette fois-ci, c'est bien le retour* à la sagesse.

FRANÇOIS RENARD.

Jeux

DU 7 AU 11 OCTOBRE

Paris, capitale mondiale de l'Othello

OTHELLO, quel drôle de nom pour un jeu. Mais assez bien choisi pour désigner le successeur du Reversi, qui faisait fureur dans les salons victoriens outre-Manche à la fin du siècle dernier. Les retournements de situation et la latitude du joueur de répondre aux coups de son adversaire au gré de sa passion sont tout à fait dignes du drame shakespearien. Le théâtre en est une sorte d'échiquier dont les soixante-quatre cases sont monocolores. Les soixante-quatre pions, en *revanche, sont de deux couleurs* : une face blanche, l'autre noire.

Le but du jeu est simple : obtenir le plus de pions de sa couleur sur le plateau à la fin de la partie. Les joueurs s'affrontent en déposant tour à tour un de leurs pions. A chaque coup, le joueur qui prend en tenaille les pions de son adversaire les retourne. Les pions changeant de couleur changent en même temps de camp.

Malgré son originalité, ce jeu très prenant n'avait pas franchi le cadre de son Angleterre natale au dix-neuvième siècle et s'était étiolé lentement. Il a fallu que, en 1971, une société japonaise lance Othello sur le marché, copie conforme (à très peu près) du Reversi, pour que ce jeu éminemment stratégique connaisse le succès. Il fait rapidement fureur au Japon (qui compte aujourd'hui quelque vingt millions d'adeptes), puis gagne les Etats-Unis, où les joueurs sont regroupés en une association assurant l'organisation de tournois officiels et un classement national. L'engouement pour Othello a été moins rapide en Europe, mais son succès est maintenant affirmé en Grande-Bretagne, en Italie, en Suède, en Belgique et en France, où, dans les semaines qui viennent, une Fédération française d'Othello va voir le jour.

Depuis 1977, un championnat du monde est organisé tous les ans. *Jusqu'à présent dominé par les Américains* et les Japonais (pour le Japon : Inoue en 1977 et 1979 ; Maruoka en 1978 et 1981 ; Tanida en 1982 ; pour les Etats-Unis : Cerf en 1980), il enregistre peu à peu des performances remarquables des Européens. L'Italien Morolli, par exem*ple, a quasiment fait jeu égal avec les* meilleurs en 1981 et 1982.

En France, le premier championnat national a été organisé en 1981. François Pingaud avait enlevé le titre, qui est revenu l'année suivante à Bernard Daunas.

Cette année, les finales des deux championnats se disputent à Paris : samedi 1er octobre pour le national, et du 7 au 11 octobre pour le mondial.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

★ **Finale du championnat de France** : Holiday Inn, 10, place de la République, le 1er octobre, de 13 heures à 19 h 30.

★ **Finale du championnat du monde** : hôtel Concorde-La Fayette, porte Maillot, du 7 au 11 octobre.

Philatélie

N° 1811

FRANCE : Jarnac pour la série « touristique ».

Les quelque cinq mille Jarnacais auront la satisfaction de voir leur chef-lieu de canton de la Charente entrer dans la série « touristique » de l'année, en cinquième position. Jarnac abrite les tombeaux de la famille du même nom, d'où l'expression « coup de Jarnac », coup inattendu mais décisif. Vente générale le 10 octobre (45e/83).



2,00 F, brun clair et noir.

Les couleurs de ce timbre ont été probablement choisies par M. François Mitterrand, Jarnac étant son lieu de naissance.

Format 36 × 22 mm. Dessin d'Odette Baillais, gravé par Claude Durrens. Tirage huit millions d'exemplaires. Taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée :

– **Les 8 et 9 octobre**, de 9 h à 18 h, au bureau de poste temporaire ouvert à la salle polyvalente, 42, route Luchac à **Jarnac**. – Oblitération « P.J. ».

– **Le 8 octobre**, de 8 h à 12 h, au bureau de poste de **Jarnac**. – Boîte aux lettres spéciale pour « P.J. ».

◆ EXPOSITION. – ***Association des paralysés de France*** (A.P.F.) organise, à l'occasion de son cinquantenaire, une exposition, du 7 au 10 octobre, au 17, boulevard Auguste-Blanqui à Paris, et accueillera les œuvres des artistes dessinateurs et graveurs de nos timbres-poste.

● **CHYPRE.** – Série des « Anniversaires et événements », six valeurs, 3, 6, 13, 15, 20, 25 cents. Parmi les sujets (trois internationales) : Année mondiale de la communication ; Organisation maritime internationale ; Déclaration universelle des droits de l'homme ; et (trois nationales) : Electricité ; Ninos Kazantzakis et Makarios III. Litho-offset d'Espioti-Elka, Athènes.

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ **78220 Viroflay** (salle Dunoyer-de-Segonzac, *av. des Combattants*). ***le 2 oct.*** – Exposition aéronautique.

⊙ **54000 Nancy** (hôtel de ville). ***du 5 au 9 oct.*** – *Exposition « Arphilor »*.

⊙ **64200 Biarritz** (casino municipal). ***les 6 et 7 oct.*** – Congrès national *des sapeurs-pompiers français*.

⊙ **31000 Toulouse** (aérodrome de Toulouse-Laborde). ***le 8 oct.*** – 1er Rallye aérien Toulouse-Saint-Louis-du-Sénégal.

⊙ **02000 Laon** (Maison des Arts et Loisirs). ***les 8-9 oct.*** – Congrès du groupt philat. de Picardie.

⊙ **70300 Luxeuil-les-Bains** (centre social). ***les 8-9 oct.*** – 15e anniv. amicale philatélique.

⊙ **13000 Marseille**, ***les 8 et 9 oct.*** – Inaug. de la gare de Saint-Charles.

⊙ **80000 Amiens** (rue Saint-Leu). ***les 8 et 9 oct.*** – Expos. Jean Moulin.

⊙ **75020 Paris** (place des Fêtes). ***le 9 oct.*** – Marche des facteurs.

⊙ **59145 Berlaimont** (salle des fêtes). ***le 9 oct.*** – 10e anniversaire de l'amicale philatélique.

⊙ **13300 Salon-de-Provence** (base aérienne). ***le 9 oct.*** – 30e anniversaire de la patrouille de France. Journée « Portes ouvertes ».

● **AUSTRALIE** : une série de cinq timbres de 27 cents (se tenant) intitulée



« The Sentimental Bloke », création du journaliste et poète C. J. Dennis, folklore australien, paru en 1909 dans le magazine ***Bulletin*** des auteurs australiens.

⊠ VIENT DE PARAITRE. – ***Yvert et Tellier 1984***, catalogue général (six volumes) : I France, Andorre, Monaco, Europa, Nations unies, en couleurs (48 F) ; II Pays d'expression française (55 F) ; III Europe Ouest (70 F) ; IV Europe Est (60 F) ; V Outre-mer, d'Aden à Hongkong (100 F) ; VII Addenda du tome VI 1983, Ifni au Zoulouland et supplément du tome V (30 F). Port en plus 20 F. Les six volumes (3 200 pages) 363 F + 60,20 F de port. En vente chez les négociants et 13, rue Drouot, 75009 Paris, C.C.P. Champion, 382.78 M Paris.

ADALBERT VITALYOS.





Jeux

échecs Nº 1040

V. KORTCHNOI S'ENTRAINE

(Tournoi open de Pasadena, août 1983)

Blancs : V. KORTCHNOI
Noirs : D. GUREVICH
Défense Nimzo-indienne

1. d4	Cf6	12. bxFxç3	éxd5
2. ç4	é6	13. çxd5 (d)	Té8
3. Cç3	Fb4	14. Cf5	Dé4
4. é3	ç5	15. Fxf6!! (é)	Dxb1+
5. Cé2	b6 (a)	16. Rd2	Dé4 (f)
6. a3	Fa5	17. Dg3	Dxd5+
7. Tb1	Dé7	18. Rç1 (g)	g6
8. Fd2	0-0	19. Ch6+	Rf8
9. Cg3	Ca6	20. Dxç7 (h)	Fb7
10. d5! (b)	Cç7	21. Fb5	Dé6
11. Df3! (ç)	Fxç3+	22. Df4! (i) abandon.	

Nº 1040 bis (même tournoi)
Blancs : V. KORTCHNOI
Noirs : Y. SEIRAWAN
Défense Robatsch

1. d4	g6	17. Fg2	é4
2. Cf3	d6	18. Td2	Cb4
3. g3	Fg7	19. ç4! (p)	Txa2
4. Fg2	Fg4	20. Txa2	Cxa2
5. h3	Fxf3	21. Fç5! (q)	b6
6. Fxf3	ç6	22. Fxb6	Ff6 (r)
7. 0-0	é5	23. Fxé4!! (s)	fxé4
8. dxé5	dxé5	24. Cxé4	Fg7 (t)
9. Cd2! (j)	Ca6 (k)	25. Fç5	Rf7
10. Cç4!	Dé7 (l)	26. Td7	Ff8 (u)
11. Dd6! (m)	Rf8	27. Cg5+	Ré8
12. Td1!	Dxd6 (n)	28. Tç7	h6
13. Cxd6	Tb8	29. Cé6	Th7 (v)
14. Fé3! (o)	f5	30. Cxf8!	Rxf8
15. Fxa7	Ta8	31. Tç8+	Rf7
16. Fé3	Cé7	32. Fxé7 abandon. (w)	

NOTES

a) Ou bien 5..., çxd4 ; 6. éxd4, 0-0 ; 7. a3, Fé7 ; 8. d5, éxd5 ; 9. çxd5, Té8 ; 10. Fé3, Cg4 ; 11. Fd4, Ch6! comme dans la partie Groszpeter-Adorian, 1983.

b) Profitant déjà du jeu aventureux de son adversaire, Kortchnoï se saisit de l'initiative.

ç) Maintenant les Noirs ne peuvent plus jouer d6 sans perdre le Fa5 après b4.

d) Sans craindre 13..., Cfxd5 à cause de 14. Fxg7 ni 13..., Cçxd5 à cause de 14. Fxf6, Cxf6 ; 15. Dxa8.

é) Un beau sacrifice de qualité qui renforce l'attaque des Blancs.

f) Si 16..., gxf6; 17. Dg3+ suivi du mat.

g) Le R Blanc est en sécurité sur l'aile – D, contrairement à son homologue.

h) Les Noirs ont une pièce en moins et sont perdus. *Si 20..., Té6 ; 21. Dd8+*, Té8 ; 22. Fé7+.

i) Menaçant 23. Cg4.

j) Un plan efficace qui donne aux Blancs de bonnes chances en raison de *la menace 10. Cç4.*

k) Une erreur positionnelle grave. 9..., Cé7 est à considérer.

l) On peut comprendre que les Noirs refusent l'échange des D, qui perd facilement ; *par exemple, 10..., Dxd1 ; 11.* Txd1 et l'entrée du C en d6 laisse les Noirs dans une situation sans espoir ; par exemple, *11..., Td8 (Ré7) ; 12. Fé3.*

m) Menace 12. Fxç6+.

n) La pression est trop grande. Il faut maintenant échanger les D mais les Noirs ne sont pas sauvés pour autant.

o) Gagnant un pion.

p) La précision du vice-champion du monde. L'accès de la case d5 est interdit aux C Noirs, même s'il faut rendre le pion.

q) Menace 22. Cç8.

r) 22..., Cç1 était préférable.

s) Ce sacrifice de F, tout à fait inattendu, met rapidement fin au combat.

t) Si 24..., Fé5 ; 25. f4, Fg7 ; 26. Td8+, Rf7 ; 27. Cg5+, Rf6 ; 28. Td6 mat et si 24..., Rf7 ; 25. Cxf6, Rxf6 ; 26. Fd4+.

u) Si 26..., Té8 ; 27. Cg5+, Rf6 ; 28. f4!.

v) Entrée en jeu de la T-R.

w) Si 32..., Rxé7 ; 33. Tç7+ et 34. Txh7.

Résultat de ce tournoi open géant (844 participants !) : 1 *ex aequo*. Kortchnoï et Christiansen avec 10,5 points devant Gurevich et Whitehead, 10 points.

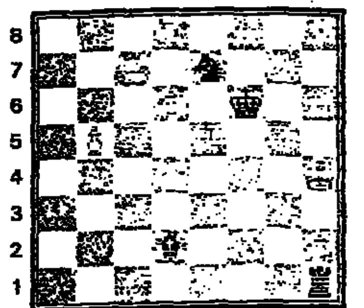
SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1039
G. AGAPOV, 1981

(Blancs : Rb1, Fb7, Pç2, ç6, f3, g2. Noirs : Rh5, Fé6, Pç3, b2).

1. g3 (si 1. ç7?, Rh4 ; 2. ç8=D, Fxç8 ; 3. Fxç8, Rg3!), Fd5 ; 2. Fa8!, Fé6 ; 3. ç7, Fç8 ; 4. Fç6! (et non 4. Fé4?, Rg5 ; 5. Fd3, Rf6 ; 6. Ff1, Ré7 ; 7. Fh3?, Fxh3 ; 8. g4, Rd7), Rg6! ; 5. Fé8+!, Rg5 ; 6. Ff7!, Rh6 ; 7. Fç4!, Rg6 ; 8. Ff1, Rf6 ; 9. Fh3, Fxh3 ; 10. g4 et les Blancs gagnent.

ÉTUDE

S. KRYUCHKOV (1939)



BLANCS (5) : Rh4, Fç7, Pb5, d6, h2.

NOIRS (4) : Rf6, Cé7, Fd2, Th1.

Les Blancs jouent et font nulle.

CLAUDE LEMOINE.

bridge Nº 1038

LES FRANÇAISES CHAMPIONNES D'EUROPE

Cette donne du onzième et dernier match du championnat d'Europe des dames a contribué à la nette victoire des Françaises sur les Hollandaises à Wiesbaden, et le classement final (sur douze pays) a été : 1. France ; 2. Hollande ; 3. Angleterre ; 4. Espagne ; 5. Italie ; *6. Pologne...*

Nord : ♠ 10 5 2 — ♡ A D 8 4 2 — ♢ A R 10 9 — ♣ A
Ouest : ♠ D 8 4 — ♡ R 9 5 3 — ♢ V — ♣ R V 10 8 2
Est : ♠ A R V 9 7 3 — ♡ – — ♢ D 7 5 — ♣ D 9 7 4
Sud : ♠ 6 — ♡ V 10 7 6 — ♢ 8 6 4 3 2 — ♣ 6 5 3

O. donn. Pers. vuln.

Salle ouverte :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Gaviard	V. der Pas	Chevalley	Schippers
passe	1 ♣	1 ♠	passe
2 ♠	passe	2 SA	passe
3 ♣	passe	4 ♠	passe...

Après avoir ouvert de *1 Trèfle* (fort) Nord n'a plus osé reparler, tandis que l'enchère de 2 SA d'Est, sur le soutien à 2 Piques, demandait à Ouest de développer sa main. Sur l'indication d'une couleur à *Trèfle*, Est n'hésita pas à aller à la manche malgré la présence d'au moins seize points d'honneur en Nord.

Dans le jeu de la carte, l'absence de communication entre Nord et Sud rendit inperdable le contrat de QUATRE PIQUES joué par Est.

Salle fermée :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Vriend	Bassis	Kaas	Willard
passe	1 ♡	2 ♠	passe
2 SA	contre	3 ♠	4 ♡
contre	passe	passe	passe...

On notera la courageuse enchère de Sud qui a délibérément soutenu sa partenaire à 4 cœurs quand elle a su qu'elle avait une très belle ouverture. *Cependant, si Nord, au lieu de* contrer 2 SA (pour montrer une forte ouverture), avait dit 3 Carreaux et si Est était allée à 4 Piques, Sud aurait eu la possibilité de déclarer *5 Carreaux, un contrat qui lui* aussi peut gagner !

Comment réussir CINQ CARREAUX sur l'attaque de deux gros Piques ?

Que va-t-il se passer si, après avoir coupé avec le 2 de Carreau, la déclarante donne trois coups d'atout ? Est continuera Pique coupé par le dernier atout de Sud *qui jouera le Valet de cœur*. Mais il suffira que Ouest ne couvre pas le premier Cœur (mais le second Cœur) pour faire chuter le contrat en faisant un Cœur. Pour éviter *cette fin de coup il suffit de jouer un petit Cœur à la troisième levée* (après la coupe du second Pique) et de faire l'impasse au 9 de Cœur avant de battre atout...

LE TITRE MONDIAL

Au championnat du monde qui se déroule actuellement à Stockholm, *une poule éliminatoire permettra* de qualifier deux demi-finalistes qui s'opposeront au cours de la deuxième semaine aux Français, champions d'Europe, et aux gagnants des épreuves de la Sélection américaine.

Cette Sélection américaine avait opposé en décembre dernier deux des plus fortes équipes des U.S.A., et c'est la donne suivante qui a fini par les départager :

Nord : ♠ R 9 8 6 5 — ♡ R V 9 8 — ♢ A 8 5 4 — ♣ –
Ouest : ♠ 7 3 — ♡ D 7 6 4 — ♢ R D — ♣ R D 10 3 2
Est : ♠ 10 4 — ♡ 3 2 — ♢ V 10 2 — ♣ 9 8 7 6 5 4
Sud : ♠ A D V 2 — ♡ A 10 5 — ♢ 9 7 6 3 — ♣ A V

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Sontag	Mechs.	Weichsel	Rodwell
1 SA	passe	2 ♣	passe
2 ♠	passe	4 ♣	passe
4 ♢	passe	4 ♡	passe
4 ♠	passe	5 ♣	passe
5 ♡	passe	6 ♠	passe

Ouest ayant entamé le 7 de Pique, *comment Sontag, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Le saut à « 4 Trèfles » indiquait le contrôle dans une mineure indéterminée ; le relais à « 4 Carreaux » demandait quelle était cette mineure et « 4 Cœurs » précisait que c'était à Trèfle ; « 4 Piques » était un coup de frein, et « 5 Trèfles » indiquait que le contrôle à Trèfle était une chicane. Alors Sud, pour montrer l'As de Cœur, a annoncé « 5 Cœurs », et Nord a cru bon de dire « 6 Piques » malgré la duplication de valeur à Trèfle.

A l'autre table les annonces ont été plus raisonnables :

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Jacoby	Wolff	Passell	Hamman
1 SA	passe	2 ♣	passe
2 ♠	passe	3 ♡	passe
4 ♣	passe	4 ♠	passe

La réponse de « 2 Trèfles » était le Stayman et « 3 Cœurs » était une sorte « d'enchère d'essai » pour un chelem éventuel ; « 4 Trèfles » indiquait l'As, et cette force à Trèfle étant inutile, Nord arrêta sagement les enchères à « 4 Piques ».

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble ® Nº 173

L'EXPLOIT

Championnat de France, 10 et 11 septembre, Thionville (tournois : 58, allée Bel-Air, jeudi à 20 heures).

Nous allons vous mander la chose la plus étonnante, la plus merveilleuse, la plus miraculeuse (et nous en passons) : Michel Duguet a remporté les quatre manches du Championnat de France à 100 %. Pour situer le niveau de cette performance, il faudrait la comparer à celle d'un joueur de tennis qui gagnerait une finale 6/0 6/0 6/0 en ne faisant que des jeux blancs...

Agé de vingt-deux ans, le nouveau (et ancien) champion de France a disputé son premier tournoi à Strasbourg en 1979. Il poursuivait alors des études secondaires sans éclat, d'ailleurs inachevées (ce qui explique qu'il soit actuellement demandeur d'emploi) : Michel Duguet n'est pas le Mozart du scrabble, il en est le cerveau électronique. Ce VIIIe Championnat de France, disputé les 10 et 11 septembre au gymnase de Thionville, n'a pourtant pas été particulièrement facile : le champion Benjamin Hannuna, deuxième, a perdu 62 points en sept coups. Vous en jugerez vous-même en rejouant la partie ci-contre et en travaillant certains tirages empruntés aux autres manches. (Solutions en fin d'article.)

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.

Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (P.L.I.) de l'année.

1. DEIOOT ? – 2. AIILLRT + O – 3. EEOCELR (lettres d'appui possible : E, I, N) – 4. EIORTTU – 5. DEGLUU ? + I – Question subsidiaire : jouez-vous « toudage » ou pas ?

Nº	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	EEINORX			
2	ENO + ALMN	RIXE	H 7	26
3	AEEEKOR	NOMINALE (1)	8 E	60
4	EOR + ANST	AKÈNE	E 5	28
5	DEEGIPU	RATELONS	K 4	82
6	ACHNQSU	DÉGUERPI	4 F	78
7	N + BEELS ?	CHIQUAS	M 2	50
8	AEMNUUZ	BLEN (D) ES (2)	11 B	80
9	AMNUU + IL	ZÉE	J 2	32
10	ALNU + BEW	MUNI	I 6	22
11	BUW + IJOS	ZANCLE (3)	2 J	34
12	BW + AEILO	JOUIS	D 1	42
13	IOW + HIOY	JABLE	1 D	42
14	IOOWY + AM	KHI	6 E	23
15	IMOOW + ER	AY	L 11	24
16	EIMOOR + S	WU	3 C	22
17	AEIPRRU	ORMOIES (4)	13 F	72
18	CFORTT ?	ÉPURERAI	O 2	83
19	FT + FNTTU	TRO(N)C	14 B	34
20	– EFLSTTT	FUT	10 M	19
21	LT + ADDIV	FUSTET	N 9	23
22	ADILTV + V	DÉPURERAIT	O 1	39
23	DILTV + GN	VA	15 A	17
24		ENVOI	D 11	18
		Total		950

NOTES

(1) ou NEMALION.

(2) LESB(I)EN, D 9, 70 ; SENS(I)BLE, 11 H, 73. La blende est un sulfure naturel de zinc.

(3) Poisson des mers chaudes.

(4) ou ORMAIES.

RÉSULTATS

1. Duguet 950. 2. Pialat 948. 3. Hannuna 946... 30e. 889-60e. 838.

Résultats du Championnat de France

1. M. Duguet ; 2. B. Hannuna ; 3. B. Caro ; 4. P. Levart ; 5. J.-H. Muraciolle ; 6. J.-F. Bescond ; 7. P. Vigroux ; 8. Ph. Diringer ; 9. R. Nino ; 10. M. Pialat ; 11. M. Raineri et C. Del ; 13. D. Durand. ; 14. D. Clerc ; 15. Ph. Beghin ; 16. M. Pucheault ; 17. J. Racary ; 18. S. Kourotchkine ; 19. Mme Kay Momal ; 20. P. Epingard.

Solution des tirages :

1. O(V) OTIDE, gamète femelle. 2. TAILLOIR. 3. ÉCOLIÈRE. 4. TOITURE. 5. DI(V)ULGUE. 6. Jouez le comme Duguet, en tremblant...

MICHEL CHARLEMAGNE.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

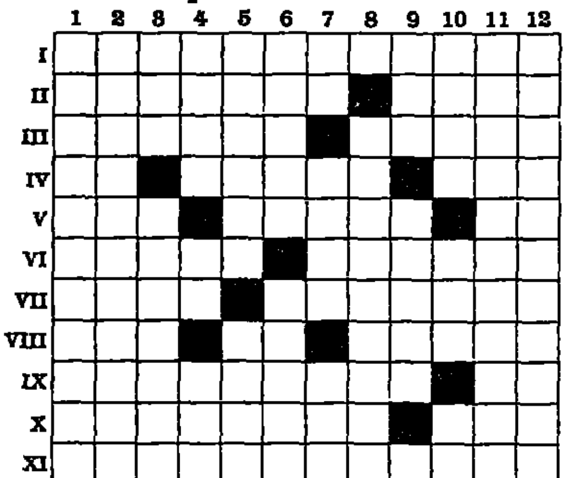
Nº 269

Horizontalement

I. Adepte repenti de la claustration. – II. On a attenté à leur intégrité. C'est la vie ! – III. Bien peu équitable. Mérite une danse. – IV. Pronom. Jadis sous tous les pieds. Sous les pieds mais cul par-dessus tête. – V. Porteur de parts. Sur les monts. Ne s'occupe pas que des travaux finis. – VI. On en parle à Genève. Arrivé à bon port. – VII. Doublé, en quelque sorte, *mérite encore* une danse. Fus un peu boiteux. – VIII. A manier avec circonspection. Dans la caisse. Saisonnières chez Musset. – IX. Il y a de quoi décourager les plus déterminés. Voyelles. – X. On pouvait la préférer au tube. Soigné dans le tube. – XI. Après, on aura déblayé le terrain.

Verticalement

1. O.V.I. – 2. Elles dénotent une regrettable absence de raffinement. – *3. Mauvais souvenir.* Utiles aux victimes du précédent. – 4. Sa voix est particulièrement forte. Vieux chemin. Important pour tout un chacun. – 5. Intéressèrent Elisabeth Badinter. *Dans le cuveau.* – 6. Importants pour les bébés et pour d'autres qui ne le sont plus. Des crics en désordre. – 7. Préposition. Dieu. S'exclamer ainsi, c'est être vraiment *essoufflé*. – *8. On lui a indiqué fermement ses devoirs.* – 9. Drôle d'oiseau. Ne fit pas de satisfaits. – 10. S'il tremble en criant. Début de coryza. Personnel. – 11. Bien que *n'étant que sa moitié, l'inspiration* y a plus sa part que la transpiration. – 12. Boutent hors.



SOLUTION DU Nº 268

Horizontalement

I. Portrait-robot. – II. Heureux. Aviné. – III. Intention. Nui. – IV. Lo. Stéarine. – V. Olt. Ils. Maton. – VI. Sortes. Battre. – *VII. Ogier. Faîteau.* – *VIII. Pub.* Sconse. Cs. – IX. Heur. Eua. Râle. – X. Estampillages.

Verticalement

1. Philosophe. – 2. Œnologues. – 3. Rut. Tribut. – 4. Très. Te. Ra. – 5. Rentiers. – 6. Autels. Cep. – *7. Ixias. Foui.* – *8. Or. Banal.* – 9. Ranimais. – 10. Ov. Nattera. – 11. Binette. AG. – 12. ONU. Oracle. – 13. Teigneuses.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS ®

Nº 269

Horizontalement

1. CEIINPS – 2. EEMSTTU (+ 1). – 3. AEELPTT. – 4. DEEMOORT. – 5. CIORTT. – 6. ABDEPRY. – 7. AAMNRSTU. – 8. ADEFFNOR (+ 1). – 9. AEEGNR (+ 3). – 10. AEEMRTU (+ 2). – 11. AEGRSSU (+ 1). – 12. AENNNOS (+ 1). – 13. ABEIIISZ. – 14. EELPRST (+ 1). – 15. AEELPRSV (+ 2). – 16. KIMNOOS (+ 1). – 17. CEEFIIPS.

Verticalement

18. EGLNNOOP. – 19. ABEIOS. – 20. EFGINNP. – 21. FIOPRST (+ 1). – 22. AEENQRU. – 23. AAMNORS (+ 1). – 24. DEEEINR. – 25. AERRSTV (+ 1). – 26. DEIIORV. – 27. GILLNOR. – 28. ACCELNY. – 29. AGORRST. – 30. EEEITUX. – 31. ARSSTUU (+ 1).

SOLUTION DU Nº 268

Horizontalement

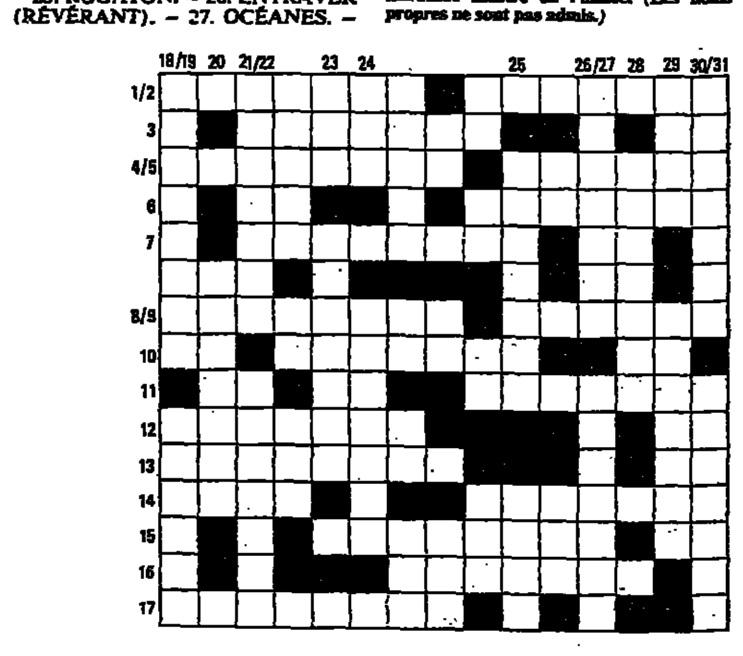
1. ORGUEIL. – 2. TÉLÉSKI. – 3. RÉÉLIRE. – 4. RUDEMENT (DUREMENT). – 5. SANDOWS. – 6. COURSER (RECOURS). – 7. RETENTI (ÉTIRENT ÉTREINT INTÉRÊT *RETEINT RETIENT* TEINTER). – 8. JOGGING. – 9. SPÉCIAL (ÉCLIPSA). – 10. ACCOSTA (ACCOTAS). – 11. REMPOTA (EMPORTA). – 12. ANONACÉE, arbrisseau. – 13. DÉTRONER (DORÈRENT REDORENT RODÈRENT). – 14. RÉGENT (GÉRENT GRÉENT). – 15. CASSETTE (TESTACÉS).

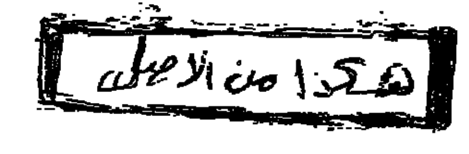
Verticalement

16. ENCUVÉS. – 17. PEINÉE. – *18. GERFAUT.* – *19. JEUNOTS.* – 20. ULULERA. – 21. EIDERS (DÉSIRÉ DIESER REDIES REDISE RÉSIDE RIDÉES SIDÉRÉ). – 22. GIORNO. – 23. AÉROGARE. – 24. LEMPIRA, monnaie du Honduras (PALMIER EMPLIRA REMPILA). – 25. ROGATON. – 26. ENTRAVER (RÉVÉRANT). – 27. OCÉANES. – 28. DUETTOS. – 29. ADONNÉES. – *30. KILOWATT.* – *31. TYPENT.* – 32. ESSUIERA (AUSSIÈRE).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

* Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)





Le Monde

culture

MUSIQUE

« MUSICA 83 », en Alsace

Une région et la création contemporaine

L'Alsace vit actuellement une expérience particulière de musique contemporaine avec Musica 83, un *festival ouvert le 17 septembre* et qui durera jusqu'au 9 octobre, mais dont les ramifications sont beaucoup plus larges et lointaines, si lointaines qu'il est né... à Rome.

Les jeunes compositeurs français de la Villa Médicis, voulant développer leur Semaine *musicale née en* 1978, mirent sur pied un festival romain avec la radio italienne et cherchèrent un partenaire en France. La direction de la musique du ministère *de la culture, soucieuse* de redonner un enracinement à la musique de notre temps, et la ville de Strasbourg, désireuse d'utiliser efficacement un large potentiel d'associations et de formations aux efforts trop dispersés, saisirent cette occasion pour *organiser* ce *premier Festival* des musiques d'aujourd'hui (1).

Il ne s'agissait pas de refaire Royan ou Donaueschingen, c'est-à-dire une exposition pour spécialistes de créations promises à un éclat vif et sans lendemain, mais *plutôt* d'incarner *le mouvement* contemporain dans une région. Depuis un an, une petite équipe de trois personnes avec, à sa tête, Laurent Bayle, un ancien de l'Atelier lyrique du Rhin, travaille en Alsace avec les conservatoires, les orchestres symphoniques, *de nombreux groupes* spécialisés (Studio 111, Percussions de Strasbourg, Centre alsacien de recherche pour une musique électronique nouvelle, etc.) et les associations d'amateurs (plus de 60 000 musiciens dans les deux départements).

A chacun il a été proposé de collaborer à ce Festival par une longue préparation aboutissant à la mise sur pied de concerts et à un développement de la connaissance à la base par des réunions d'information, des stages, *toute une action de sensibilisation* destinée à rendre naturel et actif le contact avec la musique d'aujourd'hui.

D'où l'aspect foisonnant de ce festival qui réunit aussi bien l'Ensemble intercontemporain et l'orchestre *symphonique de la radio italienne* que des ensembles de mandolines, d'accordéons, des harmonies, l'orchestre de chambre de Schiltigheim et l'orchestre universitaire de Strasbourg, *tous les groupes de musique* contemporaine d'Alsace, chacun selon ses moyens s'attachant à faire vivre les œuvres des classiques du vingtième siècle et de jeunes compositeurs tels que Dusapin, Ducol, Shapira ou Devillers.

De l'avis des observateurs, les résultats sont surprenants tant par la qualité des *exécutions* que par l'intérêt suscité dans le public, qui suit assidûment les diverses manifestations, même si elles ne réunissent pas de grands noms et présentent des œuvres peu *connues. Un* nouveau public, très jeune souvent, mis en confiance par cette démarche qui l'associe à la découverte et ne prétend pas se placer à l'extrême pointe de la recherche.

Mais n'est-il pas plus important qu'une grande foule fasse un triomphe à *Jonchaies*, de Xenakis, et à *Amérique*, de Varèse, joués par l'Orchestre philharmonique de Strasbourg sous la direction de son nouveau chef, Theodor Guschlbauer, ou s'enchante d' *A Ronne*, de Berio, chanté *par le Groupe* vocal de France ? Et aussi que la classe de musique de chambre du Conservatoire de Strasbourg interprète des œuvres d'Ohana, Constant, Murail, Penderecki, Stochausen, et l'Orchestre de Schiltigheim des pages de Hidenmith, *Grisey et Miereanu* ?

Dimanche, au Conservatoire, *débute un colloque* Varèse, *qui a été* choisi comme un patron du Festival, non seulement à cause de son centenaire mais parce qu'il a ouvert la voie à une approche plus libre, plus globalisante, de la musique qui nous entoure. Pour Varèse, elle était la *vie même : « Mourir est le privilège de ceux qui sont épuisés*, écrivait-il en 1921. *Les compositeurs d'aujourd'hui refusent de mourir. »*

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Le budget d'ensemble de l'opération sur toute l'année est de 4,5 millions de francs, les subventions étant assumées *par moitié par la ville de* Strasbourg et le ministère de la culture.

« MAISON ! » au Festival d'automne

Un galop d'essai

Le cahier des charges du Festival d'automne prévoit la présentation, chaque saison, d'une œuvre française de théâtre musical. Cette fois le choix s'est porté sur Gérard Tamestit, un jeune musicien dont, faute de notice dans le programme, on ne sait rien, sinon — à en juger par son spectacle Maison ! *présenté au Centre Pompidou, — qu'il ne refuse pas les influences conjuguées de Berio, Stockhausen et Cage.*

Divers lieux entre lesquels les quatre instrumentistes et la chanteuse se déplacent, plusieurs séries de gradins pour accueillir les spectateurs itinérants, beaucoup de diapositives (de maisons !) ici et là, accompagnées du bruit de ventilation caractéristiques, un rideau sonore électroacoustique, des textes empruntés à Pavese, à Neruda, à la Bible et aux Peaux-Rouges, mais qui ne sont jamais compréhensibles, des actions simultanées empêchant de saisir tout à la fois l'ensemble et les parties... Gravité, tendresse, recueillement, dérision, tels sont les traits saillants de ce spectacle bon enfant.

C'est le fruit, à coup sûr, d'un travail de longue haleine dont le résultat, touchant à défaut d'être pleinement convaincant, montre une fois de plus que le théâtre musical reste le domaine privilégié de l'échec ou de la demi-réussite ; pour le maîtriser, il faut une grande sévérité qui ne s'acquiert qu'à force d'expériences et d'autocritique. Gérard Tamestit n'est pas au bout de ses peines ni de ses joies.

GÉRARD CONDÉ.

★ Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 7 octobre.

STAGES D'USAGE DE LA VOIX

Giovanna Marini enseigne à Paris

La chanteuse Giovanna Marini anime au centre Kiron, dirigé par Carlo Boso, un « stage d'usage de la voix » avec son équipe de l'école populaire de musique de Testaccio (Rome).

Une rue tranquille du onzième arrondissement de Paris, à deux pas du Père-Lachaise. Au 10 de la rue de la Vacquerie, les anciens entrepôts d'une usine désaffectée, façade repeinte en blanc, abritent depuis quelques mois les nouveaux locaux de l'Espace Kiron.

C'est là que Giovanna Marini travaille depuis le 1er septembre, dans le prolongement de son enseignement de l'école du Testaccio, créée en 1975 par des musiciens de jazz et qu'elle a rejointe en 1977 : s'intéressant depuis longtemps à l'utilisation, dans l'expression contemporaine, des techniques anciennes, elles-mêmes retravaillées en fonction des besoins nouveaux, elle y poursuit, depuis, ses recherches sur les structures de la voix dans la chanson populaire italienne.

Pourquoi ces stages ? « *Pour ouvrir une fenêtre dans la tête des gens*, explique Giovanna Marini, *pour leur montrer qu'on peut apprendre la musique même si on ne la connaît pas, qu'on peut s'en servir comme d'un rituel.* » La Marini s'anime, les mots « rituels », improvisation reviennent souvent.

« *L'improvisation, cette « faculté du récit » dont les mass médias nous dépouillent*, dit-elle, *en se substituant à notre propre mémoire.* » « *C'est la culture orale des jeunes, c'est une discipline qui permet de faire de la musique en la comprenant immédiatement, c'est leur rituel.* » « C'est un moyen de réconcilier le corps privé avec le corps social, une nécessité « *dans ce monde qui tombe en morceaux* », où elle-même a, parfois, le sentiment de n'être qu'un *artisan* un peu dérisoire.

Giovanna Marini veut rendre à chacun les moyens de son chant particulier. Elle explique : « *Les malades, en milieu rural, sont récupérés par la communauté. A un homme piqué par une tarante* (tarentule) *on dansera la danse de la tarente. Mais à un garçon qui se drogue à Rome, si je lui danse la tarante, il dira :* « Elle est folle ». *Qu'est-ce que je peux faire ? L'entourer de sa propre culture* », lui rendre sa « *faculté du récit* ».

Cette Romaine nourrie de culture académique rêve d'un chant issu de l'événement, articulé autour d'une émotion, d'une joie ou d'un drame. Elle imagine des *Mariuccia* (pleureuses du sud de l'Italie) chantant la détresse des *boat people* ou le mal de vivre de la jeunesse citadine. Elle veut concilier les richesses mélodiques de la voix lyrique d'opéra, les richesses structurelles du répertoire populaire et la musicalité de la parole quotidienne.

En principe ouverts à tous, ses cours sont surtout fréquentés par des gens appartenant au monde du spectacle : comédiens, musiciens ou chanteurs, *professionnels et amateurs*. Et si tous n'ont pas de connaissances musicales, à tous elle veut pourtant donner la conscience de leurs propres moyens expressifs, leur rendre leur « *mémoire* ».

Elle entre dans la salle où l'attendent une douzaine de participants. La leçon commence : pieds nus, bien planté sur le sol, la Marini « *se rassemble* », cherche son « *centre* ». Relaxation, puis échauffement des muscles faciaux (*très importants* pour la voix d'opéra), des muscles du cou, des épaules, de l'abdomen. Pour Giovanna Marini, la voix n'est pas l'émanation sonore, l'âme, mais *avant tout celle du corps.* « *Le corps est très important pour la voix* », dit-elle, « *il en est l'instrument, le résonateur.* »

Puis les premiers sons apparaissent : *des sifflements sourds*, continus, qui peu à peu s'amplifient. Un vent de tempête souffle dans la salle. « *Exercice de parallélisme* » : à chacun on demande un mi, un do. Giovanna vient s'asseoir près de Philippe pour entendre de plus près son mi... A Pascale : « *Raconte moi ton do.* » Aux autres : « *Chantons ce do... Exagérons-le un peu... Encore un peu... Bravi !* » Giovanna bouge beaucoup, fait de grands gestes.

Enfin, des voix s'élèvent, se cherchent, se répondent en une sorte de motet. L'air a soudain cette densité particulière des chants religieux. Les bras rythmant le chant, le corps penché en avant, la Marini, impressionnante, officie.

I. G.

★ Ce stage se poursuivra du 27 octobre au 19 novembre. Il se décomposera en plusieurs ateliers, *dont deux d'usage* de la voix et trois d'improvisation musicale avec des musiciens de jazz. Les professionnels (pris en charge par le Fonds d'assurance et de formation des activités du spectacle) et les amateurs sont répartis en deux groupes. Les inscriptions se font au théâtre Gérard-Philippe, à Saint-Denis, et les cours aux Bouffes du Nord, où Giovanna Marini produira également son *Opéra pour fanfare et voix* (*déjà présenté au* Festival d'Avignon) du 25 octobre au 20 novembre.

EXPOSITIONS

AFFICHES ET ENSEIGNES RUE DE PARADIS

Achille Mauzan l'Argentin

Fidèle à sa sobriété pédagogique, le Musée de l'affiche et de la publicité s'est placardé d'une inestimable et cocasse exposition Mauzan. Globe-trotter du grand format, Mauzan fut baptisé Lucien Achille en 1883, à *Gap, où il mourut* en 1952. Un premier apprentissage l'avait conduit à l'École des beaux-arts de Lyon, le métier l'expatria en Italie, à Milan, où dès 1905 il commença de dessiner pour la grande Officine grafiche Ricordi. Là-bas, il produit notamment, de 1910 à 1915, plusieurs centaines d'affiches pour le cinéma muet et, en 1916, une série de six affiches italo-patriotiques au succès considérable, à la célébrité constante : *ainsi* le soldat-racoleur du Credito Italiano (« fatte tutti il vestro devere », faites tous votre devoir). En 1926, Mauzan s'était acquis dans la péninsule une célébrité comparable à celle de Cappiello en France. Le Livournais à *Paris, le Gapençais* à Milan...

Et maintenant en Argentine, où il reste de 1927 à 1932, abattant au meilleur de sa forme et de son inspiration un travail considérable. Jusqu'à cinq affiches par jour. A quelques exceptions notables près, tel le soldat précité, ce sont les affiches de cette période qui sont présentées rue de Paradis.

Le dessin de Mauzan, parfaitement maîtrisé, hésite, selon les objectifs *de la marchandise à vanter*, entre une stylisation gominée, typique de l'entre-deux-guerre, dont les visages repassés suivent les plis des pantalons, et la plus exubérante caricature. L'imagination ici n'a guère de limite ni la noirceur de l'humour. Les Pieds *nickelés et* Bibi *Fricotin* sont manifestement planqués derrière ces affiches. On note, par exemple, trois variations sur le thème de l'Aspirine ou de produits similaires. La première (Cafiaspirina) « *saca el dolor* », et c'est le thème devenu vieux du masque de souffrance qu'on ôte d'un visage béat. La deuxième « *mata el dolor* » (Veramon), et la troisième (Geniol) « *cortal el dolor* » : dans ce cas, le patient arase d'une sûre tondeuse son crâne planté de clous, rasoirs, épingles, ciseaux, burins et tous autres objets qui feraient les délices d'un fakir, pas d'un avaleur de Geniol.

Les publicités pour les marques d'apéritif, de deux Vermouth en particulier, pourraient être utilisées pour les campagnes anti-alcooliques, tant les buveurs en sont titubants, rougeauds et tout à la fois verdâtres, et, pour être bref, dans le plus pi*toyable des états. On imagine* dans ces conditions les ravages que suggèrent les insecticides et, mieux encore, la syphilis et la blennoragie, rassemblées sur une même affiche pour dissuader les *Argentins* d'en faire usage : un couple jeune et pur s'unit, dans ce placard, avec l'éloquente bénédiction des deux grands parasites de l'épanouissement sexuel.

Au Musée de l'affiche, aussi, mais dans la nef centrale *et le bas*-côté gauche, la collection d'enseignes du peintre Jacques Lagrange a été accrochée un peu plus bas que nature, à hauteur de regard, évitant ainsi les torticolis et d'avoir recours aux produits vantés par Mauzan. On connaît les enseignes de Carnavalet, plus spectaculaires peut-être, plus travaillées, plus riches. Celles-ci, cependant, ont le mérite de faire un parcours pittoresque et assez complet de tout ce qui pouvait *inciter le* public à entrer dans tel ou tel magasin. Avec ce mélange de malice et de sympathique bonhomie que Jacques Lagrange mettait au service de Jacques Tati pour la réalisation de ses films. Les bistrots ont leur place, les vendeurs d'andouille aussi et les vêtements ecclésiastiques. La palme va à ce bienveillant établisement qui déclarait : « *La maison offre tous les matins un croissant à tout consommateur d'un café à 15 ou 20 centimes.* »

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ Musée de l'ffiche et de la publicité, 18, rue de Paradis, jusqu'au 19 octobre (enseignes) et 23 octobre (Mauzan). Catalogue de l'une et de l'autre exposition : 70 francs.

■ Les « nouveaux réalisateurs » récompensés *cette année* au Festival international du cinéma de San-Sebastian sont Jose Antonio Zorilla pour *El Arreglo* (Espagne) et Marc Didden pour *Brussels by Night*. Présenté en sélection officielle, le film de Diane Kurys *Coup de foudre*, a été distingué par le jury pour les qualités esthétiques et culturelles.

■ Maryvonne Le Dives-Richard (France) et Robert Davidovic (Etats-Unis) ont remporté le 25 septembre à New-York le premier prix du concours international de musique américaine 1983.

ROCK

LES STRANGLERS EN TOURNÉE

La subversion en haut des hit-parades

Les Stranglers reviennent aujourd'hui visiter la France pour une longue tournée qui s'annonce comme la mieux accueillie de cette rentrée. Leur public s'est considérablement *étoffé* en l'espace de six mois : le jeudi 29 septembre à l'Espace Balard (réaménagé et rebaptisée Espace BASF, mais ça n'est pas encore le Pérou), même si *ça n'était pas tout à fait sensible, il* ne s'agissait plus des fans de la première heure qui avaient rempli deux soirs de suite la Mutualité au mois de février.

Il a suffi d'un disque (Feline), leur septième, pour que le groupe leader de la nouvelle vague en Grande-Bretagne trouve enfin dans l'Hexagone un écho à sa mesure. Faut-*il encore les* présenter ces quatre hommes en noir – Hugh Cornwell (guitare et chant), Jean-Jacques Burnel (basse et chant), Jet Black (batterie), Dave Greenfield (*claviers*) – rebelles avec une cause et anarchistes de cœur ?

Ils sont nés au moment de la mode punk, déjà trop vieux en 1977 pour être du lot, et trop jeunes pour appartenir à l'ancienne garde, juste assez mûrs pour être déterminés et différents. Francs-tireurs, et populaires très vite, ils se distinguent des autres groupes : leur technique est sûre, les compositions ont de l'étoffe et servent de support à un discours politique aguerri, fustigeant les institutions et balisant les disques de manifestes virulents.

Ennemis publics numéro un de l'establishment et amis intimes de la plèbe, très vite ils font figure de *porte-parole et de héros*. On les interdit de concert sur le territoire britannique, on les poursuit en justice, on leur prête les pires intentions – provocation, incitation à l'émeute, *on les accuse même de sexisme* – on les traque, mais le public est là qui les soutient, achète leurs disques. Les plus fervents se mobilisent pour créer l'un des fan-clubs les plus *actifs* qui tient *presque du parti* politique et pour lequel les Stranglers publient régulièrement un organe d'opinion. Voilà le cas pratiquement unique d'un groupe subversif qui tient le haut des hit-parades. Le ver dans la pomme. Et un vrai groupe, *comme on n'en voit plus.*

S'ils touchent désormais, aux Etats-Unis et en Europe, un public qui n'est plus exclusivement celui du rock et qui reste étranger à leur action, c'est qu'ils *réévaluent* perpétuellement leur travail musical. Sans sacrifier à la mode des synthétiseurs, ils synthétisent les instruments traditionnels et prouvent qu'on peut traduire des sentiments, donner une âme à la technologie. Assagis seulement en apparence – les mélodies sont plus raffinées, la production et le son plus léchés séduisent les ondes – si la forme est différente, le fond, on l'a vu hier soir à l'Espace BASF, *reste inchangé.*

Tout de noir vêtus, tels qu'en eux-mêmes, ils occupent la scène (drapée de noir), soudés, solides et vindicatifs. Jean-Jacques Burnel, le *bassiste français, lançant haut la* jambe en karatéka accompli comme pour appuyer la force de frappe de son instrument et chantant son hymne à l'Europe unifiée (*European Female*). *Hugh Corwell*, la voix principale, ferme et décidée, et les guitares : acoustique avec des arpèges en dentelle, électrique avec des riffs foudroyants. Derrière eux, perchés *sur une estrade, Jet Black* mitraille les rythmes taillés dans la masse et Dave Greenfield tempère de ses claviers. Ils sont implacables, les Stranglers, en prise directe, faits d'un bloc, *ils avancent* droit *devant*, pas à pas, progressivement, inéluctablement. Et nous de prendre leur musique de plein fouet, puissante, somptueuse, en noir et blanc.

ALAIN WAIS.

★ Le 30 septembre à Lille, le 1er octobre à Rennes, le 2 à Rouen, le 3 à Metz, le 4 à Grenoble, le 5 à Montpellier, le 6 à Marseille, le 11 à Clermont-Ferrand, le 12 à Nice, le 13 à Lyon, le 14 à Nancy. Discographie chez C.B.S.

● *Réouverture des musées nationaux.* – Les musées nationaux, dont le Louvre et le château de Versailles, *qui étaient fermés mercredi* en raison d'une grève, ont rouvert jeudi 29 septembre après un accord avec la direction des Musées de France sur la prochaine mise au concours de nouveaux postes de surveillance.

FIAC 10

M. Jack Lang annonce de nouvelles mesures en faveur de l'art contemporain

A l'occasion du dixième anniversaire de la FIAC, M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, a remis jeudi 29 septembre les insignes d'officier des arts et lettres à Mme Denise René, directrice de galerie et vice-présidente de la Foire internationale d'art contemporain.

Au cours de cette cérémonie, *M. Lang a, pour couper court à* toutes rumeurs, rappelé que l'exonération des œuvres d'art au titre de l'impôt sur les grandes fortunes est définitive. Il a, en outre, annoncé la prochaine mise en place d'une mesure nouvelle qui permettra aux particuliers de payer l'impôt sur les grandes fortunes avec des œuvres d'art. D'autre part, la déduction du revenu imposable des particuliers par des dons consentis aux associa*tions ou fondations culturelles*, portée de 1 à 3 % en 1982, atteindra 5 % en 1984. Enfin, en vue d'étendre la consommation d'art en France, les services de M. Lang étudient, en collaboration avec les organismes professionnels des galeries d'art, la possibilité pour les entreprises d'amortir, dans une certaine mesure, les acquisitions d'œuvres d'art au même titre que les équipements de décoration des locaux d'entreprises.

DANSE

LA COMPAGNIE JOSÉ LIMON AU THÉATRE DE PARIS

Aux sources de la « modern dance »

José Limon est moins connu que Martha Graham ou Mary Wigman. Pourtant, son apport à l'évolution de la *danse moderne* est aussi essentiel. Il appartient à cette génération des années 30 qui inventa un nouveau langage du corps témoignant de la destinée tragique de l'homme du *XXe siècle.*

Originaire du Mexique, fortement marqué dans son enfance par la révolution de 1910, chez lui, la mort est toujours présente, même si elle se masque ou se pare. Et pourtant ce chorégraphe mystique et angoissé *aura formé un* des danseurs actuels les plus exultants de joie de vivre, Louis Falco.

Depuis la mort de José Limon en 1972, sa compagnie entretient son répertoire avec ferveur. Le programme donné au Théâtre de Paris est un retour aux sources de la « modern dance » avec *Air for the G. String*, œuvre de jeunesse de Doris Humphrey, qui mit au point une dynamique de la chute et fut à l'origine de la formation du chorégraphe. *There is the Time* est une suite où Limon célèbre l'innocence de la vie biblique dans un rituel très daté, à la Puvis de Chavannes, fort plaisant à découvrir. Parmi les œuvres plus récentes, la troupe *interprète la Pavane du Maure*, version elliptique du drame d'*Othello* transposé en danse de cour. *The Unsung*, très belle performance des garçons en hommage aux grands chefs indiens, se donne dans le silence. C'est aussi le silence, *déchiré par un cri d'agonie*, qui accompagne *Carlota*, une évocation de la mort de Maximilien d'Autriche revécue à travers la folie de sa femme. La violence forcenée de *Carla Maxwell, se roulant au sol* dans sa robe de taffetas rouge, rappelle le buto.

Les ballets de José Limon reposent sur une parfaite maîtrise musculaire. Les corps – ceux des hommes surtout – sont très travaillés. Ils restent toujours souples et harmonieux, marqué de hiératisme, *même dans les paroxysmes de l'émotion.*

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre de Paris, 20 h 30, jusqu'au 1er octobre.

LES OBSÈQUES DE TINO ROSSI

Le souvenir et le chagrin

Les obsèques de Tino Rossi ont été célébrées, jeudi 29 septembre à 11 heures, en l'église de la Madeleine, à Paris. Le gouvernement y était représenté par MM. Jack Lang et Joseph Franceschi. M. Jacques Chirac assistait également à la cérémonie.

La dépouille mortelle du chanteur a été transportée à bord d'un avion spécial jusqu'à Ajaccio, où l'inhumation a lieu ce vendredi 30 septembre.

On avait beaucoup attendu, piétiné un peu derrière les barrières, tout autour d'une place mise en état de siège dès les premières heures du jour ; un peu pleuré aussi, et, par*fois, fredonné dans sa tête*, pour soi tout seul, en trébuchant çà et là sur un couplet incertain les ritournelles qu'il a roucoulées pendant la moitié d'un siècle. « *Cinquante ans d'amour entre vous et moi...* » Mais, d'ordinaire, lorsqu'il s'agit d'honorer la mémoire de ceux qu'ils admirent et qu'ils ont aimés, les Parisiens font mieux les choses. Trois à quatre mille personnes seulement avaient tenu à venir témoigner leur ferveur.

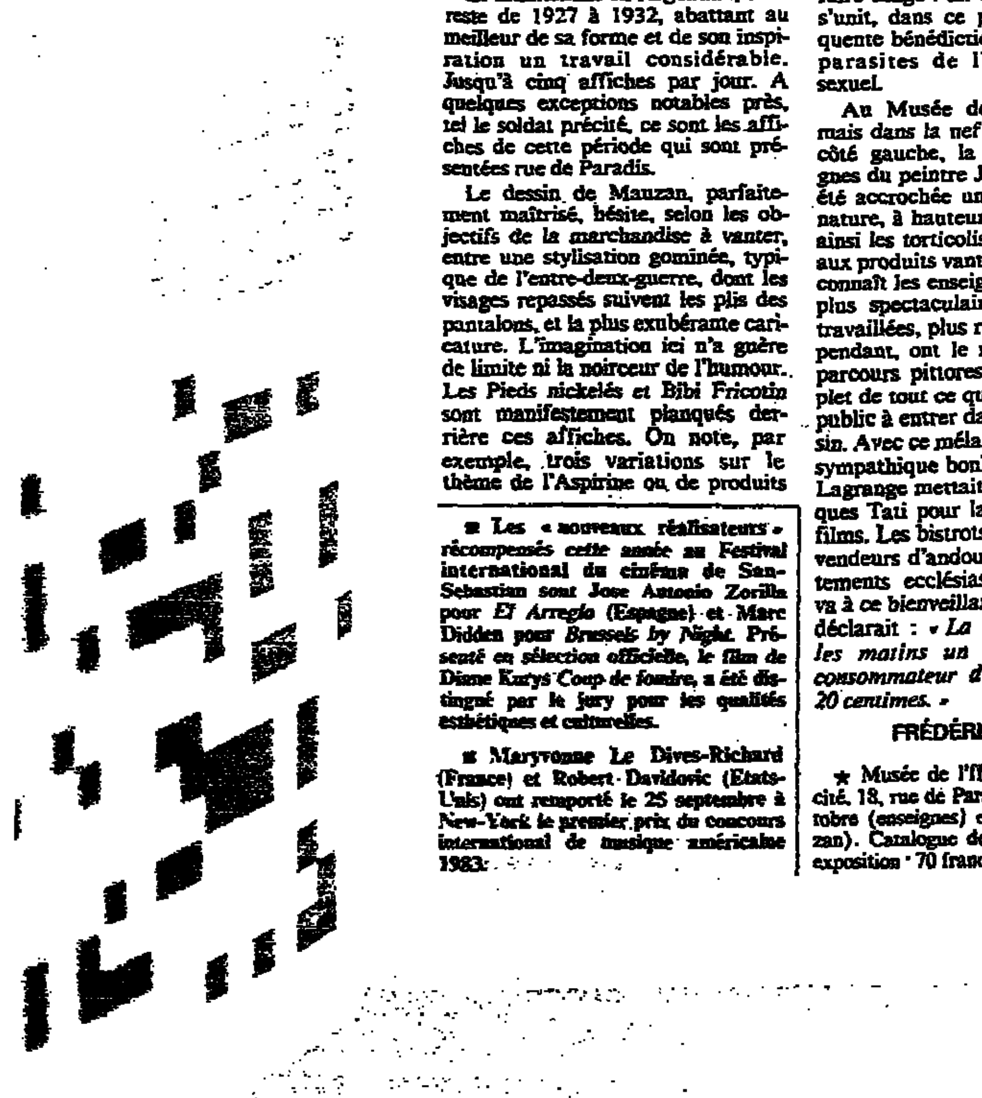
A 11 heures, le convoi arrive, encadré par douze motards, après avoir descendu les Champs-Élysées et viré autour de l'obélisque. Cercueil d'acajou orné d'une croix et d'une longue palme couleur d'or. L'*église n'est qu'à demi pleine* : seules, les personnes munies d'une des huit cents invitations ont pu pénétrer dans la nef. Tout à l'heure, lorsque commencera l'office, on laissera entrer encore quelques petites centaines de gens « ordinaires ». On s'étonne de voir si peu – mis à part Sheila, Guy Lux, Mireille Mathieu, Henri Tisot, Annie Cordy, Marie-Josée Nat – de figures connues du monde du spectacle. La vraie vedette, c'est un étrange personnage qui l'aura, venu de Waterloo tout exprès en tenue de grognard de la garde impériale, M. Norbert Brassime.

« *Souvenez-vous de votre ami, entendez-le chanter...* » Le chanoine Marcel Thorel rappelle que Tino « *faisait toujours, discrètement, son signe de croix avant d'entrer en scène* ». Accompagné à l'orgue, le trompettiste Maurice André joue l' *Ave Maria* de Schubert, avant que l'organiste gratifie l'assistance d'une rapide variation sur le thème de *Petit Papa Noël.*

Tino Rossi repose, désormais, en Corse, auprès de ses parents. De celui qui « *a réappris à beaucoup d'entre nous la tendresse et la douceur du cœur* », comme l'a dit le Père Pierre Bolet, aumônier général des artistes de France, resteront les disques, tous les disques. Ces « *soleils noirs* » qu'a évoqués Charles Trenet en apprenant la mort de l'autre géant du microsillon.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

● *Le président de la République* dans un message de condoléances à la famille écrit : « *La disparition de Tino Rossi affecte tous les Français qui ont été sensibles au charme et à la qualité de son art et de sa personne* ».







SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

L'EMOI D'AMOUR – Théâtre 13 (588-16-30), 21 h.
TOUTES A TUER – Espace-Gaîté (327-13-54), 21 h 30.
DOMMAGE QU'ELLE SOIT UNE PUTAIN – Cité internationale, Resserre (589-38-69), 20 h 30.
ZOD ZOD ZODIAQUE – Carrefour de l'Esprit (633-48-65), 20 h 30.
CREDO, 20 h 30; **LE PELICAN** 21 h : Athénée (742-67-27).
MA VEDETTE AMERICAINE – Saint-Georges (874-74-37) 20 h 45.
L'ANEITUDE – Dejazet (271-44-20), 18 h.
COCTEAU-MARAIS – Atelier (609-49-24), 21 h.
LA MANIE DE LA VILLEGIATURE – Comédie italienne (321-22-22), 20 h 30.
ROMANCE OF MEXICO – Ivry, Théâtre des Quartiers (672-37-43), 20 h 30.
LA COLONIE PENITENTIAIRE – Lierre (586-55-83), sam. 20 h 30; dim. 17 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20). L'Avare, 20 h 30.
CHAILLOT (727-81-15) Grand Théâtre : 18 h 30, Hamlet.
BEAUBOURG (277-12-33). Débats-Rencontres-Musée : à 18 h 30 : Matisse et Picasso dans la seconde moitié du XXe siècle; à 21 h : le livre franc (J. Chancel et H. Nyssen); Concerts : à 20 h 30 Musiques de Pologne; à 20 h 30 spectacle musical de G. Tamesti « Maison ! »; Cinéma Vidéo : à partir de 12 h : Brian Eno – Vidéo musique (Mistaken Memories of Mediaeval Manhattan); à 13 h : Terceiro Milénio; à 16 h : Essai reportage; à 19 h : Juan Félix Sanchez; Présences polonaises : à 15 h : Acquisitions récentes : Denkmal-De Kooning and the Unexpected; 18 h : Zdzislaw Sosnowski.
THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) Danse : XXIe Festival international de la danse de Paris : New-York City Ballet, 20 h 30 (Programme B).
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h 30 ; L'archipel sans nom.

Les autres salles

A DEJAZET (271-44-20), 20 h 30: l'Amour en visites.
AMERICAN CENTER (321-42-20), 21 h : les Déménageurs.
ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ASTELLE-THEATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.

Vendredi 30 septembre

CARTOUCHERIE, Épée de Bois (808-39-74), 20 h 30 : la Maison de Bernarda Alba.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69) Grand Théâtre, 20 h 30 : la Parodie.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : Fête.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.
CONSTANCE (258-97-62), 20 h 45 : l'Histoire merveilleuse d'un gagnant du loto dont la fiancée se tua accidentellement le lendemain du tirage.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : la Chienlit.
ÉPICERIE (272-23-41), 20 h 30 : le Monte-plats.
EDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : Mademoiselle Julie.
ESPACE-GAITE (327-13-54), 20 h 15 : la Bonn'Femme aux camélias.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 15 h et 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
ESSAION (278-46-42), 19 h : Pas moi; 21 h : Agatha.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 15: Vive les femmes.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18). 20 h 15: Comment devenir une mère juive en dix leçons; 22 h : la Fausse Libertine.
GALERIE-55 (326-63-51), 21 h : Public Eyes - A Private Ear.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve; 20 h 30 : la Leçon; 21 h 30 : C'est Woody qui l'a dit.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.
LUCERNAIRE (544-57-34). I : 18 h 30 : Cajamarca ou le supplice de Pizarre; 20 h 30 : l'Entonnoir; 22 h 30 : Bobby Lapointe; II. 18 h 30 : les Fables de La Fontaine; 20 h 15 : Six heures au plus tard; 22 h 15 : Visages de Cocteau. Petite salle, 18 h 30 : la Putain littéraire; 19 h 45 : Mozartement vôtre.
LYS MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : Vendredi, jour de liberté.
MARIGNY (256-04-41), 21 h: les Sales Mômes.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIERE (742-95-22), 20 h 30: le Vison voyageur.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h: Marguerite et les autres; Petite salle, 21 h 15 : l'Astronome.
NOUVEAUTES (770-52-76), 20 h 30: l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30: l'Extravagant Mister Wilde.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Un homme nommé Jésus.
POCHE - MONTPARNASSE (548-92-97), 20 h 15 : la Dernière Bande.
PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 21 h : K2.
POTINIERE (261-44-16), 20 h 45: Il Signor Fagotto.
RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : Théâtre de Bouvard.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10), 20 h 45 : Cami.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I : 20 h 30 : Tartuffe; II : 20 h 30, : Fando et lys.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas cadres; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE A. BOURVIL (373-47-84) 21 h : les Dames de fer; 22 h : Y'en a marr... ez vous ?
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 21 h 30 : Arrête de rire, ça va sauter; 22 h 30 : le Propriétaire.
THEATRE DE MÉNILMONTANT (636-97-67) : Zacharie; 20 h 30.
THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25), 20 h 30 : le Dîner bourgeois (dern.).
THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30: l'Os.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : l'Opéra de Quat'Sous.
THÉATRE 14 (545-49-77), 20h 30 : Good bye Paradis Cancan.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : Savannah Bay; 20 h 30 : Mois Beckett.
TH. 18 (226-47-47), 22h : Bruits de peau.
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30: Le Soleil n'est plus aussi chaud qu'avant.
TRISTAN BERNARD (522-08-40), 21 h: Balle de match - Erreur judiciaire.
VARIETES (233-09-92), 20 h 30: l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut; 22 h : le Président.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2; 21 h 30 : Les Démones Loulou; 22 h 30 : les Sacrés Monstres : II : 20 h 15 : les Caïds; 22 h 30 : Fouillis.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51) 19 h 30: la Spécialité.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 19 h 45 : Macbeth.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins : 21 h 30 : Mangeuses d'hommes; 22 h 30 : L'amour c'est comme un bateau blanc; II : 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.
L'ÉCUME (542-71-16), 22 h : R. et H.Cl. Portal; Khan and White.
LES LUCIOLES (526-51-64), 20 h : Roman-photo pour bonniches en délire.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : J'viens pour l'annonce.
RESTOSHOW (508-00-81), 20 h 30 : Du dac au dac; 22 h : G. Dahan.
SENTIER DES HALLES (236-37-27). 20 h 15 : On est pas des pigeons; 22 h : Vous descendez à la prochaine ?
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 22 h : Les Burlingueurs.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre; 21 h 30 : Apocalypse Na.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : les Voyages d'Yvonne Tetbœuf.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : François, j'ai mal à mes sous.
THÉATRE DES DEUX ANES (606-10-26), 21 h : L'impôt et les os.

La danse

ATELIER DES QUINZE-VINGT (586-83-23), 21 h : X. Timmel, Ch. Gérard, D. Dobbely.
ESCALIER D'OR (523-15-10), D. Boivin, 22 h : Compagnie C. Atlani.

LUCERNAIRE (544-57-34), 22 h 15 : Derrière la maison, les ombres.
THÉATRE 18 (226-47-47), 20 h : le Huitième Jour.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : José Limon Dance Company.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : Alcudengue.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : Welcome Pingouin, Areski-Fontaine.
CIRQUE D'HIVER (700-12-25), 20 h 30 : Frénésie des mers du Sud (dern.).
GYMNASE (246-79-79), 21 h : G. Bedos.
MARIGNY (256-04-41), 21 h : Thierry Le Luron.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : G. Bécaud.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-33), 20 h 30 : Sylvie Vartan.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h. : Chopelia.
TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (260-44-41), 22 h : W. Rios, C. Perez, J.-C. Carrasco, Jacinta.

Les concerts

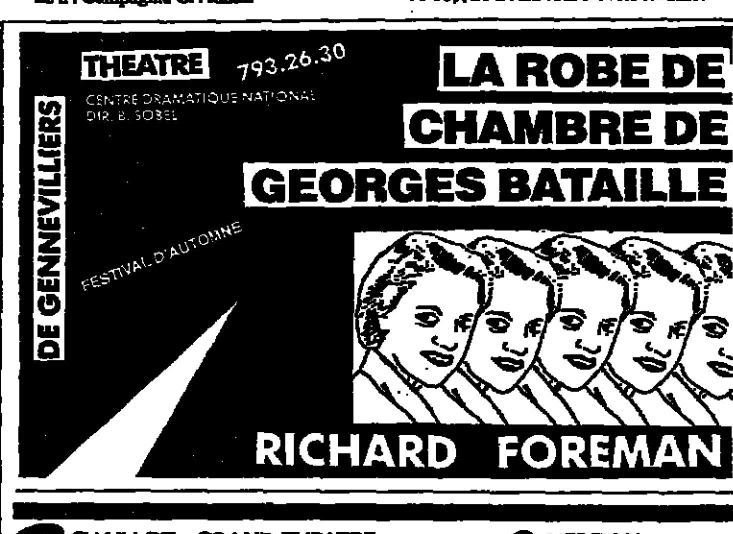
SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Ochestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Wagner, Beethoven, Liszt).
SAINTE-CHAPELLE, 21 h : Los Calchakis (musique andine).
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : H. Soudant (Schumann, Brahms).
LUCERNAIRE, 19 h 45 : F. Phan-Thanh (Beethoven, Schumann).
SALLE GAVEAU, 20 h 30 : D. Gelende.

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)
THÉATRE DE LA BASTILLE (357-42-14), 21 h : le Gardien de tombeau.
GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30), 20 h 45 : la Robe de chambre de G. Bataille.
SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59), 20 h 30 : Cervantès Intermèdes.

En région parisienne

CHAUMES-EN-BRIE, Eglise, 20 h 45 : Orchestre J.-F. Paillard (Lully, Couperin, Leclair...).
LA DÉFENSE, Esplanade (979-00-15), 22 h : Musical memories.
EPINAY-SUR-SEINE, M.J.C. de Presles (826-45-00), 20 h 30 : les Caprices de Marianne.
GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30) voir Festival d'Automne.
MONTROUGE, Royal Jazz (253-45-08), 20 h 30 : S. Kessler/B. Biebel.
NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81), 20 h : les Paravents.
SAINT-CLOUD, Huitième Festival d'Automne (602-70-40), Musikschule der stadt Bonn.
SAINT-DENIS, Th. G. Philipe (243-00-59), voir Festival d'Automne.
SCEAUX, Quinzième Festival de l'Orangerie (660-07-79), 21 h : R. Claire, C. Banchini, M. Muller, F. Lengellé (Rameau).
VERSAILLES, Th. Montansier (950-71-18), 21 h : En sourdine les sardines.





SPECTACLES

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Classiques du cinéma-films d'auteurs, films rares : Figure de proue, de Ch. Stengel ; Frank Capra : 19 h, Lady for a day ; 21 h, la Course de Broadway-Bill.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 28 SEPTEMBRE

Santiago Alvarez : 15 h, El pajaro del faro ; Luanda ya no es de San Pablo ; Ciclon ; 79 primaveras ; 17 h : La estampida ; Hanoi, Martes 13 ; L.B.J. ; Now ; 19 h, Rétrospective ZDF (Kleines Fernschspiel) : Comme la mer et ses vagues, de E. Politi.

Les exclusivités

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'ARGENT (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

ATTENTION, UNE FEMME PEUT EN CACHER UNE AUTRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler Pathé, 18e (522-46-01).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55)).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BENVENUTA (Fr.-Belg.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Opéra, 6e (261-50-32) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 12e (357-90-81).

CARMEN (Esp., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 8e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-18-09) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (HEAT AND DUST) (Ang., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

CHRONOPOLIS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LA CRIME (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LE DESTIN DE JULIETTE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) : Parnassiens, 14e (320-30-19) : Olympic, 14e (545-35-38).

DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : George V (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

DIVA (Fr.) (*) :) ; Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

EQUATEUR (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

FANNY ET ALEXANDRE (Suède, v.o.) Version intégrale : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

FANNY HILL (A., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

LA FIANCÉE QUI VENAIT DU FROID (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) : U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) : Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE FAUCON (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Cliché Pathé, 19e (522-46-01).

LA FEMME DE MON POTE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01)) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (723-76-23) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, (236-83-93) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

FRAGMENTS POUR UN DISCOURS THÉATRAL - VITEZ - LE CONSERVATOIRE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

FRANCES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

FURYO (Jap., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).

GAIJIN (Brés., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

GANDHI (Ang., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-20-12)) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LE GUERRIER DE L'ESPACE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (233-83-93) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

HANNA K. (Fr.-A., v. angl.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aust., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (325-95-94).

LA JAVA DES OMBRES (Fr.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68).

L'HOMME AUX DEUX CERVEAUX (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82).

LA JEUNE FILLE AU CARTON A CHAPEAU (Sov., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

JOY (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32)) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71).

KOYAANISQATSI (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LIBERTY BELLE (Fr.) : Saint-Germain Huchette, 15e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) : Nations, 12e (343-04-67) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (545-35-38).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Saint André des Arts, 6e (326-48-18).

LA MATIOUETTE (Fr.) : Olympic, 14e (542-35-38).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Saint Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.)) ; Rialto, 19e (607-87-61) (H. sp.)

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

ŒIL POUR ŒIL (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

OKRAINA (Sov. v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

OUTSIDERS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) : Biarritz, 8e (723-69-23) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) : Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

PATRICIA (Aut., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Cinoches (H. sp.) 6e (633-10-82).

LES PRÉDATEURS (Brit., v.o.) (*) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) : Marignan, 8e (359-92-82) ; 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

RUE CASES-NEGRES (Fr.) : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Images, 18e (522-47-94).

SUPERMAN III (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Richelieu, 2e (233-56-70) (H. sp.)) ; Miramar, 14e (320-89-52).

TONNERRE DE FEU (A., v.o.) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount Opéra, 3e (742-56-31).

TOOTSIE (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA TRAVIATA (It., v.o.) ; Vendôme, 2e (742-97-52).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Français, 9e (770-33-88) : Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LE VOYAGE A DEAUVILLE (Fr.) : Olympic, 14e (545-35-38).

YOR, LE CHASSEUR DU FUTUR (A., v.f.) : Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-50).

ZELIG (A.) : Forum, 1er (297-53-74) : Movies Halles, 1er (260-43-99) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) : Publicis Saint Germain, 6e (222-72-80) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Publicis Champs Elysées, 8e (720-76-23) : Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

Les grandes reprises

L'AGE D'OR (Fr.) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Saint-Germain, 5e (633-10-82).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60)

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

BARRY LINDON (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (255-18-45).

BYE BYE BRASIL (A.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (A., v.f.) : Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

CESAR (Fr.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o) (**) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES CINQUANTE-CINQ JOURS DE PÉKIN (A., v.f.) : Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Rialto, 19e (607-87-61).

CREEPSHOW (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : (H.sp.) Denfert, 14e (321-41-01).

CROSSFINGER (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount City triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES DAMNÉS (It., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE DAHLIA BLEU (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

DÉLIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56) ; Boite à Films (H.sp.), 17e (622-44-21).

LE DERNIER MÉTRO (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.f.) (**) : Paramount Marivaux 2e (296-80-40).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial 13e (707-28-04).

EVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (755-63-42).

LA FABULEUSE HISTOIRE DU BARON DE MUNCHAUSEN (All., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.f.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

FLESH (A. v.o.) (**) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

L'EXTRAVAGANT MR RUGGLES (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) : Denfert, 14e (H.sp.) (321-41-01).

HAIR (A., v.o.) : Épée-de-Bois, 5e (337-57-47).

HAUTE PÈGRE (A., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

L'INCONNU DU NORD EXPRESS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

JEREMIAH JOHNSON (A. v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; Boîte à Films (H.sp.), 17e (622-44-21).

JÉSUS DE NAZARETH (It. v.f.) (1re partie) (2e partie) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES JOCONDES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

JONATHAN *LIVINGSTON LE GOÉLAND* (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-40-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).

MÊME A L'OMBRE LE SOLEIL LEUR A TAPÉ SUR LA TÊTE (It., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

NEW YORK, NEW YORK (version intégrale) : Calypso, 17e (380-30-11).

PETER IBBETSON (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic, 16e (545-35-38) ; Acacias, 17e (764-97-83).

PINOCCHIO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

PLACE AU RYTHME (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

PLAYTIME (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Templiers, 3e (272-94-56).

PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

LES 400 COUPS (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

RAMBO (A., v.f.) (**) : Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

THE ROSE (A., v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (233-63-65).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

UN SI DOUX VISAGE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

WOODSTOCK (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (527-77-55).

LES FILMS NOUVEAUX

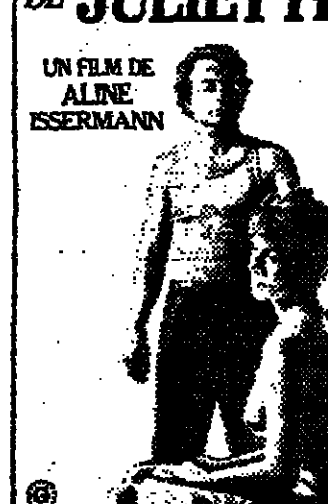
L'AMI DE VINCENT film français de Pierre Granier-Deferre : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) : U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : Fauvette, 13e (331-60-74 ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-72) : Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA BALLADE DE NARAYAMA, *Film japonais de Shohei Imamura*, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) : La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic-Entrepôt, 14e (545-35-38) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) : Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

LES BRANCHES A ST-TROPEZ, film français de Max Pecas : Forum-Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA SCARLATINE, film français de Gabriel Aghion : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) : U.G.C.-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount- Montmar- tre, 18e (606-34-25).

UN JEU BRUTAL (*) film français de Jean-Claude Brisseau : Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e 742-56-31) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Images, 18e (522-47-94).



COMMUNICATION

LA BANDE F.M. A PARIS

L'Association pour la libération des ondes met en cause Télédiffusion de France

Le 30 septembre, à minuit, les radios locales parisiennes devaient s'être conformées aux dispositions prévues à leur égard par la Haute Autorité de la communication audiovisuelle. A ce jour, chaque groupement devait avoir rejoint la fréquence qui lui a été attribuée, émettre avec la puissance indiquée sur son cahier des charges, et à l'emplacement recommandé par Télédiffusion de France (T.D.F.). Une échéance encore trop précoce pour que malentendus, désunions, recollages... et déménagements puissent être définitivement résolus. Chacun, certes, rejoint peu à peu sa fréquence, mais il faudrait bien plus qu'une menace de saisie pour indimider Radio-Solidarité, qui refuse de quitter la fréquence actuelle.

Insoluble ? Sans doute, répondait jeudi 29 septembre, dans une conférence de presse, l'Association pour la libération des ondes (ALO), tant que T.D.F. s'obstinera à refuser la publication du plan de fréquence parisien.

« *Comment avoir confiance en T.D.F. qui refuse la transparence et qui « découvre » de nouvelles fréquences au gré des pressions ou des difficultés ? De dix-sept fréquences initialement annoncées, nous sommes passés à vingt-deux. Prochainement à vingt-quatre, avec la libération de deux nouvelles fréquences : le 99.3 que T.D.F. voudrait réserver à Radio-Solidarité, et le 98.1 MHz. Pourquoi ne pas imaginer encore la mise à disponibilité de plusieurs autres, quand on sait que dix-sept d'entre elles sont réservées pour le service public ?* »

Transparence du plan de fréquence, mais aussi transparence du financement. L'ALO dénonce l'hypocrisie de la situation actuelle et appelle les radios à reconnaître ouvertement leur recours à la publicité définie comme « *tout message ayant fait l'objet d'une transaction* », et à signer une charte, une sorte de code déontologique sur son utilisation.

L'Association recommande également le refus des contrats proposés actuellement par la SACEM (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique), et propose que la reconnaissance d'un statut d'entreprise de presse confère aux radios les avantages dont bénéficie la presse écrite. L'ALO part bel et bien en croisade. Les radios suivront-elles ?

A. Co.

« La Haute Autorité fait cavalier seul »

estime M. Roger Bouzinac (presse) à la commission Galabert

La Commission consultative sur les radios locales privées – que préside M. Jean-Michel Galabert – en crise ? Alors qu'elle vient d'entamer un second « tour de France » des dossiers, l'un de ses membres, M. Roger Bouzinac, directeur général de la Fédération nationale de la presse française (F.N.P.F.), dénonce l'attitude de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle. Cette intervention s'ajoute aux critiques déjà exprimées par l'ensemble de la commission et au départ de l'Association pour la libération des ondes (*Le Monde* du 25 juin).

« *Je suis déçu, et je tiens à le manifester*, nous a déclaré M. Bouzinac. *Dorénavant, tout en continuant à siéger au sein de la commission et à intervenir dans ses délibérations, je ne prendrai plus pard au vote. A quoi bon ? La Haute Autorité semble n'avoir que faire des avis rendus par cette commission (...). Contrairement à Georges Fillioud qui, lorsque ce pouvoir lui incombait, s'était déclaré décidé à entériner*, « sauf cas très rare », *les avis de la commission, la Haute Autorité fait cavalier seul, reconsidère les dossiers et passe régulièrement outre notre avis.* »

M. Bouzinac estime que la commission Galabert ne peut jouer pleinement son rôle d'instance consultative, que la Haute Autorité « *tranche de façon régalienne* », sans que les membres de la commission « *dont la composition est le meilleur garant de l'objectivité* » et son président puissent donner leur avis.

« *En fait*, poursuit le représentant de la F.N.P.F., *je me demande si nous n'arrivons pas à la situation, prévisible depuis le départ, dans laquelle il est difficile, sinon impossible, d'appliquer la loi. Une anarchie à la française, en quelque sorte. Ce n'est pas dévoiler un secret que d'affirmer que la plupart des radios ont aujourd'hui recours à la publicité, quels que soient la formule ou le moyen détourné. Celles qui ont l'autorisation mais sont dénuées de moyens s'adressent à celles qui ont les moyens mais n'ont pas eu l'autorisation, et c'est un véritable marché noir de la radio locale qui s'est aujourd'hui établi en France.* » Pour M. Bouzinac, la Haute Autorité « *fait fi de la loi* » et « *prétend désormais, à la différence de la commission, distinguer entre la publicité « classique » – condamnable – et l'autre, probablement plus astucieuse, qui, elle, ne le serait pas. Fort bien ! Je souhaite que les radios aient enfin les moyens de leur liberté. Mais qu'on me dise alors précisément ce qui est autorisé et ce qui est interdit ! Entendons-nous pour sauvegarder un minimum d'harmonie et de cohésion entre nos positions !* » – A. Co.





COMMUNICATION

Télévision par câble : les collectivités locales se rebiffent

Les municipalités ont relevé le défi du plan de câblage annoncé par le gouvernement en novembre 1982. A Nice, en Seine-et-Marne, en Seine-Saint-Denis, on s'apprête à lancer des programmes ambitieux, à desservir des centaines de milliers de foyers avec quinze ou trente canaux de télévision. Mais les collectivités locales n'acceptent pas les règles du jeu des P.T.T. : propriété d'Etat des réseaux, câblage en fibres optiques, préfinancement de 1 500 F par prise, location du réseau à hauteur de 600 F par prise et par an. Sur le terrain, chacun élabore ses propres modèles, sa propre stratégie.

Les habitants de Seine-et-Marne seront-ils les premiers Français à recevoir une trentaine de canaux de télévision par câble ? Tout simplement parce que la municipalité de Vaux-le-Pénil s'est lancée dans un audacieux projet de câblage du département ? Vaux-le-Pénil : le nom ne figure pas sur la liste des réseaux existants, de la mission télédistribution dirigée par M. Bernard Schreiner, ni sur le calendrier des projets prioritaires de la direction générale des télécommunications. Pourtant, chez les uns comme chez les autres, on prend le projet très au sérieux.

C'est que Vaux-le-Pénil, avec ses sept mille habitants, n'est pas une commune comme les autres. Elle a créé une zone industrielle, un centre de géothermie et est une des rares municipalités à posséder une régie d'urbanisme. Pour M. Ludovic Augier, maire sans étiquette, une commune se dirige comme une entreprise : « *Dans un pays marqué par le poids de l'administration et la morosité des entreprises, les collectivités locales sont appelées à jouer un rôle économique décisif. Pour cela, il faut que les élus soient non seulement une force d'initiative, mais qu'ils gardent aussi la maîtrise des projets.* » A son troisième mandat, débarrassé des soucis de gestion courante, M. Augier a aujourd'hui deux grands projets : la création d'un centre thermal et le réseau de télédistribution.

« La D.G.T. doit apprendre le dialogue »

Sur ce dernier terrain, M. Augier va chercher conseil chez des gens d'expérience : au Québec, où la société Vidéotron gère un réseau de six cent vingt mille abonnés (*le Monde* du 16 juillet) et souhaite exporter son savoir-faire. A la faveur des récents accords franco-québécois, le dialogue débouche rapidement sur une convention. Vidéotron dépêche quarante ingénieurs et techniciens en Seine-et-Marne pour étudier la faisabilité de l'opération. Objectif : un réseau de télédistribution se rentabilisant avec 150 000 abonnés sur plus de 300 000 foyers potentiels et disposant à terme de trente canaux. On privilégie le câble coaxial classique par rapport à la fibre optique, jugée encore trop coûteuse et mal maîtrisée, mais le terminal « Vidacom » mis au point par Vidéotron permettra d'emblée une certaine interactivité, le sous-titrage des émissions, la télé-alarme et le décodage de la quatrième chaîne. Le tout pour 1 300 F environ par prise, moins que les 1 500 F à charge des collectivités locales dans le schéma de la D.G.T. !

Parallèlement, le maire de Vaux-le-Pénil obtient l'aval et l'engagement du conseil général (majoritairement d'opposition) et prend contact avec plus de quatre mille communes du département ou limitrophes. Trois cents d'entre elles, de toutes couleurs politiques, se sont déjà décidées à entrer dans le capital de Transcâbles, une société d'économie mixte qui devra financer l'étude de Vidéotron à hauteur de 6 millions de francs, puis le câblage pour 456 millions de francs. Une société qui, contrôlée à 75 % par les collectivités locales, gardera la propriété et la maîtrise du réseau. On est loin du schéma de la D.G.T.

« *C'est un schéma trop technocratique*, plaide M. Augier. *Les collectivités locales ne peuvent accepter d'être dessaisies d'un réseau qu'elles financent. Il est pourtant indispensable que la D.G.T. contrôle l'ensemble du câblage de la France pour assurer la compatibilité des réseaux. Mais il faut qu'elle apprenne à dialoguer avec les objectifs de chaque commune. Nous avons voulu l'associer à l'étude. Pas de réponse. Nous souhaitons qu'elle collabore à la maîtrise d'ouvrage et qu'elle examine avec bienveillance notre demande d'autorisation.* »

En attendant, M. Augier et son équipe se préoccupent des programmes. Pas plus de dix chaînes de télévision classiques françaises ou étrangères, le reste des canaux sera occupé par des services locaux. Des commissions travaillent avec les associations sur des programmes éducatifs, sportifs, pour enfants, de jeux vidéo ou de petites annonces. La Redoute et les Trois Suisses étudient des systèmes de télé-achat. Deux canaux seront réservés à une télévision locale. L'un alimenté par les communes, sur le modèle de la télévision communautaire, l'autre par une programmation départementale à laquelle s'intéresse le quotidien *la République*. Si tout va bien, dix-neuf canaux pourront desservir dès l'automne 1984 les cent mille abonnés de la première tranche de câblage (Melun, Fontainebleau, Meaux et quelques communes limitrophes de Seine-Saint-Denis). Reste à résoudre le problème du financement. Mais la Compagnie générale des eaux (C.G.E.) et la Caisse des dépôts et consignations se montrent très intéressées.

On retrouve le groupe Vidéotron et son pragmatisme nord-américain à Nice. Mais là, la situation est quelque peu différente. La ville possédait déjà un petit réseau de télédistribution desservant deux mille cinq cents abonnés avec huit canaux (chaînes nationales et étrangères). N'ayant pas les moyens d'investir brutalement dans son extension, la municipalité (droite) confie en avril dernier sa gestion à la Compagnie générale des eaux, sous forme d'une concession de trente ans. La compagnie prévoit un investissement de 20 millions de francs pour tester un réseau pilote en deux ans et, à terme, l'extension définitive pour un budget de 400 millions de francs. Elle signe un accord de collaboration avec Vidéotron et lui confie l'expertise technologique et l'étude de marché. Là encore, on se méfie de la fibre optique : « *Les réseaux optiques*, explique M. Jacques Philippe, responsable du secteur télédistribution à la C.G.E., *ne seront vraiment maîtrisés que dans quinze ans. C'est environ la durée de vie d'un réseau en coaxial. Il suffit de prévoir une architecture qui, le moment venu, permette le remplacement du câble classique par la fibre* ».

« Pourquoi payer le surcoût technologique ? »

La C.G.E. confie le câblage à une société lyonnaise (Visiodis), qui rentre au capital de Nice-Télé-Services, une société d'économie mixte dans laquelle la compagnie reste majoritaire. On y retrouve, également, des banques (Crédit lyonnais, Société générale et Paribas) et le quotidien *Nice-Matin*. Nice-Télé-Services assurera la maîtrise d'ouvrage et la gestion du réseau, et dépose donc une demande d'autorisation au ministère des P.T.T.

Même scénario donc qu'en Seine-et-Marne et mêmes contrepropositions par rapport aux intentions de la D.G.T. « *On ne peut pas demander aux collectivités locales*, explique M. Jacques Philippe, *de financer le surcoût technologique, de prendre des risques considérables dans la gestion de la télédistribution et de céder aux P.T.T., avec la propriété des réseaux, la part du marché la plus intéressante, celle des services de vidéocommunication. Il faut renégocier la télédistribution en fonction des objectifs de chaque réseau. A Nice, le choix de la municipalité s'est porté sur la concession mais, ailleurs, les modèles peuvent être différents.* »

Du côté des programmes, on est moins avancé qu'en Seine-et-Marne, mais Nice-Télé-Services a déjà rétrocédé deux canaux à la municipalité pour une télévision locale. Pour les autres, on songe à R.T.L., aux chaînes belges, suisses et britanniques. On négocie aussi avec Hachette et Havas, dont le président, M. André Rousselet, vient de rentrer au conseil d'administration de la Compagnie générale des eaux. Mais dès le 7 octobre, le réseau de Nice fera une première expérience de trois jours, une programmation locale liée aux Rencontres de l'écrivain.

Si l'on excepte le cas particulier de Paris (*le Monde* du 28 septembre), c'est encore le projet de la Seine-Saint-Denis qui est le plus proche des vœux de la D.G.T. Pour M. Jean-Louis Mons, président du conseil général (à majorité communiste), « *le plus grand danger serait que les collectivités locales fassent cavalier seul, tant pour la maîtrise d'ouvrage que pour la définition des contenus et des services* ». Dans la droite ligne du conseil des ministres de novembre 1982, M. Mons estime que la propriété des réseaux par les P.T.T. est une garantie pour la continuité du service public, et que la fibre optique est un enjeu fondamental pour l'industrie française.

« Nous misons sur 100 % d'abonnés »

Reste qu'il faut assumer le coût du câblage dans de telles conditions : 1 600 millions de francs pour la totalité du département. C'est là que le conseil général essaie de négocier des solutions originales, à partir de propositions du Centre d'études et de réalisations informatiques et audiovisuelles multimédia (CÉRIAM). « *Les études de la D.G.T.*, explique M. Jean-Claude Quiniou, responsable du CÉRIAM, *prévoient un taux de pénétration de 50 %. Nous misons, nous, sur 100 % avec le raccordement de tous les foyers. Une solution plus juste socialement et qui ferait descendre le coût de la prise à 4 000 F environ. Nous étudions une fiscalisation de l'abonnement, qui supprimerait de nombreux frais de gestion et ramènerait le coût de location du réseau de 600 F par prise et par an à 320 F. Enfin, nous proposons que la collectivité achète la propriété de 10 % du réseau au lieu de le préfinancer à 30 %, ce qui confortera son implication dans la télédistribution.* »

Avec un tel dispositif, le conseil général de la Seine-Saint-Denis espère câbler 450 000 foyers en dix ans à partir de 1986. Le délai est très long, trop long, même, si l'on songe que les responsables de la Seine-Saint-Denis comptent sur le câble pour développer une production locale forte, capable de résister à l'envahissement des satellites et des produits étrangers. D'où la demande faite à T.D.F. d'installer un émetteur de télévision hertzienne pendant toute la montée en charge du réseau. Celui-ci diffuserait une télévision départementale, largement alimentée par chaque commune, grâce aux moyens audiovisuels existants dans les équipements culturels du département.

Entre la Seine-Saint-Denis, la Seine-et-Marne et Nice, les objectifs politiques et la conception de la télévision par câble ont peu de points communs. Mais un même fil court entre toutes ces initiatives : la volonté des collectivités locales de renégocier les modèles de câblage et de gestion. Derrière ce « réalisme local » se profile aussi le poids grandissant des groupes financiers, comme la Compagnie générale des eaux ou la Caisse des dépôts.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Vendredi 30 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

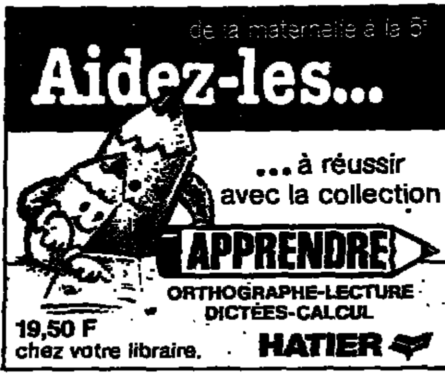
20 h 35 Variétés : Johnny Hallyday.
Réal. Guy Job.
Spectacle enregistré en public lors du dernier passage du chanteur de rock au Palais des sports. Une comédie musicale, avec figurants, décors gigantesques.

21 h 35 Feuilleton : les Uns et les Autres, de Claude Lelouch.
Une immense fourmilière. Des hommes et des femmes : les uns partent en vacances, d'autres à la guerre. L'histoire de notre siècle, selon Claude Lelouch, se déroule sur fond de music-hall ou d'horreur. Une adaptation plaisante, quelques images superflues, compensées par un rythme allègre.

22 h 40 Passions, passions.
Magazine culturel de P. Desfons et A. de Gaudemar, avec P. Boulez.

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 35 Série : L'homme de la nuit.
D'après G. Leroux, réal. J. Bunuel.
Quatrième épisode : le monstrueux Maxime, avide de vengeance, emploie des moyens expéditifs pour séduire Marthe. Un feuilleton à l'histoire enchevêtrée. Ce n'est ni le meilleur roman de Leroux ni le meilleur film de Juan Bunuel.

21 h 30 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : « Bien écrire, c'est comment ? » Avec Charles Dubois (Petit Larousse 1984, *tome 5 du* Grand Dictionnaire encyclopédique), *Joseph Hanse* (Nouveau Dictionnaire des difficultés du français moderne), *Paule Constant* (Balta), *Jean-Pierre Dufreigne* (Supplique au roi de Norvège), *Manzie* (Répertoire pour Piaf masculin), *Massin* (le Branle des voleurs).

22 h 45 Journal.

22 h 55 Ciné-club : Mon père avait raison.
Film français de S. Guitry (1936), avec S. Guitry, J. Delubac, B. Dossmond, P. Bernard, S. Grave, G. Dubosc (noir).
Un homme de trente ans, abandonné par sa femme adultère, élève son jeune fils de manière sérieuse et grave. Vingt ans plus tard, celui-ci refuse l'amour, et son père se décide à appliquer la philosophie du bonheur que lui avait enseignée son propre père. Mise en film par Sacha Guitry d'une comédie créée par lui en 1919, animée par un dialogue brillant et spirituel.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Vendredi : Carte blanche à Anne Gaillard.
Magazine d'information d'A. Campana.
Les « misses » (« sois belle, ma fille, nous serons la Miss France »).
Elles sont des dizaines de milliers à se présenter aux 1 500 concours de beauté en France. Qui sont-elles ? Souvent poussées par leurs mères, un peu frustrées, elles poursuivent inlassablement le rêve de sortir du troupeau, de se hisser au firmament... Une enquête menée gaillardement, sans commentaires superflus.

21 h 30 Journal.

21 h 50 Magazine de la photo : Flash 3.

22 h 35 *Prélude à la nuit.*

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 6 Des chiens, des bateaux et des hommes.
17 h 50 Opérette : Véronique, de Messager.
18 h 46 Portraits de femmes : Sylvette, chauffeur routier.
18 h 55 Informations nationales et internationales.
19 h 10 Dessin animé : l'Ours Paddington.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : Malaventure.

FRANCE-CULTURE

20 h, La mémoire involontaire chez Proust.
21 h 30, Musique : *Black and blue.*
22 h 30, Nuits magnétiques : une scène inquiète.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (en direct de Stuttgart) : *Symphonie n° 8*, de Beethoven ; *le Château de Barbe-Bleue*, de Bartok, par l'orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. U. Segal, sol. H. Hartwig, soprano et W. Schoene, baryton.
22 h 30, Fréquence de nuit : Rome-cinéma ; 23 h 45, Gœthe ou le voyage Rome-Strasbourg ; 0 h, Impressions d'Europe.

Samedi 1er octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 30 Vision plus.
10 h *Casaques et bottes de cuir.*
10 h 30 La maison de TF 1.
12 h *Bonjour, bon appétit.*
12 h 30 La séquence du spectateur.
13 h *Journal.*
13 h 35 Documentaire : Fin de vacances.
14 h 5 Série : Starsky et Hutch.
15 h 55 Le grand ring dingue.
15 h 35 C'est super.
16 h Dessin animé : Capitaine Flam.
16 h 30 Histoires naturelles.
17 h Série : blanc, bleu, rouge.
18 h Trente millions d'amis.
Hommage à Tino Rossi.
18 h 30 Magazine auto-moto.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : *Marions-les.*
20 h Journal.
20 h 35 Série : *Dallas.*
21 h 25 Droit de réponse.
Emission de M. Polac.
« Sartre et les intellos », avec des écrivains : D. Rousset, R. Escarpit, F. Jeanson, M.-A. Burnier, A. Boudard ; et notre collaborateur, M. Contat, chercheur au C.N.R.S. ; J. Colombel, philosophe ; J.-P. Barou, des éditions du Seuil. Et des étudiants, lycéens, etc...
22 h 55 Etoiles et toiles.
Magazine du cinéma de F. Mitterrand.
Autour du Palmarès du festival de Venise.
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 15 ANTIOPE.
11 h 10 Journal des sourds et des malentendants.
11 h 30 Platine 45.
Avec G. Blanchard, UB 40, J.-J. Goldman, D. Bowie.
12 h A *nous deux.*
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Ah ! quelle famille.
14 h 5 La course autour du monde.
14 h 50 Les jeux du stade.
Coupe Davis : Australie-France ; golf : le trophée des champions ; cyclisme : l'étoile des espoirs.
17 h Récré A 2.
17 h 50 Les carnets de l'aventure.
« The Madigan Line » ; réal. Ph. de Montaignie. La traversée du désert de Simpson en Australie, un demi-siècle après Cecil Madigan en 1939.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker.
Avec Charles Dumont, chanteur de charme, Ingrid Caven, Michel Delpech...
22 h 5 Magazine : les enfants du rock.
Spécial Téléphone.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14 h Entrée libre.
Emission du C.N.D.P. Images d'histoire : à 14 h 15, Portrait de S. Sabatier ; à 14 h 30, Les espaces d'une année passée ; à 14 h 45, D'une noce à l'autre ; à 15 h 25, Des voix pour chanter ; à 15 h 40, Visite au Tribunal de grande instance.
17 h 30 Télévisions régionales.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Agatha Christie : Erreur d'aiguillage
Première émission d'une série de dix, réalisée par W. Farnaam, consacrées aux meilleurs nouvelles d'Agatha Christie. Suspense savamment orchestré, mais tout dépend de la qualité de la mise en scène.
21 h 25 Merci Bernard.
Réal. J.-M. Ribes.
Avec Cavanna, Topor, Claude Piéplu...
21 h 55 Journal.
22 h 15 Confrontations.
Réal. H. Chapier et M. Naudy.
M. Jacques Chirac inaugure cette nouvelle émission hebdomadaire. Les auteurs ont cherché à donner de l'homme politique une image plus proche de sa réalité humaine et de son parcours.
22 h 30 Musiclub.
23 h 5 Journal : spécial foot.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 35 Spectacles.
18 h Dessin animé : Les aventures sous-marines.
18 h 8 Feuilleton : *Dynasty.*
18 h 55 Informations nationales et internationales.
19 h 10 Dessin animé : l'Ours Paddington.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : Malaventure.

FRANCE-CULTURE

12 h 5, Le pont des arts.
14 h, Sons
14 h 5 Les samedis de France-Culture : Chasse et patrimoine naturel.
18 h, La vitre.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Communauté des radios publiques de langue française : XIe rencontre québécoise internationale des écrivains, « Ecrire l'amour ».
20 h, « Dernière dernière », de R. Menard, avec M. Sarcey, *B. Alane, M.-H. Breillat...*
21 h 15 Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Le Chat et le Casino », de F. Sagan, lu *par F. Fabian.*
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

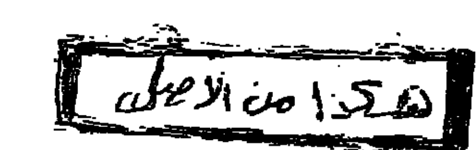
11 h 5, La tribune des critiques de disques : Varèse.
13 h 30, Importations.
15 h, L'Arbre à chansons.
16 h 30, Concert : œuvres de J. Aubert, Rameau, Bartok par l'Orch. de chambre de Toulouse.
17 h, Concert (donné le 27 septembre à Rome) : *Partition 111*, de Bastiani, « *Naluan* », de Mache, « *Isole inquiete* », de Cappelli, « *Antiphonismoi* », de Halffter, par l'Ensemble instrumental Studio 111 de Strasbourg, dir. D. Kieffer.
19 h, *L'imprévu* (en direct de Strasbourg).
20 h 30, Magazine romain.
21 h, Concert (en direct de la Villa Médicis à Rome) :
23 h, La Nuit des oiseaux : Club d'archives spécial ; à 0 h, Musique avec des bruits d'oiseaux : Rameau, Couperin, Mahler, Liszt, Debussy, Messiaen, Stockhausen.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 30 SEPTEMBRE

– *M. Hissène Habré*, président de la République du Tchad, est reçu à l'émission « Europe Plus », sur *Europe 1 à 19 h 30.*

– *M. Laurent Fabius*, ministre de l'industrie et de la recherche, est l'invité du journal de C.U.S., à 18 h 30 (91,3 MHz, Versailles).



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

INFORMATIQUE
la passion et la raison

Impliquant, passionnant, captivant : tous ces adjectifs sont fréquemment utilisés par les informaticiens lorsqu'ils parlent de leur métier. Mais cette passion survivra-t-elle aux mutations qui se font jour dans l'industrie informatique ?

Métier d'avenir intégré aux réalités actuelles, où la position de demandeur d'emploi est souvent confortable, le choix d'une carrière informatique est d'abord un choix de raison : rémunérations élevées, offres très nombreuses. Mais quel sera l'impact de l'évolution des techniques sur les besoins des entreprises ?

L'informatique : métier du temps présent, métier du futur ?
Une étude réalisée par Régie-Presse le Monde, apporte sans doute un éclairage nouveau sur l'informatique.
Destinée aux Informaticiens, Responsables d'entreprises, Responsables du personnel et de recrutement, elle fait le point sur ce métier : les Informaticiens en France aujourd'hui, la mobilité de l'emploi, le recrutement, les annonces, leur lecture, l'informatisation des P.M.E....

Pour recevoir ce dossier, nous vous remercions de nous adresser votre carte de visite de préférence professionnelle accompagnée d'un chèque de 50 Francs, à l'ordre de Régie-Presse INFO 85 bis, rue Réaumur 75002 PARIS.

SAMM

SOCIÉTÉ EN PLEINE EXPANSION

recherche :

Pour son département études électrohydrauliques spécialisé dans des développements de mécanique de précision hydraulique et asservissements.

JEUNES INGÉNIEURS

A.M. – ENSI – INSA

– Ayant de préférence une première expérience de bureau d'études capable d'encadrer après une adaptation à la *Société* et à ses *produits* un groupe d'étude d'équipements dans le domaine de l'hydraulique de pointe.

Écrire avec C.V. et prétentions :

SAMM
DIRECTION DU PERSONNEL
224, quai de Stalingrad,
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine :

Automatisation industrielle
- **INGENIEUR RECHERCHE - DEVELOPPEMENT** Réf. VM 8584 M

LA HAGUE
- **RESPONSABLE GESTION** Réf. VM 14761 E

Pétrochimie
- **RESPONSABLE DE PRODUCTION** Réf. VM 11475 J

VIFI-NATHAN
- **DIRECTEUR DEVELOPPEMENT** Réf. VM 22940 A
  RESPONSABLE TECHNIQUE Réf. VM 22940 B

Produits industriels consommables
- **2 CHEFS DE PRODUITS**
  Un poste basé à Paris Réf. VM 4212 AR
  Un poste basé en Poitou-Charentes Réf. VM 4212 AS

média-system

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8 rue de Berri 75008 Paris.



GRAND QUOTIDIEN PARISIEN
recherche

UN INGÉNIEUR INFORMATIQUE

Il sera responsable :
- Du fonctionnement d'un important système de photocomposition et de son évolution.

Il sera en outre conseiller de la Direction pour les futurs investissements.

Le candidat âgé de 35 ans ou plus devra :
- Connaître les techniques temps réel et de préférence le système PDP11-IAS :
- Avoir une expérience des responsabilités liées à la production ;
- Avoir le goût du travail en équipe et être un excellent formateur ;
- De préférence connaître les techniques ARTS GRAPHIQUES :
- Parler l'anglais.

Le poste est situé à PARIS.

Prière d'adresser votre dossier de candidature, c.v., photo et prétentions (lettre manuscrite) sous référence 272.406 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

OISE. Société spécialisée bureautique-informatique *recrute*
RESPONSABLE D'AGENCE
qui dynamise équipe vente, *négocié au plus haut niveau* anime et contrôle S.A.V. Grande autonomie de décision, salaire fixe + intéress., place stable.
Adresser C.V. manuscrit, photo à
BLAIN PUBLICITÉ
48, RUE DE LA MADELEINE
60006 BEAUVAIS, qui transm.

DÉPART. DU VAL-DE-MARNE
recrute
par voie de concours
SECRÉT. ADMINISTRATIFS
le 28 octobre 1983
conditions : être titulaire du baccalauréat ou diplôme équivalent ;
– être âgé de 17 ans au moins et de 45 ans au plus au 1er juil. 1983 (sauf dérogations except. prévues par la loi) ;
Clôture des inscriptions : vend. 14 octobre 1983 à 16 h.
Adresser candidature et C.V. à M. le Président du Conseil Général du Val-de-Marne, Hôtel du Département. 94011 CRETEIL. T. : 207-25-00.

Rech. AGENT TECHNIQUE d'ÉTUDES, thermicien connaissances comptabilité *analytique, informatique*, langage basique, candidature manuscrite + C.V. Adress. à *C.G.C. Centre Paris-Sud,* 28, rue Kléber. 92320 CHATILLON-sous-BAGNEUX.

secrétaires

LA ROCHE-SUR-YON
ville de 50.000 habitants
recrute
UN (UNE)
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
pour son Service Information. *édition de journaux*, de dépliants, d'affiches...
Poste à pourvoir immédiatem.
Ecrire à : M. LE MAIRE.

emplois internationaux

TERRE DES HOMMES
cherche d'urgence
Une physiothérapeute, une animat./ergothérapeute (ou un couple marié, sans enf., pouvant assumer les deux tâches) pour son centre de jeunes filles handicapées d'Assiout, en Hte-Égypte. Nous recherchons avant tout des personnes au bénéfice d'une solide expér. *profes.*, d'une motivation profonde pour un engagement dans le tiers-monde ainsi que *d'excellentes connaissances de* l'anglais.

Les candidat. avec C.V. doivent être adressées à :
TERRE DES HOMMES
Maupas 49, case postale.
1000 Lausanne 9/CH





ENTREPRISE EN PLEINE EXPANSION
EST DE LA FRANCE
(C.A. 100 Millions)

recherche

1 SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

âgé de préférence de moins de 35 ans.

- École H.E.C. ou E.S.C.P.
- Allemand parlé et écrit couramment.
- Anglais souhaité.

Adresser C.V. *et prétentions sous n° 8.912* *le Monde* Publicité, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

---

l'agenda du Monde

Animaux

S.O.S. chats adultes castrés et adorables chatons orphelins *cherchent foyers douillets et* beaucoup de caresses.
Téléphoner au : 531-61-98 *le soir après 19 h.*

LÉVRIER ANGLAIS
poil court, fem. 9 a., très douce et affectueuse mais craintive. A beaucoup souffert et ne peut vivre l'hiver en refuge.
CH. MAITRE D'URGENCE T. 943-25-01 RIS-ORANGIS.

Artisans

Entreprise peinture tous corps d'état, revêtements sols et murs — Tél. : 889-83-34.

Carrelages

DIRECT USINES
GD CHOIX TTES MARQUES BOCAREL – 377-09-46 + + 113, av. Parmentier, PARIS 11e

Cours

Cours de yiddish du M.J.P. Reprise des cours de yiddish du MVT juif progressiste. Débutants ou avancés. Venez à la Réunion d'information lundi 3 octobre 1983 à 19 heures 14, rue de Paradis, PARIS 10e pr tous renseig. : téléphonez Henry LIBRACH – 272-06-83.

COURS EDEN THÉATRE
débutants et professionnels.
(transformer le « si » de l'imagination en réalité *spectatonelle...*)
Réouverture le 3 octobre 83 Théâtre du Ranelagh *5, rue des Vignes – 75016 Paris – Mo Muette.*
Pour tous renseignements téléphoner le matin au 241-10-13 ou : 262-11-11.

PROF. de MATHS SPÉCIAL prop. cours de maths en toutes classes préparat., 707-76-20.

MATHÉMATIQUE PHYSIQUE
Toutes classes secondaires.
MATH SUP. SPÉCIALE
Prof. expérimenté, 558-11-71.

Foire et brocante

L'ISLE ADAM
(quartier de Nogent)
DIMANCHE 9 octobre 1983
1re grande Braderie et Brocante Sept rues piétonnes, 2 000 m d'étalage, 200 exposants.
Vers 18 heures — champagne dansant sur la place du Tillé avec VARIADAN'S.
Navettes grat. vers les park. Quelques places rest. dispon. pr tous renseig. : M. Jean Nuzard, 469-34-43 apr. 18 h.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Vd LADA 1200 S, jantes P.L.S., état impeccable, 20 000 km. Tél. 201-53-05.

de 8 à 11 C.V.

VENDS Mazda 818 coupé, année 78, 78000 km – Px Arg. 7 500 F — Tél. 285-67-62 heures bur. — M. Depourtoux.

Vends Opel Rekord 2000, année 1976, 2 portes, toit vinyl, bonne carrosserie. Tél. après 20 h pr détails au 010-25-03, Palaiseau (sf sam. et dim.).

plus de 16 C.V.

Part. vend
Buick Régal 75
coupé automatique. Coul. bleue, intérieur simili blanc — RK7. Etat exceptionnel. Tél. : 636-91-45 de 9 h 15 à 22 h.

divers

HONDA
216, Av. JEAN LOLIVE
(N3) - 93500 PANTIN
840.69.87
SUPERCAR'S

Enseignement

AMERICAN IN V.O. AT THE AMERICAN CENTER
261, bd Raspail, 75014 PARIS
633-67-28
ENGLISH FOR EVERYBODY
SESSIONS INTENSIVES : Renouvelables tous les 15 jours début : 12 septembre 1983
SESSION D'AUTOMNE *du 28 sept. au 17 déc.*
LEARN TO SPEAK AMERICAN *Cours dans la journée, le soir et le samedi*
PRÉPARATION AU T.O.E.F.L.

Instruments de musique

Vend piano piano droit GAVEAU, acajou, excellent état, récent, 3 pédales L. : 144 cm, lrg. : 54 cm, h. : 113 cm – Px : 11 000 F Tél. : 451-76-22, apr. 19 h.

A VENDRE PIANOS GRANDES MARQUES
Refaits et garantis.
A partir de 5 000 F.
DEVIS GRATUITS POUR RESTAURATION
PIANOS TORRENTE
Téléphone : 840-89-52.

Mode

« L'HOMME »
HABILLE LES HOMMES
77, RUE RIQUET
Tél. 607-51-05, 75018 Paris
Métro Marx-Dormoy.
VÊTEMENTS SUR MESURE ET PRÊT-A-PORTER.

Moquettes

MOQUETTES ET TISSUS A PRIX de GROS

- Moquette 100 % laine : 77,50 F/m².
- Revêt. plastique, larg. 4 m : 29,50 F/m².
- Tissu pur lin, en 2,90 m : 49,50 F/m².
- Textiles muraux : 6 à 16 F/m².
- Paille japonaise : 14,50 F/m². Pose et livraison assurées.

ARTIREC
8/10, impasse St-Sébastien (niv. 32, rue St-Sébastien), 75011 Paris, 355-66-50.
– 5 % sur présentation de cette annonce.

Répondeurs téléphoniques

Répondeurs téléphoniques à interrogation distance. Px : 3 500 vendu : 2 500 F – 763-88-41.

Psychanalyse

Pour une prise de conscience *totale en peu d'entretiens*, quel que soit votre trouble. Téléphonez au 786-46-90.

Particuliers (offres)

A VENDRE – *Salle à manger* style Renaissance espagnole.
Chêne massif **FF 20 000**
Compren. : une table rectang.. six chaises vel. bi-color, un bahut 4 ptes sculpt., une cristallière 2 ptes sculpt., une tbl. télévision. Tél. (Yv. Simonet) *990-95-01 après 19 heures,* bureau : 266-00-90 – p. 464.

A VENDRE COFFRE FICHET BAUCHE G.C. 200, oct. 82. Prix 20.000 F. T. 781-69-96.

Sanitaires

CABINE DE DOUCHE
Prête à raccorder, tout équipée pr 1 990 F seulement. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire – Paris 6e, ouv. le samedi – 222-44-44.

Vins

CHATEAU ROQUEBRUNE
33360 CENAC
en direct exploitation familiale
BORDEAUX ROUGE A.O.C.
vrac ou bouteilles.

Télévision

SPEC MOIS OCTOBRE
N.B. a partir .... 100 F.
Couleurs a partir ..... 600 F.
Tel. 681.48.92
2 magasins dans PARIS

Troisième âge

LES CAMÉLIAS. Retraite pension valides, semi-valides près Paris, 77320 Jouy-sur-Morin. Tél. (6) 404-05-75.

Vacances - Tourisme - Loisirs

INVESTISSEZ MAINTENANT A VOTRE SANTÉ. DONNEZ PLUS DE VIE A VOS ANNÉES
VACANCES-SANTÉ EN ANDORRE AU CENTRE THERMAL****

Programmes de revitalisation avec les suivants traitements alternatifs (ou combinés) :
- CELLULOTHÉRAPIE (méthode du Prof. P. Niehans) ;
- THÉRAPIE GÉROVITAL (méthode Dr A. Aslan) ;
- OXYGÉNO THÉRAPIE (méthode du Prof. V. Ardenne) ;
- *THÉRAPIE TONIFIANTE (méthode du Prof. Bogomoletz)* ;
- THÉRAPIE ANTIRHUMATISME.

Aussi bien, notre Centre a un cadre médical spécialisé en thermalisme, gériatrie, avec des techniques d'électro-physio-hydrothérapie, antistress, acupuncture et thérapie de boue. Ouvert toute l'année. Handicapés déconseillé. Information : Hôtel Roc Blanc, place Coprinceps, 5 Escalades, ppté d'Andorre, tél. dir. *(16078), 21486 télex 224 AND, votre Agence de Voyages ou* Maison d'Andorre, 111, rue Saint-Honoré, PARIS (1er).

Séjour ou w.-e. à Flavigny *Cité médiévale de Bourgogne.* Calme, confort, vue – TAHON Téléphone : (80) 96-20-59.

MULTIPROPRIÉTÉ A TIGNES VAL-CLARET
Particulier vends à Inter-Résidences les trois premières semaines d'avril (vacances scolaires) d'un studio 4 personnes. Grand confort.
Tél. : 451-46-41.

AVORIAZ, *multipropriété* 3 sem. *Pâques*, 2 p., 5 pers., gd cft avec prestation loisirs, 120.000 F. Tél. (74) 21-28-45.

CANNES STUDIO tout confort centre, plage, calme, octobre. T. 344-39-81 ou 267-11-54.

WEEK-ENDS DEAUVILLE LE TOUQUET
Studios 2 à 4 personnes
Tout équipés, linge inclus
Dans les Résidences ORION
SEPTEMBRE : 700 F/750 F
OCTOBRE : 500 F
Prix valables pour 2/3 nuits
LOCATIONS ORION
39, r. de Surène, 75008 PARIS
Tél. : (1) 266-33-26.

RECH. pour achat ou location maison vacances ou grand appt (au moins 6 lits) dans le Sud de l'Alsace ou en Bourgogne.
Ecrire sous le no 273.129 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

SECRÉTAIRE DE DIRECTION *30 ans*, BRS secrétariat. Parfaite sténodactylo. Anglais, espagnol. 11 ans d'expérience secrétariat à haut niveau : comptabilité, contacts fournisseurs clients + expérience commerciale, ventes de produits sur stocks. *Télex.*
RECHERCHE : poste à responsabilités. Paris. Province. (Section BCO/DK/MCP 404).

DIPLOMÉ EN SCIENCES SOCIALES (maîtrise de socio de l'information). Journaliste spécialisé en communication pédagogique, audiovisuelle, technique et culturelle, critique (cinéma, théâtre). Secrétaire de rédaction et d'édition. Vingt ans en quotidien, hebdo. et mensuel.
RECHERCHE : emploi presse, média, formation, entreprise ou publicité. (Section BCO/JCB 405).

RESPONSABLE SERVICES GÉNÉRAUX, ESSEC *48 ans. Allemand, anglais courants. 10 ans* expérience : achats matériel imprimés, maintenance immeubles, Sécurité, administration (assurances, gestion, animation d'équipes) caisse retraite. Disponibilité immédiate. Paris. R.P. *(Section BCO/JCB 406).*
RECHERCHE : poste similaire banque, assurance.

CADRE COMMERCIAL 45 ans. Formation supérieure (ex-officier pilote). Anglais, américain, espagnol, thaïlandais courants. Stages divers secteurs : (Havas, bourse, tourisme, compagnie *aérienne etc.). Expériences aéronautiques* et armement haut niveau international (commercial, financier, relations publiques). Rompu aux négociations à échelon ministériel. Disponible.
OFFRE : service à société désirant développer activités à l'étranger (Asie de préférence). (Section BCO/JCB 407).



ECRIRE OU TELEPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, postes 33 et 34.

DUT documentation anglais all., 2 ans exp. Libre de suite. M. Guillemet 15, rue Château-Gontier 49000 ANGERS.

J. F. bil. Anglais form. supérieure, ayant développé en 10 ans d'expérience analyse et synthèse, aisance dans rédaction : sens développé organisation et contacts : recherche à *partir début octobre poste* collaboratrice – étudiera toutes propositions même contrats temporaires
Ecr. s/no 2037 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSEES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune fille cherche 1 patron pour apprentissage de coiffeur. Adresse : Cité Gabriel-Péri Bt 2 – 93260 St-Denis Tél : 823-56-33.

Infirmière diplômée d'Etat depuis 1960 cherche place stable Région parisienne, nord de préférence, Maternité ou crèches, ou infirmière dans cabinet médical ou dans l'industrie. Disponible à partir de décembre. Pour tout renseig. Tél. 991-37-21 Mme Couderc 17, rue Brune 95570 Bouffemont.

J. F. comptable 15 ans expérience ch. travaux à domicile (Dactylographie, comptabilité etc...) Rémunération à débattre Téléphone : 848-89-66.

DESSINATEUR P1
38 ans SPÉCIALISÉ OUTIL DE DÉCOUPAGE MACHINES SPÉCIALES. 20 ans d'expérience cherche place PARIS ou Banlieue Ouest Écr. M. LEBERT place Paul DÉMANGE 78360 MONTESSON.

Enseignante, 27 ans, notions sciences éco., Espagnol, Allemand ch. poste actif à responsabilité P. Fonty 8 al. MATISSE 93300 AUBERVILLIERS 834-43-12.

Couple français, cinquantaine jeune, dynamique, souhaite quitter pays, trouver, occupat. *LUI* : technicien bois, spécialiste fabrication comptoir bar, meubles isothermes, gest. commerces.
ELLE : exp. commerces.
Étudierait ttes propositions M. SIRVENT 33, rue du Pouat 34500 Béziers.

Maître ès Sciences
et techniques,
microbiologie industrielle et appliquée 26 ans ch. poste fabrication *France ou Etranger.*
Téléphone : 955-13-09.

Le Monde

économie

LE PROJET DE BUDGET POUR 1984

• Mer : combativité et imagination

« Tout ne peut pas se ramener à une question d'argent. L'argent est nécessaire, mais on oublie trop souvent qu'il n'est pas suffisant pour mener une politique maritime offensive. » Partant de là, M. Guy Lengagne, secrétaire d'Etat à la mer, a toutes les raisons d'être satisfait de son projet de budget pour 1984, puisqu'il est en progression de 9 % sur celui de 1983 alors que le budget global de l'Etat n'augmente que de 6,3 %.

La rigueur n'en contraint pas moins *« à l'épreuve de vérité »*, c'est-à-dire à des choix.

Les crédits d'exploitation pour les ports maritimes augmentent de 13 % tandis que leurs dotations pour investissements diminuent de 2,5 %. *« Au moment où l'Etat mène une politique de rigueur, on peut se demander si un certain nombre d'investissements ne peuvent pas attendre »*, explique M. Lengagne, pour qui la compétitivité de nos ports passe non seulement par la qualité de leurs accès ou de leurs installations, mais aussi par leur capacité à offrir les services commerciaux que le client est en droit d'attendre.

Mais la *« remise en cause »* à laquelle appelle le secrétaire d'Etat est toute relative, son budget servant moins à stimuler les entreprises du secteur qu'à les assister. Sur les 7,1 milliards de l'enveloppe des dépenses ordinaires et crédits de paiement, 4,2 milliards représentent des subventions d'exploitation. En bonne place, figurent les chantiers navals, qui recevront 1,6 milliard de francs, soit 22 % du budget de la mer. Les armateurs, pour leur part, auront droit à une aide de 200 millions de francs (33 % de plus qu'en 1983) et se verront gratifier de 186,6 millions de francs d'autorisations de programme, près du double de l'année précédente, et 187 % de plus qu'en 1981, en espérant qu'ils *sauront faire le meilleur usage de* ces sommes, c'est-à-dire adapter leurs flottes aux besoins du transport maritime du futur. Mais, au premier rang des bénéficiaires de subventions s'inscrit l'Etablissement national des invalides de la marine (ENIM), qui gère le régime social des gens de mer et qui recevra 3,3 milliards de francs.

M. Lengagne tient un langage de fermeté à l'ensemble de ses interlocuteurs : *« On peut tout demander à l'Etat*, dit-il, *Mais l'Etat ne peut pas tout faire. Il appartient aux entreprises, aux travailleurs, de faire preuve d'imagination, de combativité, pour que le pays acquière de nouvelles positions. »*

• Emploi : un « bon trousseau », selon M. Ralite

Le projet de budget 1984 du ministère de l'emploi, qui s'élève à 48,8 milliards de francs, est en progression de 19,3 % sur le précédent, soit une augmentation de trois fois supérieure à celle du budget général (+ 6,3 %).

« Agir pour l'emploi est donc une priorité non verbale, mais concrète, du gouvernement », a déclaré, le 29 septembre, à la presse, M. Jack Ralite, ministre délégué chargé de l'emploi. Sans vouloir s'enfermer dans une promesse, il a assuré que son ministère aurait ainsi les moyens de contenir le nombre de chômeurs à son niveau actuel, soit 2 millions.

« La grande politique de l'emploi, c'est la politique industrielle », a poursuivi le ministre, qui a affirmé qu'un *« rapport dialectique »* existait dans l'action gouvernementale, l'Assemblée nationale devant aborder, le 11 octobre prochain, le débat industriel avant que le conseil des ministres ne définisse les nouvelles mesures de lutte contre le chômage.

Qualifié de *« bon trousseau »* pour ouvrir les portes de l'avenir, le budget 1984 de l'emploi retient cinq axes prioritaires qui s'inscrivent dans la perspective du plan prioritaire d'exécution défini dans le cadre du IXe Plan. On y retrouve donc les contrats de solidarité liés à la réduction de la durée du travail, dotés de 1 170 millions de francs, qui devraient permettre la création ou la sauvegarde de soixante mille emplois, ainsi que les contrats de retraite progressive, qui, pour un coût de 178 millions de francs, devraient concerner quinze mille bénéficiaires.

Pour poursuivre l'action déjà entreprise avec les contrats emploi-formation, emploi-adaptation et emploi-orientation, en faveur des jeunes de seize à vingt-cinq ans, le budget prévoit une enveloppe de 2 400 millions de francs.

Viennent ensuite une série d'actions destinées à améliorer le fonctionnement du *« service public de l'emploi »*. C'est ainsi que seront généralisés les entretiens personnalisés avec les demandeurs d'emploi (deux cent mille à la fin 1984), que quatre cent vingt emplois supplémentaires seront créés à l'A.N.P.E., et que l'informatisation concertée des ASSEDIC et des agences pour l'emploi fera l'objet d'une première tranche.

• Environnement : priorité à la prévention des catastrophes naturelles

Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire d'Etat à l'environnement et à la qualité de la vie, se voit offrir un budget bien dans la ligne d'une économie de crise. L'enveloppe globale (dépenses ordinaires et crédits de paiement demandés pour 1984) atteint 789 millions de francs, soit *une augmentation de 5 % par rapport au budget de l'an dernier. Compte tenu de l'inflation prévisible*, le secrétariat d'Etat devra fonctionner avec des moyens légèrement réduits. C'est mieux que l'an dernier (baisse de presque 4 %), mais il faut bien constater que l'enveloppe « environnement » ne « progresse » pas au même rythme que le budget global de l'Etat (+ 6,3 %). Un signe parmi d'autres : non seulement le personnel de cette administration n'augmente pas, mais il compte dix postes en moins par rapport à 1983. Quant à la titularisation des contractuels, elle est gelée en attendant la définition d'un corps unique de fonctionnaires...

L'environement se rattrape-t-il au chapitre des investissements ? Même pas. Les autorisations de programme, l'an dernier, avaient augmenté de 34,4 % par rapport à l'année précédente. Ils n'augmenteront cette année que de 2 % (moins de 576 millions de francs au total), sauf si le Parlement lui accorde une rallonge substantielle. Ce n'est pas exclu si les parlementaires se montrent toujours aussi soucieux de la défense des parcs nationaux et de la protection des nappes phréatiques (ils avaient voté pour cela une rallonge de 12 millions de francs l'an dernier). Mais ce n'est pour l'instant qu'un espoir.

Au secrétariat d'Etat, à Neuilly, on fait contre mauvaise fortune bon cœur. *« La politique d'un ministère se juge à ses priorités »*. Quelles priorités ? Premièrement, la prévention *des pollutions industrielles* et des catastrophes naturelles. Deuxièmement, la lutte contre les pollutions et les nuisances, en particulier le bruit. C'est ainsi qu'un crédit de 50 millions de francs a été débloqué au titre de la deuxième tranche du fonds spécial « grands travaux » pour financer des opérations d'isolation phonique. Troisièmement, l'environnement comme créateur d'emplois (non administratifs).

Dans l'enveloppe de 25 millions du fonds d'intervention pour la qualité de la vie, une bonne part sera consacrée à la réhabilitation de l'habitat ancien, qui non seulement préserve le « cadre », mais permet le maintien des métiers traditionnels et donc l'emploi « au pays ». *« Nous ne sommes pas des bétonneurs »*, répète-t-on dans l'entourage de Mme Bouchardeau, fidèle à la ligne générale du P.S.U.

La *« progression limitée »* du budget contraint à une *« réorientation des moyens »* qui peut avoir ses avantages. Ainsi, grâce au ralentissement du programme nucléaire de la France, l'argent du secrétariat d'Etat ne sera pas, cette année, absorbé par de coûteux travaux de barrages où l'environnement a peu de part. Les 87 millions qui devaient financer la deuxième tranche du barrage Aube (destiné à écrêter les crues de la Seine mais surtout à garantir l'approvisionnement en eau de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine) seront consacrés à des contrats de plan Etat-région au bénéfice des parcs nationaux (+ 3,5 millions), de la collecte des déchets (+ 3 millions pour l'ANRED, l'Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets), et de tout ce qui améliore la qualité de la vie quotidienne du *citoyen*.

Enfin, on fait observer que la loi de décentralisation va opérer de multiples transferts de l'administration centrale aux régions, à commencer par les crédits. C'est ainsi que 11 millions de francs qui auraient dû figurer dans les autorisations de programme du secrétariat d'Etat ont été transférés au budget du ministère de l'intérieur pour la dotation globale d'équipement des collectivités territoriales. Quant au budget du Conservatoire du littoral, placé depuis l'an dernier sous la tutelle de l'environnement, il comprend quelque 13 millions de francs destinés à financer des opérations nouvelles, auxquels les collectivités locales (régions, départements et communes) ajouteront leur participation. Celle-ci, toujours plus importante, n'apparaît pas dans le budget du secrétariat d'Etat. — R. C.

• Recherche : l'électronique et les biotechnologies en tête de liste

Le projet de budget civil de la recherche-développement pour 1984 totalise 36,82 milliards de francs ; de plus, la création du crédit d'impôt recherche apportera 750 millions de francs. L'augmentation d'ensemble est donc de 15,â % en valeur (ou de 8,3 % compte tenu de l'inflation) par rapport au budget initial de 1983 (1). Près de la moitié de cette somme (16,98 milliards de francs) est affectée aux dépenses ordinaires qui couvrent essentiellement les salaires ; le reste va aux autorisations de programmes (19,84 milliards de francs), qui financent principalement des investissements.

Conformément à la loi d'orientation et de programmation de la recherche et du développement technologique de 1982, le budget est scindé en quatre rubriques : programmes mobilisateurs, recherche fondamentale, recherches finalisées, programmes de développement technologique, auxquelles il faut ajouter les moyens indirects non affectés. C'est dans la répartition *entre ces rubriques (notre tableau)* que se lit la politique scientifique. *On constate que* l'accent est, une fois encore, mis sur le développement des programmes mobilisateurs. Tous, cependant, ne progressent pas au même rythme, puisque quatre d'entre eux sont particulièrement favorisés : électronique (3,47 milliards de francs, soit + 32 %), biotechnologies (1,05 milliard, + 32 %), emploi et conditions de travail (0,17 milliard, + 41 %) et coopération (1,57 milliard, + 18 %).

Croissance inégale aussi des différents programmes de développement technologique, puisque l'espace et l'électronucléaire voient leurs crédits croître respectivement de 35 % et de 16,3 %, alors que l'ensemble du chapitre du développement technologique ne progresse que de 5,2 %. De même, en recherche finalisée, l'effort principal va aux secteurs de l'agro-alimentaire, du transport et de l'habitat. Quant à la dotation de la recherche fondamentale, considérée comme une priorité au ministère de l'industrie et de la recherche, elle s'accroît de 12,2 % en valeur.

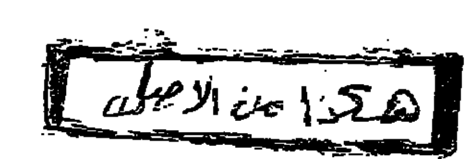
Un budget sélectif donc, qui ne progresse pas de 17,8 % en volume comme le prévoyait la très optimiste loi d'orientation et de programmation de 1982, mais qui, replacé dans le cadre général de la rigueur et comparé au budget global de l'Etat (en progression de 6,1 % en valeur), accorde une priorité certaine à la recherche.

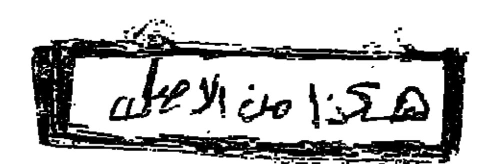
Priorité — modeste — est aussi donnée à cette dernière dans le domaine des créations d'emploi : il y aura l'an prochain, trois cent trente-quatre nouveaux postes de chercheurs (soit + 1,9 %) et deux cent soixante-six d'ingénieurs, techniciens et administratifs (ITA) (+ 0,66 %). A ces emplois nouveaux — dont une part importante (deux cent quarante-sept) est affectée au Centre national de la recherche scientifique — il faut ajouter cent dix postes d'ITA qui sont alloués au musée de La Villette. Globalement, le nombre d'emplois progresse mais cette augmentation est encore très loin des 4,5 % prévus par la loi. En outre, un effort particulier est marqué en faveur de la formation par la recherche : le flux annuel des allocations de recherche est porté à mille huit cents à la rentrée 1984 et quarante bourses supplémentaires de docteurs ingénieurs seront créées.

E. G.

(1) *Le taux d'inflation retenu pour ce projet de budget est d'environ 6,6 %.*

	Dépenses ordinaires	Autorisations de programmes	TOTAL
	(en milliards de francs)		
Programmes mobilisateurs	3,19 (+ 13,9 %)	7,50 (+ 29,9 %)	10,69 (+ 24,7 %)
Recherches finalisées	3,04 (+ 11,9 %)	1,62 (+ 13,0 %)	4,66 (+ 12,3 %)
Développement technologique	2,07 (+ 8,3 %)	6,35 (+ 4,2 %)	8,42 (+ 5,2 %)
Moyens indirects	3,16 (+ 12,1 %)	1,68 (+ 4,0 %)	4,84 (+ 9,0 %)
	16,98 (+ 11,6 %)	19,84 (+ 14,6 %)	36,82 (+ 13,2 %)
Crédit d'impôt			0,75
TOTAL			37,57 (+ 15,5 %)





SOCIAL

LES ÉLECTIONS A LA SÉCURITÉ SOCIALE

MM. Chirac et Barre appellent à voter pour les syndicats modérés

Pour les élections à la Sécurité sociale, MM. Raymond Barre et Jacques Chirac, à leur tour, ont appelé à voter pour les syndicats dits « modérés ». Dans une interview au *Républicain lorrain* du 30 septembre, M. Barre soutient que la réforme, en donnant aux syndicats la majorité dans les conseils d'administration et le monopole des candidatures, présente *« un risque grave »* : *« Laisser les conseils d'administration tomber aux mains des organisations syndicales hostiles à la médecine libérale conduirait à une politisation des problèmes. »* Dans l'éditorial du mensuel *Ville de Paris*, M. Chirac souligne que les élections *« auront un caractère politique »*. *« Nul doute,* affirme-t-il, *que les partis au pouvoir liés aux syndicats les plus politisés interpréteront un éventuel succès comme une approbation de la politique gouvernementale. »*

Le maire de Paris a affirmé, d'autre part, que les erreurs dans les listes électorales *« proviennent en fait des listes fournies par le ministère des affaires sociales »*. L'Association des maires de France, reçue le 29 septembre par M. Bérégovoy, a exprimé *« ses craintes et son refus de se voir imputer les difficultés qui pourraient survenir lors des élections »*.

Tandis que la Confédération des syndicats médicaux français a appelé ses adhérents à voter pour les syndicats favorables à la médecine libérale en général, la Fédération des médecins de France, plus explicite encore, a invité à choisir les listes C.G.C., F.O. et C.F.T.C. Quant au Syndicat des médecins de groupe, il pose seulement la question : *« Le refus du pluralisme des formes d'exercice est-il le meilleur moyen d'assurer l'avenir de la médecine libérale ? »*

Des médecins conventionnés : « Une injustice »

Un cabinet de groupe, dans une maisonnette de l'avenue Jeanne-d'Arc, à Argenteuil (Val-d'Oise). L'un des médecins, le docteur Patrice Fingerhut, moins de quarante ans, accepte de répondre *« à titre personnel »* à nos questions.

« Les grandes organisations de médecins lancent des consignes pour les prochaines élections aux conseils d'administration des caisses, appelant leurs adhérents à voter pour les syndicats favorables à la médecine libérale ou, plus explicitement, pour la C.G.C., F.O. et la C.F.T.C. Suivrez-vous ces consignes ?

– Non... pour la bonne raison que je n'irai pas voter le 19 octobre ! Pourquoi ? Tout simplement parce que je trouve extrêmement choquant que seuls cinq syndicats de salariés figurent sur les listes de candidats, alors que ni les représentants du corps médical, ni ceux du corps hospitalier, ni les retraités – pour ne citer que ces catégories d'assurés – ne peuvent être élus. Ce mode de désignation des administrateurs, au sujet duquel, soit dit en passant, nous n'avons pas été consultés, pèche donc par omission. Je ne vois pas comment des syndicats de salariés peuvent parler, par exemple, au nom de personnes âgées qui ne travaillent plus, parfois depuis très longtemps. Ce monopole syndical, je l'admets d'autant moins que la généralisation de la Sécurité sociale a ouvert le champ d'application à des non-salariés, entre autres aux médecins et aux auxiliaires médicaux conventionnés. Bref, tout le monde vote, mais seuls les syndicats de salariés ont le droit de déposer des candidatures. Il y a là une injustice.

– Il est vrai que certains médecins craignent la mainmise des syndicats « rouges » sur la Sécurité sociale et prophétisent la fin de la médecine libérale. Etes-vous de ceux-là ?

– Pour ma part, je ne crois pas que même l'entrée en force de la C.G.T. et de la C.F.D.T. dans les conseils d'administration des caisses changerait grand-chose à leur gestion. Quant à l'avenir du système de santé, je ne le vois pas dans une étatisation de la médecine et surtout du corps médical. Cela dit, si la chose se produisait, cela ne me ferait ni chaud ni froid sur le plan personnel, notamment financier : les médecins salariés ont bien d'autres avantages sociaux que les médecins libéraux ! Mais je reste favorable au système actuel parce que c'est, à mon avis, l'intérêt des malades. »

Un autre médecin généraliste, Mme Raymonde Jassaud, qui fait également partie d'un cabinet de groupe, rue d'Alésia, à Paris-14e), n'est pas moins sévère à l'égard de l'organisation du scrutin du 19 octobre : *« Dans le quatorzième arrondissement, beaucoup de jeunes médecins sont très « à gauche ». Moi-même, j'ai milité au Syndicat des médecins généralistes de Paris et j'ai toujours voté socialiste. Mais cette fois-ci, pour la « Sécu ». je voterai blanc. D'abord parce que, malgré mes convictions progressistes – et même s'il est parfois malaisé pour une femme médecin de faire une vraie carrière dans la médecine libérale et de bénéficier d'une réelle protection sociale, – je reste hostile, « du fond du cœur », à une médecine étatisée, super-hiérarchisée, où médecins aussi bien que malades seraient catalogués, catégorisés, désintégrés en tant qu'individus. Ensuite, parce que je trouve injuste que les assurés soient obligés de passer par des syndicats qui ne sont représentatifs ni du corps médical ni d'une bonne partie de la population. »*

Et le docteur Raymonde Jassaud ajoute une réflexion quelque peu contradictoire avec ses options personnelles : *« Si les gens étaient assez adultes, ils n'auraient pas besoin de syndicats. »*

J. B.

● **La Fédération nationale des malades, infirmes et paralysés,** qui vient de tenir son congrès à Vichy (Allier) devant les délégués départementaux représentant dix mille adhérents, a demandé, dans une résolution, la mise en place d'une Sécurité sociale *« rénovée »*. Elle souhaite l'instauration d'un *« régime unique »* prenant en charge tous les problèmes des malades et des handicapés (prévention, indemnisation, reclassement professionnel, etc.), qui interviendrait *« en fonction de la gravité du handicap, sans tenir compte de son origine »* ; le déplafonnement total des salaires soumis à cotisation ; la mensualisation des pensions et la suppression du forfait hospitalier. Cette fédération déplore en outre *« l'absence de représentation des usagers non salariés »* dans les conseils d'administration des caisses sociales.

Creusot-Loire envisage 4 500 licenciements

De 4 000 à 4 500 suppressions d'emploi pourraient être opérées chez Creusot-Loire avant même que n'interviennent les opérations de partage des sites sidérurgiques entre Usinor et Sacilor. C'est ce qu'a annoncé la direction du groupe au comité central d'entreprise le 29 septembre. Cette réunion a été l'occasion de faire, avec les syndicats, le point des négociations en cours pour tenter d'éviter le dépôt de bilan.

● Le volet sidérurgique se heurte actuellement à la volonté d'Usinor et de Sacilor d'obtenir le site de Pamiers. Sacilor en fait la condition de la reprise d'Imphy, au nom de la complémentarité, tandis qu'Usinor, qui s'estime la mieux placée sur les forges et la fonderie, y voit l'occasion de restructurer la première transformation de l'acier sans conséquence brutale pour l'emploi. D'autre part, Creusot-Loire aurait quelque réticence à se défaire d'International Métal Service (*société de commercialisation*) et du laboratoire d'Unieux (sur le site d'Ondaine), qui intéressent Usinor. Il se confirme enfin que le site de Montchanin sera fermé (480 emplois).

● Le volet financier, négocié actuellement avec un pool bancaire qui a pour chef de file la Société générale, se heurterait toujours – pour les 2 milliards de francs qu'aimerait emprunter Creusot-Loire – à la durée de ce prêt, aux taux d'intérêt et au nantissement éventuel de titres (de Framatome et de Neyrpic) pour garantir ce prêt.

● *Enfin*, la cession d'une partie du capital détenu par Creusot-Loire dans Framatome est toujours négociée avec le C.E.A., qui pourrait accroître sa participation, comme avec la C.G.E., qui pourrait entrer dans le capital du constructeur de chaudières nucléaires. Reste à savoir si la C.G.E., qui pourrait craindre les critiques que soulèverait son appétit, dix jours après la signature de l'accord avec Thomson, ne négocie pas une entrée différée dans Framatome. *« La question,* avoue un haut fonctionnaire, *n'est plus de savoir si la C.G.E. doit entrer dans Framatome, mais si elle doit le faire maintenant. »* Pour ne pas donner d'armes aux adversaires de plus en plus nombreux de l'accord avec Thomson.

Le dénouement de ce dossier pourrait intervenir pendant le week-end.

B. D.

AGRICULTURE

Devant le Conseil international du lait

LES ÉTATS-UNIS S'OPPOSENT A UNE RÉSOLUTION DE LA C.E.E.

La Communauté économique européenne a commencé de réagir contre les exportations américaines de produits laitiers à des prix subventionnés. Après la vente de 28 000 tonnes de beurre et de fromage par les États-Unis à l'Egypte à des prix que la C.E.E. estime inférieurs aux minima convenus, la C.E.E. a présenté, jeudi 29 septembre, devant le Conseil international des produits laitiers, l'un des départements de l'Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers (GATT), une résolution condamnant les Etats-Unis. Ceux-ci ont opposé leur veto et l'Egypte a voté contre. En revanche, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Argentine, trois pays exportateurs de denrées agricoles, se sont alignés sur la position communautaire. En fait, l'affaire est maintenant bloquée devant le conseil (des produits laitiers) qui ne dispose d'aucun mécanisme d'arbitrage. La C.E.E. pourrait déposer plainte, officiellement, devant la commission des subventions du GATT.

AFFAIRES

THOMSON S'ASSOCIE AVEC L'AMÉRICAIN GENERAL INSTRUMENT DANS LA TÉLÉVISION PAR CABLE

Thomson-C.S.F. et le groupe américain General Instrument (G.I.) ont signé un accord de principe pour coopérer dans le domaine de la télévision par câble. Ils créeront deux filiales communes, l'une en France et l'autre aux Etats-Unis. General Instrument réalise un chiffre d'affaires de près de 1 milliard de dollars pour l'essentiel dans les matériels électroniques de vidéodistribution par câbles coaxiaux aux Etats-Unis. Thomson, qui fait partie des trois industriels encore en compétition pour fabriquer les équipements du câblage français, disposera des technologies de son partenaire et devrait lui fournir en échange quelques compétences en matière de câble en fibres optiques. Ces activités de Thomson font partie de celles qui doivent passer sous la houlette de la C.G.E.

[Il est pour le moins paradoxal de constater que les trois plus grands groupes français de télécommunications vont chercher leur technologie de câblage outre-Atlantique. Thomson signe avec G.I., C.G.E. a signé avec Times Fiber Corp. (avant d'être éliminé de la compétition pour « mauvaise » proposition par les P.T.T.) et le groupe privé SAT avec le même Times Fiber Corp. En revanche, la P.M.I. Velec, pourtant moins aidée par l'Etat, développe seule des technologies bien françaises... – E.L.B.]

● PRÉCISION. – Le signataire de la lettre publiée dans *le Monde* daté 25-26 septembre, page 26, « A propos de l'Union des diamantaires », M. Gérard Gleize, est conciliateur auprès du tribunal d'instance de Salon dans le ressort de la cour d'appel d'Aix.

La fusion de la Compagnie française de l'azote et de la Sopag met un point final à la restructuration de l'industrie des engrais

La dernière phase de la restructuration de l'industrie française des engrais devrait pouvoir entrer bientôt dans les faits. La Compagnie française des pétroles (groupe Total) et le groupe Paribas ont en effet signé un projet d'accord réglant, dans ses grandes lignes, le sort de la *Compagnie française de* l'azote (Cofaz) et de la Sopag, qui, après fusion, devraient à terme constituer le second pôle du secteur. Comme prévu (*le Monde* du 10 septembre et du 14 octobre), la Cofaz et la Sopag devraient fusionner, constituant un ensemble de 4,5 milliards de francs de chiffre d'affaires.

L'actionnariat du nouvel ensemble serait *réparti de façon que* Total, jusqu'ici actionnaire minoritaire de la Cofaz, avec un tiers du capital, devienne le principal actionnaire du nouvau groupe. En revanche, Paribas, qui détenait 66 % de la Cofaz, verrait sa participation réduite à environ 30 % du nouvel ensemble, Rhône-Poulenc, actionnaire principal de la Sopag, ne conservant que quelques pour cent.

L'accord, toutefois, ne pourra être finalisé que si certaines conditions, essentiellement financières, sont réalisées. En effet, le nouveau groupe, qui en 1982 totalisait quelque 340 millions de pertes cumulées, a besoin, pour reconstituer ses fonds propres et investir, d'un apport de fonds frais non négligeable. L'Etat a accepté d'apporter *400 millions* de francs en deux ans (1983 et 1984) dans la corbeille, à condition que les actionnaires (Paribas et Total), fassent un effort de même ampleur.

Trois problèmes se posent. D'une part, la répartition de l'« effort » ainsi consenti entre les deux partenaires, Total souhaitant un partage à 50/50. Il ne semble pas que cette question soit définitivement réglée. D'autre part, la Compagnie française de raffinage, filiale du groupe Total, qui détenait en propre la moitié de la participation du groupe dans la Cofaz, soit un sixième du capital total, a refusé d'accroître sa participation financière du fait des difficultés actuelles du secteur du raffinage. C'est donc la Compagnie française des pétroles (C.F.P.) elle-même qui a négocié avec Paribas et devrait consentir l'essentiel de l'effort.

Enfin, il semble que les deux partenaires aient obtenu, auprès du gouvernement, l'engagement que la nouvelle entité bénéficiera de tarifs privilégiés pour ses achats de gaz, ce qui ne va pas sans poser problème à Gaz de France, lui-même empêtré dans des difficultés financières importantes.

● **LE M.R.A.P. et la République Sud-Africaine.** – Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (M.R.A.P.) dénonce dans un communiqué la présence de personnalités de la République Sud-Africaine (R.S.A.), et notamment du président de la chambre de commerce de Johannesburg, ainsi que de diplomates et d'un représentant de la banque française Indosuez nationalisée, à une journée d'information organisée le jeudi 29 septembre par la chambre de commerce de Paris. Alors que la France *« condamne officiellement l'apartheid »*, le M.R.A.P. s'élève contre une réunion qui a pour but, selon lui, de *« soutenir l'économie sud-africaine en difficulté »*.

AFFAIRES

De grands couturiers français ont recours de plus en plus à des façonniers étrangers

affirme un petit industriel de l'Ouest

De notre correspondant

Nantes. – Six mille emplois menacés à très court terme dans le Pays de la Loire. C'est le cri d'alarme que vient de lancer le président-directeur général d'une petite manufacture de confection, M. André Renault, vice-président du Groupement national des façonniers français. Depuis le début de cette année, les grands couturiers français et les grandes marques nationales ont recours massivement au travail à façon à l'étranger, surtout dans des pays du Bassin méditerranéen et d'Asie. Les manufacturiers français qui travaillaient jusqu'à maintenant pour eux n'ont plus de commandes.

Dans le Pays de la Loire, une centaine d'entreprises sont touchées, particulièrement dans le « Choletais », le nord de la Vendée et le sud de la Loire-Atlantique. Il s'agit de petites sociétés employant moins d'une centaine de personnes, en général disséminées dans le secteur rural, une par commune souvent, où elles constituent la seule possibilité d'emploi féminin. Il y a déjà eu des licenciements et le chômage technique se multiplie.

Le gagne-pain de « mes » quatre-vingt-dix filles

« Le ministre de l'industrie et de la recherche semble beaucoup plus attiré par la bureautique et l'informatique que par le prêt-à-porter et le textile, qui emploient pourtant cinq cent cinquante mille personnes en France. Je suis bien d'accord pour former les jeunes aux techniques nouvelles, mais c'est criminel de laisser tomber pour autant une activité qui emploie autant de monde alors que le chômage fait rage. » M. Renault enrage contre M. Fabius. Il lui a écrit deux fois pour lui exposer la gravité de la situation. On n'a même pas accusé réception de son courrier. Le syndicat C.F.D.T. – lui – a eu cette chance. M. Renault l'avait alerté – bien qu'il n'y ait pas de section dans son entreprise – pour tenter par ce moyen détourné de toucher le gouvernement.

Dans ce petit monde des manufacturiers en confection, M. Renault n'est pas un patron comme les autres. Il parle et dit bien haut ce que les autres se contentent de penser tout bas pour éviter les représailles des donneurs d'ordres, les grands couturiers et les marques qui ne leur passent plus que de petites commandes. De tout petits lots à fabriquer très vite pour amorcer la saison dans les vitrines, en attendant que les gros colis aient le temps d'arriver d'Asie ou de Tunisie. Les chiffres publiés cet été par la Fédération française du prêt-à-porter sont éloquents : *« Après l'accalmie de 1982, le recours au travail à façon à l'étranger a connu un nouvel essor au premier trimestre de 1983 : 55,6 % en valeur, 46 % en volume. Le retournement le plus spectaculaire s'observe en Tunisie, dont les fournitures à façon augmentent de 220 %... »*. Le Portugal, la Grèce et l'Italie sont aussi cités dans ce rapport, avec des progressions spectaculaires.

Une décision politique

« Je ne cours pas après le profit, explique M. Renault. *A soixante-trois ans, et avec le cancer de la gorge que j'ai eu, je pourrais prendre ma retraite. Je défends seulement le gagne-pain de « mes » quatre-vingt-dix filles. Si je ferme, ça ne fera pas de bruit mais elles ne trouveront pas d'autre travail ici »*, précise-t-il. Il s'est installé à Legé (Loire-Atlantique), en 1978, dans la petite usine relais de la commune. Tout de suite les commandes ont afflué. Alors il a agrandi et embauché. Il travaillait pour huit grands couturiers parisiens. Sa spécialité, l'assemblage des jupes « haut de gamme ». Du beau travail.

A la rentrée des vacances dernières, André Renault a dû mettre trente et une ouvrières en chômage technique. Il n'y aura pas de travail pour les autres jusqu'à la fin de l'année. Son dernier espoir vient de s'envoler.

Il était sur le point de traiter avec la marque anglaise Burberrys. Ses échantillons avaient été acceptés, ses tarifs aussi. Mais le P.-D.G. britannique s'est récusé au dernier moment en s'excusant. M. Renault a cherché à comprendre : Mme Thatcher a tout simplement refusé l'autorisation d'exporter le travail. *« Vous voyez bien qu'il s'agit de décision politique »*, dit le P.-D.G. M. Renault attend la même fermeté du gouvernement français.

J.-C. MURGALÉ.

L'État cherche à redéfinir ses choix pour le groupe Boussac

M. Dominique de La Martinière, encore pour le moment président de l'Institut de développement industriel (IDI), n'a pas assisté au dernier conseil d'administration de la compagnie Boussac-Saint Frères (C.B.-S.F.) au début du mois de septembre. Il a fait savoir qu'il ne siégerait plus désormais à ce conseil. Dès le mois de juillet, il avait adressé aux deux ministres tuteurs de l'Institut (1) une lettre de démission de ses responsabilités de président.

M. de La Martinière avait ainsi tiré les conclusions qu'il ne lui était plus possible de participer à l'administration de la C.B.-S.F. – en responsable financier et industriel – après qu'il eut reçu l'ordre des pouvoirs publics, en juin dernier, de ratifier l'accord intervenu entre la C.B.-S.F. et MM. Willot (*le Monde* des 14, 15 juillet et 5 août).

Dans sa lettre de démission, M. de La Martinière *paraît avoir* souhaité être déchargé officiellement de ses responsabilités pour la fin de l'année au plus tard, le temps pour les pouvoirs publics d'aménager son départ et de désigner son successeur, ce qu'ils n'ont toujours pas fait, semble-t-il. Ils n'ont pas non plus, au reste, répondu à sa lettre de démission proprement dite. Ce « silence » de la puissance publique reflète son indécision, non sans doute sur la personnalité qui pourrait succéder à M. de La Martinière à la tête de *l'IDI mais bien plutôt* sur son changement éventuel de politique dans le groupe Boussac, l'Institut étant de fait majoritaire dans la C.B.-S.F.

Sans plus attendre, M. de La Martinière pourrait remettre officiellement ses pouvoirs d'administrateur de l'IDI lors du prochain conseil de l'Institut, le 9 novembre prochain.

De fait, l'accord passé entre la Compagnie et MM. Willot, le climat n'a pas été totalement pacifié. Ainsi, lors du dernier conseil de la C.B.-S.F. (au début de septembre), deux administrateurs représentant l'IDI ont démissionné : MM. Guy de Massacré et Jean-Pierre Lacour. Le second a résilié ses fonctions pour des raisons personnelles ; le premier, pour des motifs proches de ceux qui ont guidé l'attitude de M. de La Martinière. En juin dernier déjà, un autre administrateur représentant l'IDI avait renoncé à ses fonctions : M. Jean-Paul Elkann, – par ailleurs directeur général de Dior.

Des rapprochements d'entreprises

Dans l'immédiat, il paraît aujourd'hui que le gouvernement veuille mieux « cerner » l'effort qu'il devrait faire en faveur de la Compagnie.

Le plan d'investissement de celle-ci, tel qu'il a été présenté au début de l'année (374 millions de francs) ne serait pas assez sélectif quant aux branches qui en seraient bénéficiaires. Un audit externe aurait été demandé par la Rue de Rivoli. La recherche de partenaires – nationaux ou étrangers – a-t-elle *été suffisamment* menée ?

Or des rapprochements seraient l'une des conditions, semble-t-il, qui permettraient à certaines productions de Boussac de « bien s'en tirer ».

Dans le secteur du linge de maison, par exemple, ne conviendrait-il pas, avance-t-on, de tenter de rapprocher Boussac de D.M.C., un autre grand du textile ? Ces deux entreprises ont de trop nombreuses usines, si l'on vise la rentabilité des productions. Mais de tels « mariages » auraient pour conséquence la fermeture de certaines usines, et donc des licenciements.

D'autre part, il est très difficile pour l'heure, faute d'*un outil convenable* de saisie des données, de connaître avec clarté, et rapidement, le volume des pertes (ou des bénéfices, pourquoi les exclure ?) enregistrées au cours des derniers trimestres par la C.B.-S.F. Toutefois, les pouvoirs publics viennent d'autoriser, avec un décalage de deux mois, la mise en place d'un prêt participatif de 60 millions de francs attribué à la C.B.-S.F. il y a plusieurs mois. La puissance publique avait préalablement – ce qui est la règle – voulu vérifier qu'il n'y avait pas, dans le groupe, de *« dérapage »* de trésorerie. Il ne devrait pas y avoir d'accident cette année, dit-on.

Enfin, certains observateurs n'excluent pas l'éventualité d'une remise en cause, pour des raisons juridiques, de l'accord – béni par les pouvoirs publics – intervenu en juin dernier entre les dirigeants de la Compagnie et MM. Willot. Ce serait alors un « bien gros pépin ».

ALPHONSE THÉLIER.

(1) Ces deux ministres sont MM. Jacques Delors (économie et finances) et Laurent Fabius (industrie et recherche).

AUTOMOBILE

LA NOUVELLE RÉORGANISATION DE L'ÉTAT-MAJOR DE P.S.A.

M. Calvet va cumuler les présidences de Peugeot et de Citroën

Le conseil de surveillance du groupe Peugeot S.A. devait, sous la présidence de M. Roland Peugeot, confirmer, le 30 septembre, une réorganisation de la direction du groupe automobile français. M. Jacques Calvet, qui présidait déjà Automobiles Peugeot – les marques Peugeot et Talbot, – va prendre également, à compter du 1er octobre, la présidence du directoire d'Automobiles Citroën. Il quitterait, en revanche, le directoire du groupe P.S.A. – qui coiffe les deux firmes automobiles, – qui ne compterait plus que trois membres : M. Jean-Paul Parayre, le président du groupe, M. Pierre Peugeot, le représentant de l'actionnaire principal, et M. Jean Baratte, qui s'efface de la présidence de Citroën.

Il ne s'agit pas d'une réorganisation structurelle, mais, laisse-t-on entendre, d'une meilleure utilisation des compétences et d'une optimisation de la gestion des activités communes aux deux sociétés. Mais, alors que depuis des mois les milieux automobiles bruissaient des divergences entre MM. Parayre et Calvet sur les méthodes, sinon sur la stratégie (*le Monde* du 19 août), on peut difficilement ne pas y voir – même si les divergences semblent aplanies – un partage des tâches plus strict entre les deux hommes, afin d'éviter un éventuel combat de chefs que ne peut pas s'offrir Peugeot. A M. Jacques Calvet, donc, l'administration, la gestion quotidienne des deux firmes automobiles, à M. Parayre la stratégie, les activités communes à moyen et à long terme (organes communs, gamme).

Ce remaniement marque aussi la volonté des actionnaires de tout faire pour que le groupe retrouve sa santé financière. Car, malgré de bonnes nouvelles, comme le retour à l'équilibre pour la première fois de la filiale britannique, le très bon accueil aux nouveaux produits ou le redressement des ventes sur le marché français (+ 7,2 % sur huit mois pour Automobiles Peugeot, malgré le déclin de Talbot, et + 2,8 % pour Citroën, quand Renault est à – 9,4 %), les pertes continuent de s'accumuler. Pour la maison d'analystes financiers Detroyat, celles-ci devraient être de 500 millions de francs en 1983, mais des prévisions plus pessimistes – et les pessimistes ont rarement eu tort ces dernières années – font état de pertes à peine inférieures à celles de 1982, ce qui porterait le déficit cumulé du groupe en quatre ans à plus de 7 milliards de francs. Une hémorragie insupportable.

M. Jacques Calvet a pour lui, outre la confiance des banquiers, ce qui n'est pas sans importance quand on leur doit tant d'argent, l'habitude d'une gestion rigoureuse. C'est cela qui l'a amené à chercher à réduire les effectifs d'Automobiles Peugeot de 7 371 emplois. Un dossier sur lequel le gouvernement devrait se prononcer vers le 12 octobre, après que MM. Fabius et Bérégovoy auront entendu à plusieurs reprises M. Prada, l'expert nommé par eux au mois d'août. Mais il ne fait guère de doute que ces suppressions d'emplois seront autorisées sous certaines conditions (elles seraient notamment effectuées par tranches).

M. Calvet en profitera-t-il pour sortir le dossier des suppressions d'emplois chez Citroën ? Il est prêt, nul n'en doute, et, si la direction ne l'a pas présenté au début de l'été, c'est parce que celui-là est indéniablement structurel : fermeture de l'usine de Levallois, qui compte près de 2 500 ouvriers dont trois quarts d'immigrés, et transfert à Vigo, en Espagne, de la fabrication de la 2 CV, réduction d'activité à Nanterre, Asnières et Clichy, suppression d'un sureffectif estimé par la direction à 1 500 emplois : la compression des effectifs dans l'automobile est loin d'être achevée, bien que P.S.A. ait déjà supprimé 65 000 emplois ces trois dernières années.

Une aide publique ?

M. Parayre, en restant à la tête du directoire du groupe P.S.A., peut se targuer du succès des nouveaux modèles lancés cette année. Il peut aussi rester l'interlocuteur des pouvoirs publics – avec lesquels il a les meilleurs rapports – à un moment où l'intervention financière de l'Etat apparaît sous une forme ou sous une autre presque inéluctable, même si la famille Peugeot n'y est guère favorable.

Mais un tel partage des tâches est-il durable ? Un homme comme M. Calvet, ancien président de la B.N.P., entré il y a tout juste un an chez Peugeot, pourra-t-il se satisfaire longtemps de la gestion quotidienne sans intervenir sur la stratégie, non plus que sur les arbitrages financiers, qui sont censés rester au niveau de la société *holding* ? On peut peut-être en douter. En outre, au-delà des questions d'hommes, il sera sans doute plus difficile aux deux firmes de faire apparaître leur autonomie l'une par rapport à l'autre. Même si l'on parle de *« maintien du mode de fonctionnement »*, de respect de *« la personnalité et de l'originalité »* des deux sociétés qui composent le groupe. Et si autour de M. Calvet demeurent MM. Lombard comme vice-président et Karcher et Ravenel comme directeur généraux, les dirigeants de Citroën ne pourront pas ne pas ressentir la nomination de M. Jacques Calvet à la place de M. Baratte comme une sanction du lancement peu réussi de la BX (mise sur le marché prématurément pour le Salon, et qui n'a pu de ce fait répondre à la demande au cours des premiers mois) et de déclarations malheureuses de ces mêmes dirigeants sur la qualité des voitures lors de la grève d'Aulnay, à la fin de 1982.

Jusqu'à présent, depuis la prise de contrôle de Citroën, Peugeot a certes mis des hommes à lui à la tête de la firme à chevrons. Mais, comme le disait M. Georges Taylor, le premier des « parachutés » en décembre 1974, *« j'espère ne pas passer pour l'homme de Peugeot chez Citroën mais comme celui de Citroën dans le groupe Peugeot »*. Or, avec la double casquette, M. Calvet ne pourra pas ne pas apparaître comme l'homme de Peugeot chez Citroën. La fusion des marques Peugeot et Talbot a été trop catastrophique pour que l'on voie dans ce remaniement un premier pas vers un rapprochement entre les deux sociétés qui composent P.S.A. Mais cette moindre autonomie de Citroën par rapport au groupe n'est pas sans risque.

BRUNO DETHOMAS.

CONJONCTURE

La consommation de produits manufacturés continue de diminuer

La consommation des ménages en produits industriels a – selon l'INSEE, – diminué de 1,3 % en juillet-août par rapport à juin, mois qui avait marqué une reprise (1). Par rapport à la même période de l'année dernière (juillet-août 1982), la baisse est de 2,8 % en volume. La tendance à la baisse de la consommation de produits industriels, apparue à la fin de l'année dernière, continue donc (2) au rythme annuel de 9 % (– 4,5 % au premier semestre 1983).

Une enquête effectuée en septembre par l'INSEE, dans le commerce de détail, fait apparaître un climat morose, voire franchement mauvais dans certains secteurs. *« La tendance à la baisse des ventes à un rythme lent, que l'on observe depuis la mi-1982, s'est poursuivie en juillet-août (...) Les détaillants continuent de juger leurs stocks plutôt excessifs notamment dans l'habillement. Le climat qui règne dans la profession et l'évolution récente de la demande les incitent à se montrer extrêmement prudents pour leur approvisionnement. Début septembre, leurs intentions de commande se situaient à un minimum absolu depuis l'origine de l'enquête »*, (c'est-à-dire depuis une vingtaine d'années).

Pour ce qui est de leur trésorerie, les entreprises parlent de tensions croissantes et font état, écrit l'INSEE, *« d'une situation anormalement dégradée »*.

Les hausses de prix se sont ralenties d'avril à août et devraient rester modérées au cours des prochains mois (les prévisions des commerçants sont les plus basses depuis cinq ans, hors période de blocage).

Enfin, d'après l'enquête mensuelle menée en septembre auprès des chefs d'entreprises industrielles, *« la situation conjoncturelle reste peu favorable. En particulier, elle se dégrade très sensiblement dans l'automobile »*.

« Les stocks de produits finis se sont un peu allégés surtout dans les biens d'équipement professionnel, écrit l'INSEE. *Les carnets de commandes se dégarnissent depuis le début de l'année et le redressement de leur composante étrangère, observé en juillet, ne s'est pas confirmé. Globalement, la production industrielle devrait encore baisser au cours des prochains mois, essentiellement à cause de l'automobile. Les industriels sont toutefois un peu moins pessimistes quant aux perspectives générales d'activité. »*

« La croissance des prix à la production devrait rester modérée », conclut l'INSEE.

(1) L'indice calculé par l'INSEE comprend notamment l'automobile, l'électroménager, l'ameublement, le textile, le cuir, la quincaillerie, la droguerie, la pharmacie, la librairie-papeterie, la télévision et les appareils électro-acoustiques (hifi...), le pneu, le petit entretien du logement, etc.

(2) Globalement, la consommation des ménages se maintient (+ 0,8 % prévu pour cette année dans le compte économique annexé à la loi de finances de 1984), grâce à la demande de « services » qui, elle, continue de progresser.

Bonne tenue des firmes françaises à l'exportation

Stimulée par une accélération des exportations (+ 14,4 %) et par une demande intérieure, qui est demeurée satisfaisante – bien qu'en très légère baisse (0,2 %) par rapport à juillet-août 1982, – la production d'automobiles a progressé de 12,1 % en France au cours de ces deux mois d'été ; 305 119 véhicules ont ainsi été produits et 197 294 exportés, contre respectivement 272 113 et 172 486 l'an passé à la même époque.

Les résultats définitifs des immatriculations sur le marché national confirment les résultats provisoires. Sur les 1 339 735 véhicules immatriculés depuis le début de l'année, dont 277 056 en juillet-août, les étrangers représentent 32,7 % (contre 30,6 % pour les huit premiers mois de 1982). Peugeot S.A. (les marques Peugeot, Talbot et Citroën) est au même niveau, en léger progrès (+ 1,5 %), tandis que Renault perd quatre points à 34,5 %. En revanche, la Régie a accru tout à la fois sa production et ses exportations (+ 26,4 %). A l'exportation toujours, sur huit mois, Citroën progresse légèrement (+ 5,5 %), tandis que Peugeot recule de 11,7 % et Talbot de 21,5 %. Il faut noter, toutefois que, avec le lancement sur les marchés européens de la 205, les exportations de Peugeot ont fortement augmenté en juillet-août.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –
$ E.-U.	8,0010	8,0030	+ 180	+ 210	+ 385	+ 425	+ 1040	+ 1160
$ can.	6,4925	6,4960	+ 160	+ 200	+ 340	+ 395	+ 910	+ 1030
Yen (100)	3,3875	3,3900	+ 150	+ 170	+ 310	+ 340	+ 930	+ 990
DM	3,0340	3,0360	+ 165	+ 180	+ 340	+ 365	+ 960	+ 1020
Florin	2,7140	2,7160	+ 140	+ 155	+ 290	+ 310	+ 810	+ 860
F.B. (100)	14,9640	14,9750	+ 280	+ 395	+ 635	+ 765	+ 1715	+ 2085
F.S.	3,7600	3,7630	+ 260	+ 290	+ 540	+ 565	+ 1490	+ 1570
L (1 000)	5,0000	5,0100	– 230	– 170	– 465	– 390	– 1375	– 1240
£	11,9500	11,9650	+ 250	+ 315	+ 575	+ 660	+ 1690	+ 1915

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 1/4	9 5/8	9 1/4	9 5/8	9 5/16	9 11/16	9 9/16	9 15/16
DM	5 5/16	5 11/16	5 7/16	5 13/16	5 1/2	5 7/8	5 3/4	6 1/8
Florin	5 7/8	6 1/8	5 7/8	6 1/8	6	6 5/16	6 1/8	6 1/2
F.B. (100)	8	9	9	10	9	10	9 1/2	10 1/2
F.S.	1 1/8	1 7/8	3 3/4	4 1/8	3 7/8	4 1/4	4 1/4	4 5/8
L (1 000)	16	17	16 1/2	17 1/2	17	18	18	19
£	9 5/8	10 1/8	9 1/2	9 7/8	9 3/8	9 3/4	9 7/16	9 13/16
F. franç.	12	12 5/8	12 1/2	13	13	13 3/4	15 1/2	16 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 22-9-1983
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	376 919
dont :	
Or	260 740
Disponibilités à vue à l'étranger	27 289
ECU	74 820
Avances au Fonds de stabilisation des changes	14 069
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	12 002
dont :	
Concours au Trésor public	5 760
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	216 294
dont :	
Effets escomptés	84 515
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	74 263
5) DIVERS	6 897
Total	686 377

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	183 199
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	11 136
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	15 698
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	82 068
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves	29 904
5) ECU A LIVRER AU FECOM	73 954
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	306 114
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 563
8) DIVERS	11 642
Total	686 377

MONNAIES

Le Fonds monétaire en première ligne

De notre envoyé spécial

Washington. – Tout ce qu'il pouvait raisonnablement attendre de l'assemblée générale du Fonds monétaire et des discussions auxquelles cette réunion a donné lieu, M. Jacques de Larosière, directeur général de cette institution, l'a obtenu. Il reste à savoir si les milieux financiers internationaux seront durablement impressionnés par le dispositif mis en place, même dans l'hypothèse la plus favorable qui est celle ou le Congrès approuvera la contribution américaine à l'augmentation des ressources du Fonds, sans poser des conditions qui rendraient extrêmement difficile le fonctionnement normal de celui-ci.

Les décisions et les engagements pris, tant en ce qui concerne l'accès aux ressources du F.M.I. par les pays en mal de paiements qu'en ce qui concerne l'accroissement de ces ressources, devraient permettre le financement d'autres opérations de sauvetage du type Brésil ou Mexique (le Nigéria, le Zaïre, la Yougoslavie, le Venezuela, le Portugal, Haïti, sont déjà sur une liste d'attente qui s'allonge tous les mois), mais on ne colmate des brèches béantes qu'en risquant d'en ouvrir une autre : les négociations qui viennent d'avoir lieu ont fait apparaître une nouvelle cause, potentiellement très grave, de fragilité pour le système monétaire international.

Lors de la réunion, lundi 3 octobre, du conseil d'administration du F.M.I., le directeur général va sans doute renoncer à proposer une suspension des négociations en cours pour l'obtention de certains nouveaux prêts. Les assurances qu'il vient de recevoir lui permettent de penser qu'il pourra disposer des fonds dont il aura besoin pour satisfaire les demandes de crédits. Après l'engagement irrévocable pris par le président Reagan devant l'assemblée générale d'user de toute son autorité pour persuader le Congrès de voter le projet de loi relatif à l'augmentation de la quote-part des Etats-Unis, et leur participation aux accords généraux d'emprunts, l'adoption des textes dans des délais rapides paraît probable. Les autres principaux bailleurs de fonds que sont les pays d'Europe occidentale et le Japon n'attendent que la ratification américaine pour apporter la leur.

Sous forme de versements des pays membres et de possibilités d'emprunts, le F.M.I. devrait, d'ici le milieu de l'an prochain, voir sa situation financière se reconstituer. Elle est actuellement très serrée. D'ici à la fin de 1983, on prévoit que le total des engagements sera tout juste couvert par ce qui restera de ressources encore disponibles. Quant à la trésorerie, elle n'est pas loin d'être épuisée : on calcule qu'au moins d'avril prochain, sans apports nouveaux, le F.M.I. n'aurait plus que 8 milliards de dollars, alors que les pays membres sont en droit à tout moment et sans préavis de disposer du quart du montant de leurs quotes-parts respectives (le total des quotes-parts est actuellement de 62 milliards de dollars).

C'est pourquoi le directeur général du F.M.I. est si désireux d'emprunter dans les semaines à venir 6 milliards de dollars, dont la moitié doit provenir de l'Arabie Saoudite, qui a déjà donné son accord a condition que les pays européens et le Japon fournissent un montant équivalent, autre résultat des réunions de Washington : M. De Larosière a pratiquement reçu la promesse d'obtenir ces trois autres milliards.

Cependant, la décision a été prise de maintenir les procédures d'accès élargi aux ressources du Fonds. Si, comme on peut le penser, un grand nombre de pays demandent à profiter de ces facilités, le Fonds aura épuisé avant deux ans les ressources nouvelles, propres et empruntées, qu'il espère recevoir. Le monde risque alors de compter un emprunteur de plus menacé par une crise de liquidités : ce sera le Fonds monétaire lui-même.

PAUL FABRA.

LE DOLLAR A 8,01 F

Le dollar a faibli à nouveau en fin de semaine, revenant à 8,01 F à Paris contre 8,03 F jeudi, à 2,6375 DM à Francfort, contre 2,6460 DM, et à 236 yens contre 237,50 yens à Tokyo. Selon les milieux financiers internationaux, l'annonce d'énormes excédents pour la balance commerciale et la balance des paiements du Japon, contrastant avec l'aggravation du déficit commercial des États-Unis, a contribué à déprimer le « billet vert ».

Le mark a consolidé son avance à Paris aux alentours de 3,0340 F.

Nominations

● M. GILBERT GUEZ, quarante-neuf ans, a été nommé directeur de la division du matériel agricole de Renault. Il succède à M. Denis Berget et était auparavant directeur général commercial de Renault-Véhicules industriels depuis 1978. M. Gilbert Guez était entré chez Renault en 1958.

● M. JEAN PINCHON, cinquante-sept ans, va succéder à M. Pierre Perromat à la présidence de l'INAO (Institut national des appellations d'origine des vins et eaux-de-vie). M. Pinchon, qui a eu une longue carrière dans les cabinets de MM. Baumgartner, Giscard d'Estaing et Edgar Faure, est directeur de la société Louis Dreyfus depuis 1970. Il était aussi président du Bureau national interprofessionnel des calvados et eaux-de-vie.

● M. CHRISTIAN LOBUT, soixante-quatorze ans, préfet honoraire, président de Saint-Raphaël, succède à H. Henri Lejeune à la présidence du Conseil national des vins aromatisés (C.N.V.A.), qui regroupe les élaborateurs de vermouth et apéritifs à base de vins.

ÉTRANGER

EN ITALIE

Le projet de budget pour 1984 prévoit d'importantes réductions des dépenses sociales

(De notre correspondant)

Rome. — Le conseil des ministres a laborieusement adopté, jeudi *29 septembre*, le projet de loi de finances 1984, qui fixe la politique économique du gouvernement. L'austérité, et notamment une diminution de 40 000 milliards de lires *du déficit budgétaire*, est à l'ordre du jour. Mais, comme le souligne le quotidien économique *Sole 24 Ore*, encore faut-il que la rigueur soit acceptée par le Parlement. Or les tentatives des gouvernements précédents, et en particulier de celui de M. Spadolini, démontrent que l'hostilité des syndicats et la fronde parlementaire peuvent rendre inefficaces les programmes économiques pavés des meilleures intentions.

En fait, parallèlement à l'élaboration de la loi financière, le gouvernement a mis au point une réforme du règlement de la Chambre des députés qui constitue un premier pas vers une efficacité plus grande des *procédures*.

On peut mettre à l'actif du nouveau *président* du conseil une analyse courageuse de la situation économique de l'Italie. Non seulement il a conscience des difficultés, mais il ne cherche pas à les cacher à l'opinion publique. Devant une assemblée de parlementaires *socialistes* réunis à Trevi, M. Craxi avait, mercredi, souligné que l'endettement de l'État atteindra cette année 420 000 milliards de lires et dépassera les 500 000 milliards en 1985. Pour le nouveau président du *conseil, on ne peut espérer remédier* à la situation avant trois ans d'efforts. Ceux-ci devront être concentrés sur la lutte contre l'évasion fiscale et sur la création de nouveaux impôts.

C'est dans ces deux directions, et sur le thème de la « rigueur dans l'équité » que les ministres ont arrêté les mesures contenues dans la loi financière de 1984. Celle-ci prévoit un déficit budgétaire de 90 000 milliards de lires, ce qui implique à la fois une diminution des dépenses et une augmentation des rentrées de l'ordre de 40 000 milliards (le déficit s'orientant vers une somme de 120 000 à 130 000 milliards et représentant *15 %* du P.N.B.).

Contre la fraude fiscale

L'objectif de croissance a été fixé à 2 %. Quant à l'inflation ,elle ne devra pas dépasser les 10 %. Si, dans la loi financière, n'a pas été abordée la question de l'échelle mobile des salaires, la plupart des économistes estiment cependant que le plafond de *l'inflation ne pourra être respecté* qu'au prix d'une action sur l'indexation des salaires.

En ce qui concerne la *réduction* des dépenses, la loi financière prévoit une diminution graduelle des allocations familiales en fonction du revenu annuel (à partir du seuil des *28 millions de lires*). Pour les retraites, elles progresseront en fonction d'une augmentation du coût de la vie modulée selon leur montant. Est également prévue une réforme du système de prévoyance sociale et, en matière de santé, l'élimination *progressive de l'assistance sanitaire* en fonction des revenus. Ces différentes mesures conjuguées à d'autres concernant l'enseignement et la défense devraient permettre une diminution des dépenses de l'ordre de 30 000 milliards de lires, mais suscitent *déjà de vives protestations* au sein de la majorité.

En ce qui concerne les rentrées, les *premières* mesures, dont on espère obtenir 10 000 milliards de lires, ont trait à la fraude fiscale : le ministre du budget, M. Longo, a proposé de renforcer les sanctions pénales et d'obliger le contribuable à déclarer également ses revenus non imposables (par exemple les intérêts des bons du Trésor). Deviendra, d'autre part, permanent et non plus exceptionnel un impôt de 8 % sur les automobiles. Une augmentation des produits énergétiques (à l'exception de l'essence) a également été adoptée. La loi financière prévoit, en outre, un renforcement des sanctions et des amendes en matière de constructions abusives. Enfin doit entrer en vigueur une augmentation de 25 % à 30 % des impôts sur les intérêts des dépôts *bancaires*.

PHILIPPE PONS.

JAPON

● **Chômage record au Japon.** — Le Japon a enregistré, en août, le niveau de *chômage le plus* élevé de son histoire avec 1,58 million de personnes sans emploi, soit 2,8 % de la population active en données corrigées des variations saisonnières. En un an, le nombre des chômeurs a augmenté de 280 000. Il atteint 1,58 *million de personnes pour une* population active employée de 57,8 millions de personnes.

En R.F.A.

HAUSSE DES PRIX EN SEPTEMBRE : + 0,2 %

Les prix en R.F.A. ont augmenté de 0,2 % en septembre par rapport à août, selon des données provisoires. Ils avaient augmenté de 0,3 % en *août (par rapport à juillet)*.

En un an (septembre 1983 comparé à septembre 1982), les prix de détail ont augmenté de 2,9 %.

ESPAGNE

● ***Hausse des prix.*** — *L'indice* des prix à la consommation (I.P.C.) a augmenté de 1,3 % en août dernier, portant à 7 % la hausse des prix pour les huit premiers mois de l'année, et à 11 % de hausse pour les douze derniers mois. Par secteurs, les hausses les *plus importantes* ont été enregistrées sur l'alimentation, les boissons et le logement.

GRANDE-BRETAGNE

● **Augmentation du chômage.** — Le chômage s'est de nouveau aggravé en Grande-Bretagne, après l'amélioration d'août, touchant à la date du 8 septembre 2 953 100 personnes, soit 12 200 de plus qu'à la mi-août. Ces chiffres corrigés des variations saisonnières représentent 12,4 % de la population active.

En données brutes le nombre des chômeurs atteignait le 8 septembre 3 167 400, soit 13,3 % de la population active (+ 157 493 en un mois). L'aggravation du chômage s'explique par le fait que 102 515 jeunes *gens qui ont fini leurs études cette* année n'ont pu s'inscrire comme chômeurs qu'à partir de septembre. Par ailleurs, le nombre des chômeurs adultes a augmenté de 55 017. Cette augmentation serait encore plus forte sans les nouvelles *dispositions qui prévoient* qu'à partir de soixante ans on ne pointe plus aux bureaux de chômage.

ÉNERGIE

Vers une augmentation des rabais autorisés sur l'essence ?

La « guerre des rabais » sur l'essence, qui, depuis l'été, oppose les grandes surfaces aux groupes pétroliers et aux *distributeurs de marque* (pompistes) connaîtra-t-elle un dénouement prochain ? Après la « table ronde », tenue au début du mois, sous l'égide des pouvoirs publics, réunissant l'ensemble des professionnels concernés (pétroliers, distributeurs, *syndicats et organisations de* consommateurs), le ministère des finances a engagé des consultations bilatérales avec chacune des parties prenantes.

Au cours d'une réunion, jeudi 23 septembre, avec l'Union des chambres syndicales de l'industrie du pétrole (U.C.S.I.P.), l'administration des finances a annoncé son intention de proposer au gouvernement une *augmentation* des rabais maximum autorisés sur l'essence. De 9 centimes par litre pour l'essence ordinaire et 10 centimes par litre pour le super, les rabais maximum pourraient être portés à 15 voire 20 centimes par litre. En outre, des mesures seraient proposées pour améliorer la transparence du marché : les *primes* diverses (*primes de* site, de conjoncture, ou primes commerciales) consenties jusqu'ici par les compagnies à leurs clients devraient être incluses dans les conditions générales des contrats. La publicité des prix sur les lieux de vente des carburants serait autorisée. Enfin, les détaillants pourraient désormais augmenter leur prix de vente *aussitôt que leurs fournisseurs* (les compagnies de raffinage) seraient autorisées à majorer le prix sortie de raffinerie, alors que jusqu'ici un certain délai s'écoulait entre les deux hausses, pour tenir compte de l'effet des stocks. La direction des prix doit poursuivre ce *vendredi 24* septembre ses consultations avec toutes les *parties intéressées*. Plusieurs autres mesures pourraient être envisagées, notamment une revalorisation des marges des petits détaillants, l'autorisation pour ceux-ci de pratiquer des tarifs majorés la nuit, et enfin la détermination d'une formule liant le montant des rabais maximum autorisés à la marge de gros théorique — *différence entre* le *prix maximum* à la pompe et le prix sortie de la raffinerie.

Ces mesures, si elles sont effectivement adoptées, *ne* devraient pas manquer de provoquer la grogne des *petits détaillants*, *lesquels assurent* ne pouvoir lutter à armes égales avec les grandes surfaces. Elles devraient permettre à ces dernières, qui avaient choisi, pour certaines, d'enfreindre les réglements en pratiquant des rabais supérieurs à la norme autorisée, de revenir dans la légalité.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

OFP — Omnium Financier de Paris

Le conseil d'administration de l'OFP - Omnium Financier de Paris, — réuni le 29 septembre 1983, a examiné la situation provisoire de la société (maison mère) au 30 juin 1983.

A cette date, le bénéfice après impôt s'établit à 69,7 millions de francs contre 54,9 millions de francs pour le premier semestre de l'exercice précédent. Ce bénéfice est supérieur à la moitié de celui *attendu pour l'ensemble de l'exercice, quelques plus-values de cessions ayant* été enregistrées au cours du premier semestre. Sauf imprévu, le bénéfice de l'exercice 1983 devrait être supérieur d'au moins 30 % à celui de l'exercice précédent, qui avait atteint 95,6 millions de francs.

Un certain nombre d'opérations d'investissements ont été réalisées par le groupe depuis le début de l'exercice *pour un total de 42 millions de francs.*

COMPAGNIE OPTORG

La situation du bilan arrêtée au *30 juin 1983 fait apparaître pour le premier* semestre un bénéfice de F 23 164 463, auquel s'ajoute une plus-value sur cession d'actifs immobiliers de F 7 928 001, soit un total de F 31 092 464, *contre un bénéfice de* F 21 620 780 — incluant des plus-values de cession de titres de participations et de placements de F 1 830 781, — pour le premier semestre 1982.

Ce résultat s'entend avant toute constitution de provisions pour impôts ou pour dépréciation de participations et de créances.

La situation de certaines filiales — françaises notamment — et les mesures de restructuration en cours d'exécution chez deux d'entre elles impliqueront en fin d'exercice de nouvelles provisions, dont le montant devrait cependant être sensiblement inférieur à celui enregistré dans les comptes de 1981 et 1982.

Avec les réserves d'usage, il semble dès lors possible d'envisager pour l'exercice 1983 un résultat bénéficiaire en progression sur celui de 1982.

cde COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

Le conseil d'administration de C.D.E. s'est réuni le 28 septembre 1983, sous la présidence de Mme Paule Dufour, pour analyser l'activité et les résultats du premier semestre de l'exercice.

Les prêts bénéficiant d'une aide de l'État accordés au premier semestre 1983 sont en progression de 9,1 % par rapport à ceux accordés au premier semestre 1982 (12 miliards contre 11 miliards). L'encours correspondant à ces prêts est passé de 43,4 milliards à la fin de 1982 à 47 milliards au 30 juin 1983.

Le montant des prêts non aidés accordés pendant la même période a augmenté de 29,3 % (1,6 milliard contre 1,3 milliard). L'encours de ces prêts est passé de 14 milliards fin 1982 à 14,5 milliards fin juin 1983.

Le résultat du premier semestre 1983 *s'établit, avant impôt et provisions*, à 27,6 millions de francs contre 29,7 millions de francs au premier semestre 1982, ce dernier chiffre incluant d'importants produits exceptionnels.

(Publicité)

DEUXIÈME ASSUREUR FRANÇAIS

Les Assurances Générales de France se décentralisent à Toulouse et à Bordeaux

Le grand nombre des informations à traiter, caractéristique du métier de l'assurance, a longtemps constitué un obstacle à la décentralisation. Les développements de l'informatique et les progrès réalisés par la Compagnie dans ce domaine permettent désormais de fournir, à distance et en temps réel, les informations nécessaires aux gestionnaires. C'est cela qui a rendu possible une véritable décentralisation.

Après Reims, Marseille, Lyon, Tours et Rennes, l'inauguration d'une nouvelle Délégation à Toulouse, qui précède de quelques *semaines celle de Bordeaux, marque* une étape importante dans la politique de décentralisation menée par les A.G.F. depuis 1972. Mise en œuvre de manière progressive, l'implantation régionale a permis d'atteindre trois objectifs fixés à l'origine : offrir un meilleur service à la clientèle en se rapprochant des réseaux commerciaux, participer plus activement à la vie économique des régions, procurer de meilleures conditions de vie au personnel de la *Compagnie*.

Apporter un meilleur service à la clientèle

En se rapprochant de leur clientèle *et de leurs intermédiaires*, notamment des agents généraux, les *A.G.F., grâce à de meilleurs* contacts, veulent améliorer la qualité de leurs services.

Chacune des Délégations Régionales assure en effet la gestion des affaires décentralisées, de l'établissement du contrat au règlement du dommage.

Ainsi, l'assuré perd son caractère anonyme, les contacts sont plus faciles, la communication des dossiers plus rapide, le «suivi» des affaires plus personnalisé. Par *l'intermédiaire de l'Agent Général*, des liens s'établissent progressivement entre l'assuré et le responsable de ses contrats à la Délégation. C'est un élément important du service offert par les A.G.F. à leur clientèle.

Une gestion allégée et des circuits administratifs plus courts contribuent aussi à ce résultat et permettent une meilleure efficacité commerciale.

Une deuxième étape de cette décentralisation, engagée en 1983, *vise à renforcer les Délégations en* donnant plus de responsabilités aux Délégués, aux cadres et aux inspecteurs qui animent les régions. Ainsi, les Délégations Régionales ne sont plus seulement des centres administratifs de gestion mais deviennent de véritables plates-formes commerciales.

Participer plus étroitement à la vie des régions

Pour les A.G.F., l'ouverture de sept Délégations dans les principales métropoles régionales a plus qu'une valeur de symbole :

- De 1972 à 1983, plus de 1000 postes de travail ont été créés en province, soit par recrutement sur place, soit par transfert du personnel parisien volontaire. Ainsi, 40% des effectifs administratifs du Groupe sont aujourd'hui installés en province.
- L'implantation dans les régions crée une synergie avec la vie *sociale et économique régionale*; elle permet de soutenir plus efficacement l'économie locale en répondant mieux à ses besoins. C'est par ailleurs dans ce but que le Groupe participe, aux côtés d'industriels et d'organismes financiers locaux, au capital des quinze S.D.R. (Sociétés de Développement Régional), qui concourent au financement des entreprises régionales. En 1983, les A.G.F. sont le principal actionnaire dans un tiers des S.D.R. Au niveau national, elles détiennent, dans l'ensemble de ces sociétés, la participation la plus importante.

De meilleures conditions de vie et de travail pour le personnel

En créant de nombreux emplois en province, les A.G.F. répondent à l'aspiration de ceux qui veulent *« vivre et travailler au pays ».*

Elles permettent aussi au personnel parisien qui le souhaite de s'installer en province; la priorité lui est en effet accordée pour occuper les emplois créés dans les Délégations Régionales.

D'autres conséquences méritent d'être *signalées :*

- Des relations de travail plus *harmonieuses marquent les unités* de dimension «humaine» que sont les Délégations Régionales (250 à 300 personnes) ;
- Un effort est fait pour développer l'autonomie et la polyvalence des collaborateurs;
- Enfin, les bâtiments, récemment construits, offrent un cadre de travail moderne et agréable.

Les A.G.F. à Toulouse

La compétence géographique de la *Délégation Régionale de Toulouse* s'exerce sur les régions Midi-Pyrénées (Ariège, Aveyron, Haute-Garonne, Gers, Lot, Hautes-Pyrénées, Tarn, Tarn-et-Garonne) et Limousin (Corrèze, Creuse et Haute-Vienne). Elle emploie 680 personnes environ, dont 270 administratifs, 410 commerciaux, et s'appuie sur 138 *agences générales. Elle* gère près de 500000 contrats et a réalisé en 1982 un chiffre d'affaires de l'ordre de 540 millions de francs, soit 5 % environ du chiffre d'affaires directes du Groupe en France.

Le siège de la Délégation est situé 78, allée Jean-Jaurès, à Toulouse (tél. (61) 63-11-80). Il comprend 5000 mètres carrés de bureaux. 228 personnes y travaillent : personnel *déjà implanté à Toulouse* et regroupé, collaborateurs venus de Paris, personnes recrutées sur place. Depuis l'ouverture, près de 100 postes de travail supplémentaires ont été créés.

Donnant sur les allées Jean-Jaurès, la plus grande artère de Toulouse, au long de laquelle se développent les activités «tertiaires», l'immeuble est en même temps tout *proche du centre historique de la* ville. Son ossature de béton est recouverte de glaces teintées et de briques rouges qui permettent à sa silhouette très contemporaine de s'intégrer de façon harmonieuse dans le paysage toulousain.

Les A.G.F. à Bordeaux

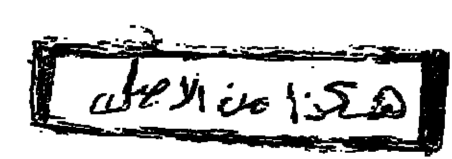
La compétence géographique de la Délégation Régionale de Bordeaux s'exerce sur les régions Aquitaine (Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques) et Poitou-Charente (Charente, Charente-Maritime, *Deux-Sèvres*, Vienne). Elle emploie 900 personnes *environ, dont 290 administratifs*, 610 commerciaux, et s'appuie sur 172 agences générales. Elle gère 536000 contrats et a réalisé en 1982 un chiffre d'affaires de l'ordre de 620 millions de francs, soit 5,7 % environ du chiffre d'affaires directes du Groupe en France.

Le siège de la Délégation est situé 5 et 6, *esplanade Charles-de-Gaulle*, à Bordeaux (tél. (56) 93-80-22). Il comprend près de 10000 mètres carrés de bureaux. 216 personnes y travaillent : personnel déjà implanté à Bordeaux et regroupé, collaborateurs venus de Paris, personnes recrutées sur place. Depuis l'ouverture, près de 100 postes de travail supplémen*taires ont été créés.*

Achevé en novembre 1982, l'immeuble est situé dans le quartier Mériadeck, proche du parc et de son bassin d'agrément, et jouxte l'immeuble de la Préfecture ainsi que celui de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

FICHE D'IDENTITÉ DES A.G.F.

- **Le Groupe des Assurances Générales de France « A.G.F. » est né du rapprochement en 1968 des deux sociétés «Assurances Générales» et «Phénix». Fondées en 1819, ces deux compagnies font des A.G.F. la plus *ancienne des sociétés d'assurances françaises.***
- **Le Président du Groupe est Michel Albert, le Directeur Général est Roger Papaz.**
- **Les A.G.F. occupent, pour ce qui est des cotisations encaissées :**
  - **La deuxième place en France;**
  - **La neuvième place dans la Communauté Européenne.**
- **Elles *ont* réalisé en 1982 un chiffre d'affaires mondial consolidé supérieur à 15 milliards de francs, en augmentation de 15,7 % sur l'exercice précédent.**
- **Elles sont présentes dans plus de cinquante pays à travers un réseau de succursales, d'agences, de sociétés filiales ou de compagnies associées. *En 1982, l'activité* des A.G.F. à l'étranger représente 16% de leur chiffre d'affaires total; cette proportion situe le Groupe aux premiers rangs des sociétés françaises d'assurances.**
- **Le Groupe des A.G.F., en France :**
  - **Gère six millions de contrats;**
  - **Emploie 12500 personnes, dont 5000 commerciaux;**
  - **S'appuie sur 1600 agences générales, réparties sur tout le territoire et sur trois réseaux de vente en assurance-vie dont l'un est le plus important d'Europe.**



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

29 septembre

Irrégulier

Par un de ces mouvements de balancier dont il a le secret, le marché parisien, qui gagnait 0,1 % à l'ouverture, en reperdait pratiquement autant au son de cloche final sans que cette volte-face soit liée le moins du monde à des facteurs précis.

Certes, les dernières prévisions de l'INSEE en matière de production industrielle (une baisse est escomptée pour les prochains mois) ne sont guère de nature à donner du cœur à l'ouvrage à la communauté boursière, mais voilà bien longtemps que la Bourse de Paris se trouve en « overdose » sans guère tenir compte du contexte économique.

Pas plus que de l'orientation des cours à Wall Street, d'ailleurs, où le repli constaté depuis deux jours est considéré comme une nécessaire opération d'assainissement des positions.

A Paris, les échanges sont équilibrés mais un certain nombre de titres cherchent à se distinguer. C'est ainsi que Manurhin et Nobel Bozel, initialement « réservées à la hausse » en raison d'un nombre d'achats trop important, gagnent respectivement 10,7 % et 5,7 % alors que cette dernière avait perdu 6,3 % la veille.

Parmi les autres principales hausses de la séance figurent Ciments Français, Agence Havas, Mumm, Lyonnaise des Eaux, Signaux et Arjomari, avec des gains de 4 % à 5 %.

Partagé entre le Commissariat à l'énergie atomique et la C.G.E., qui tous deux lui tendent les bras, Creusot-Loire perd près de 7 % en raison de cette indécision, et parmi les autres replis les plus importants figurent Vallourec, Imétal, Saulnes, Poclain et Penarroya, avec des écarts de 4 % à 5 %.

L'or retombe de 414 à 409,50 dollars l'once sur le marché international, tandis que le lingot perd 300 F à 107.000 F et le napoléon 8 F à 671 F.

Très léger repli du dollar-titre : 10,60/63 F.

NEW-YORK

Plus calme

Le ton est apparu plus calme jeudi à Wall Street, où le volume des échanges a été ramené à 73,7 millions d'actions contre 75,8 millions la veille, et il est évident que de nombreux opérateurs ont préféré s'abstenir de prendre position à la veille de la traditionnelle *publication des statistiques* relatives à l'évolution hebdomadaire de la masse monétaire américaine.

La pression à la baisse constatée depuis quarante-huit heures s'est atténuée. Mais les fabricants d'ordinateurs individuels ont été affectés par le prochain lancement, par I.B.M., d'un produit entrant dans cette gamme. Par ailleurs, les mines d'or ont reculé dans le sillage du métal précieux, tandis que Republic Steel et L.T.V. Corp figurent en tête des valeurs les plus actives après l'accord conclu entre les deux sidérurgistes prévoyant le rachat de Republic Steel par L.V.T. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a cédé 1,83 point, à 1 240,14.

I.C.I. bientôt coté

Imperial Chemical Industries (I.C.I.), le géant britannique de la chimie, devrait faire son entrée officielle le 1er novembre prochain à Wall Street.

Déjà cotées sur des marchés européens, les actions I.C.I. se négociaient jusqu'à présent sur les places américaines sous la forme de certificats de dépôts américains.

VALEURS	Cours du 28 sept.	Cours du 29 sept.
Alcoa	45 3/4	45 5/8
A.T.T.	65 1/4	65 1/2
Boeing	38 1/2	38 7/8
Chase Manhattan Bank	47 3/4	47 7/8
Du Pont de Nemours	51 3/4	51 3/4
Eastman Kodak	70 1/0	69 3/4
Exxon	36 7/8	37
Ford	64	63 1/8
General Electric	52 1/4	52 3/8
General Foods	47 3/4	47 1/2
General Motors	74 1/4	73 1/2
Goodyear	30 1/4	30 1/8
I.B.M.	128 7/8	128
I.T.T.	44	43 1/2
Mobil Oil	32	31 7/8
Pfizer	40 7/8	40 5/8
Schlumberger	55 1/4	56
Texaco	36 1/8	36
U.A.L. Inc.	29 1/8	29
Union Carbide	66 1/8	65 3/4
U.S. Steel	29 1/8	28 5/8
Westinghouse	47 1/8	46 1/2
Xerox Corp.	43	42 3/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

GROUPE BIC. – En annonçant ses résultats semestriels, Bic multinational fait état d'un bénéfice net (part du groupe) de 137,1 millions de francs, en augmentation de 32 % sur les six premiers mois de l'exercice précédent, l'accroissement du bénéfice d'exploitation étant sensiblement du même ordre (+ 31 %, à 330,2 millions), tandis que le chiffre d'affaires passe de 2,45 à 2,73 milliards de francs (+ 11 %) d'une période à l'autre.

Pour la seule société Bic, qui se négocie en Bourse près de ses plus hauts niveaux de l'année, le bénéfice net a toutefois régressé de 10 %, à 46,3 millions de francs, tandis que le bénéfice d'exploitation était en hausse de 2 %, à 63,1 millions, sur un chiffre d'affaires (hors taxes) de 323,9 millions (+ 5 %).

VALLOUREC. – Après 117 millions de francs d'amortissements, le résultat du premier semestre 1983 se traduit par une perte de 66,2 millions de francs contre un bénéfice net de 125,8 millions de francs pour les six premiers mois de 1982, après 123 millions de francs d'amortissements. Dans le même temps, le chiffre d'affaires a reculé de 22,8 % pour s'inscrire à 3,56 milliards de francs, tandis que les *ventes consolidées étaient en retrait de* 12,8 %, à 7,6 milliards de francs. La société précise, dans un communiqué, qu'elle poursuit l'adaptation de ses structures « *pour faire face à un carnet de commandes qui reste encore déprimé* ».

AMERICAN EXPRESS. – Aux termes d'un accord définitif conclu entre le groupe American Express et la société Alleghany, la principale filiale de cette dernière, *Investors Diversified Services* Inc. (I.D.S.) fusionnera avec American Express. Cette opération d'un montant total de 773 millions de dollars s'effectuera en partie au comptant (337,7 millions) et, pour le reste, sous forme de 11,5 millions d'actions ordinaires American Express. Spécialisée dans les assurances et les viagers, la société financière I.D.S. possède plus de 16 milliards de dollars *de fonds propres et de capitaux gérés.*

AU PRINTEMPS. – Légère baisse du bénéfice net de la chaîne de magasins au premier semestre 1983 : 31,2 millions de francs contre 38,7 millions (en tenant compte de l'absorption de la *Sapac* au premier semestre 1982).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	28 sept.	29 sept.
Valeurs françaises	141,7	142,7
Valeurs étrangères	153,4	153,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	28 sept.	29 sept.
Indice général	138,2	139,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 30 sept. .... 12 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	29 sept.	30 sept.
1 dollar (en yens)	237,55	236,95

BOURSE DE PARIS Comptant 29 SEPTEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	2 992
5 %	39 20	3 301
3 % amort. 45-54	....	0 492
4 1/4 % 1963	106 70	4 737
Emp. 7 % 1973	9980	..
Emp. 8,80 % 77	112 75	3 126
9,80 % 78/93	88 20	2 142
8,80 % 78/86	88 95	7 040
10,80 % 79/94	91	0 767
13,25 % 80/90	100	4 308
13,80 % 80/87	101 10	13 195
13,80 % 81/99	100 80	9 755
16,75 % 81/87	110 10	0 915
16,20 % 82/90	110 10	11 540
16 % juin 82	109 40	4 940
E.D.F. 7,8 % 61	137 05	10 532
E.D.F. 14,5 % 80-92	101 30	4 421
Ch. France 3 %	136	..
CNB Bques janv. 82	101 70	3 460
CNB Paribas	101 62	3 460
CNB Suez	101 62	3 460
CNI janv. 82	101 51	3 460
B.S.N. 10,50% 77	2170	217
Carrefour 6,75% 75	301	30
Interbail (obl. conv.)	215	21 500
Lafarge 6 % 72	316	32
Martell 8,75 % 77	1150	..
Michelin 5,50% 70	619	61 850
Moët-Hennes. 8%77	1490	151
Pétr. (Fse) 7,50% 79	200 10	20 010
Peugeot 6 % 70-75	366	..
Sanofi 10,25 % 77	615	64
SCREG 9,75 % 78	159	..
Télém. 7 % 74	145 30	14 610
Thom.-CSF 8,9% 77	225 10	23

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	50	48 50
A.G.F. (St Cent.)	340	340
A.G.P. Vie	3295	3305
Agr. Inc. Madag.	65 50	65 50
Alfred Herlicq	78 80	78
Allobroge	386	380
André Roudière	78	81 30
Applic. Hydraul.	305	304
Arbel	52	52 50
Artois	328	330
At. Ch. Loire	15 80	16 05
Aussedat-Rey	18 90	19 65
Bain C. Monaco	93	....
Banania	407	411
Banque Hypoth. Eur.	334	....
Blanzy-Ouest	276	277
B.N.P. Intercontin.	112 50	113 50
Bénédictine	1231	1231
Bon-Marché	83	85
Borie	340	335
Bras. Glac. Int.	560	....
Calif	353	357
Cambodge	173	177
C.A.M.E.	100 80	....
Campenon Bern.	197	199
Caout. Padang	221 50	....
Carbone-Lorraine	50 80	51 50
Carnaud S.A.	100	99
Caves Roquefort	758	758
C.E.G.Frig.	186 50	185 60
C.E.M.	30	29
Centen. Blanzy	800	795
Centrest (Ny)	101	101
Cerabati	62 40	62 40
C.F.F. Ferrailles	108 40	107
C.F.S.	610	....
C.G.I.B.	....	....
C.G.V.	86 10	85 10
Chambon (M.)	317	....
Chambourcy (M.)	1212	1250
Champex (Ny)	104	104 80
Chim. Gde Paroisse	54 20	55
C.I. Maritime	333	340
Ciments Vicat	186	183
Citram (B)	118	118
Clause	265	255 10
Cl. MA (Fr.-Bail)	350	350
CMM-Mar Madag.	4 50	....
Cochery	56 10	....
Cofradel (Ly)	410	426
Cogifi	215	215
Comindus	460	465
Comiphos	158	155 10
Comp. Lyon-Alem.	191	191
Concorde (La)	249 50	250
C.M.P.	16 30	15 65
Conte S.A. (Li)	15 60	15 60
Crédit (C.F.B.)	200	198 50
Créd. Gén. Ind.	395	397
Crédit Univers.	420	421
Créditel	108	108
C. Sabl. Seine	118	....
Darblay S.A.	163 20	....
De Dietrich	310	304
Degremont	162	150
Delalande S.A.	220	222
Delmas-Vieljeux	550	552

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Dév. Rég. P.d.C (Li)	112 50	112 30
Didot-Bottin	290	300
Dist. Indochine	363	353
Drag. Trav. Pub.	200	199
Duc-Lamothe	273 50	....
Dunlop	6 95	6 70
Eaux Bass. Vichy	920	....
Eaux Vittel	715	700
Ecco	2300	2319
Economats Centre	412	425
Electro-Banque	238	228
Electro-Financ.	490	480
Elf-Antargaz	144	....
E.L.M. Leblanc	573	580
Entrepôts Paris	250	255
Epargne (B)	1195	1135
Epargne de France	320	319
Epeda-BF	1189	1225
Escaut-Meuse	330	330
Eurocom	502	505
Europ. Accumul.	33	33
Eternit	259 10	259
Félix Potin	1185	1185
Ferm. Vichy (Ly)	108 90	114 d
Finalens	88	89
FIPP	117	....
Fnac	198	198
Focep (Chât. eau)	1350	....
Foncière (Cie)	178	178
Fonc. Agache-W.	75	75
Fonc. Lyonnaise	1310	1310
Foncina	147	147
Forges Gueugnon	20 10	22 10
Forges Strasbourg	131	133 50
Forinter	1250	1275
Fougerolle	125	123
France I.A.R.D.	96 50	96
France (La)	530	520
Frankel	204	196 o
Fromageries Bel	779	781
From. Paul Renard	394 50	410
GAN	652	652
Gaumont	590	590 c
Gaz et Eaux	1136	1181
Genvrain	110	....
Gér. Arm. Hold.	24 50	24
Gerland (Ly)	569	560
Gévelot	98	94
Gr. Fin. Constr.	177	177
Gds Moul. Corbeil	84	....
Gds Moul. Paris	255	255
Groupe Victoire	412	412
G. Transp. Ind.	128	....
Huard-U.C.F.	39 50	38 20
Hutchinson	30	30
Hydro-Energie	143	126 60
Hydroc. St-Denis	51 80	50 30
Immindo S.A.	185 10	190
Imminvest	120 10	124 10
Immobail	250	251 60
Immobanque	407	....
Immob. Marseille	1334	1306
Immofice	340 50	354
Industrielle Cie	666	669
Interbail (act.)	317	319 20
Jaeger	65	64
Kinta S.A.	662	660
Lafitte-Bail	270	270
Lambert Frères	62 50	65
Lampes	109	113
La Brosse-Dupont	93	....
Lebon Cie	758	757
Lille-Bonnières	245	245
Locabail Immob.	417	417
Loca-Expansion	140	140
Locafinancière	191 40	192 10
Locatel	318	318 50
Lordex (Ny)	109	109
Louvre	285	280
Luchaire S.A.	176	183
Machines Bull	40 50	38 90
Magasins Uniprix	58	....
Magnant S.A.	49	....
Maritimes Part.	134	135 10
Marocaine Cie	35 50	34 10
Marseille Créd.	....	....
Métal Déployé	280 10	....
M. H.	45 70	43 90
Mic	226	228 50
Mors	434	432
Nadella S.A.	78 60	78 60
Naval Worms	131 90	132
Navig. (Nat. de)	57 50	55 50
Nicolas	343	339
Nodet-Gougis	63 40	64
OPB Paribas	122	121 50
Optorg	87 10	88 10
Origny-Desvroise	115	123 20
Palais Nouveauté	297	298
Paris France	120 30	124 50
Paris-Orléans	134	135
Part. Fin. Gest. Im.	220 60	229 40
Pathé-Cinéma	231	236
Pathé-Marconi	145	150
Piles Wonder	85	88 50
Piper-Heidsieck	394 20	410
P.L.M.	139 40	137 40

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Porcher	172 10	170 20
Profils Tubes Est	7 25	7 55
Prouvost ex-Lain.R.	36 10	36 50
Providence S.A.	359	359
Publicis	856	855
Raff. Souf. R.	153	151 50
Ressorts Indust.	100	96
Révillon	476	470
Ricqlès-Zan	134 40	....
Ripolin	46	....
Risle (La)	10 70	....
Rochefortaise S.A.	74	72
Rochette-Cenpa	18 70	18 85
Rosario (Fin.)	97	100
Rougier et Fils	64	62
Rousselot S.A.	392	380
Sacer	42 10	....
Sacilor	2 99	2 98
SAFAA	75	....
Safic-Alcan	194	194
SAFT	189 40	196 90
Saunier Duval	29	29
Saint-Raphaël	78 10	78 50
Salins du Midi	220	221 50
Santa-Fé	177	179
Satam	48	49 90
Savoisienne (M)	89	87
SCAC	201	201
Sellier-Leblanc	270	266
Senelle Maubeuge	155	158
S.E.P. (M)	86	....
Serv. Equip. Véh.	39 35	37 75 o
Sicli	44 90	44 90
Sicotel	220	216
Sintra-Alcatel	640	645
Sinvim	119	119
Siph (Plant. Hévéas)	171 10	177
Siminco	411 30	416
SMAC Aciéroid	153	153
Sofal financière	325	328
Soffo	162 10	162 10
Soficomi	375	380
S.O.F.I.P. (M)	133 80	101 o
Sofragi	745	760
Sogepal	214	....
Soudure Autog.	85	85 10
S.P.E.G.	92 50	92 50
Speichim	180 10	176 20
S.P.I.	187 20	....
Spie Batignolles	137	140
Starru	231	236
Synthelabo	304	300
Taittinger	565	561
Testut-Aequitas	55	60 20 d
Thann et Mulh.	49 40	49 50
Tissmétal	28 60	28
Tour Eiffel	310	305
Tréfilor S.A.	200	200
Ufiner S.M.D.	149	153
Ugimo	197	196 60
Unibail	476	480
Unidel	183	176
U.A.P.	546	543
Union Brasseries	59 30	....
Union Habit.	254	254
Un. Imm. France	259	259 o
Un. Ind. Crédit	270	270 50
Usinor	1 28	1 30
U.T.A.	187	167
Vincey Bourget (Ny)	8 65	....
Virax	46 50	44 70
Waterman S.A.	275	276
Brass. du Maroc	144 10	142 10
Brass. Ouest-Afr.	19 20	20

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	325	315
Akzo	280	290
Alcan Alum	408	406
Algemeine Bank	1290	1357
Am. Petrofina	600	....
Arbed	240	....
Asturienne Mines	90	99 d
Banco Central	94 40	93
Bco Pop Espanol	79	79
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	377 10	377 50
Barlow Rand	122	122
Blyvoor	155	155
Bowater	32	32 50
British Petroleum	70 10	70 80
Br. Lambert	484	459
Caland Holdings	110 20	117
Canadian-Pacific	425	428
Cockerill-Ougre	25	25
Cominco	525	530 c
Commerzbank	885	665
Courtaulds	15	....
Dart. and Kraft	723	723
De Beers (port.)	93	....
Dow Chemical	382	391
Dresdner Bank	671	690
Entrep. Bell Canada	249	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Femmes d'Auj.	76 20	....
Finoutremer	260	....
Finsider	0 45	....
Foseco	18 50	....
Gén. Belgique	355	355
Gevaert	450	445
Glaxo	125 10	....
Goodyear	330	325
Grace and Co	490	....
Grand Metropolitan	52 50	52
Gulf Oil Canada	163	163
Hartebeest	812	812
Honeywell Inc.	1270	....
Hoogoven	119 50	....
I. C. Industries	461	455
Int. Min. Chem	485	....
Johannesburg	1401	....
Kubota	13 60	14
Latonia	248 50	254
Mannesmann	530	....
Marks-Spencer	33 95	33
Midland Bank Plc	70	72
Mineral-Ressourc.	118 50	113 50
Nat. Nederlanden	600	600
Noranda	235	233 70
Olivetti	20 20	20 20
Pakhoed Holding	206	205
Petrofina Canada	950	....
Pfizer Inc.	443	440 50
Phœnix Assuranc.	46 60	....
Pirelli	11 60	11 70
Procter Gamble	600	600
Ricoh Cy Ltd	45	44 10
Rolinco	1110	1130
Robeco	1142	1142
Shell fr. (port.)	95	....
S.K.F. Aktiebolag	194	194
Sperry Rand	462	480
Steel Cy of Can.	248	....
Stilfontein	190	185

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Sud. Allumettes	323	....
Tenneco	425 50	435 50
Thorn EMI	99 90	....
Thyssen c. 1 000	257	....
Toray indust. inc	19 80	19 80
Vieille Montagne	600	585
Wagons-Lits	389	388
West Rand	96 10	98

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	895	910
Delsa	312	310
Far East Hotels	1 16	1 14
Merlin Immobilier	1866	1865
Métallurg. Minière	135	134 50
M.M.B.	280	282
Novotel S.I.E.H.	1380	1375
Petit Bateau	351 10	358 80
Petrofigaz	484	495
Sodexho	2179	2265
Softous	216	216
Rodamco	461 50	461

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Air-Industrie	11 80	....
Alsar	172	....
Cellulose du Pin	39 10	33 50
C.G.Maritime	8	....
Coparex	459 50	440
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Files.Fourmies	2 45	....
Imp. G.-Lang	2 90	....
La Mure	61	....
Maurel et Prom	....	....
Pronuptia	150	151
Rorento N.V.	685	689
Sabl. Morillon Corv.	129	129 d
S.K.F.(Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	109 50	109 50
Total C.F.N.	62	....
Ulinex	215	....

SICAV 29/9

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	208 33	198 88
Actions-Investiss.	270 01	257 77
Actions sélectives	309 89	295 65
Aedificandi	332 98	317 89
A.G.F. 5000	230 86	220 39
Agfimo	351 18	335 26
A.G.F. Interfonds	376 42	359 35
Altefi	228 71	218 34
A.L.T.O.	184 75	176 37
Amérique Gestion	544 62	519 92
Associc	20980 20	20980 20
Bourse-Investiss.	268 74	256 55
Capital Plus	1189 03	1189 03
C.I.P.	821 38	784 13
Convertimmo	288 87	275 77
Cortexa	1054 84	1007 01
Credinter	398 11	380 06
Croiss. Immobil.	358 87	342 60
Démeter	62248 13	62061 94
Drouot-France	284 36	271 47 ◆
Drouot-Investiss.	703 40	671 50 ◆
Drouot-Sécurité	190 65	182 ◆
Energie	249 34	238 03
Eparcourt Sicav	5964 85	5935 17
Epargne Associations	23122 68	23053 52
Epargne-Croiss.	1439 84	1374 55
Epargne-Industr.	424 48	405 21
Epargne-Inter	698 64	666 96
Epargne-Oblig.	173 09	165 24
Epargne-Unie	856 47	817 63
Epargne-Valeur	340 36	324 93
Eparoblig	1048 61	1046 52
Eurocic	8674 09	8280 75
Euro-Croissance	401 18	382 99
Foncier Investiss.	620 62	592 48
France-Garantie	274 98	269 57
France-Investiss.	404 42	386 08
Fr.-Obl. (nouv.)	396 47	378 49
Francic	229 03	218 64
Fructidor	228 43	218 07
Fructifrance	406 51	388 17
Fructivar	57354 82	57211 79
Gestion Associations	109 17	106 51
Gestion Mobilière	566 44	540 75
Gest. Rendement	480 63	458 84
Gest. Sél. France	357 13	340 94
Haussmann Oblig.	1205 84	1151 16
Horizon	602 54	575 22
I.M.S.I.	351 64	335 69
Indo-Suez Valeurs	647 52	618 16
Ind. française	12505 24	12260 04
Interoblig.	10249 96	9785 07
Intersélect France	264 69	252 69
Intervaleurs Indust.	383 65	366 25
Invest. Obligataire	12063 80	12039 72
Invest. St-Honoré	692 61	661 20
Laffitte-crt-terme	114435 27	114435 27
Laffitte-Expansion	630 83	602 22
Laffitte-France	183 46	175 12
Laffitte-Oblig.	136 73	130 53
Laffitte-Rend.	201 26	192 13
Laffitte-Tokyo	849 61	811 08
Lion-Associations	10763 84	10763 84
Livret portefeuille	486 32	464 27
Mondiale Investissem.	337 54	322 23
Monecic	53069 05	53069 05
Multi-Obligations	460	439 14
Natio.-Assoc.	21865 47	21821 83
Natio.-Epargne	11876 27	11758 68
Natio.-Inter.	922 33	880 51
Natio.-Placements	58599 21	58599 21
Natio.-Valeurs	482 13	460 27
Oblisam	162 77	155 39
Pacifique St-Honoré	404 89	386 53
Paribas Epargne	11479 81	11434 07
Paribas Gestion	542 73	518 12
Patrimoine-Retraite	1094 65	1073 19
Phénix Placements	228 94	227 80
Pierre Investiss.	399 91	381 78
Province Investiss.	262 21	250 32
Rendem. St-Honoré	11489 53	11412 47
Sécur. Mobilière	398 62	380 54
Sél.court terme	11503 79	11418 15
Sélec. Mobil. Div.	334 09	318 94
Sélection-Rendem.	168 61	160 96
Sélect. Val. Franç.	189 20	180 62
Sicav-Associations	1029 20	1027 15
S.F.I. fr. et étr.	449 22	428 85
Sicavimmo	455 76	435 09
Sicav 5000	199 34	190 30
Slivafrance	304 46	290 65
Slivam	312 14	297 99
Slivarente	190 36	181 73
Slivinter	364 13	347 62
S.I.-Est	962 46	918 82
S.I.G.	774 51	739 54
S.N.I.	1046 98	999 50
Sofinvest	437 45	417 61
Sogepargne	333 35	318 23
Sogevar	862 46	823 35
Soginter	1109 62	1059 30
Soleil Investiss.	464 59	443 52
U.A.P. Investiss.	346 20	330 50
Unifrance	243 46	232 42
Unifoncier	646 18	616 88
Unigestion	618 59	590 54
Uni-Japon	1069 37	1020 88
Unirente	1723 97	1667 28
Univer	12659 49	12659 49
Valorem	390 05	372 36
Valorg	10638 59	10585 66
Valrex	116708 76	116592 17
Worms Investiss.	707 85	675 75

◆ : prix précédent.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

Marché à terme

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1983	4,5 % 1973	1971	1960	1960	1959
3028	C.N.E. 3 %	3010	3008	3008	3000
178	Accor	184	183 90	184	182
780	Agence Havas	762	802	802	795
480	Air Liquide	473 50	476	476	473 30
335	Als. Superm.	345	347	347	347
76	A.L.S.P.I.	78 40	77 60	77 40	78
163	Alsthom-Atl.	157	157	157	159 90
1000	Amrep	972	955	950	955
330	Applic. gaz	349	347	347	347
265	Arjom. Prioux	305 50	315	325	312 10
990	Aux. Entrepr.	992	1020	1020	1004
450	Av. Dass.-Br.	452	458	458	460
220	Bail-Equipem.	227	228 90	228 90	227
490	Bail-Investiss.	492	499	497	497
320	Cie Bancaire	325	328	328	323
108	Bazar H.-V.	107 80	108	108	108 90
306	Béghin-Say	299	302	305 10	300
645	Bic	673	670	669	663
235	B.I.S.	262	256 50	256 50	251
1350	Biscuit (Géné.)	1350	1317	1310	1300
1460	Bongrain S.A.	1580	1578	1578	1550
700	Bouygues	717	716	716	702
1970	B.S.N.-G.D.	2025	2055	2050	2055
1370	Carrefour	1341	1375	1375	1349
860	Casino	867	883	889	870
555	Cedis	547	554	554	543
220	Cetelem	245	249	251	245
570	C.F.A.O.	535	535	535	530
73	C.F.D.E.	72	72 10	73	71 10
10	Ch. France Dunk.	8 95	8 80	8 60	8 50
240	Charg. Réunis	247 90	253 60	253 50	250
20	Chiers-Châtill.	20 70	20	20 40	19 90
182	Ciments franç.	185	195	194 80	195
1290	C.I.T. Alcatel	1325	1329	1329	1304
665	Club Méditerr.	673	671	672	666
103	Codetel	103	102 10	102 20	102 50
178	Cofimeg	178	180	180	176 50
210	Coles	201	201	201	197
117	Compt. Entrepr.	117	116 50	116 50	116
260	Compt. Mod.	260	270	269	264 80
485	Créd. Foncier	488	489	489	485 10
189	Crédit F. Imm.	187 50	185	185	185
375	Crédit Nat.	375	379	377 90	375
64	Creusot-Loire	63 80	57	59	56
127	Crouzet	129 80	127	127	129 40
285	C.S. Saupiquet	277	277	277	275
1050	Dumez-Servip	1130	1056	1075	1035
660	Darty	673	674	674	674
595	Docks France	580	578	578	571
75	D.M.C.	84 90	81	81 40	79 40
900	Dumez	918	920	920	911
380	Eaux (Gén.)	380	377	377	370
180	Elf-Aquitaine	183 50	183	183	180 90
164	– (certific.)	165	163	165	159 70
1560	Essilor	1720	1719	1720	1719
340	Esso S.A.F.	350	340	338	333 50
510	Eurafrance	657	572	574	572

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
720	Euromarché	735	735	735	746
570	Europe nº 1	606	584	589	584
655	Facom	686	680	685	680
940	Fichet-bauche	900	925	925	915
156	Finextel	155 20	155	154 80	154 20
173	Fives-Lille	177	170	170	170 50
38	Fonderie (Gén.)	37	36 20	36	35 50
88	Fraissinet	85	85	85	84 50
410	Francarep	409	410	410	408
155	Gal. Lafayette	150 30	150	150	150
1090	Gén. Géophys.	1070	1070	1070	1060
355	GTM-Entrepose	358 50	360 40	361	353 20
320	Guyenne-Gasc.	321 50	331	330	325
1160	Hachette	1200	1200	1200	1180
270	Hénin (La)	289 80	290	289	284 30
69	Imétal	71 40	67 50	67 50	67 20
230	Imm. Plaine-M.	242	248	250	248
345	Ind. et Particip.	344	344	344	337 50
840	Inst. Mérieux	795	805	805	790
1300	Intertechnique	1300	1295	1295	1281
154	J. Lefebvre	156	153	153	150 10
163	Jeumont Ind.	162	161	161	157 80
380	Lab. Bellon	428	432	438	425
290	Lafarge-Coppée	290	288	288	282 40
1890	Legrand	1912	1885	1885	1885
1170	Lesieur	1223	1220	1219	1220
225	Locafrance	233	229	229	230 10
530	Locindus	560	545	545	555
710	Lyonn. Eaux	719	750	756	735
400	Mais. Phénix	391	390	390	383
865	Majorette (Ly)	870	840	847	832
94	Manurhin	79 50	88	89	89 80
72	Mar. Wendel	75 40	72 50	72 50	71 20
1090	Martell	1140	1156	1180	1176
880	Merlin-Gerin	964	951	951	932
1030	Matra	1078	1094	1090	1094
820	Michelin	814	801	810	795
1030	Midi (Cie)	1122	1126	1140	1104
156	Midland Bk S.A.	152 50	152	152	149
112	Mines Kali (Sté)	116	115 70	115 70	116
48	M.M. Penarroya	50 10	47 60	47 80	46 70
1200	Moët-Hennessy	1273	1300	1305	1280
495	Mot. Leroy-S.	500	502	504	497
92	Moulinex	89	90	89 50	88 20
480	Mumm	484	491	514	488
188	Navig. Mixtes	194	189	189	189
9	Nobel-Bozel	10 40	11 20	11 30	11
66	Nord-Est	54 90	55 50	56 80	55 05
300	Nordon (Ny)	300	300	300	300
70	Nouvelles Gal.	68	68	68	68
650	Occident. (Gén.)	668	661	667	661
180	Olida-Caby	215	209	208	209
940	Omn. F. Paris	958	955	955	950
140	Opfi-Paribas	139	144 50	144 50	144
1830	Oréal (L')	1887	1952	1985	1952
58	Papet. Gascogne	56 90	56	56	56
595	Paris-Réescomp	585	565	565	560
148	Pechelbronn	155	156	157	157 90

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
445	Penhoet	464	460	460	455
760	Pernod-Ricard	810	840	840	825
155	Pétroles (Fse)	156 20	159	159 20	157
37	– (certific.)	37 60	38 10	38 10	37 40
73	Pétroles B.P.	70 50	70 40	70 40	70 40
220	Peugeot S.A.	214	210 80	212	210 10
80	Poclain	84 50	80	80 20	79
350	Poliet	348	350	350	343
116	Pompey	115 10	115 10	115 10	117
305	P.M. Labinal	325	328	327	328
1080	Presses Cité	1100	1102	1102	1102
745	Prétabail Sic.	752	754	754	753
230	Primagaz	263	258	261	253
110	Printemps	112 50	112 50	112 50	112 20
1120	Promodès	1155	1174	1174	1174
400	Radiotechn.	416	411	411	419
82	Raffin. (Fse)	84 90	84 90	84 90	83 50
1090	Redoute (La)	1145	1150	1150	1150
500	Roussel-Uclaf	549	550	549	550
1005	Rue Impériale	1107	1130	1130	1128
149	Sade	151	150 10	150 10	150 10
1320	Sagem	1425	1400	1400	1394
340	St-Louis B.	342	342	342	335
425	Sanofi	459	466	468	470
280	S.A.T.	320	329 80	324	329 80
20	Saulnes	20 30	19 20	19 20	18 85
128	Schneider	123 50	117	117	114 70
42	S.C.O.A.	40 50	41	41 40	40 20
140	S.C.R.E.G.	135	138 80	138	136 80
365	Seb	359	359	359	359
250	Sefimeg	251	252	252	252
685	S.F.I.M.	703	710	708	699
145	S.G.E.-S.B.	144	142 50	144	140 10
785	Sign. Ent. El.	825	855	860	838
425	Silic	428	428	428	425
290	Simco	290	288	287 50	285 50
124	Simnor	125	125	125	124 20
1100	Skis Rossignol	1145	1161	1161	1140
430	Sogerap	480	470	470	461
440	Sommer-Allib.	493	493	493	484
360	Source Perrier	382 90	377	374 50	375
235	Talcs Luzenac	335	335	335	330 10
1150	Tél. Elect.	1175	1170	1170	1160
186	Thomson-C.S.F.	183	179 90	180	176 60
1890	T.R.T.	2000	2030	2030	2000
200	U.F.B.	206	210	210	206
460	U.I.S.	479 50	468	468	460 10
159	U.C.B.	159	157	159	155 10
275	Valéo	279 50	286 50	285	280 80
91	Vallourec	85	81	81 10	78 40
1530	V. Clicquot-P.	1621	1615	1615	1601
1130	Viniprix	1140	1134	1134	1112
1200	Elf-Gabon	1187	1176	1180	1152
280	Amax Inc.	285	280	282	280
420	Amer. Express	390	388	383 50	387 60
700	Amer. Teleph.	692	701	701	691
220	Anglo Amer. C.	218 50	215 50	216	214 70
1300	Amgold	1330	1330	1330	1340

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
930	B. Ottomane	950	938	945	935
590	BASF (Akt)	610	613	613	618
585	Bayer	611	618	618	618
605	Buffelsfont.	603	584	584	573
40	Charter	40 10	39	39 10	39 80
525	Chase Manh.	509	510	510	510
345	Cie Pétr. Imp.	340	339	339	333
95	De Beers	93 50	92 80	93	92 10
1230	Deutsche Bank	1251	1250	1250	1251
157	Dome Mines	158 70	154 50	151	151 30
355	Driefontein Ctd	353 50	350	350	350
546	Du Pont-Nem.	557	553	553	557
705	Eastman Kodak	751	751	751	749
185	East Rand	194 80	185 10	184 40	181 40
580	Ericsson	610	590	590	585
390	Exxon Corp.	393	391	400	398
655	Ford Motors	671	678	678	671
475	Free State	475	456 20	455	459
290	Gencor	290	262 50	282 50	283
360	Gén. Belgique	360	361	381	355
520	Gén. Electr.	559	555	555	553
755	Gen. Motors	776	788	787	781
95	Goldfields	95	93	93	91 10
245	Harmony	250	240	243	240
38	Hitachi	40 90	40 80	40 85	40 20
610	Hoechst Akt.	637	639	639	637
87	Imp. Chemical	87	85 20	85 20	86 90
180	Inco. Limited	186 20	182 20	185 50	179 90
1290	IBM	1351	1370	1368	1355
61	Ito-Yokado	62 80	63 70	63 70	63 05
460	ITT	466 50	471	471	466 50

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
73	Matsushita	78 05	78 05	78 05	77 95
980	Merck	1020	1025	1025	1040
830	Minnesota M.	875	878	878	873
330	Mobil Corp.	343	340	341	335 60
18510	Nestlé	20040	20010	20040	20200
750	Norsk Hydro	751	752	752	750
1120	Petrofina	1152	1155	1155	1141
680	Philip Morris	701	703	702	695
167	Philips	168 70	165 80	158 20	155 10
490	Pres. Brand	500	482	481	472 80
515	Président Steyn	538	529	529	530
1120	Quilmès	1210	1185	1185	1163
1450	Randfontein	1452	1430	1430	1430
475	Royal Dutch	494	494	494	485 10
105	Rio Tinto Zinc	101	100 10	100 10	100 80
395	St Helena Co	409	392	391	390 10
580	Schlumberger	582	591	594	586
96	Shell transp.	94 80	95 60	95 60	95 20
1350	Siemens A.G.	1398	1400	1395	1399
156	Sony	161 50	162 50	162 50	161
225	T.D.K.	237	237	237	232 50
....	Unilever	....	....	....	....
720	Unit. Techn.	743	748	748	738
1260	Vaal Reefs	1270	1246	1246	1256
590	West Deep	588	577	577	586
550	West Hold.	554	545	548	541
460	Xerox Corp.	455	455 50	454 60	456 10
2 80	Zambia Corp.	2 82	2 79	2 77	2 74

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29/9	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 011	8 031	7 820	8 220
Allemagne (100 DM)	303 770	303 450	292	312
Belgique (100 F)	14 974	14 970	14	15 100
Pays Bas (100 fl.)	271 360	271 330	258	278
Danemark (100 krd)	84 260	84 030	78	87
Norvège (100 k)	108 710	108 830	104	111
Grande-Bretagne (£ 1)	12 003	12 032	11 600	12 400
Grèce (100 drachmes)	8 549	8 677	8	10 100
Italie (1 000 lires)	5 014	5 007	4 707	5 200
Suisse (100 fr.)	376 700	376 150	363	384
Suède (100 krs)	102 480	102 520	99	106
Autriche (100 sch)	43 180	43 160	42	44
Espagne (100 pes.)	5 281	5 277	5	5 600
Portugal (100 esc.)	6 465	6 460	5 600	7
Canada ($ can 1)	6 502	6 516	6 280	6 620
Japon (100 yens)	3 390	3 390	3 240	3 400

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/9
Or fin (kilo en barre)	107100	106400
Or fin (en lingot)	107000	106150
Pièce française (20 fr)	675	678
Pièce française (10 fr)	401	401
Pièce suisse (20 fr)	662	665
Pièce latine (20 fr)	640	642
Souverain	792	783
Pièce de 20 dollars	4260	4320
Pièce de 10 dollars	2030	2050
Pièce de 5 dollars	1205	1445
Pièce de 50 pesos	4210	4175
Pièce de 10 florins	672	675

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 30 septembre 1983 a été tiré à 500 843 exemplaires

AVANT LA RÉUNION DE LEUR CONGRÈS

Les radicaux de gauche veulent être les artisans de l'ouverture

La cause est entendue. M. Jean-Michel Baylet, député du Tarn-et-Garonne, gardera les fonctions de président du M.R.G. qu'il exerçait par intérim depuis le 30 avril dernier, après que M. Roger-Gérard Schwartzenberg, entré au gouvernement, s'en fut démis. Le congrès, qui se tient ces samedi 1er et dimanche 2 octobre à Paris, entérinera ainsi – malgré la présence d'une candidate, Mme Arlette Tardif, adjointe au maire socialiste de Rennes, – la décision prise il y a six mois par la direction du parti. Si le millier de délégués attendus se voient ainsi dispensés d'une de ces batailles d'hommes qui ont fait les moments chauds des congrès radicaux, en revanche ils ne pourront faire l'économie de se poser quelques questions à défaut de répondre à toutes.

Le montage audiovisuel sur le dixième anniversaire du parti pourrait servir de prétexte à une première interrogation : pourquoi le M.R.G. ? Au lendemain de l'élection présidentielle et plus encore de la victoire remportée par le parti socialiste aux législatives de 1981, certains craignaient qu'il n'y ait de place pour eux à côté d'un allié devenu hégémonique. L'une des tâches du successeur de M. Michel Crépeau à la présidence du parti, M. Schwartzenberg, élu au congrès d'octobre 1981, fut de rendre vains ces doutes d'ordre existentiel.

Reste à savoir ce que peut faire aujourd'hui le M.R.G. La présence de deux des siens au gouvernement (MM. Crépeau et Schwartzenberg), le vote de ses parlementaires et les prises de position de ses porte-parole depuis trente mois permettent de juger de l'attachement des radicaux de gauche à la majorité présidentielle. Sur le plan de la solidarité, le bilan est positif. Mais il est assorti d'une volonté d'ouverture.

Les déceptions électorales enregistrées par la gauche depuis son accession au pouvoir justifient, s'il en était besoin, ce dessein. La majorité – si elle entend rester la majorité – doit s'élargir. La relative frustration ressentie par les radicaux – provoquée par le choix fait par M. Mitterrand, au début de son septennat, de M. Michel Jobert pour organiser le centre gauche – a été compensée par l'insuccès, en la matière, de l'ex-ministre du commerce extérieur.

Le M.R.G. tient à démontrer qu'il est le mieux placé pour repousser les *frontières de la majorité et que* l'organisation du centre gauche passe par lui. La prochaine campagne d'affichage du mouvement illustre assez bien cette volonté, puisque l'un des slogans retenus est : « *Rejoignez l'espace du dialogue.* »

Dans l'esprit de la plupart des dirigeants, cet appel est naturellement destiné aux radicaux valoisiens, même si la personnalité de M. Didier Bariani est considérée, par beaucoup, comme un handicap. Mais cet appel ne se limite pas à l'horizon de la réunification de la famille radicale. Sur ce plan, les initiatives et les contacts individuels entre tous ceux qui se situent aux marges de l'opposition permettent ce qui ne peut se faire au niveau des appareils des partis.

Sur quoi cela débouchera-t-il ? La création d'un club de réflexion ? Une telle initiative serait censée faciliter dans un cadre certes formel mais souple la réflexion. La constitution d'une liste pour les élections européennes ? La décision apparaît tout à fait prématurée aux dirigeants du M.R.G., ce qui n'empêchera nullement les congressistes d'en discuter.

Moins épineux que ces choix stratégiques sera l'adoption du projet « Répondre au présent – préparer l'avenir », dont la discussion a continué tout l'été et qui fera l'objet d'un ultime peaufinage en commission, samedi matin. Constatant que le déficit budgétaire, les dépenses sociales et surtout la pression fiscale ont atteint les limites du tolérable, les auteurs du projet proposent de privilégier l'épargne et l'investissement. A ces propositions d'ordre économique s'ajoute la préoccupation de répondre au souci des catégories socio-professionnelles les plus proches du radicalisme. Ainsi l'accent est-il mis sur la nécessité de développer l'initiative individuelle sans pour autant négliger l'initiative collective face à l'État.

Reste l'un des constants soucis des radicaux : leur souhait de voir s'instaurer au plus tôt la représentation proportionnelle, dont l'introduction dans la loi électorale municipale leur a permis, en mars dernier, de résister, mieux que leurs alliés de gauche, à la poussée de la droite.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Saint-Gobain va acquérir 15 % du capital de Technip

Le groupe Saint-Gobain va prendre une participation de 15 % dans le capital de Technip, la première société française d'ingénierie. Cette entrée de la société dirigée par M. Fauroux s'opérera en deux temps. D'une part, Saint-Gobain rachètera quelques pour cent à certains actionnaires actuels de Technip, notamment à l'Institut français du pétrole. D'autre part, le groupe souscrira à une augmentation de capital qui lui sera réservée. A l'issue de ces opérations qui coûteront 22 millions de francs à Saint-Gobain, le capital de Technip sera réparti entre l'Institut français du pétrole (40 %), Elf-Aquitaine (25 %), Saint-Gobain (15 %), C.D.F.-Chimie (4 %), le C.E.A. (4 %), la C.F.P., Pechiney.

Créé en 1958 par l'I.F.P., Technip était à l'origine spécialisée dans la construction « *clés en main* » d'équipement de forage pétrolier ou de traitement du gaz. Depuis, la société a cherché à diversifier ses activités vers la construction d'usines (cimenteries, sucreries, brasseries). Son domaine traditionnel d'activité représente encore plus de 60 % de son chiffre d'affaires (2,6 milliards de francs, dont plus de 80 % à l'exportation). Elle a perdu 40 millions de francs en 1982, et emploie 2 700 personnes, dont une grande proportion d'ingénieurs. Technip était un peu freiné dans son développement par le manque de moyens financiers de l'I.F.P.

Depuis sa « *sortie* » de l'électronique, le groupe Saint-Gobain, dont les activités relèvent de l'industrie traditionnelle, n'a pas renoncé, *loin de là*, à la haute technologie. L'accord avec Technip lui permet d'effectuer ce retour dans les industries de matière grise. En outre, Technip peut aider Saint-Gobain à s'implanter à « *l'est de Suez* ». En revanche, la firme de M. Fauroux a d'excellents réseaux sur le continent américain, ce qui n'est pas le cas de Technip.

Saint-Gobain peut apporter également à Technip des possibilités de diversification usines « clés en main » dans les activités traditionnelles du groupe de M. Fauroux et « *services* » aux collectivités. Enfin, la compétence de Technip dans le domaine de l'automatisation pourrait être utile à Saint-Gobain qui va devoir mener un vaste programme de modernisation de ses usines.

J.-M. Q.

Vers un lent dénouement du conflit dans les centres de tri

Le conflit dans les centres de tri postaux ouvert à la mi-septembre tend lentement à s'atténuer, après les mesures annoncées le 28 septembre par M. Louis Mexandeau, ministre des P.T.T.

Selon le ministère, le 30 septembre au matin, les centres de tri de Nice, Marseille et Bobigny demeuraient bloqués. A l'inverse, par exemple, ceux de Lyon, Lille et Créteil fonctionnaient mieux que les jours précédents. A Lille, selon notre correspondant, les grilles ont été levées le 29 septembre et les piquets de grève supprimés, les équipes de jour ayant décidé la veille la reprise du travail, comme l'avait fait la brigade de nuit quelques heures plus tôt. Le mouvement se poursuit néanmoins sous forme de débrayages d'une heure par service, alors qu'on semble s'acheminer vers un accord direction-syndicats. Si ce climat de détente se confirme, le retard pourrait être résorbé en quelques jours. En dépit de ce retour à la normale, une quarantaine de chefs d'entreprises, adhérents au S.N.P.M.I., ont manifesté le 28 devant l'hôtel central des postes à Lille.

Au total, une vingtaine de centres demeurent perturbés. A Nice, l'administration a loué un local où travaillent cent cinquante non-grévistes : « *La population et notamment les entreprises recevrons leur courrier* », a déclaré M. Daucet, directeur général des Postes.

Interrogé le 29 septembre sur cette grève, M. Bergeron a déclaré : « *Les syndicats ne sont pas écoutés. Nous sommes à la merci de situations du même ordre partout et à chaque instant.* » Dans les centres de tri, « *il s'agit le plus souvent de jeunes qui n'écoutent rien dans la mesure où on ne les consulte pas vraiment en prenant le temps qu'il faut* ».

● *Relèvement du SMIC.* – Le *Journal officiel* du 30 septembre publie un arrêté signé par le ministre des affaires sociales portant sur le relèvement de 2 % du *SMIC* à compter du 1er octobre. Le taux horaire du salaire minimum interprofessionnel de croissance passe ainsi à 22,33 F contre 21,89 F au 1er juillet dernier.

● *Les footballeurs du Paris-S.-G.*, rencontreront la Juventus de Turin au deuxième tour de la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupe. En Coupe de l'U.E.F.A., Laval et Lens seront respectivement opposés à l'Austria de Vienne et au Royal Antwerp. Paris S.-G. recevra son adversaire pour le match aller, le 19 octobre. Laval et Lens se déplaceront. Les matches retour sont fixés au 2 novembre.

Au Soudan

LA LÉGISLATION ISLAMIQUE ENTRE EN VIGUEUR

Khartoum (*A.F.P., Reuter*). Quelque treize mille personnes – l'ensemble des détenus incarcérés dans toutes les prisons du Soudan – ont été libérées le jeudi 29 septembre aux termes d'une amnistie décrétée à l'occasion de la mise en œuvre d'une « *nouvelle législation islamique* ». Parmi les bénéficiaires de la mesure figurent un nombre indéterminé de prisonniers politiques, dont un membre du comité central du parti communiste (interdit), M. Tigany El-Tayeb Babiker.

Le maréchal Nemeiry, le chef de l'Etat, a déclaré au cours d'une cérémonie tenue à la prison de Kober (au nord de Khartoum) qu'une « *page était ainsi tournée* » et a averti les anciens prisonniers qu'ils seraient désormais passibles des peines prévues par la charia islamique.

Le président Nemeiry avait, la semaine dernière, précisé que la nouvelle législation serait fondée sur le principe de l'« œil pour œil » : « *Flagellation pour consommation d'alcool, amputation de la main droite pour vol, lapidation pour adultère et décapitation ou paiement du prix du sang pour meurtre.* » Il avait ajouté que les gens devraient se tenir convenablement et que les hommes devraient abandonner le port de bijoux et se conduire « *de façon masculine* » sous peine de châtiments appropriés.

LA RENTRÉE DES SYNDICALISTES SANCTIONNÉS

Les policiers révoqués persistent et signent

« *S'il faut recommencer, nous recommencerons (...) à manifester, à nous pencher sur la mort de nos collègues* », promet M. Didier Gandossi. « *Dans quelques jours, la semaine prochaine, vous m'entendrez parler, et à voix aussi haute que par le passé* », assure M. Rémy Halbwax. Ils sont tous deux des policiers au chômage. « *Sans ressources* », précise le second. Vivant « *d'amour, d'eau fraîche et de syndicalisme* », assure le premier.

Deux conférences de presse, jeudi 29 septembre, pour une même rentrée, celle des révoqués du 3 juin. MM. Halbwax et Gandossi sont en effet les deux principaux syndicalistes policiers sanctionnés après les deux manifestations qui s'en allèrent, le 3 juin, l'une sous les fenêtres du garde des sceaux, l'autre jusqu'aux grilles du ministère de l'intérieur.

Confirmé dans ses fonctions de président de la Fédération professionnelle indépendante de la police (F.P.I.P.) au terme d'un congrès extraordinaire, l'ex-gardien de la paix Gandossi est serein. Son mouvement s'est « *réorganisé* », a adopté de « *nouveaux statuts* », étoffé son équipe dirigeante, et atteindrait aujourd'hui six mille adhérents.

Classée à l'extrême droite par ses adversaires, la F.P.I.P. tient à « *affirmer sa volonté légaliste, son attachement aux institutions républicaines et son indépendance des partis politiques* ». Son obsession : « *le crime et la voyoucratie* », que les « *réformettes* » officielles ne pourraient enrayer. On apprendra aussi, car la Fédération diffuse aimablement la biographie de son président, que M. Gandossi est « *passionné par les grands classiques de la littérature française* » ainsi que par « *le fonctionnent des polices américaine et canadienne* ».

M. Halbwax est plus secret. Il promet une rentrée tonitruante pour la prochaine semaine mais, pour l'heure, s'en tient au compte rendu acerbe d'une récente entrevue de l'Union des syndicats catégoriels de la police (U.S.C.P.) avec M. Gaston Defferre. Toujours secrétaire général en titre de l'U.S.C.P. et de sa principale organisation, le Syndicat indépendant de la police nationale (S.I.P.N.), l'ex-gardien Halbwax n'a pu en être, bloqué aux grilles de la place Beauvau.

D'autres syndicalistes estiment scandaleuses les sanctions « *disparates* » tombées durant l'été, avec, assure M. Ferdinand Le Dain, « *des procès-verbaux d'audition tronqués* ». Et, puisque le ministre ne veut pas les lever, « *nous n'aurons plus la même attitude que par le passé avec le pouvoir* », conclut M. Roger Flattet, président de l'U.S.C.P., qui appelle déjà « *tous les policiers à manifester au sein du cortège de la C.G.C. le 3 octobre* ». Un appel à la rue, discret toutefois.

EDWY PLENEL.

UN MALFAITEUR EST TUÉ PAR UN GENDARME

Le voleur d'une camionnette, Pierre Daubert, vingt et un ans, a été tué le jeudi 29 septembre, dans l'après-midi, à Mions (Rhône) par un gendarme lancé à sa poursuite.

Pierre Daubert, qui habitait dans une caravane à Saint-Priest (Rhône), avait été pris en chasse par une patrouille de Saint-Laurent-de-Mure, alors qu'il récupérait une Estafette récemment volée à un commerçant de la région. Le malfaiteur s'engageait à très vive allure dans une rue menant à une école primaire, lorsque l'un des gendarmes, « *craignant pour les enfants* », a tiré à deux reprises dans sa direction.

